

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS  
ENTRE LES AUTOCHTONES  
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE  
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU  
1000, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST  
QUÉBEC (QUÉBEC)

LE 12 SEPTEMBRE 2018

VOLUME 135

Karine Bédard, s.o.  
Karine Laperrière, s.o.

Sténographes officielles  
STENOEXPRESS  
201 ch. De l'Horizon,  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

**COMPARUTIONS :**

**POUR LA COMMISSION :**

**Me DONALD BOURGET**

**Me CHRISTINE RENAUD**

**Me ÉDITH-FARAH ELASSAL**

**Me GENEVIÈVE RICHARD**

**POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :**

**Me MARIE-PAULE BOUCHER**, pour la  
Procureure générale du Québec

**Me DENISE ROBILLARD**, pour la  
Procureure générale du Québec

**Me VINCENT RIENDEAU**, pour le  
procureure générale du Québec

**Me DAVID CODERRE**, pour l'Association  
des policières et policier  
provinciaux du Québec

**TABLE DES MATIÈRES**

Liste des pièces cotées.....	4
Préliminaires.....	5
Françoise Gauthier.....	7
David Sultan.....	7
Horacio Arruda.....	196
HC-73.....	322
HC-74 (PI-35).....	363

-----

## LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-797	Commission québécoise des libérations conditionnelles - Présentation à la CERP.....	93
P-798	Bibliothèque de dépôt documentaire - Services correctionnels.....	93
P-799	Profil de compétences de la Commission québécoise des libérations conditionnelles...	93
P-800	Exemple - Dossier de formation de la CQLC....	94
P-777	Engagement E-777, état des démarches effectuées par madame Caron pour documenter l'état de santé de la population des Premières Nations à partir de fichiers sociosanitaires détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.....	194
P-801	Présentation PowerPoint de Dr Horacio Arruda, ministère de la Santé et des Services sociaux.. ..	195
P-802	Programme national de santé publique deux mille quinze, deux mille vingt-cinq (2015-2025).....	195
P-803	Jugement de la Cours du Québec en 2014.....	320
P-804	Correspondance entre la DPJ d'Ungava et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.....	320

-----

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**LA GREFFIÈRE:**

La Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec présidée par l'honorable Jacques Viens est maintenant ouverte.

**L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE):**

Alors bonjour, bienvenue en cette autre journée de nos audiences à Québec en territoire huron-wendat. Alors je vais commencer par demander aux procureurs de s'identifier pour les fins de l'enregistrement.

**Me CHRISTINE RENAUD,**

**POUR LA COMMISSION:**

Oui. Christine Renaud pour la Commission.

**LE COMMISSAIRE:**

Bienvenue, Me Renaud.

**Me CHRISTINE RENAUD:**

Merci.

**Me MARIE-PAULE BOUCHER,**

**POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC:**

Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure générale du Québec.

**LE COMMISSAIRE:**

Bienvenue, Me Boucher.

1 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

2 Merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors, Me Renaud, vous allez nous présenter le  
5 programme de la journée?

6 **Me CHRISTINE RENAUD :**

7 Oui, Monsieur Viens. En fait, ce matin, on a le  
8 plaisir d'avoir Me Françoise Gauthier et Me David  
9 Sultan, respectivement présidente et vice-président  
10 de la Commission québécoise des libérations  
11 conditionnelles. Ce témoignage va occuper tout le  
12 matin, puis en après-midi, Me Elassal fera témoigner  
13 Dr Horacio Arruda, qui est directeur national de  
14 santé publique et sous-ministre adjoint du ministère  
15 de la Santé et des Services sociaux, puis à compter  
16 de quinze heures (15 h), ce sera des témoignages à  
17 huis clos.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Bon, très bien. Alors, Me Gauthier, Me Sultan,  
20 bienvenue. Ça fait plaisir de vous accueillir à la  
21 Commission et je comprends que vous allez témoigner  
22 sous votre serment d'office.

23

24

25

1 Me Françoise Gauthier  
2 Présidente de la Commission québécoise des libération  
3 conditionnelles  
4 Serment d'office

5 -----

6 Me David Sultan  
7 Vice-président de la Commission québécoise des  
8 libérations conditionnelles  
9 Serment d'office

10 -----

11 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12 Parfait.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Ça va?

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 Ça va.

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 D'abord, je vous inviterais... bien, je vous  
19 remercie de venir participer aux travaux de la  
20 Commission, Me Gauthier, Me Sultan. Peut-être je  
21 vais vous laisser vous présenter, peut-être un petit  
22 peu votre parcours professionnel, votre rôle au sein  
23 de la Commission québécoise, puis ensuite on pourra  
24 entamer votre présentation de votre organisme.

25

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Alors bonjour. Mon nom est Françoise Gauthier, je  
3 suis présidente de la Commission québécoise des  
4 libérations conditionnelles depuis deux mille quinze  
5 (2015), depuis trente et un (31) août deux mille  
6 quinze (2015).

7 Auparavant, j'étais à la Régie des marchés  
8 agricoles du Québec et auparavant au Conseil des  
9 services essentiels. J'ai pratiqué... je suis  
10 avocate de formation, j'ai pratiqué en pratique  
11 privée dans ma région du Saguenay-Lac-Saint-Jean  
12 juste avant mon saut en politique en deux mille un  
13 (2001). J'ai fait davantage de relations de travail  
14 dans ma région, et évidemment, ça m'amenait  
15 effectivement à travailler avec le droit pénal  
16 compte tenu que dans les années quatre-vingt ('80),  
17 quatre-vingt-dix ('90), vous vous en souviendrez  
18 peut-être, Monsieur le Juge, dans les conflits de  
19 travail, c'était... c'était un peu plus musclé que  
20 ça peut l'être aujourd'hui, alors souvent, ça nous  
21 amenait à représenter nos gens devant les... la Cour  
22 du Québec division pénale et, euh... Voilà, c'était  
23 mon parcours professionnel jusqu'à date. Et comme  
24 vous le savez, je monte à cheval.

25 **LE COMMISSAIRE:**



1           Bienvenue.

2           **Me DAVID SULTAN:**

3           Alors bonjour. David Sultan, je suis également  
4           juriste de formation. Je suis à la Commission  
5           québécoise des libérations conditionnelles depuis  
6           dix-neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1999), donc un  
7           vieux de la vieille. J'ai été nommé d'abord comme  
8           membre à temps plein puis nommé vice-président en  
9           deux mille un (2001), donc ça fait quelque temps que  
10          je suis là.

11          Avant cela, j'étais au Congrès juif canadien  
12          pendant une dizaine d'années, et puis moi, je n'ai  
13          pas la passion du cheval, mais beaucoup plus celle  
14          du piano, si ça peut changer quoi que ce soit.  
15          Voilà.

16          **LE COMMISSAIRE:**

17          Alors bienvenue vous aussi.

18          **Me DAVID SULTAN:**

19          Merci.

20          **Me CHRISTINE RENAUD:**

21          Oui, alors Me Gauthier et Me Sultan ont préparé une  
22          présentation PowerPoint qui va accompagner leur  
23          témoignage aujourd'hui pour nous présenter leur  
24          organisme. Comme ç'a été convenu, ils vont nous  
25          présenter le PowerPoint. Moi, je vais ponctuer leur

1           témoignage de certaines questions lorsque j'en  
2           aurai. J'aurai peut-être quelques questions  
3           additionnelles à la fin de leur témoignage, puis les  
4           parties, les avocats des parties, s'ils ont des  
5           questions à la fin pourront... pourront les poser  
6           aux témoins. Donc je vous laisse commencer tout de  
7           suite. Merci.

8           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

9           Parfait. Alors, Monsieur le Commissaire, mesdames  
10          et messieurs de la Commission, c'est avec plaisir  
11          que la Commission québécoise des libérations  
12          conditionnelles avons apporté notre contribution aux  
13          travaux de votre Commission d'enquête. Il faut voir  
14          que depuis l'automne dernier nous avons produit  
15          plusieurs documents, nous avons répondu à plusieurs  
16          questions qui nous étaient demandées par la  
17          Commission, et aujourd'hui, ça nous fait plaisir  
18          d'être présents en séance pour davantage vous  
19          présenter les... ce qu'est la Commission québécoise  
20          des libérations conditionnelles, malheureusement, un  
21          organisme mal connu des... mal connu des Québécois  
22          et des Québécoises.

23                 Au soutien de notre présentation, notre... vous  
24          avez un PowerPoint, et notre présentation se  
25          divisera en cinq (5) parties principalement. Nous

1           vous présenterons de façon générale qu'est-ce que la  
2           Commission québécoise, ses origines législatives,  
3           son mandat, son organisation, ses membres. Par  
4           après, nous prendrons du temps pour parler de ses  
5           processus dans l'application de trois (3) mesures  
6           sous sa juridiction, c'est-à-dire la libération  
7           conditionnelle, la permission de sortir préparatoire  
8           à la libération conditionnelle et la permission de  
9           sortir pour visite à la famille. En troisième  
10          partie, nous traiterons davantage de notre processus  
11          envers la... avec la communauté autochtone. Enfin,  
12          nous parlerons de façon générale, là, des différents  
13          partenaires avec qui nous faisons affaire et des  
14          enjeux et défis que nous rencontrons à la  
15          Commission, des enjeux qui sont spécifiques, qui  
16          sont... nos enjeux qui sont davantage globaux, et  
17          par la suite nos enjeux vis-à-vis de la communauté  
18          autochtone. Est-ce que ça vous va?

19          **LE COMMISSAIRE:**

20                Oui, absolument.

21          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22                Alors vous... simplement vous rappeler que la  
23                Commission québécoise des libérations  
24                conditionnelles a été créée en mille neuf cent  
25                soixante-dix-sept (1977), qu'il s'agit d'une...

1 d'une délégation administrative prévue par la Loi  
2 sur le système correctionnel et la mise en oeuvre  
3 sous condition d'une loi fédérale. En mille neuf  
4 cent soixante-dix-huit (1978), l'Assemblée nationale  
5 procédait à l'adoption de la Loi sur... la Loi sur  
6 les systèmes correctionnels du Québec.

7 En août deux mille (2000), il y a eu l'affaire  
8 Bastien qui avait fait grand état au Québec. Vous  
9 vous rappelez, c'est un jeune... un jeune homme de  
10 Sorel-Tracy qui était sorti de prison parce qu'il y  
11 avait une surpopulation dans les établissements de  
12 détention, et malheureusement, il s'en était pris à  
13 un jeune homme, Mario... le jeune Bastien qui avait  
14 été... *Livenoche*, *Livernoche*, pardon, qui avait été  
15 assassiné, qui avait... et suite à ça, il y avait eu  
16 une enquête qui avait été demandée, faite par le...  
17 par monsieur Corbo et qui recommandait effectivement  
18 la... au gouvernement du Québec la création d'une  
19 instance qui était susceptible d'instaurer une  
20 cohérence nécessaire dans l'effort pour bénéficier  
21 et rendre plus sécuritaires les mécanismes  
22 décisionnels d'élargissement et d'encadrement des  
23 personnes contrevenantes. Il prévoyait  
24 effectivement, il demandait effectivement que cet  
25 organisme s'attarderait davantage à la primauté de

1 la réhabilitation et de la réinsertion sociale, des  
2 normes régulatrices de la réhabilitation sociale,  
3 une responsabilité collective partagée, la rigueur  
4 péda... méthodologique, méthodologique, pardon, et  
5 le principe de la cohérence décisionnelle.

6 La mission de la Commission, c'est celle de  
7 décider quant à la mise en liberté sous conditions  
8 des personnes contrevenantes purgeant une peine  
9 d'emprisonnement de six (6) mois à deux (2) ans  
10 moins un jour. Je vous réfère aux articles 116 à  
11 119 de la Loi. La Commission agit en tant que...  
12 elle fait partie intégrante du système de justice  
13 pénale, elle rend ses décisions en toute  
14 indépendance et impartialité conformément aux  
15 responsabilités et pouvoirs qui lui sont donnés.

16 La Commission a une compétence exclusive, je le  
17 disais tantôt, en matière de permission de sortie  
18 préparatoire au sixième (1/6) de la peine. Au tiers  
19 (1/3) de la peine, on a... c'est de la libération  
20 conditionnelle et permission de sortir pour visite à  
21 la famille pour des personnes incarcérées dans un  
22 établissement de détention provincial dont la  
23 sentence est de six (6) mois et plus jusqu'à  
24 concurrence de deux (2) ans moins un jour.

25 Je vous rappellerais cependant qu'il y a dans

1 ce qu'on appelle chez nous les faux... les faux  
2 fédéraux, c'est-à-dire ceux qui ont... les personnes  
3 qui ont commis une infraction, qui sont détenues de  
4 façon préventive, et une fois condamnées, on  
5 soustrait la... le temps passé en détention, ce qui  
6 les ramène à purger une peine de moins de deux (2)  
7 ans, alors ces gens-là sont sous la juridiction  
8 provinciale, ils sont détenus dans les  
9 établissements provinciaux et c'est nous qui les  
10 voyons en libération conditionnelle.

11 La mission de la Commission. De par sa  
12 mission, la Commission contribue à la protection de  
13 la société, favorise la réinsertion sociale  
14 graduelle et sécuritaire des personnes  
15 contrevenantes et exerce sa compétence dans le  
16 respect des décisions rendues par les tribunaux, et  
17 bien sûr dans le respect de la Loi.

18 La Commission est une instance décisionnelle  
19 d'origine législative qui est assujettie aux  
20 articles 1 et 8 de la Loi, alors on n'est pas un  
21 tribunal administratif avec des pouvoirs  
22 juridictionnels, on est... on est un organisme  
23 administratif avec... avec les inconvénients que  
24 cela peut apporter, parce que nos décisions ne sont  
25 pas publiques, elles sont accessibles cependant au

1 public via la Loi à l'accès à l'information. Comme  
2 nous sommes... nous sommes un organisme public et  
3 non pas un tribunal administratif, les personnes  
4 contrevenantes, pour avoir accès au dossier, doivent  
5 passer par la Loi d'accès à l'information pour avoir  
6 leur dossier, de même leur avocat et toute personne  
7 qui souhaite avoir des... copie de la décision doit  
8 faire... doit faire une demande via la Loi à l'accès  
9 à l'information.

10 Je vous dirais, j'ai entendu que ça vous avait  
11 été dit qu'on n'est pas... la Commission n'agit pas,  
12 a pas un style contradictoire, de par la nature de  
13 ce que nous sommes, nous avons un style  
14 inquisitoire, de sorte que lorsque la personne  
15 contrevenante est devant la Commission pour sa  
16 libération conditionnelle ou sa demande de  
17 permission de sortir au sixième (1/6), c'est une...  
18 c'est une audience qui se fait de façon  
19 inquisitoire. Nous posons des questions, on fait le  
20 partage des informations que nous avons au dossier  
21 avec la personne contrevenante et, euh... et on  
22 prend nos renseignements dans les dossiers qui nous  
23 sont fournis par la... par les services  
24 correctionnels, et ça, je pense qu'on y reviendra  
25 plus amplement plus tard.

1           Nos relations avec le ministère de la Sécurité  
2 publique. En fait, la Commission est une instance  
3 décisionnelle indépendante qui relève du ministre de  
4 la Sécurité publique, mais cependant, dans notre  
5 sphère administrative, évidemment, c'est la... on  
6 bénéficie des services de... et de la collaboration  
7 du Ministère pour... au plan budgétaire,  
8 informatique et des ressources humaines. On a une  
9 entente de service qui est faite avec la  
10 sous-ministre en titre du ministère de la Sécurité  
11 publique.

12           À l'autre onglet, vous allez voir la place de  
13 la Commission dans le système de justice pénale.  
14 Monsieur le Commissaire, moi, je me plais à dire que  
15 la Commission, c'est la queue de la comète. On est  
16 tout au bout du processus. Alors vous voyez, on a  
17 les... on a la... l'infraction qui est commise,  
18 l'infraction qui est commise, l'intervention  
19 policière, les accusations portées, le procès, les  
20 verdicts, lorsqu'il y a un acquittement, c'est tel  
21 que tel, lorsqu'il y a un plaidoyer de culpabilité  
22 ou une reconnaissance de culpabilité, il y a une  
23 peine qui est assujettie, soit que la peine... c'est  
24 une... il y a une probation, il y a un sursis ou  
25 encore il y a une peine d'emprisonnement, et c'est



1           là, évidemment, à... lorsque la personne  
2           contrevenante est condamnée à une peine  
3           d'emprisonnement que nous intervenons. Nous  
4           intervenons sur demande au sixième (1/6) de la  
5           peine, de plein droit au tiers (1/3) de la peine.

6           **Me CHRISTINE RENAUD:**

7           Simplement pour mettre au clair pour les personnes  
8           qui nous écoutent, les gens qui sont condamnés à des  
9           peines de moins de six (6) mois, c'est pas vous qui  
10          prenez les décisions de libération conditionnelle,  
11          ce sont les établissements de détention eux-mêmes?

12          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13          Exactement, c'est ça. C'est les directeurs des  
14          établissements qui prennent les décisions à notre  
15          place.

16                Vous avez à l'autre onglet la structure et  
17          fonctionnement de la Commission, alors qui est  
18          formée de président, présidente, de commissaires,  
19          des commissaires temps plein, des commissaires temps  
20          partiel, des commissaires issus des communautés.

21                Il faut voir avant, Monsieur le Commissaire,  
22          que les commissaires issus des communautés c'était  
23          davantage des gens qui étaient nommés dans les  
24          différentes régions du Québec, parce que la  
25          Commission québécoise est un tribunal itinérant qui

1 se déplaçait, et au fil des années, la Commission  
2 procède maintenant davantage en visioconféren... en  
3 visioconférence, pardon, et on en... on fait nos  
4 audiences à partir des palais de justice de Québec  
5 et de Montréal pour la majorité des régions du  
6 Québec. Alors on ne va plus à Sept-Îles, on ne va  
7 plus à Hull, on ne va plus dans la belle région du  
8 Saguenay-Lac-Saint-Jean, on ne va plus dans les  
9 autres régions, on fait les... on fait nos audiences  
10 à partir de visio.

11 **Me CHRISTINE RENAUD:**

12 Oui, j'aurais juste quelques questions à cet égard.  
13 D'abord, puisque vous le mentionnez que maintenant  
14 vos audiences ont lieu de Montréal et Québec en  
15 visioconférence, je comprends que les membres issus  
16 de la communauté étaient choisis pour une  
17 certaine... une connaiss... que vous saviez qu'ils  
18 avaient une implication sociale, peut-être des  
19 connaissances particulières?

20 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21 Ils connaissaient davantage les ressources, le  
22 milieu, et ç'avait son importance. Maintenant, ces  
23 gens, les membres qui ont été nommés, leur mandat  
24 est tous... sont tous venus à échéance au moment où  
25 on se parle, mais de par la Loi, ils sont toujours

1           en fonction tant et aussi longtemps qu'ils soient  
2           renommés ou encore qu'on en nomme d'autres à leur  
3           place ou tout simplement que cette catégorie...  
4           cette catégorie soit abolie par une volonté  
5           législative. Ils sont encore appelés à témoigner,  
6           mais avec la moindre... Comme à Québec, par exemple,  
7           on n'a plus... on n'a plus de membres issus des  
8           communautés. À Montréal, on en a encore, euh...  
9           c'est tout.

10       **Me CHRISTINE RENAUD:**

11           Parfait. Puis peut-être juste une autre question.  
12           Est-ce qu'il y avait des membres issus des  
13           communautés depuis deux mille un (2001), là, qui ont  
14           déjà été issus des communautés autochtones,  
15           Premières Nations ou inuites?

16       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

17           En fait, oui, on avait... quelqu'un qui, je pense,  
18           qui est venu témoigner devant vous, monsieur Turmel  
19           est venu, était d'abord nommé comme membre issu des  
20           communautés, après ça est devenu membre temps  
21           partiel, euh...

22       **Me DAVID SULTAN:**

23           À Montréal également nous avons eu un membre issu  
24           des communautés autochtones, qui a été membre  
25           pendant un mandat, c'est-à-dire trois (3) ans.

1 **Me CHRISTINE RENAUD:**

2 Très bien.

3 **Me DAVID SULTAN:**

4 Si je peux me permettre d'ajouter à ce que dit Me  
5 Gauthier concernant les commissaires issus des  
6 communautés, au moment où la Loi est passée en mille  
7 neuf cent soixante-dix-huit (1978), les communautés  
8 étaient importantes, il y avait beaucoup moins de  
9 transferts de détenus et donc les gens que les  
10 commissaires voyaient dans une région donnée  
11 provenaient de cette région-là, ce qui est beaucoup,  
12 beaucoup moins le cas aujourd'hui puisqu'il y a  
13 énormément de transferts. Donc la personne qu'on  
14 peut voir à Hull n'est pas nécessairement de Hull,  
15 et je vous apprends pas que la personne qu'on voit à  
16 Saint-Jérôme, très souvent, dans le cas des Inuits,  
17 n'est pas nécessairement de Saint-Jérôme non plus,  
18 donc...

19 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20 Mais à Saint-Jérôme, on se rend en détention  
21 cependant.

22 **Me DAVID SULTAN:**

23 C'est ça, on continue de se rendre en détention. Et  
24 tout ça pour dire que les commissaires issus des  
25 communautés avaient un rôle essentiel à jouer à une

1 certaine époque où les gens provenaient de la région  
2 où ils étaient vus, c'est moins le cas aujourd'hui.

3 **Me CHRISTINE RENAUD:**

4 Puis... très bien. Les... On pourra parler plus  
5 tard.

6 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7 Au fil des années aussi, la Commission s'est dotée  
8 de... la Commission s'est dotée d'un profil de  
9 compétences pour la nomination de ses membres et on  
10 s'est donné aussi une procédure pour le recrutement  
11 des membres tant temps plein, temps partiel, qui  
12 sans être, euh... statuée par un règlement, il en  
13 demeure pas moins que les gouvernements qui se sont  
14 suivis, tant... tant libéral que péquiste, ont tous  
15 accepté des recommandations qui avaient été faites  
16 par le comité de sélection de la Commission qui a  
17 procédé à un appel de candidatures de... pour le  
18 renouvellement des membres temps partiel, temps  
19 plein.

20 En deux mille seize (2016), entre autres, on a  
21 procédé à la nomination... on a... on avait des  
22 besoins à Québec particulièrement pour un membre  
23 temps plein et des membres temps partiel, on a fait  
24 une procédure de recrutement, un comité de sélection  
25 a été formé et des recommandations ont été faites au

1           ministre de la Sécurité publique pour la nomination  
2           des membres et les recommandations ont été suivies  
3           et les nominations sont... ont été suivies.  
4           Généralement, nos membres sont des... ont des  
5           diplômes universitaires en droit, en science  
6           sociale, en criminologie.

7           **Me DAVID SULTAN:**

8           Crimo.

9           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10           Et présentement, on a encore deux (2) membres qui  
11           sont issus... sont des forces policières, ce sont  
12           des policiers à la retraite.

13           Évidemment, les membres de la Commission, les  
14           employés de la Commission sont soumis à un code  
15           d'éthique qui... Oui.

16           **Me CHRISTINE RENAUD:**

17           Si vous me permettez, j'aurais peut-être une  
18           question sur la...

19           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20           (Inaudible)

21           **Me CHRISTINE RENAUD:**

22           ... la diapositive précédente, là, quant à la  
23           formation initiale et continue des membres...

24           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

25           Oui.

1 **Me CHRISTINE RENAUD:**

2 ... de la Commission. D'abord, est-ce qu'il y a des  
3 critères linguistiques particuliers à l'embauche des  
4 commissaires?

5 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

6 Dans l'appel de candidatures, le dernier... *la*  
7 *dernière* appel... le dernier appel de candidatures  
8 que nous avons fait, il y avait évidemment la... le  
9 fait de pouvoir s'exprimer, d'être bilingue est un  
10 atout, mais c'est pas une obligation, et j'ai... on  
11 n'a pas ce genre d'obligation, mais on le considère  
12 comme étant un atout, effectivement. Cependant,  
13 parce que... pourquoi on n'a pas cette exigence-là,  
14 c'est que à chaque fois qu'on rencontre une personne  
15 contrevenante, qu'il soit anglophone, espagnol ou  
16 toute autre... qu'il prenne... qu'il parle toute  
17 autre langue, on va s'assurer qu'il comprenne bien  
18 ce qui se passe, et lorsqu'on est en séance et on se  
19 rend compte que même si la personne parle français,  
20 mais qu'on n'a pas toute la subtilité de notre  
21 langue, on va ajourner pour faire en sorte de faire  
22 venir un interprète qui va pouvoir faire... qui va  
23 pouvoir l'accompagner pendant toute la séance, et  
24 lorsqu'on fait cela, évidemment, la séance se fait  
25 tout en anglais ou encore tout en espagnol ou toute

1           autre langue, là, qui... pour...

2           **Me CHRISTINE RENAUD:**

3           Très bien. Puis est-ce que parfois c'est arrivé où  
4           est-ce que vous avez eu recours à des interprètes  
5           pour des langues autochtones?

6           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7           Tout à fait, oui.

8           **Me DAVID SULTAN:**

9           Absolument.

10          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

11          Oui, tout à fait, oui.

12          **Me CHRISTINE RENAUD:**

13          Très bien. Merci. J'aurais quelques... quelques  
14          questions additionnelles. Est-ce que lors de la  
15          formation initiale que j'imagine les commissaires  
16          reçoivent lorsqu'ils entrent en poste, est-ce qu'il  
17          y a des segments particuliers ou de la formation  
18          particulière sur les peuples autochtones, sur les  
19          réalités autochtones?

20          **Me DAVID SULTAN:**

21          Alors je pense qu'on vous a transmis un cahier de  
22          formation dans lequel vous retrouverez certaines  
23          allusions aux communautés autochtones,  
24          particulièrement le profil des communautés  
25          autochtones dans certains établissements de



1           détention, notamment Saint-Jérôme, Amos, Sept-Îles,  
2           mais c'est évident que pendant le cours de la  
3           formation, de façon orale, on en parle des  
4           communautés autochtones, on parle des difficultés  
5           des communautés autochtones et des défis qui se  
6           posent aux membres quand ils rencontrent des membres  
7           des communautés autochtones, c'est évident. Cela  
8           dit, euh... la formation touche à l'ensemble des  
9           problématiques que la Commission connaît, on parle  
10          aussi de violence conjugale, d'agression sexuelle,  
11          de différents thèmes qui vont toucher le membre en  
12          exercice.

13       **Me CHRISTINE RENAUD:**

14           Très bien. Puis est-ce qu'il y a des formations  
15           particulières qui sont données, je sais que vous y  
16           revenez plus tard, là, mais sur les arrêts Gladue et  
17           Ipeelee, sur la sensibilisation aux réalités  
18           autochtones?

19       **Me DAVID SULTAN:**

20           Hum, hum.

21       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22           Oui.

23       **Me CHRISTINE RENAUD:**

24           À la culture.

25       **Me DAVID SULTAN:**

1           Oui, tout à fait.

2           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

3           De toute façon, quand on va toucher l'aspect  
4           autochtone, on va en...

5           **Me CHRISTINE RENAUD:**

6           Très bien. On y reviendra à ce moment-là. Parfait.

7           **Me DAVID SULTAN:**

8           Éthique.

9           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10           C'est bon, on en a parlé. Alors le travail de la...  
11           de la Commission de façon générale, à quelle étape  
12           de la peine la Commission intervient-elle. Alors  
13           comme je vous l'ai dit précédemment, c'est au  
14           sixième (1/6) de la peine dans des cas de permission  
15           de sortie préparatoire à la libération  
16           conditionnelle, au tiers (1/3) de la peine lorsque  
17           c'est... lorsque la personne... de toute façon,  
18           c'est de plein droit, en tout temps c'est au tiers  
19           (1/3) de la peine, à moins que la personne  
20           contrevenante ait renoncé, et en tout temps après un  
21           refus ou une cessation ou une révocation à la  
22           libération conditionnelle dans un... dans le cas  
23           d'une sortie pour visite à la famille.

24           Il faut voir aussi que ces mesures ne changent  
25           en rien à la durée de la peine, là, que doit... que

1            doit avoir la personne contrevenante, c'est juste  
2            dans le processus, dans le fond, dans la façon dont  
3            ils vont... ils vont être admis, comment va  
4            fonctionner la peine de... que nous intervenons.

5            L'autre... l'autre est assez parlant, c'est  
6            l'illustration graphique de notre... de la peine.  
7            Alors il y a le début de la sentence... Je voudrais  
8            juste attirer votre attention que les personnes  
9            contrevenantes qui passent devant la Commission, la  
10           moyenne générale, je dis une moyenne, c'est à peu  
11           près une... ils sont détenus pour à peu près trois  
12           cent cinquante (350) jours à peu près, alors quand  
13           on les voit au sixième (1/6), vous voyez que les  
14           délais viennent rapidement. Au sixième (1/6), ça  
15           veut dire qu'à l'intérieur de deux (2) mois la  
16           personne contrevenante a dû être, bien, reçue à  
17           l'établissement de détention, avoir été évaluée par  
18           l'établissement de détention au niveau de son  
19           risque, avoir travaillé sur un plan d'intervention  
20           correctionnel, d'avoir, euh... d'avoir eu ses...

21           **Me DAVID SULTAN:**

22           (Inaudible)

23           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

24           ... son projet de sortie qui a été établi, s'il a  
25           besoin d'aller dans une ressource, d'avoir été

1 évalué par la ressource, alors nous, on joue  
2 toujours contre la montre, parce que nos délais sont  
3 de rigueur.

4 On peut pas se permettre d'entendre une  
5 personne après le délai prévu pour son tiers (1/3)  
6 ou son sixième (1/6), alors on les convoque  
7 toujours... quand il fait la demande pour un sixième  
8 (1/6), on les convoque pour les voir à l'intérieur  
9 du délai, avant... avant l'arrivée du sixième (1/6)  
10 de sa peine et avant l'arrivée du tiers (1/3) de sa  
11 peine.

12 Je fais toujours une comparaison, c'est par  
13 rapport à... au baseball ou au hockey, au baseball,  
14 t'as neuf (9) manches à jouer, tu prends le temps  
15 qu'il faut pour les jouer, alors qu'au hockey, c'est  
16 vingt minutes (20 min) par période, puis si tu  
17 scores pas dans ce vingt minutes (20 min)-là, bien,  
18 c'est game over.

19 Alors c'est... et nous, c'est... ce stress-là,  
20 nous l'avons beaucoup à la Commission, de pouvoir  
21 rendre les décisions, rencontrer les personnes  
22 contrevenantes dans les délais requis par la Loi, et  
23 je vous dirais que quand la Commission, en deux  
24 mille onze, deux mille douze (2011-2012), a rendu  
25 trois mille (3 000) quelques décisions, maintenant

1           on dépasse le six mille (6 000) décisions, on a  
2           moins de monde, moins de commissaires, euh... c'est  
3           une... c'est...

4           **Me DAVID SULTAN:**

5           Un défi.

6           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7           ... c'est un défi quotidien, Monsieur le...

8           Monsieur le Commissaire.

9           **Me CHRISTINE RENAUD:**

10          Juste une question à cet égard. Je comprends que  
11          vos délais sont de rigueur, donc vous envoyez  
12          toujours les avis de convocation dans les délais qui  
13          vous sont impartis, par ailleurs, puisque vous êtes  
14          tributaires des services correctionnels, ce sont eux  
15          qui montent les dossiers et qui préparent tout ce  
16          dont vous avez parlé, est-ce que ça arrive par  
17          ailleurs que les services correctionnels peuvent pas  
18          vous fournir en temps les dossiers, donc que les  
19          gens ne sont pas entendus au moment où est-ce qu'ils  
20          devraient être entendus pour le... t'sé, où est-ce  
21          qu'ils sont éligibles au sixième (1/6) ou au tiers  
22          (1/3)?

23          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

24                Ça arrive... La majorité de nos... nos reports,  
25                parce qu'on les voit quand même, on les rencontre,

1 évidemment, si effectivement il nous manque un  
2 élément de... une information prévue à l'article 19  
3 de la Loi, à savoir, par exemple, il y a pas de  
4 projet de sortie qui est actualisable parce que la  
5 personne a un problème d'addiction important à  
6 l'alcool ou à la drogue et puis la ressource, la  
7 thérapie qui devait le recevoir a pas de date avant  
8 un délai X, on va reporter, effectivement, mais il  
9 va être vu et on va reporter.

10 Mais maintenant, on a instauré une nouvelle  
11 procédure. Si effectivement la ressource avait une  
12 date de disponible à l'intérieur de vingt-huit (28)  
13 jours ou... ou à peu près... un peu plus, ça dérange  
14 pas si... dépendamment du cas, évidemment, on va  
15 rencontrer la personne, on va... on va l'entendre,  
16 et si c'est un octroi, on va la rendre... on va...  
17 la date où il va sortir, ça sera la date où la  
18 ressource sera en mesure de le recevoir.

19 Certes, il y a des dossiers où on ne peut pas  
20 procéder parce que l'évaluation a pas été complétée  
21 en temps. Comme je vous disais, le sixième (1/6),  
22 ça... ça vient rapidement. Lorsque la personne  
23 contrevenante est condamnée à sept (7) mois, le  
24 sixième (1/6), c'est rapide pour les Services  
25 correctionnels de... de faire tout le travail

1           préalable, alors manifestement, on doit procéder à  
2           des reports à cause de cela, oui.

3           **Me DAVID SULTAN:**

4           Et j'ajouterais qu'on procède à des reports et ça  
5           fait augmenter la moyenne au bâton au niveau des  
6           reports, pour reprendre l'analogie sur le baseball,  
7           mais il en demeure pas moins que ça permet à la  
8           personne contrevenante de savoir que le système ne  
9           l'a pas oubliée. Donc même si ça fait augmenter les  
10          reports, il en demeure pas moins qu'on rencontre la  
11          personne contrevenante et qu'on lui dit ce qui nous  
12          manque au dossier pour pouvoir la revoir  
13          éventuellement, mais au moins, la personne  
14          contrevenante est... je dirais, est satisfaite du  
15          fait que la Commission l'a rencontrée plutôt que de  
16          l'avoir reléguée aux oubliettes ou d'avoir attendu  
17          *ad vitam aeternam* pour la rencontrer. Pour nous,  
18          c'est essentiel de la rencontrer.

19          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20          Par ailleurs, on remarque aussi à la Commission  
21          davantage de personnes contrevenantes qui sont  
22          représentées par avocat, et c'est... est c'est...  
23          c'est bien. Nous, on trouve que c'est avantageux  
24          pour les personnes contrevenantes, parce que  
25          l'avocat va... va s'occuper, effectivement, que

1           les... que les évaluations soient faites, que... va  
2           communiquer avec les ressources aussi pour voir s'il  
3           y a des places, faire... ils vont faire en sorte que  
4           le dossier soit activé davantage pour... pour que la  
5           personne puisse procéder le plus rapidement  
6           possible, et quand il y a un report, on reporte pas  
7           *ad vitam aeternam*, on... Par exemple, s'il y a un  
8           report parce que l'avocat était pas présent ou  
9           encore il y a un report parce qu'il nous manque un  
10          document, aussitôt qu'on a le document, puis on va  
11          talonner les Services correctionnels. Nos agents de  
12          la liaison de la Commission québécoise et les agents  
13          de liaison des Services correctionnels se parlent au  
14          quotidien pour faire en sorte que les documents...  
15          les documents soient produits dans... le plus  
16          rapidement possible.

17                 Il faut voir aussi que les Services  
18          correctionnels sont tributaires d'une autre instance  
19          aussi qui est Accès Justice, parce que dans la liste  
20          des documents qu'on doit avoir avant de pouvoir  
21          procéder, on a souvent... on parle de précis des  
22          faits policiers qui sont détenus par une autre  
23          instance, alors c'est... c'est un travail de longue  
24          haleine, mais je pense que même si c'est pas  
25          toujours facile, nos résultats sont assez... quand



1           même, sont assez bons, parce que le taux de report  
2           baisse de façon importante, là. On parle de six  
3           pour cent (6 %) cette année.

4           **Me DAVID SULTAN:**

5           Six pour cent (6 %) de baisse.

6           **LE COMMISSAIRE:**

7           Vous parliez tout à l'heure de, quoi, des faux  
8           fédéraux, là, des gens...

9           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10          Oui.

11          **LE COMMISSAIRE:**

12           ... qui ont une peine de plus de deux (2) ans, mais  
13           qui se retrouvent en prison provinciale parce qu'il  
14           y a une... il y a un temps qui a été purgé avant le  
15           prononcé de la sentence. Est-ce qu'on a le même  
16           principe en ce qui concerne le six (6) mois,  
17           quelqu'un qui aurait été condamné à huit (8), neuf  
18           (9) ou dix (10) mois, mais qui aurait déjà purgé une  
19           partie du temps se retrouverait avec moins de six  
20           (6) mois à purger? Est-ce que ça va relever du  
21           Service correctionnel ou si ça relève de vous?

22          **Me DAVID SULTAN:**

23           Écoutez, je pense le principe s'applique que ce soit  
24           pour les faux fédéraux ou pour d'autres, à savoir  
25           qu'une personne qui a purgé un certain temps en...

1           en préventif avant sa condamnation va se voir  
2           créditer un... par un calcul savant de la part des  
3           juges.

4           **LE COMMISSAIRE:**

5           Oui.

6           **Me DAVID SULTAN:**

7           Et donc il se peut qu'elle écope d'une peine de six  
8           (6) mois moins le temps purgé et qu'elle finisse par  
9           purger une peine de moins de six (6) mois, comme  
10          vous dites si bien. Tout est possible.

11          **LE COMMISSAIRE:**

12          Ça va relever du Service correctionnel à ce  
13          moment-là?

14          **Me DAVID SULTAN:**

15          Ça... oui. Nous...

16          **LE COMMISSAIRE:**

17          En fait, c'est...

18          **Me DAVID SULTAN:**

19          ... on doit partir du moment de la condamnation et  
20          de la...

21          **LE COMMISSAIRE:**

22          Oui.

23          **Me DAVID SULTAN:**

24          ... et de la peine qu'il reste à purger.

25          **LE COMMISSAIRE:**

1 C'est le temps à purger au moment de...

2 **Me DAVID SULTAN:**

3 C'est le temps à purger après condamnation, tout à  
4 fait.

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 Bon. Merci.

7 **Me DAVID SULTAN:**

8 O.K.

9 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10 Alors vous aurez compris qu'effectivement, notre  
11 collaboration avec les Services correctionnels est  
12 essentielle pour... ne serait-ce que pour... pour  
13 fournir les documents qu'on... pour lesquels, là,  
14 lesquels... sur lesquels on doit avoir avant de  
15 pouvoir procéder.

16 Je le rappelle, c'est un peu mon dada, la  
17 personne contrevenante n'a pas accès à son dossier  
18 si ce n'est que elle a fait une demande d'accès à  
19 l'information avant, alors en séance, on a besoin de  
20 lui transmettre l'information sur laquelle on va se  
21 baser pour octroyer ou non une libération  
22 conditionnelle, alors c'est important qu'on détienne  
23 les précis des faits policiers, c'est important  
24 qu'on ait les évaluations qui ont été faites, par  
25 exemple par... s'il y a une... un rapport

1           présentenciel, c'est important qu'on l'ait, des  
2           rapports... des fois des rapports psychologiques,  
3           c'est important qu'on ait son évaluation, qu'on ait  
4           l'ensemble du portrait, qu'on puisse le partager et  
5           qu'on puisse discuter avec la personne contrevenante  
6           par la suite pour voir son processus en détention,  
7           comment ça s'est passé, il a suivi des programmes ou  
8           pas, pour pouvoir évaluer son risque et voir si  
9           effectivement il y a un cheminement réel vers une  
10          réinsertion sociale.

11                 Nos services... La Loi prévoit effectivement  
12          que la... il y a un comité de concertation, c'est  
13          prévu à l'article 177 de notre Loi, qui est composé  
14          de... de la présidente de la Commission, du  
15          sous-ministre asso... du sous-ministre associé et du  
16          sous-ministre en titre de la... des Services  
17          correctionnels pour orienter les travaux du comité  
18          opérationnel.

19                 Le comité opérationnel, c'est un comité qui...  
20          qui est le bras agissant du... du comité de  
21          concertation. Le comité opérationnel est formé  
22          aussi de personnes provenant de la Commission  
23          québécoise des libérations conditionnelles et des  
24          Services correctionnels. Ils reçoivent nos... ils  
25          reçoivent notre mandat, et présentement, suite

1           aux... suite aux travaux du Vérificateur général,  
2           qui nous a demandé de travailler beaucoup sur le  
3           taux de...

4           **Me DAVID SULTAN:**

5           Report.

6           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7           ... de report, parce que notre taux de report bon  
8           an, mal an ne baissait pas, était aux alentours de  
9           trente pour cent (30 %), le Vérificateur général  
10          nous a demandé de travailler sur cet aspect-là, et  
11          de concert avec les Services correctionnels, c'est  
12          le principal mandat qu'on a donné au service... au  
13          comité opérationnel pour voir comment on pourrait  
14          améliorer le... le processus pour éviter le genre...  
15          les reports d'audience qui sont dus majoritairement,  
16          je vous dirais, parce qu'il nous manque des  
17          documents ou encore, comme je vous le disais, il  
18          manque... il y a de plus en plus d'avocats qui  
19          représentent des personnes contrevenantes et on  
20          fixait à l'aveugle les séances à cause des délais  
21          qui sont très courts, alors on... on ne savait pas à  
22          la Commission si telle personne était représentée  
23          par avocat, alors on fixait sa date de séance  
24          sans... sans savoir qu'il y avait un avocat et sans  
25          savoir si cet avocat-là était disponible.

1                   Maintenant, on a fait des rencontres avec les  
2                   associations, il y a deux (2) associations d'avocats  
3                   en droit carcéral, pour ces... qu'on établisse un  
4                   processus, là, pour voir... pour savoir comment on  
5                   devrait fonctionner pour éviter ce genre... ce genre  
6                   de reports qui étaient... qu'on pouvait éviter,  
7                   alors on a établi une... sans qu'on ait établi la  
8                   comparution comme telle comme on l'a en droit civil,  
9                   on... ils nous font savoir qu'ils sont au dossier  
10                  pour la personne contrevenante et ils nous disent  
11                  les dates, parce qu'ils connaissent les dates aux  
12                  alentours de, le sixième (1/6) ou du tiers (1/3),  
13                  ils nous disent effectivement les dates qu'ils sont  
14                  disponibles et ça fait en sorte que le taux de  
15                  report par rapport à l'avocat qui est pas disponible  
16                  a diminué beaucoup.

17                  Concernant... on a établi... on a travaillé  
18                  aussi, je vous le disais, sur... sur une condition,  
19                  on appelle, pour permettre l'octroi d'une personne  
20                  contrevenante à la libération conditionnelle, mais  
21                  qui va entrer en vigueur à la date où la ressource  
22                  va être en mesure de le recevoir. Ça, c'est  
23                  nouveau. Ça évite des reports, parce que des fois,  
24                  la personne cote léger en termes de risque ou moyen,  
25                  un bon projet de sortie, sauf que la ressource peut

1 pas le recevoir avant trois (3) semaines. Avant, on  
2 reportait à cause de cela. Maintenant, on l'entend  
3 puis on va décider et... mais la... la prise d'effet  
4 de la mesure va... va être à la date où la  
5 personne... la ressource va être en mesure de le  
6 recevoir.

7 **Me CHRISTINE RENAUD:**

8 Oui, j'aurais juste une question à cet égard.  
9 Est-ce que parmi ces comités opérationnels là ou les  
10 comités que vous avez avec les Services  
11 correctionnels du Québec il y a des comités  
12 spécifiques en matière autochtone ou dans lesquels  
13 on discute... des sous-comités dans lesquels on  
14 discute spécifiquement de la question autochtone?

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 En fait, il y a à peu près deux (2) ans, hein...

17 **Me DAVID SULTAN:**

18 Oui.

19 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20 ... on a formé un... suite à une rencontre avec le  
21 sous-ministre associé aux affaires... on avait formé  
22 un comité conjoint pour travailler sur le projet  
23 autochtone. Par la suite, on a eu... le comité a  
24 fait des travaux, ont... ont déposé, ont pas déposé,  
25 mais ont...

1 **Me DAVID SULTAN:**

2 (Inaudible)

3 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

4 ... il y a eu plusieurs rencontres, sauf qu'on a...  
5 il y a pas eu de suite à ce comité-là, parce qu'il y  
6 a eu de la formation puis on s'est... on s'est aussi  
7 rendu compte que s'il y a beaucoup de personnes  
8 contrevenantes provenant des communautés autochtones  
9 qui ne viennent pas devant la Commission, c'est que  
10 à quelque part en amont il y a un travail... il y a  
11 un travail qui doit se faire au niveau du lien de  
12 confiance, puis de connaissance aussi.

13 Souvent, les Autochtones ne connaissent...  
14 connaissent mal notre système, encore moins la  
15 Commission québécoise des libérations  
16 conditionnelles, évidemment, alors il se dit toutes  
17 sortes de choses en détention puis les personnes  
18 contrevenantes autochtones et allochtones aussi  
19 décident qu'ils n'ont pas d'intérêt à venir devant  
20 nous, parce que de toute façon ils préfèrent faire  
21 leurs deux tiers (2/3) ou encore... ou encore ils se  
22 font dire, "si tu vas devant eux, si tu consommes,  
23 tu vas retourner en dedans et...".

24 **Me CHRISTINE RENAUD:**

25 Hum, hum.



1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Pour la renonciation, qui est pour nous un défi  
3 aussi tant chez les Allochtones que chez les  
4 Autochtones, il y a... il y a présentement un gros  
5 travail qui se fait avec l'Université du Québec,  
6 euh, l'Université de Montréal, un système... un  
7 travail de recherche qui va... qui est plus global,  
8 mais entre autres, il y a une partie qui va  
9 travailler sur pourquoi les gens renoncent à venir  
10 devant la Commission québécoise des libérations  
11 conditionnelles, parce que j'ai beau vous dire que  
12 je pense que c'est parce qu'ils veulent faire leurs  
13 deux tiers (2/3), j'ai beau vous dire que je pense  
14 que parce que ça placote beaucoup à l'intérieur,  
15 mais en fait, j'ai pas de diagnostic à vous dire  
16 aujourd'hui. Alors ce comité-là, ces chercheurs-là  
17 sont à nous donner un diagnostic de... qui va nous  
18 permettre à nous après de pouvoir se doter d'outils  
19 pour améliorer... faire mieux connaître la  
20 Commission, parce que... voilà.

21 **Me CHRISTINE RENAUD:**

22 Fait que je comprends, juste pour être claire, que  
23 ce comité conjoint là est un peu tombé aux  
24 oubliettes?

25 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

1 Bien en fait, ce qu'on a convenu, avec la formation,  
2 je veux dire on a... tant les Services  
3 correctionnels que nous, on a eu en... presque en  
4 même temps les mêmes... les mêmes formateurs, les  
5 mêmes gens qu'on a rencontrés en atelier, puis on  
6 s'est dit, "il faut... il faut travailler en amont".

7 **Me CHRISTINE RENAUD:**

8 Hum, hum.

9 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10 Et... et c'est pour ça que avec monsieur Longtin, je  
11 pense qu'il va vous en... il va vous en parler quand  
12 il va venir devant vous, mais ils font effectivement  
13 un travail en amont de donner des ressources à  
14 l'intérieur des murs pour aider les personnes  
15 contrevenantes, présenter la Commission à  
16 l'intérieur des murs puis accompagner nos... nos  
17 personnes contrevenantes autochtones devant la  
18 Commission, parce que nous, la personne auto... la  
19 personne contrevenante, qu'elle soit allochtone ou  
20 autochtone, peut être accompagnée de la personne de  
21 son choix, sauf... sauf une personne...

22 **Me DAVID SULTAN:**

23 Incarcérée.

24 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

25 ... incarcérée, évidemment, mais il est accompagné

1 d'avocats ou encore d'autres personnes de son choix  
2 et... et c'est ça qu'on...

3 **Me CHRISTINE RENAUD:**

4 Fait que...

5 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

6 ... sur lequel les Services correctionnels  
7 travaillent présentement.

8 **Me CHRISTINE RENAUD:**

9 Fait qu'en fait, c'est plutôt un plan d'action que  
10 les Services correctionnels ont duquel vous êtes un  
11 peu exclus, là, puisque vous...

12 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13 On n'est pas vraiment exclus.

14 **Me DAVID SULTAN:**

15 Non, on n'est pas exclus.

16 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

17 On a... on a un agent de liaison qui est appelé à  
18 travailler sur... avec eux aussi, mais je laisserais  
19 peut-être monsieur Longtin vous en parler davantage,  
20 mais c'est quelque chose dans laquelle on est... on  
21 est consultés, on a... on a un agent de liaison qui  
22 participe à ces travaux-là, et moi, j'y crois  
23 beaucoup à cela, là, qu'on puisse travailler en  
24 amont.

25 **Me CHRISTINE RENAUD:**

1 Hum, hum.

2 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

3 Je pense que la solution passe par là. À partir du  
4 moment où on nous fait mieux connaître et on fait  
5 mieux connaître les avantages aussi, je pense que ça  
6 va être juste gagnant-gagnant, là.

7 **Me CHRISTINE RENAUD:**

8 Hum, hum.

9 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10 Et pour la... pour la société de façon générale.

11 **Me CHRISTINE RENAUD:**

12 Puis simplement en terminant, puis je... on pourra  
13 questionner les Services correctionnels à cet égard,  
14 mais est-ce qu'il y a des rapports qui ont été  
15 produits déjà ou est-ce que vous avez des... la  
16 prévision de faire des rapports d'avancement de ce  
17 travail en amont là, qui est fait?

18 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19 Ah, bien je... les Services correctionnels, monsieur  
20 le sous-ministre en titre, pas... le sous-ministre  
21 associé, pardon, me donne des documents, mais je  
22 pense que c'est à lui de vous les donner  
23 (inaudible).

24 **Me CHRISTINE RENAUD:**

25 Parfait.

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Alors ça nous amène à vous parler de la première  
3 mesure, la permission de sortir préparatoire à la  
4 libération conditionnelle au sixième (1/6) de la  
5 peine.

6 C'est important de saisir que cette mesure-là,  
7 c'est sûr, il faut que la... il est... la Loi  
8 prévoit que la personne contrevenante doit en faire  
9 une demande écrite, et ça fait en sorte que on a dû  
10 travailler effectivement pour susciter des demandes,  
11 parce que souvent, on se faisait dire en réunion  
12 clinique par nos membres que les personnes  
13 contrevenantes des fois qui cotent léger ou moyen,  
14 c'est quelqu'un qu'on aurait pu sortir au sixième  
15 (1/6), malheureusement avait pas fait de demande, on  
16 le voyait au tiers (1/3) alors qu'on aurait pu  
17 travailler... le voir avant, lui permettre de sortir  
18 avant, et on... on s'est dit, "il faut susciter cet  
19 intérêt-là pour les personnes contrevenantes à... à  
20 sortir plus rapidement, à faire une demande écrite à  
21 la Commission". Alors on avait... on a...  
22 effectivement, avec les Services correctionnels, on  
23 a établi... on a établi une espèce de comité avec...  
24 dans un établissement de détention pour faire en  
25 sorte que les dossiers... ces personnes-là soient

1           évaluées rapidement, que les dossiers soient  
2           complétés rapidement pour qu'on puisse procéder au  
3           sixième (1/6) de leur peine, et ç'a été probant, et  
4           ça s'est un peu réparti, parce que les demandes en  
5           PSPLC ont... au cours de la dernière année...

6           **Me DAVID SULTAN:**

7           Ont augmenté.

8           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

9           ... ont augmenté de façon importante.

10          **Me DAVID SULTAN:**

11          Oui, je dirais de... en fait, déjà l'année dernière  
12          on voyait une augmentation importante des demandes  
13          de permission de sortie préparatoire au sixième  
14          (1/6), et cette année encore, là, ça... ça continue  
15          de... de monter.

16                 J'ajouterais à ce que dit Me Gauthier que...  
17          pourquoi est-ce qu'il y a un intérêt important,  
18          c'est pas pour siéger plus, c'est aussi parce que  
19          les résultats sont très, très, très probants. Par  
20          exemple, en deux mille seize, deux mille dix-sept  
21          (2016-2017)... Je pense qu'on vient de me retirer  
22          le contrôle de... du PowerPoint, je fais pas une  
23          bonne job. Alors désolé.

24          **Me CHRISTINE RENAUD:**

25          Ça va.

1 **Me DAVID SULTAN:**

2 Si ça continue comme ça, on...

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Vous savez, les avocats mènent tout.

5 **Me DAVID SULTAN:**

6 Il se peut qu'on me retire également la parole. Si  
7 vous le permettez, je vais poursuivre.

8 **Me CHRISTINE RENAUD:**

9 On va éteindre le micro bientôt.

10 **Me DAVID SULTAN:**

11 Voulez-vous le micro? Non non, c'est correct, je  
12 vous remercie.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Je m'immiscerai pas dans les suggestions de votre  
15 procureur.

16 **Me DAVID SULTAN:**

17 Je disais simplement que les résultats sont probants  
18 et c'est... et d'où l'importance pour la société de  
19 pouvoir... de pouvoir promouvoir ce genre de mesure.

20 Alors en deux mille seize, deux mille dix-sept  
21 (2016-2017), le taux de récidive des personnes qui  
22 s'étaient vu accorder une permission de sortie  
23 préparatoire à la libération conditionnelle était de  
24 zéro pour cent (0 %), et cette année, le taux de  
25 récidive, nos rapports ne sont pas encore sortis, il

1 est de moins de un pour cent (1 %), ce qui veut dire  
2 que les personnes qui bénéficient... les personnes  
3 qui bénéficient d'une mesure de permission de sortie  
4 préparatoire à la libération conditionnelle sont  
5 bien placées pour débiter un processus de  
6 réinsertion sociale qui fonctionne assez bien dans  
7 la mesure où il n'y a peu ou pas de récidive, d'où  
8 l'importance d'un programme comme celui-ci.

9 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10 D'ailleurs, de façon générale, la... les Services  
11 correctionnels ont déposé des... une étude qui a été  
12 faite, et de façon générale, lorsqu'une personne  
13 contrevenante bénéficie d'une mesure, que ce soit en  
14 libération conditionnelle, probation ou autre  
15 mesure, une mesure de... de...

16 **Me DAVID SULTAN:**

17 De réinsertion.

18 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19 ... de réinsertion, son taux de récidive diminue de  
20 façon importante.

21 **Me DAVID SULTAN:**

22 Importante.

23 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

24 Et la société connaît pas ces chiffres-là,  
25 malheureusement, et c'est dommage, parce que c'est



1           gagnant pour la société québécoise de la réinsertion  
2           sociale, non seulement pour la personne  
3           contrevenante, pour la société en général. C'est...  
4           ça fait en sorte que des gens qui ont eu un  
5           mauvais... un parcours, des incidents de parcours  
6           puissent réinsérer la... la société. Je pense que  
7           c'est gagnant-gagnant pour tout le monde, là.  
8           Malheureusement, je le dis, on ne... on ne le dit...  
9           c'est pas connu de la société québécoise, ça  
10          devrait, mais ça ne l'est pas.

11       **Me CHRISTINE RENAUD:**

12           Oui, juste une question. C'est très intéressant ce  
13           dont vous parlez puis le comité auquel vous avez  
14           fait mention pour tenter de... d'augmenter les  
15           permissions de sortir, est-ce que... j'imagine qu'il  
16           y en a pas dans... est-ce qu'il y en a eu dans tous  
17           les établissements de détention?

18       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19           Non, il y en a pas eu dans tous les (inaudible) de  
20           détention, sauf que on... on a... dans  
21           l'organisation de la Commission, on a des agents de  
22           liaison, on travaille avec les agents de liaison des  
23           Services correctionnels et les nôtres puis on... on  
24           travaille... on essaie de favoriser, et c'est le  
25           message qu'on lance et c'est le message qui est

1           lancé et par les Services correctionnels et par  
2           nous, quand à l'entrée on a une personne  
3           contrevenante qui cote faible, moyen, qui purge une  
4           peine puis c'est son... puis qui a pas d'antécédent,  
5           on essaie d'effectivement de faire en sorte que son  
6           évaluation soit rapidement... on procède à son  
7           évaluation actuarielle rapidement, on fait... on  
8           présente... on prépare avec lui son plan  
9           d'intervention correctionnel si tant est qu'il en a  
10          besoin, on fait en sorte que le dossier soit complet  
11          pour qu'il... puis on l'incite à faire une demande  
12          aussi, on lui parle qu'il doit faire une demande  
13          écrite.

14       **Me DAVID SULTAN:**

15            À la Commission.

16       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

17            Et de plus, plus on en... plus on le dit, plus on le  
18            fait, euh... ça donne des résultats.

19       **Me CHRISTINE RENAUD:**

20            Puis est-ce que les agents de liaison dont vous  
21            parlez, est-ce qu'il y en a qui sont spécifiques aux  
22            Autochtones? Est-ce qu'il y a des agents de liaison  
23            autochtones...

24       **Me DAVID SULTAN:**

25            Chez nous?

1 **Me CHRISTINE RENAUD:**

2 Bien, ceux... t'sé, vous faites référence à des  
3 agents de liaison, je sais pas s'ils sont des...

4 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

5 Chez nous, oui.

6 **Me DAVID SULTAN:**

7 Oui.

8 **Me CHRISTINE RENAUD:**

9 ... des Services correctionnels ou de la CQLC.

10 **Me DAVID SULTAN:**

11 Chez nous, on a un agent de liaison qui a le mandat,  
12 si vous voulez, de travailler les problématiques  
13 autochtones et les situations autochtones. Au  
14 niveau des Services correctionnels, bien je suppose  
15 que chaque établissement de détention a sa façon de  
16 fonctionner...

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 Hum, hum.

19 **Me DAVID SULTAN:**

20 ... donc si vous avez des établissements de  
21 détention qui ont plus d'Autochtones, je suppose que  
22 certaines personnes... mais ça, on répondra pas à la  
23 place des Services correctionnels.

24 **Me CHRISTINE RENAUD:**

25 Hum, hum.

1 **Me DAVID SULTAN:**

2 Il faut comprendre que la première... la première  
3 fois que la Commission rencontre le contrevenant,  
4 c'est quand elle passe en audience devant elle.  
5 Avant cela, la Commission n'a pas de contact avec la  
6 personne contrevenante. Donc quand vous nous parlez  
7 de... de comment ça se passe en détention, on ne  
8 peut pas répondre à ce genre de questions dans la  
9 mesure où on n'y est pas.

10 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

11 Et lorsque les personnes contrevenantes renoncent,  
12 nous, on...

13 **Me DAVID SULTAN:**

14 On les a jamais vues et on les verra jamais.

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 On les a jamais vues. On peut pas... on peut pas  
17 intervenir, on les a jamais vues. On constate  
18 que...

19 **Me DAVID SULTAN:**

20 C'est ça.

21 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22 ... qu'il y a tant de personnes admissibles et que X  
23 pour cent ont renoncé puis... voilà.

24 Les motifs qui permettent évidemment à la  
25 Commission d'octroyer ou... ou non les... une PSPLC,

1 c'est... sont prévus à l'article 136. La personne  
2 contrevenante qui fait une demande écrite va  
3 expliquer pourquoi, pourquoi elle veut... elle veut  
4 avoir une permission de sortir préparatoire à la  
5 libération, ce qu'on dit dans notre jargon, une  
6 PSPLC, et elle va... et c'est souvent c'est  
7 certainement dans un... parce qu'il veut faire un  
8 plan de réinsertion sociale, et évidemment, on  
9 évalue le dossier en fonction des critères qui sont  
10 prévus à l'article 155 de la Loi.

11 Il y a des nombreux critères, qui sont la  
12 protection, évidemment, le critère primordial, la  
13 protection de la société au regard du risque de  
14 récidive, la nature, la gravité et les conséquences  
15 de l'infraction commise par la personne  
16 contrevenante, le degré de compréhension et de  
17 responsabilisation de la personne contrevenante, les  
18 antécédents judiciaires et son historique  
19 correctionnel, sa personnalité, son comportement, la  
20 conduite de la personne lors d'une sentence  
21 antérieure d'incarcération, des emplois antérieurs,  
22 les ressources familiales et sociales, et évidemment  
23 la pertinence du projet de réinsertion sociale.

24 Les statistiques en deux mille dix-sept, deux  
25 mille dix-huit (2017-2018) en... en PSPLC. On a eu

1           au total mille soixante-huit (1 068) demandes, il y  
2           a eu sept cent quarante-huit (748) octrois, trois  
3           cent vingt (320) refus, trois cent onze (311)  
4           reports, deux cent quarante-sept (247) demandes de  
5           renouvellement, quarante (40) de... des  
6           postsuspensions ou postannulations et vingt-quatre  
7           (24) révisions. On a rendu mille quatre-vingt-dix  
8           (1 090) dossiers, parce que quand on les voit en  
9           postsuspension, on doit rendre une nouvelle... une  
10          nouvelle décision, et il faut voir que quatre-vingt-  
11          seize virgule deux pour cent (96,2 %) ont complété  
12          sans bris de condition.

13          **Me CHRISTINE RENAUD:**

14            Simplement pour le mentionner à Monsieur le  
15            Commissaire, là, plus loin on va détailler un peu  
16            plus entre Allochtones et Autochtones, là, lorsqu'on  
17            sera dans la partie plus autochtone, si je me trompe  
18            pas, oui.

19          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20            Ça nous amène à parler de la deuxième mesure, qui  
21            est la libération conditionnelle qu'on voit au tiers  
22            (1/3). Ça, c'est automatique. Toute personne  
23            contrevenante, quand elle arrive au tiers (1/3) de  
24            sa peine, à moins qu'elle renonce, est vue par la  
25            Commission. Alors on leur... on leur envoie un

1           avis, un avis préalable. L'avis préalable, c'est  
2           trente (30) jours avant, et après, un avis de  
3           convocation dans les quatorze (14) jours pour dire  
4           qu'elle va être vue à telle date pour sa libération  
5           conditionnelle.

6                    Quand ils sont déjà sortis en permission de  
7           sortir préparatoire, habituellement leur certificat  
8           se termine la veille de la libé... la date prévue  
9           pour la libération conditionnelle, alors ils  
10          reviennent pour être entendus soit en détention ou  
11          encore...

12       **Me DAVID SULTAN:**

13                    À la Commission.

14       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

15                    ... à la Commission.

16       **Me CHRISTINE RENAUD:**

17                    J'aurais juste quelques questions, juste pour que  
18           tout le monde comprenne bien. La renonciation  
19           *auquelle* on fait beaucoup référence, de quelle  
20           manière les détenus peuvent renoncer à leur  
21           libération conditionnelle?

22       **Me DAVID SULTAN:**

23                    Alors un détenu, en vertu de la Loi, doit renoncer  
24           de façon écrite.

25       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

1           Oui.

2           **Me DAVID SULTAN:**

3           Et donc, la Commission, encore une fois, n'est pas  
4           là pour savoir pourquoi la personne renonce. Elle  
5           renonce de façon écrite, la Commission reçoit la  
6           renonciation et donc sort la personne du rôle  
7           puisqu'elle a renoncé. Il se peut aussi que la  
8           personne puisse renoncer devant les Commissaires.  
9           C'est, euh... je pense un peu... dix pour cent  
10          (10 %), je pense, des cas de renonciation générale  
11          se font devant la Commission, et là, il y a toutes  
12          sortes de raisons qui peuvent faire que la personne  
13          contrevenante ne se sent pas prête ou bien qu'elle a  
14          décidé pour une raison X de renoncer.

15          Il faut comprendre aussi, Monsieur le  
16          Commissaire, que une personne qui bénéficie d'une  
17          libération conditionnelle va être, si vous voulez,  
18          contrôlée par le système jusqu'aux trois tiers (3/3)  
19          de sa peine, alors qu'une personne qui ne bénéficie  
20          pas d'une libération conditionnelle sera légalement  
21          libre à partir du deux tiers (2/3) de sa peine,  
22          parce qu'elle aura... parce qu'elle va pouvoir  
23          bénéficier de ce qu'on appelle dans le jargon du  
24          droit pénal "du bon temps", c'est-à-dire pour deux  
25          (2) jours de détention purgés de façon correcte, la



1            personne recevra une journée où elle n'aura plus à  
2            purger sa peine. Donc c'est de façon légale, une  
3            personne contrevenante qui ne bénéficie pas d'une  
4            libération conditionnelle peut sortir aux deux tiers  
5            (2/3).

6            Ça peut, comme le disait Me Gauthier,  
7            expliquer, on n'est pas sûrs, mais ça peut expliquer  
8            le fait que certaines personnes préfèrent renoncer à  
9            la libération conditionnelle et sortir aux deux  
10           tiers (2/3) de leur peine plutôt qu'être soumises à  
11           un système de contrôle jusqu'aux trois tiers (3/3)  
12           de leur peine.

13           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

14           Vous savez, cette semaine je parlais justement avec  
15           une de mes collègues qui... qui avait préparé son  
16           dossier et rencontrait une personne autochtone, et  
17           elle me disait que le dossier était un bon dossier  
18           avec un bon projet de sortie. Malheureusement,  
19           quand la personne contrevenante est arrivée devant  
20           la Commission, elle a... elle a renoncé, et ma  
21           collègue demande, "pourquoi vous avez renoncé?". La  
22           personne contrevenante lui dit, "écoutez, on m'a dit  
23           en dedans que vous allez m'obliger, il y aura une  
24           obligation de ne pas consommer d'alcool. Moi, je  
25           vous dis, je suis pas de capable de... de respecter

1           cette condition-là, alors je vais faire mon deux  
2           tiers (2/3) puis après ça je vais sortir".

3           Il y a du... il y a du travail à faire,  
4           évidemment, on... bien... puis c'est vrai qu'il y a  
5           des conditions puis on doit... on doit respect... on  
6           doit aussi s'assurer de la sécurité du public, c'est  
7           certain, puis s'il avait un problème d'alcool,  
8           évidemment, il aurait eu une condition de ne pas  
9           consommer, c'est certain, mais il en demeure ça fait  
10          partie de son projet, puis il avait... ce qu'elle me  
11          disait, c'est qu'il avait quelque chose de bien, là,  
12          de bien structuré, mais il a pas voulu le faire,  
13          mais ça, on n'a pas de contrôle sur ça.

14       **Me CHRISTINE RENAUD:**

15           Hum, hum. C'était plus pour qu'on comprenne bien  
16           aussi de quelle manière, là, t'sé, physiquement,  
17           vous receviez la renonciation.

18       **Me DAVID SULTAN:**

19           Hum, hum.

20       **Me CHRISTINE RENAUD:**

21           Je comprends qu'avant, c'était plutôt sous forme de  
22           formulaire puis ç'a été modifié, maintenant ça peut  
23           être par mémo?

24       **Me DAVID SULTAN:**

25           Oui, en fait, c'est la Commission qui a décidé de

1           retirer ses propres formulaires. On avait des  
2           formulaires de renonciation avec le logo de la  
3           Commission puis, euh... je dirais même du texte  
4           préimprimé où la personne mettait son nom puis  
5           signait en bas puis c'était réglé, et justement,  
6           pour contrer la mesure, pour contrer la mesure, on  
7           s'est dit, "bien, si on facilite la vie aux gens ou  
8           en fait on leur facilite la possibilité de renoncer  
9           sans se poser de questions, on fait peut-être pas  
10          notre travail", alors on a retiré ces formulaires-là  
11          puis ça engage la personne contrevenante à se poser  
12          la question avant d'écrire qu'elle renonce.

13                 J'attribue pas ça nécessairement à tous nos  
14          succès, mais il faut savoir que le taux de  
15          renonciation au cours des cinq (5) dernières années  
16          a baissé de plus de dix pour cent (10 %), donc une  
17          série de petites mesures peuvent faire la  
18          différence.

19          **Me CHRISTINE RENAUD:**

20                 Merci.

21          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22                 Alors comme disait mon collègue tantôt, le plan de  
23          sortie doit être actualisé pour... jusqu'aux deux...  
24          aux trois tiers (3/3) de la peine et les critères  
25          pour octroyer ou non une libération conditionnelle

1           sont les mêmes que ceux prévus pour la permission de  
2           sortie préparatoire à la libération conditionnelle,  
3           soit ceux prévus à l'article 155, que je vous ai  
4           énumérés préalablement.

5           En deux mille dix-sept, deux mille dix-huit  
6           (2017-2018), en libération conditionnelle, le total  
7           des personnes admissibles, trois mille six cent  
8           trente-neuf (3 639). Nombre de personnes ayant  
9           présenté un projet de sortie devant la Commission,  
10          c'est deux mille deux cent vingt et un (2 221). Sur  
11          cela, il y a eu mille quatre cent un (1 401)  
12          octrois, soit soixante-trois pour cent (63 %), huit  
13          cent vingt-neuf (829) refus, sept cent soixante et  
14          un (761) reports, trois cent quatre-vingt-sept  
15          (387)... trois cent quatre-vingt-sept (387), pardon,  
16          postsuspensions avec annulation et quatre-vingt-dix-  
17          neuf (99) révisions. Le total des décisions, trois  
18          mille quatre cent soixante-dix-sept (3 477). Le  
19          taux de récidive est un virgule six pour cent  
20          (1,6 %).

21                Je pense que ce sont des statistiques fameuses,  
22                là, qui démontrent effectivement que la réinsertion  
23                sociale, ça fonctionne.

24                Et la troisième mesure, qui est la permission  
25                de sortir pour visite à la famille. Je vous avoue

1           que... je vous avoue que ce... cette mesure-là est  
2           pas beaucoup utilisée, parce que c'est la personne  
3           qui a été refusée en PSPLC ou en...

4           **Me DAVID SULTAN:**

5           (Inaudible).

6           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7           ... en libération conditionnelle parce qu'on  
8           trouvait que le risque n'était pas acceptable pour  
9           la société puis qui nous fait une demande pour aller  
10          visiter sa famille un week-end. Les chances qu'il  
11          soit accepté sont... sont pas très fortes.  
12          L'année... au cours de la dernière année, on a eu  
13          vingt-neuf (29) demandes puis ç'a été vingt-neuf  
14          (29) refus. Et dans ces vingt-neuf (29) demandes,  
15          il y avait un dossier autochtone et, euh...  
16          évidemment...

17          **Me CHRISTINE RENAUD:**

18          (Inaudible)

19          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20          Alors je vous amène à l'onglet 31, les... les  
21          décisions en chiffres de la Commission.

22                 On est une petite organisation. Vous allez  
23          voir que... au total... des décisions qui ont été  
24          rendues au total en PSPLC, c'est mille six cent  
25          quatre-vingt-dix (1 690), en décisions en libération

1 conditionnelle, trois mille quatre cent soixante-  
2 dix-sept (3 477), en... c'est vingt-neuf (29) pour  
3 les visites à la famille, et les autres décisions,  
4 c'est huit cent trente-sept (837) décisions.

5 Les autres décisions, Monsieur le Commissaire,  
6 ce sont, par exemple, si dans le projet de sortie on  
7 prévoit effectivement la condition de résider dans  
8 une ressource pour... parce qu'il y a une thérapie,  
9 mais que il doit résider pendant treize (13)  
10 semaines, à l'arrivée du treize (13) semaines, ils  
11 sont... il est toujours en libération  
12 conditionnelle, alors on doit... la demande nous est  
13 faite pour modifier le certificat de libération pour  
14 voir si effectivement la personne peut continuer  
15 d'avoir sa mesure d'élargissement en société, chez  
16 sa famille ou chez lui.

17 Ce sont les dossiers qui sont étudiés par les  
18 commissaires et c'est des dossiers qui... où on doit  
19 revoir l'ensemble du dossier, et là, on s'attarde  
20 davantage à... aux faits, comment ça s'est... ça  
21 s'est passé tout du long depuis qu'il est en  
22 libération conditionnelle, comment ça s'est passé,  
23 est-ce qu'il remplit ses conditions, il respecte ses  
24 conditions, est-ce qu'il sait bien... il respecte  
25 son plan d'intervention correctionnel aussi, est-ce

1           qu'il... il s'investit...

2       **Me DAVID SULTAN:**

3           (Inaudible).

4       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

5           ... davantage dans sa réinsertion sociale. Alors  
6           c'est ça qu'on prend en compte pour effectivement  
7           permettre une modification au certificat ou non. Et  
8           c'est... c'est pas mal de dossiers. C'est pas  
9           quelque chose qu'on fait... c'est pas simplement un  
10          changement d'adresse, là, c'est quelque chose qui  
11          demande aux commissaires une... un bon travail, qui,  
12          euh... il y a les dossiers de révision aussi où on  
13          siège à ce moment-là à trois (3) pour... ce sont  
14          des... ce sont des décisions qui sont rendues sur  
15          dossier, alors les trois (3) commissaires qui  
16          forment le comité de révision réécoutent la séance  
17          de première instance, revoient le dossier, et  
18          effectivement, selon les critères de l'article 169  
19          de notre Loi, vérifient effectivement si la décision  
20          préalable a été rendue en respectant les principes  
21          d'équité et en respectant les principes de la Loi ou  
22          encore vérifient si effectivement la décision a été  
23          rendue sur des... sur des renseignements qui sont...

24       **Me DAVID SULTAN:**

25          (Inaudible)

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 ... sûrs et convaincants.

3 **Me CHRISTINE RENAUD:**

4 Oui, juste un commentaire. Donc je remarque que  
5 cette année ou l'année dernière, là, vous avez rendu  
6 plus de six mille (6 000) décisions, or plus tôt  
7 vous parliez qu'il y a quelques années c'était  
8 plutôt trois mille (3 000) dossiers, donc on  
9 comprend que ç'a doublé le nombre de dossiers que...

10 **Me DAVID SULTAN:**

11 Trois mille (3 000) décisions, oui.

12 **Me CHRISTINE RENAUD:**

13 Oui, pardon, trois mille (3 000) décisions, donc le  
14 nombre de décisions a doublé?

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 Exactement.

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 Par ailleurs, est-ce que vos effectifs demeurent  
19 sommairement les mêmes?

20 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21 Non. On y reviendra plus tard, effectivement.

22 **Me CHRISTINE RENAUD:**

23 Très bien.

24 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

25 On... je veux dire, comme dans la fonction publique



1 de façon générale, les effectifs ont diminué, les  
2 ressources. La Loi prévoit qu'on soit douze (12)  
3 membres temps plein à la Commission. Présentement,  
4 nous sommes dix (10). Généralement, le... la  
5 vice... le vice-président et la présidente siègent  
6 pas. Nous, on siège, parce que je vous le disais,  
7 la... la difficulté c'est qu'on puisse rendre les  
8 décisions dans les délais, respecter, parce que même  
9 si on est un organisme administratif, il en demeure  
10 pas moins qu'on travaille avec un droit fondamental  
11 qui est la libération, alors c'est important pour  
12 nous que la personne contrevenante qui a le droit  
13 d'être libérée le quinze (15) septembre ne le soit  
14 pas le dix-huit (18) septembre pour pas qu'elle  
15 passe trois (3) jours en détention pour rien puis  
16 perdre trois (3) jours de réinsertion sociale.

17 Pour nous, c'est... c'est majeur, et à ce jour,  
18 on est contents de vous dire qu'on n'a jamais... on  
19 a toujours, toujours respecté nos délais, mais  
20 c'est... c'est une difficulté qui... qui devient de  
21 plus en plus import... grande, là, au fil... au fil  
22 des mois. Cet été, euh... cet été, ç'a été  
23 difficile, là, à cause des vacances et tout, ç'a  
24 fait en sorte que mon collègue et moi, on joue  
25 souvent comme frappeurs de relève, là.

1 **Me DAVID SULTAN:**

2 Et n'oublions pas non plus qu'au cours des années  
3 les dossiers se sont un petit peu alourdis aussi,  
4 donc le... les dossiers qu'on voyait par le passé...  
5 moi, quand j'ai débuté, je pouvais voir des dossiers  
6 de personnes qui purgeaient une peine pour des  
7 amendes impayées, ce [n']est plus le cas  
8 aujourd'hui. La mesure de sursis a quand même connu  
9 un certain succès au Québec, donc ç'a désengorgé  
10 les... le genre de dossiers qu'on voyait, et donc  
11 les cas qu'on voit aujourd'hui sont vraiment des cas  
12 qui sont beaucoup plus lourds et qui nécessitent  
13 beaucoup plus d'attention.

14 Alors non seulement nos décisions ont augmenté,  
15 mais je dirais que... et ça, c'est au... je vous le  
16 dis d'expérience beaucoup plus que de façon  
17 empirique, je vous dirais que nos dossiers sont...  
18 sont plus lourds qu'ils ont pu l'être par le passé,  
19 alors ça vient... ça vient compliquer la tâche.

20 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21 Je sais que j'empiète un peu sur ce qu'on va vous  
22 dire, parce que vous allez me poser la question,  
23 c'est pour ça qu'on (inaudible) nos commissaires, je  
24 vous l'ai dit, on reçoit les... on reçoit les  
25 dossiers au préalable et ils étudient des dossiers

1           au préalable, mais ils ont quatre (4) dossiers par  
2           jour, quatre (4) jours semaine, et les décisions  
3           sont rendues séance tenante, par écrit, alors c'est  
4           lourd, alors c'est pour ça qu'on... autant que faire  
5           se peut, on essaie de... d'équilibrer, d'équilibrer  
6           leur rôle pour pas qu'ils aient quatre (4) dossiers  
7           lourds par jour pendant une semaine, c'est... c'est  
8           difficile pour leur équilibre aussi.

9           Sincèrement, quand tu vois quatre (4) dossiers  
10          lourds puis t'en fais... tu fais... ça fait un mois  
11          que tu fais ça, là, ça... bien, vous le savez,  
12          Monsieur le Commissaire, vous avez été juge, ça...  
13          ça gruge de l'intérieur et on essaie de... de  
14          faire... d'avoir des rôles davantage équilibrés. On  
15          n'y arrive pas toujours, parce que des fois il  
16          s'avère que le dossier est pas vraiment identifié  
17          comme étant un cas lourd, mais qui va... qu'à  
18          l'étude, on va voir que c'est pas évident, puis  
19          c'est pas toujours... c'est pas... les dossiers les  
20          plus difficiles, c'est pas toujours ceux qu'on pense  
21          évidents.

22          Vous savez, une personne qui est condamnée pour  
23          violence conjugale puis qui nous dit en séance qu'à  
24          peu près elle l'a mérité, la victime, d'avoir,  
25          euh... la décision est pas tellement difficile à

1           prendre, mais des fois, c'est plus subtil que ça  
2           puis... puis on... on a la responsabilité de... de  
3           ne pas se tromper aussi, alors c'est... pour nos  
4           commissaires, au quotidien, c'est un lourd travail.  
5           Moi, je vous le dis, c'est mon troisième tribunal  
6           administratif et c'est là que je pense où les  
7           collègues ont le... le fardeau le plus lourd, là,  
8           que j'ai vu dans mes... dans mon expérience.

9                       Alors on parlait effectivement du processus  
10           décisionnel. Monsieur le Commissaire, quand... il y  
11           a quelques années, et mon collègue pourrait vous le  
12           dire, les personnes... nos collègues voyaient les  
13           quatre (4) dossiers, avaient... prenaient  
14           connaissance des quatre (4) dossiers le matin de la  
15           séance, puis je sais pas si on vous a produit...  
16           oui, effectivement, vous avez...

17           **Me CHRISTINE RENAUD:**

18                       Un exemple de...

19           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20                       ... un exemple de... de dossier d'une personne  
21           contrevenante, ça... ça ressemble à cela. Il y en  
22           avait quatre (4) comme ça à chaque jour et, euh...  
23           et avec les Services correctionnels... et on a eu...  
24           on a eu un bon support d'eux, on a dit, "on peut pas  
25           continuer comme ça, les cas sont de plus en plus

1           lourds". Il y a de plus en plus...

2           **Me DAVID SULTAN:**

3           D'avocats.

4           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

5           ... d'avocats qui les représentent. Il faut que...

6           il faut que nos décideurs puissent avoir une

7           meilleure connaissance des éléments factuels qui

8           composent dans le dossier. Souvent, on retrouve

9           dans le dossier... je le... des... des rapports

10          présentenciels, des rapports psychologiques, des

11          rapports sexologiques, enfin bref, de la...

12          **Me DAVID SULTAN:**

13          (Inaudible)

14          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

15          On a un problème de santé mentale aussi. Enfin

16          bref, les dossiers sont lourds. Il faut donner le

17          temps aux décideurs de prendre connaissance de ces

18          rapports-là, alors quand ils arrivent le matin puis

19          ils en ont quatre (4) à faire, ça... ça roule, alors

20          la... la rencontre avec la personne contrevenante

21          prenait une importance...

22          **Me DAVID SULTAN:**

23          Dématurée.

24          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

25          ... démesurée par rapport à l'ensemble du dossier,

1 démesurée dans le sens que comme ils n'avaient pas  
2 le temps de s'approprier tous les éléments factuels,  
3 alors on passait vite à l'entrevue avec la personne  
4 contrevenante, et... et je vois la différence  
5 maintenant depuis qu'ils puissent... qu'ils sont en  
6 mesure de consulter les dossiers à l'avance, la  
7 différence des audiences maintenant comment ça se  
8 passe. On est davantage ciblé, on connaît mieux...  
9 on connaît mieux les éléments factuels au dossier,  
10 et ça permet aussi d'avoir des échanges avec la  
11 personne contrevenante qui sont plus ciblés. Et  
12 vous savez, les gens qui viennent devant nous,  
13 quelle que soit leur origine, généralement, ils sont  
14 très nerveux, pas... ont pas dormi la nuit  
15 précédente, parce qu'ils le savent, ça va... on va  
16 décider si effectivement on les remet ou non en  
17 liberté, et ça, qu'ils soient Allochtones,  
18 Autochtones, c'est le même constat que je pourrais  
19 vous dire, là, la nervosité et le stress est là.

20 Alors c'est à nous de les aider à s'exprimer,  
21 et lorsqu'on connaît bien le dossier, on est en  
22 mesure de... de questionner, puis on n'est pas un  
23 tribunal contradictoire, on est inquisitoire, alors  
24 ça nous donne... ça nous permet de... d'y aller,  
25 dire, "on a cette information, on voudrait vous

1 entendre là-dessus". Puis si... des fois, on se le  
2 cachera pas, on se fait raconter toutes sortes de  
3 choses, mais t'sé, on n'est pas là de façon  
4 contradictoire, on est là... on n'est pas là aussi  
5 pour... on n'est pas en contre-interrogatoire non  
6 plus, alors évidemment, quand la personne persiste  
7 et signe dans...

8 **Me DAVID SULTAN:**

9 Ce qu'elle nous dit.

10 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

11 ... dans ce qu'il nous dit, bien on en prend acte  
12 puis on évalue.

13 **Me DAVID SULTAN:**

14 Et si je peux simplement ajouter à ce que dit Me  
15 Gauthier, par le passé, on voyait les dossiers le  
16 matin même, effectivement, et depuis qu'on voit  
17 les... depuis qu'on consulte les dossiers à l'avance  
18 et qu'on s'approprie le dossier à l'avance, le taux  
19 de... le taux de récidive n'a pas augmenté,  
20 il n'était pas plus haut par le passé parce qu'on  
21 allait plus vite, c'est faux, ce qui a augmenté, par  
22 exemple, c'est le nombre d'octrois en libération  
23 conditionnelle.

24 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

25 Oui.

1 **Me DAVID SULTAN:**

2 Ce qui veut dire que le membre est en mesure de  
3 mieux évaluer le dossier et de prendre les mesures  
4 nécessaires pour permettre un octroi dans des  
5 conditions sécuritaires pour le public, et bien sûr  
6 en favorisant la réinsertion sociale. Mais par le  
7 passé, le taux de récidive n'était pas plus élevé,  
8 on octroyait moins.

9 **Me CHRISTINE RENAUD:**

10 Merci.

11 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12 Et évidemment, on rend nos décisions en tenant  
13 compte de tout renseignement nécessaire et  
14 disponible au sujet des personnes contrevenantes,  
15 alors c'est l'article 119 qui le prévoit, et l'arrêt  
16 de la Cour suprême, l'arrêt *Morin*, qui nous dit  
17 effectivement qu'on n'est pas assujettis aux règles  
18 de preuve non plus, que la preuve ait été obtenue  
19 illégale, mais si elle est probante, on peut en  
20 tenir compte effectivement dans l'évaluation du  
21 risque que représente la personne contrevenante.

22 Nos séances se tiennent aux endroits déterminés  
23 par la Commission, mais géné... mais de... nous les  
24 faisons dans les établissements de détention, à  
25 Bordeaux, à Québec, à Saint-Jérôme, à Sorel, à...



1 **Me DAVID SULTAN:**

2 Trois-Rivières.

3 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

4 ... Trois-Rivières...

5 **Me DAVID SULTAN:**

6 Sherbrooke.

7 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

8 ... Sherbrooke, mais Trois-Rivières, Sherbrooke et  
9 Sorel, on peut aussi les faire en visioconférence,  
10 et puis dans... pour ce qui est de Roberval  
11 maintenant, et Sept-Îles et Baie-Comeau...

12 **Me DAVID SULTAN:**

13 Amos.

14 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

15 ... Amos, on les fait en visio. Notre système est  
16 assez performant, je vous dirais, en visio, et ça  
17 permet effectivement de... d'avoir... de pouvoir  
18 faire plus de séances au quotidien que... que  
19 déplacer un board pour aller à Sept-Îles, puis  
20 souvent, avec le taux de renonciation, de report,  
21 pour voir un dossier seulement.

22 **Me DAVID SULTAN:**

23 Je dirais que par le passé, on a échappé quelques  
24 cas dans la mesure où on les voyait après le délai  
25 prévu, parce qu'on... les commissaires faisaient le

1           tour de la province, et qu'aujourd'hui on est en  
2           mesure avec les visioaudiences de respecter beaucoup  
3           plus nos délais puisqu'on peut faire le tour du  
4           Québec en restant au même endroit, à savoir des  
5           visioaudiences, et donc on est en mesure de  
6           s'assurer que les droits de la personne  
7           contrevenante sont... sont respectés en termes de  
8           délai.

9           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10           Et au niveau de la langue, je sais que vous m'avez  
11           questionnée par rapport à cela, préalablement, c'est  
12           identifié si la personne a besoin d'un interprète,  
13           alors c'est fait préalablement, c'est identifié par  
14           les Services correctionnels, cependant il arrive  
15           que... qu'on est en séance et puis... même, mon  
16           collègue et moi, on siégeait ensemble, ça nous est  
17           arrivé, la personne est d'origine...

18           **Me DAVID SULTAN:**

19           Latino-américaine.

20           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21           ... espagnole, je pense, en tout cas, il parlait...  
22           était... c'est un Portugais ou...

23           **Me DAVID SULTAN:**

24           Oui.

25           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

1           ... enfin bref, il parlait bien français, sauf  
2           qu'aux questions, on se rendait compte quand... il y  
3           a des choses qu'il saisissait pas vraiment dans...  
4           dans le questionnement, et on lui a suggéré  
5           effectivement d'avoir un interprète, on a reporté,  
6           et la semaine d'après, parce qu'on le revoit pas  
7           dans un mois, là, on le revoit rapidement, on  
8           s'assure... parce qu'on a une banque d'interprètes,  
9           on s'assure, bien, qu'il soit revu dans... à  
10          l'intérieur d'une dizaine de jours pour procéder,  
11          puis je pense que ç'a été à son avantage, parce que  
12          sincèrement et manifestement, il y a des... à des  
13          réponses à des questions, on voyait qu'il saisissait  
14          pas nécessairement la... la raison de notre  
15          question, et ça l'a aidé effectivement, cette  
16          personne contrevenante là, à faire sa séance. Et  
17          quand on fait nos séances avec un interprète,  
18          c'est... c'est tout du long, là, on n'en fait pas un  
19          bout en français puis un bout avec l'interprète.  
20          Quand l'avocat s'adresse à nous en français, la  
21          traduction se fait aussi.

22          **Me CHRISTINE RENAUD:**

23          Puis juste pour bien comprendre, puisque vous rendez  
24          les décisions séance tenante, est-ce que vous les  
25          rendez oralement, donc ça va être traduit

1           immédiatement, ou c'est par écrit?

2           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

3           C'est par écrit, euh... et on lui dit oralement,  
4           mais on lui remet la décision écrite, parce qu'on  
5           aura préparé... parce qu'on s'est doté à la  
6           Commission d'un outil qui est le canevas de  
7           décision, alors préalablement, quand nos collègues  
8           étudient leurs dossiers à l'avance, rentrent les  
9           données, les éléments factuels, les évaluations, ce  
10          qui était long aussi à faire avant, maintenant,  
11          c'est entré d'avance, il nous reste maintenant quant  
12          à... pour... pour finaliser notre décision, c'est  
13          évidemment ce qui est le plus compliqué, l'analyse,  
14          et ce qu'il nous a dit en séance, on peut pas  
15          prévoir qu'est-ce qu'il va nous dire, et on prend...  
16          on rend nos...

17          **Me DAVID SULTAN:**

18          Nos décisions.

19          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20          ... nos décisions sont faites, ils reviennent, on  
21          leur remet leur décision main à main.

22          **Me CHRISTINE RENAUD:**

23          Puis est-ce qu'il y a possibilité que ce soit  
24          traduit, par exemple, pour des personnes qui  
25          s'expriment pas en français ou en anglais?

1 **Me DAVID SULTAN:**

2 Pour les personnes qui... pour les personnes qui  
3 parlent anglais, par exemple, nous, on doit rendre  
4 des décisions en français dans la mesure où nous  
5 sommes un organisme, mais on avise la personne  
6 contrevenante qu'elle peut faire une demande de...  
7 pour que la décision soit traduite et puis elle y a  
8 droit si elle en fait la demande, donc...

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 Alors si je comprends bien, probablement vous vous  
11 retirez, vous prenez la décision, vous revenez avec  
12 l'écrit qui est lu à la personne?

13 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

14 Non.

15 **LE COMMISSAIRE:**

16 Non?

17 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

18 On la lit pas nécessairement...

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Non?

21 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22 ... mais effectivement, c'est elle qui se retire, la  
23 personne contrevenante, parce qu'ils s'en vont...

24 **LE COMMISSAIRE:**

25 Ah.

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 ... en milieu sécurisé, alors nous, on... on va...  
3 on va...

4 **Me DAVID SULTAN:**

5 Délibérer.

6 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7 ... délibérer et puis on va finaliser la décision.  
8 On va lui dire verbalement le...

9 **Me DAVID SULTAN:**

10 Le résultat.

11 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12 ... la conclusion de notre décision. Si c'est un  
13 octroi, ce qu'on va lire, c'est le certificat de...  
14 de libération...

15 **LE COMMISSAIRE:**

16 O.K.

17 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

18 ... pour qu'il comprenne bien les conditions à  
19 laquelle il est... la personne est assujettie et  
20 signe effectivement un document comme de quoi qu'il  
21 est... on lui a expliqué puis qu'il comprend puis  
22 qu'il va les respecter, le certificat, et on lui  
23 donne, on lui remet séance tenante la copie de la  
24 décision, de même qu'à son avocat si... s'il est là.

25 **Me DAVID SULTAN:**

1           Même chose pour le refus. La personne est avisée  
2           qu'on lui a refusé, on peut lui expliquer les  
3           grandes lignes de la décision, mais la décision  
4           parle d'elle-même. Généralement, elle est... elle  
5           est non seulement bien complétée, mais elle doit  
6           être, en vertu de la Loi sur la justice  
7           administrative, justifiée, donc toutes les  
8           justifications d'un refus apparaissent également à  
9           une décision.

10       **Me CHRISTINE RENAUD:**

11           Puis est-ce que les contrevenants ont la possibilité  
12           de contester une de vos décisions?

13       **Me DAVID SULTAN:**

14           Oui.

15       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16           Bien en fait, le... il y a la révision  
17           administrative qui est prévue à la Loi, mais la  
18           révision administrative est prévue en cas où les  
19           commissaires qui l'ont vu en séance n'auraient pas  
20           respecté le principe d'équité, par exemple, ou  
21           encore se seraient... auraient rendu une décision  
22           sur... en s'appuyant sur des motifs qui n'étaient  
23           pas... qui étaient faux ou inexistants. Alors la  
24           révision est très... est très limitée, là.

25       **Me CHRISTINE RENAUD:**

1 Hum, hum.

2 **Me DAVID SULTAN:**

3 Mais il demeure le pouvoir de surveillance des cours  
4 supérieures si jamais, euh... si jamais la personne  
5 n'est pas satisfaite.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 Mais votre comité de révision utilise des critères  
8 un peu semblables à ce qu'on aurait en Cour  
9 supérieure, si je comprends bien, puis les droits  
10 fondamentaux des...

11 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12 Oui, tout à fait pour ça. Souvent, qu'est-ce qui  
13 arrive... maintenant, on constate, parce qu'il y a  
14 plus de... davantage d'avocats qui représentent les  
15 contrevenants, que les demandes de révision sont...  
16 sont mieux articulées, ils sont... ils sont mieux  
17 ciblées, je dirais, et c'est... c'est de plus en  
18 plus, euh... en tout cas, moi, je trouve ça  
19 intéressant, parce qu'effectivement, le comité de  
20 révision, on répond à des choses qu'on n'était pas  
21 habitué de faire. Habituellement, tu disais, "moi,  
22 je suis pas d'accord avec... je suis pas d'accord  
23 avec l'analyse qu'ils ont fait de... de mon cas puis  
24 je demande la révision", alors que nous, on n'est  
25 pas un tribunal d'appel, on peut être effectivement



1 pas être d'accord avec les conclusions de nos  
2 collègues, peut-être que nous on serait arrivés à  
3 une décision différente, mais c'est pas notre... on  
4 n'est pas en appel, on est en révision, alors...  
5 mais maintenant, les représentations qui nous sont  
6 faites par avocat sont... sont davantage ciblées et  
7 demandent que les... quand le comité de révision  
8 c'est... c'est plus...

9 **Me DAVID SULTAN:**

10 Plus corsé.

11 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12 ... corsé que ça ne l'était.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Et la révision, le comité de révision est composé  
15 comment?

16 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

17 C'est le maître des rôles qui, euh... Avant, il y  
18 avait un comité de révision puis... qui était... qui  
19 était formé. Maintenant, avec la... des ressources  
20 qui manquent, le comité de révision siégeait pas  
21 nécessairement en première instance, alors j'ai  
22 besoin de ces membres-là pour qu'ils siègent en  
23 première instance, qu'ils siègent pour entendre des  
24 personnes contrevenantes, alors le comité de  
25 révision a été dissous, mais t'sé, c'est les

1 collègues qui... qui siègent comme dans n'importe  
2 quel autre tribunal administratif qui fait la... qui  
3 font la révision, et je trouve ça intéressant, parce  
4 que le commentaire que j'entends, et je parle pour  
5 moi, quand je siège en révision, je vois des choses  
6 et ça m'apprend à... à moi quand je vais siéger en  
7 principal de faire attention à tel point, et les  
8 collègues qui siègent me disent souvent, "on aime ça  
9 siéger en révision, parce qu'effectivement, on... ça  
10 améliore notre... notre processus d'écriture quand  
11 nous, nous siégons... nous siégons en principal".

12 **Me DAVID SULTAN:**

13 Je pense que vous l'avez compris, Monsieur le  
14 Commissaire, simplement juste for the record, comme  
15 on dirait en chinois, le comité de révision est  
16 composé de membres qui n'ont pas siégé en première  
17 instance.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Je pense que ça va... ça va de soi.

20 **Me CHRISTINE RENAUD:**

21 (Inaudible)

22 **Me DAVID SULTAN:**

23 Je préfère le dire plutôt qu'on... que qui que ce  
24 soit en doute.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1           Je m'en doutais un peu.

2           **Me DAVID SULTAN:**

3           J'en suis sûr.

4           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

5           Mais vous voyez, ça... ç'a l'air facile comme ça,  
6           sauf que quand, par exemple, la personne  
7           contrevenante a été vue par des commissaires pour sa  
8           PSPLC, a été vue par d'autres commissaires pour sa  
9           libération conditionnelle...

10          **LE COMMISSAIRE:**

11          Hum.

12          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13                 ... puis ça s'est mal passé en libération  
14                 conditionnelle puis qu'il est vu en postsuspension,  
15                 en révision de la décision de la postsuspension,  
16                 il [ne] reste...

17          **Me DAVID SULTAN:**

18                 Il reste pas grand monde.

19          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20                 ... plus grand monde.

21          **LE COMMISSAIRE:**

22                 Vous auriez besoin des deux (2) postes pas comblés.

23          **Me DAVID SULTAN:**

24                 Voilà.

25          **LE COMMISSAIRE:**

1 J'espère qu'on nous entend.

2 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

3 J'espère effectivement qu'on nous entend puis  
4 j'espère aussi que... qu'on comprenne que c'est  
5 gagnant pour la société que un organisme... même si  
6 on est petit, on a un impact sur la société qui  
7 est... qui est important, puis sincèrement, je pense  
8 que je me suis déjà fait dire par quelqu'un que  
9 c'était pas très sexy de parler de réinsertion  
10 sociale, alors que moi je pense que oui, ça l'est.  
11 C'est... c'est majeur pour notre société, parce que  
12 dans les... dans le quotidien...

13 Je me rappellerai toujours, Monsieur le  
14 Commissaire, de mon premier dossier où j'ai entendu,  
15 euh... c'était mon premier dossier où j'ai entendu  
16 une dame et j'avais regardé, j'avais étudié son  
17 dossier au préalable, son parcours à cette dame-là,  
18 puis je me dis, "si moi j'étais née dans... dans  
19 cette famille-là, avec son vécu, peut-être  
20 qu'aujourd'hui c'est moi qui serais l'autre côté de  
21 la table".

22 Il y en a qui naissent pas de cartes dans leur  
23 jeu, là, c'est... vraiment, c'est difficile pour  
24 eux, alors c'est à nous de faire en sorte de les...  
25 de les réin...

1 **Me DAVID SULTAN:**

2 Les outiller.

3 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

4 ... de les outiller pour qu'ils puissent se prendre  
5 en main, puis nos chiffres démontrent  
6 qu'effectivement on y arrive.

7 Le délibéré, je vous dirais que *grosso modo*, de  
8 la... quand on est en séance, le délibéré, ça se  
9 passe assez... assez rapidement, parce que nos  
10 collègues, ce sont des gens qui, je dirais, dans...  
11 dans l'ensemble des membres qui siègent à la  
12 Commission québécoise des libérations  
13 conditionnelles, celle qui a le moins d'ancienneté,  
14 c'est moi, les autres sont là depuis un petit bout  
15 de temps, je dirais minimum dix (10) ans...

16 **Me DAVID SULTAN:**

17 Plus de dix (10) ans.

18 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19 ... plus de dix (10) ans, alors l'expérience est là,  
20 alors c'est... le délibéré se fait assez bien et...  
21 mais cependant, lorsque... ça arrive que les... nos  
22 collègues ne s'entendent pas, alors il y a pas de  
23 décision qui est rendue, la personne est revue par  
24 un autre... une autre formation, parce que nos deux  
25 (2) collègues se sont pas entendus sur les

1 conclusions auxquelles ils devaient arriver.

2 Voilà, ça termine notre... ces deux (2)

3 premières parties...

4 **Me CHRISTINE RENAUD:**

5 Oui.

6 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7 ... à moins que vous ayez des questions.

8 **Me CHRISTINE RENAUD:**

9 J'aurais juste quelques petites questions, là, quant  
10 au déroulement de la séance. Vous avez mentionné  
11 plus tôt que la personne contrevenante, les détenus  
12 peuvent être accompagnés de... de personnes, donc  
13 c'est quiconque qui soit pas une personne incarcérée  
14 elle-même?

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 Oui.

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 Est-ce que les personnes contrevenantes sont souvent  
19 accompagnées de membres de leur famille?

20 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21 Oui, souvent. De plus en plus, je vous le disais,  
22 ils sont assistés par avocat puis ils sont aussi  
23 accompagnés par... par des membres de la famille,  
24 l'employeur, par exemple. Si le projet de sortie  
25 comprend effectivement un retour à l'emploi puis

1 l'employeur, souvent, écrit une lettre, mais des  
2 fois, ils sont là, ils vont nous dire, "oui, c'est  
3 un bon employé, j'en ai besoin" puis ils sont là.  
4 Les membres de la famille sont souvent là. Et comme  
5 c'est un tribunal qui est... c'est pas un tribunal,  
6 mais c'est un organisme administratif, alors on  
7 va... on demande généralement aux personnes qui se  
8 sont donné la peine de se déplacer pour assister à  
9 la séance s'ils ont quelque chose à ajouter, euh...  
10 ça se fait.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 Je comprends qu'il peut avoir plus d'une personne  
13 qui accompagne?

14 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

15 Oui, mais il faut voir, Monsieur le Commissaire,  
16 qu'on siège pas dans un endroit comme ici, alors  
17 quand on est en détention, je dirais qu'on siège...

18 **Me DAVID SULTAN:**

19 À l'étroit.

20 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21 ... la salle... la salle est grande comme le cercle  
22 autour ici, là, alors on peut pas... on peut pas  
23 avoir dix (10) personnes qui accompagnent...

24 **LE COMMISSAIRE:**

25 O.K.

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 ... c'est certain, il y a pas de place pour... pour  
3 elles, mais je pense c'est... ça se fait bien.  
4 Quand on a deux (2), trois (3) personnes, c'est le  
5 gros maximum de personnes qu'on peut... on peut  
6 avoir en séance, là. Puis quand ils siègent, quand  
7 on est en... en visio, par exemple, c'est souvent,  
8 euh... ils sont... ils peuvent aussi être  
9 accompagnés (inaudible).

10 **Me DAVID SULTAN:**

11 Oui, un avocat, un membre de la famille.

12 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13 Ils sont... ils sont régulièrement accompagnés de  
14 toute façon.

15 **Me DAVID SULTAN:**

16 Oui.

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 Puis, t'sé, j'imagine, on comprend que des personnes  
19 qui viendraient du Nunavik qui seraient incarcérées  
20 à Saint-Jérôme, ce serait étonnant qu'elles soient  
21 accompagnées de membres de leur famille, j'imagine.  
22 Est-ce qu'il y a la possibilité que les membres de  
23 leur famille soient présents par visioconférence  
24 ou...?

25 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**



1           Bien, c'est la difficulté, parce que présentement,  
2           les visios à trois (3), ça...

3           **Me CHRISTINE RENAUD:**

4           Ça marche pas.

5           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

6           ... ça marche pas, alors il faut... il faut qu'elle  
7           se déplace soit... soit...

8           **Me CHRISTINE RENAUD:**

9           À la détention où vous siégez, dans le fond.

10          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

11          Exactement. Quoique il y a pas de visio à  
12          Saint-Jérôme non plus. Le système de visio n'est  
13          pas installé à Saint-Jérôme, parce qu'on se déplace,  
14          on fait toujours nos séances en... en détention pour  
15          ce qui est de Saint-Jérôme, euh...

16          **Me DAVID SULTAN:**

17          Mais il existe d'autres possibilités pour une  
18          personne d'être présente sans l'être nécessairement  
19          physiquement, c'est-à-dire d'envoyer, euh... et  
20          souvent, on reçoit des lettres de la part de  
21          personnes qui vont soutenir la personne  
22          contrevenante et la Commission doit en prendre  
23          connaissance et va en tenir compte nécessairement.  
24          Donc une personne contrevenante qui voudrait que...  
25          qu'un membre de la famille puisse intervenir peut...

1           peut le faire par un écrit, par exemple, et la  
2           Commission en tient compte.

3           **LE COMMISSAIRE:**

4           Ça pourrait se faire aussi peut-être par un  
5           enregistrement que quelqu'un vous transmettrait,  
6           vous verriez le visage, vous verriez le...

7           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

8           Oui, parce qu'on a déjà eu, effectivement, on a  
9           déjà...

10          **Me DAVID SULTAN:**

11          Oui.

12          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13          ... reçu un document, effectivement, c'était un...  
14          un enregistrement... support... c'était une  
15          disquette.

16          **Me DAVID SULTAN:**

17          Un CD ou...

18          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19          Un CD et, euh... oui, effectivement, ça peut se  
20          faire.

21          **Me DAVID SULTAN:**

22          La Commission nationale le fait, la Commission  
23          canadienne le fait par enregistrement comme vous le  
24          dites.

25          **LE COMMISSAIRE:**

1 Je suis porté à penser que c'est plus parlant que...  
2 qu'une lettre.

3 **Me DAVID SULTAN:**

4 Ça pourrait.

5 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

6 Qu'une lettre?

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Oui.

9 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10 Oui. Absolument. Absolument.

11 **Me DAVID SULTAN:**

12 Oui, ça pourrait, puis le commissaire pourrait en  
13 prendre connaissance avant l'audience et puis le  
14 considérer.

15 **Me CHRISTINE RENAUD:**

16 Surtout pour des personnes qui s'exprimeraient pas  
17 en français ou en anglais.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Oui. Oui.

20 **Me DAVID SULTAN:**

21 Hum, hum.

22 **Me CHRISTINE RENAUD:**

23 Très bien, je vous remercie. Comme vous le  
24 soulignez, donc ça mettait fin aux deux (2)  
25 premières parties, donc je suggère qu'on prenne une

1            pause avant de poursuivre plus en contexte...

2            **LE COMMISSAIRE:**

3            On prend une quinzaine de minutes...

4            **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

5            Parfait.

6            **LE COMMISSAIRE:**

7            ... et on revient ensuite.

8            **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

9            Merci.

10           **Me CHRISTINE RENAUD:**

11           Merci.

12           **Me DAVID SULTAN:**

13           Merci.

14           SUSPENSION

15           -----

16           REPRISE

17           **LA GREFFIÈRE:**

18           La Commission reprend.

19           **LE COMMISSAIRE:**

20           Alors bienvenue de nouveau. Alors je comprends  
21           qu'on poursuit en ce qui concerne le travail de la  
22           Commission en contexte autochtone?

23           **Me CHRISTINE RENAUD:**

24           Oui, puis si vous me permettez, Monsieur Viens...

25           **LE COMMISSAIRE:**

1           Oui.

2           **Me CHRISTINE RENAUD:**

3           ... avant que nous reprenions, je crois que ça va  
4           être plus simple que nous cotions les pièces qu'on  
5           veut déposer tout de suite pour pas interrompre la  
6           présentation qui suit.

7           Donc, Madame la greffière, on peut coter la  
8           présentation PowerPoint, la déposer. On est rendus  
9           à la cote 797, je crois.

10                           **- PIÈCE DÉPOSÉE P-797 -**

11           Puis ensuite, on dépose en liasse plusieurs  
12           documents qui constituent la bibliothèque des  
13           documents, on appelle ça la bibliothèque, en fait,  
14           qui sont tous les documents qu'on dépose en liasse  
15           quant aux Services correctionnels. Certains  
16           documents ont été extraits puis on va peut-être y  
17           référer lors des audiences d'aujourd'hui. Donc ça,  
18           je comprends que ce sera coté 798.

19                           **- PIÈCE DÉPOSÉE P-798 -**

20           Ensuite, la Commission québécoise désirait  
21           déposer aujourd'hui deux (2) documents qui nous  
22           avaient été partagés au préalable. En fait, il y a  
23           un profil de compétences, qui est un document  
24           produit par la Commission québécoise des libérations  
25           conditionnelles qui sera déposé sous 799, puis

1           ensuite, l'exemple de dossier de formation, qui va  
2           être... c'est plusieurs dossiers, mais dans un seul  
3           document en liasse, qui va être déposé sous la cote  
4           800.

5                                   - PIÈCE DÉPOSÉE P-799 -

6                                   - PIÈCE DÉPOSÉE P-800 -

7                   Merci. Je vous laisse poursuivre avec votre  
8           présentation.

9           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10           Si vous permettez, je voudrais juste éclaircir un  
11           certain point. D'entrée de... tantôt je vous ai dit  
12           que à Saint-Jérôme nous siégeons en détention, qu'il  
13           y avait pas de visio. On fait pas de visio, mais il  
14           y a un système, effectivement...

15           **LE COMMISSAIRE:**

16           Oui.

17           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

18           ... de visio qui est disponible à Saint-Jérôme.

19           **Me CHRISTINE RENAUD:**

20           O.K., parfait.

21           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22           Juste...

23           **LE COMMISSAIRE:**

24           Alors les gens du Nunavik pourraient participer...

25           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

1           Oui, par visio.

2           **LE COMMISSAIRE:**

3           ... à partir du système visio que vous avez quand  
4           vous êtes à Saint-Jérôme?

5           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

6           Si effectivement il y avait une demande, on  
7           pourrait, on pourrait le... Bien, je veux dire, je  
8           vous dis oui, mais c'est aux Services correctionnels  
9           avec lequel on devrait... on devrait organiser cette  
10          façon de faire, effectivement.

11          **LE COMMISSAIRE:**

12          Hum, hum. Mais à votre connaissance, quand vous  
13          siégez à Saint-Jérôme, est-ce que ça se fait, est-ce  
14          que général...

15          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16          Non.

17          **LE COMMISSAIRE:**

18          Non?

19          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20          Non.

21          **LE COMMISSAIRE:**

22          Ah bon.

23          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

24          Non.

25          **LE COMMISSAIRE:**

1 Ah bon.

2 **Me CHRISTINE RENAUD:**

3 Mais c'est... je comprends que c'est quelque chose  
4 auquel que vous pourriez être ouverts à... si les  
5 Services correctionnels voulaient travailler en ce  
6 sens?

7 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

8 S'il y avait... si effectivement il y avait une  
9 demande...

10 **Me CHRISTINE RENAUD:**

11 Oui.

12 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13 ... on pourrait... on pourrait...

14 **Me CHRISTINE RENAUD:**

15 Parfait.

16 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

17 ... on pourrait le demander aux Services  
18 correctionnels, de rendre leur système disponible  
19 pour nous.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 Si on vous le recommandait, ça créerait pas de  
22 problème?

23 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

24 Ce que je ne sais pas... ce que je sais pas,  
25 Monsieur le Commissaire, c'est dans quelle partie du



1 service de détention se trouve la visio, parce qu'il  
2 y a là où c'est sécuritaire, où c'est la partie  
3 sécuritaire, ou l'autre, la partie...

4 **Me DAVID SULTAN:**

5 Administrative.

6 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7 ... accessible à l'administration, mais enfin,  
8 bref...

9 **Me DAVID SULTAN:**

10 Oui, nous, on siège en milieu sécuritaire, donc le  
11 système de visio, s'il existe et si les Services  
12 correctionnels nous permettaient de l'utiliser pour  
13 ce genre de choses, devrait également être en... en  
14 milieu sécuritaire.

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 Mais je... je le sais pas si...

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 Parfait. Merci beaucoup des précisions.

19 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20 C'est bon. Alors nous étions rendus dans notre  
21 présentation à vous parler du travail de la  
22 Commission en contexte autochtone.

23 D'entrée de jeu, je vous dirais, Monsieur le  
24 Commissaire, que la Loi ne prévoit pas... il y a pas  
25 de mesures législatives spécifiques pour les

1 communautés autochtones, alors les mesures sont les  
2 mêmes que pour les communautés allochtones,  
3 c'est-à-dire que c'est les mêmes critères que nous  
4 appliquons, c'est-à-dire les critères de l'article  
5 155, que ce soit en... pour des personnes  
6 contrevenantes allochtones ou autochtones qui sont  
7 impliquées, avec évidemment la mise en contexte de  
8 la réalité de la personne qui est devant nous.

9 On prend en *contre*, on prend en compte, pardon,  
10 les membres doivent prendre en compte les facteurs  
11 suivants : la spécificité culturelle, les barrières  
12 de langue, la disponibilité limitée des ressources  
13 communautaires, qui est effectivement une difficulté  
14 importante pour nos commissaires, cet... ce dernier  
15 point, les limites limitées des ressources  
16 communautaires. Les membres aussi doivent être  
17 conscients de la nécessité d'une prise en charge  
18 spécialisée et en amont de la séance, c'est-à-dire  
19 l'évaluation et le projet de sortie adapté,  
20 l'accompagnement ou soutien communautaire, le degré  
21 de compréhension des personnes concernées et du  
22 processus de mise en liberté sous conditions.

23 Vous devez comprendre aussi que les membres qui  
24 sont... qui siègent à la Commission, ce ne sont pas  
25 des spécialistes en droit autochtone, ce ne sont pas

1 des spécialistes sur la question autochtone, ce sont  
2 des gens qui sont là pour rendre des décisions sur  
3 les mesures d'octroi à la libération conditionnelle  
4 dans un contexte autochtone ou allochtone.

5 **Me CHRISTINE RENAUD:**

6 Pardonnez-moi, si vous me permettez une question.  
7 Donc je comprends que les critères sont les mêmes,  
8 la Loi prévoit pas de critères différents, par  
9 contre, de quelle manière vous tenez compte des  
10 critères des arrêts Gladue, Ipeelee, notamment eu  
11 égard à la récente décision de la Cour fédérale,  
12 Twins, là, qui avait demandé à la Commission, c'est  
13 la Commission canadienne des libérations  
14 conditionnelles...

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 Oui, tout à fait.

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 ... mais qui lui impartissait de prendre compte des  
19 critères de l'arrêt Gladue dans la libération  
20 conditionnelle?

21 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22 En fait, je vous dirais, au moment où on se parle,  
23 quand nous avons... quand nos commissaires ont à  
24 travailler dans un contexte autochtone, on a  
25 évidemment... des fois, on a un... un rapport Gladue

1           qui est mis à la disposition ou encore il y a un  
2           LSCMI qui est mis à jour avec les spécificités de la  
3           personne qui est devant nous, ou encore, quand on a  
4           ni un ni l'autre, il peut... on nous met le portrait  
5           socioculturel de la communauté de la personne  
6           contrevenante. Quand on n'a pas ça puis qu'on pense  
7           qu'on devrait avoir un meilleur éclairage, on fait  
8           un report et on demande aux Services correctionnels  
9           un LSCMI mis à jour ou encore un complément  
10          d'information.

11       **Me CHRISTINE RENAUD:**

12           Très bien. Puis est-ce que les commissaires  
13           reçoivent de la formation particulière quant à  
14           l'arrêt Gladue, parce que je comprends que c'est  
15           peut-être pas de connaissance générale si on n'a  
16           jamais pratiqué en contexte autochtone, là, avant?

17       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

18           Sur la formation (inaudible).

19       **Me DAVID SULTAN:**

20           Alors on a... on a effectivement donné de la  
21           formation sur l'arrêt Gladue, je pense que ça s'est  
22           fait l'année dernière ou il y a deux (2) ans, je  
23           pense que vous l'avez dans les documents, sur  
24           l'arrêt Gladue bien sûr, tous les principes de  
25           l'arrêt Gladue qui s'appliquent et puis la

1           responsabilité des commissaires particulièrement,  
2           comme vous le dites si bien, avec l'arrêt...

3           **Me CHRISTINE RENAUD:**

4           Twins.

5           **Me DAVID SULTAN:**

6           ... Twins. Merci, je cherchais le nom. Avec  
7           l'arrêt Twins qui a été rendu, on considère bien sûr  
8           que les commissaires doivent tenir compte des  
9           spécificités du système et tout le reste, donc les  
10          commissaires ont été formés à l'arrêt Gladue.

11          Au-delà de ça, les commissaires ont été  
12          également formés aux rapports Gladue, parce que les  
13          rapports Gladue sont rédigés dans une forme très  
14          particulière et puis il était important pour un  
15          commissaire qui lit un rapport Gladue de bien  
16          comprendre ce... quels sont les objectifs d'un  
17          rapport Gladue, et dans le même temps, on a reçu  
18          également des formations au niveau des communautés  
19          autochtones, particulièrement... il y a deux (2) ans  
20          également, on a eu monsieur Pierre Picard qui est  
21          venu donner toute une mati...

22          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

23          C'est l'année passée.

24          **Me DAVID SULTAN:**

25          C'est l'année passée? Monsieur Pierre Picard qui

1 est venu nous donner une formation sur les  
2 communautés autochtones. C'était pas la première  
3 formation, on en a eu à travers les... au cours des  
4 années. Je vous dirais pas qu'on en a à tous les  
5 ans, mais je vous dirais que la question autochtone  
6 revient et les commissaires qui sont là depuis fort  
7 longtemps ont bénéficié.

8 J'ajouterais à ça le fait que les commissaires  
9 qui siègent dans la région de Montréal siègent  
10 beaucoup à Saint-Jérôme et donc développent aussi  
11 une connaissance, une bonne connaissance des  
12 communautés autochtones, particulièrement les  
13 communautés inuites, et comme dit Me Gauthier si  
14 bien, on n'est pas des spécialistes de la question,  
15 mais il en demeure pas moins qu'on lève les bons  
16 drapeaux lorsque... lorsque nécessaire, parce que  
17 l'expérience fait que... qu'avec le temps on  
18 développe une certaine connaissance.

19 **Me CHRISTINE RENAUD:**

20 Très bien, merci. Mais je comprends que donc cette  
21 formation-là est plus ponctuelle en matière de  
22 Gladue puis de sensibilisation autochtone?

23 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

24 Vous comprenez que... Je vous ai parlé beaucoup des  
25 délais, je vous ai parlé aussi du nombre de

1 commissaires que nous avons. À partir du moment où  
2 on doit siéger quatre (4) jours semaine et je  
3 réserve une journée pour qu'ils puissent étudier  
4 leurs dossiers, on peut pas être en formation au  
5 quotidien.

6 Alors on fait des réunions cliniques, on en  
7 fait six (6) par année pour les membres temps plein,  
8 à laquelle maintenant on a une modification, c'est  
9 une primeur qu'on vous donne, parce que on va  
10 inviter des membres à temps partiel à participer à  
11 nos réunions cliniques avec les temps plein de façon  
12 plus régulière parce qu'ils sont... certains membres  
13 temps partiel sont appelés à siéger régulièrement  
14 pour nous, alors on souhaite évidemment que leur  
15 formation soit au même niveau que nos membres temps  
16 plein.

17 Mais ça serait... tout le monde, je veux dire,  
18 vous êtes avocate, vous souhaiteriez avoir davantage  
19 que trente heures (30 h) de formation pour deux (2)  
20 ans, mais il y a une réalité qui nous rattrape,  
21 c'est qu'on doit aussi siéger, et quand on fait une  
22 réunion clinique, c'est toute une gymnastique pour  
23 la maître des rôles de faire le rôle pour faire en  
24 sorte que on puisse pas manquer un dossier qui  
25 serait vu après son... son délai où il a le droit à

1           une libération conditionnelle.

2           **Me DAVID SULTAN:**

3           J'ajouterais également en termes de formation que on  
4           vous a... vous avez déposé le profil des  
5           compétences, le commissaire a également le devoir de  
6           garder ses connaissances à jour, et puis à travers  
7           la conseillère juridique ou même le bureau de la  
8           présidence, lorsqu'il y a des... des articles ou des  
9           arrêts de jurisprudence qui touchent les communautés  
10          autochtones entre autres, c'est évident qu'on les  
11          transmet aux membres et qu'on s'attend à ce qu'ils  
12          en prennent connaissance, et j'ajouterais qu'en  
13          audience, lorsqu'une situation se présente  
14          particulièrement au niveau autochtone et qu'il y a  
15          des questions à se poser, le commissaire peut  
16          toujours faire appel à notre agent de liaison, qui  
17          lui va pouvoir faire la recherche et lui revenir sur  
18          certaines situations qui peuvent se présenter ou sur  
19          certaines réalités d'une communauté donnée.

20          **LE COMMISSAIRE:**

21          Il y a une question qui me vient à l'idée. Vous  
22          avez des commissaires à temps partiel. Est-ce qu'il  
23          y a une limite de... du temps que vous pouvez les  
24          utiliser ou de journées que...

25          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**



1           En fait...

2           **LE COMMISSAIRE:**

3           ... vous pouvez les utiliser?

4           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

5           En fait, les limites sont davantage pécuniaires,

6           Monsieur le Président.

7           **LE COMMISSAIRE:**

8           Ah bon.

9           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10           Parce que les membres temps partiel sont nommés pour  
11           des mandats de cinq (5) ans, mais comme la Loi le  
12           prévoit, ils demeurent en fonction tant et aussi  
13           longtemps que leur mandat n'est pas terminé par une  
14           décision gouvernementale, sauf que ces membres temps  
15           partiel là ne sont pas comptés dans les... les  
16           équivalents temps complet pour... de la Commission,  
17           dans nos ETC, dans... ce qu'on appelle. Ce sont des  
18           gens qui sont payés à honoraires, alors ils ont des  
19           tarifs par demi-journée et quand... quand... par  
20           exemple, au moment où on se parle, il nous manque à  
21           la Commission deux (2) membres temps plein, qui sont  
22           absentes pour des raisons de longue invalidité,  
23           alors on doit évidemment combler nos rôles avec des  
24           membres temps partiel, qui sont par ailleurs de très  
25           bon commissaires, mais qui... qui coûtent... qui

1           coûtent cher à la Commission, on va le dire comme  
2           ça.

3           C'est un poste budgétaire qui explose, les  
4           autorités en sont très *conscients*, mais évidemment,  
5           on n'a comme pas le choix de procéder de cette façon  
6           parce que... parce que sinon, on n'y arriverait pas,  
7           et la Loi prévoit effectivement que le... la  
8           formation qui entend une personne contrevenante doit  
9           être nécessairement formée ou d'un temps partiel ou  
10          d'un temps plein avec un membre du communautaire,  
11          alors je peux pas avoir deux (2) membres  
12          communautaires ensemble, alors j'ai besoin d'avoir  
13          soit un temps plein avec un communautaire ou un  
14          temps partiel avec un communautaire.

15       **LE COMMISSAIRE:**

16          Ah bon. Mais est-ce qu'il y a une limite budgétaire  
17          d'usage de vos temps partiel?

18       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19          Bien en fait, à chaque année, Monsieur le  
20          Commissaire, on reçoit notre liste des crédits, on  
21          reçoit les crédits qui nous sont alloués et ça... ça  
22          fond comme peau de chagrin, mais cette réalité-là,  
23          je l'ai partagée avec la sous-ministre du Ministère,  
24          elle est... en est très consciente, que compte tenu  
25          des circonstances dans lesquelles nous travaillons

1           présentement, parce que nous avons des commissaires  
2           temps plein qui sont... qui sont absentes, on a  
3           aussi le volume qui augmente de façon importante  
4           puis rien qui nous indique, la Commission n'a pas  
5           aucune indication que on s'en va vers une diminution  
6           de décisions, au contraire, on pense que cette  
7           cadence-là devra être maintenue, elle est... Alors  
8           la discussion qu'on a avec la sous-ministre en titre  
9           du Ministère, c'est qu'elle est consciente de notre  
10          réalité, mais voilà.

11         **Me DAVID SULTAN:**

12           En fait, on est victime des succès du système dans  
13           la mesure où s'il y a moins de renonciations, plus  
14           de demandes de permission de sortie, ça veut dire  
15           que le nombre d'audiences augmentera, moins de  
16           reports. Donc tous ces éléments-là qu'on essaie de  
17           contrôler et de... et de baisser font que le nombre  
18           d'audiences augmente.

19         **LE COMMISSAIRE:**

20           Hum, hum. Mais on peut aussi comprendre que  
21           l'augmentation de votre budget est peut-être  
22           correspondante à une diminution d'un autre budget  
23           qui est dans un autre secteur...

24         **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

25           Bien, je veux dire...

1 **LE COMMISSAIRE:**

2 ... si vous avez du succès.

3 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

4 Mais... oui, mais c'est pas si... c'est le... les  
5 verres sont pas... sont pas si communicants. Je  
6 veux dire, l'impact est pas si...

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Non non.

9 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10 C'est ce qu'on plaide, d'ailleurs.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 Mais...

13 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

14 Nous, c'est ce qu'on plaide, évidemment, de dire à  
15 partir du moment où on sort des personnes  
16 contrevenantes parce que nos dossiers sont mieux  
17 articulés, sont mieux préparés puis on est... on est  
18 capables de mesurer davantage le risque et  
19 d'octroyer davantage, ça... ça libère les Services  
20 correctionnels...

21 **Me DAVID SULTAN:**

22 Bien...

23 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

24 ... mais l'impact est pas si...

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 Non, ça...

2 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

3 ... flagrant que je pensais que ça pouvait l'être.

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 C'est parce que j'essaie d'avoir une vision globale.

6 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7 Oui, mais c'est ça, je veux dire, mais ça, soyez  
8 certain, Monsieur le Commissaire, que c'est notre  
9 argument important nonobstant le fait que je pense  
10 qu'aux Services correctionnels, comme nous  
11 d'ailleurs, ils croient beaucoup à la réinsertion  
12 sociale, mais il en demeure pas moins qu'il y a des  
13 réalités budgétaires qui les rattrapent, eux autres,  
14 eux aussi, puis j'en suis consciente. Mais il en  
15 demeure pas moins que si effectivement le  
16 gouvernement a la volonté, croit dans la réinsertion  
17 sociale, il y a des choses qui devront être  
18 rétablies, parce que moi, je pense pas que on  
19 administre de façon déficitaire notre budget, je  
20 pense qu'on est sous financé.

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 Ah.

23 **Me CHRISTINE RENAUD:**

24 Avant que...

25 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

1 Et je l'aurai dit.

2 **Me CHRISTINE RENAUD:**

3 Oui. Avant de vous laisser poursuivre, juste une  
4 dernière question. Est-ce que... puisque vous  
5 mentionnez, t'sé, que vous considérez que ça  
6 pourrait être pertinent qu'il y ait plus de  
7 formations, vous êtes limité en effectifs, en temps,  
8 est-ce que vous avez déjà considéré que certains  
9 commissaires puissent être spécialisés en contexte  
10 autochtone ou en d'autres contextes, là? Je  
11 comprends que vous avez des populations variées,  
12 est-ce que c'est une approche qui aurait pu être  
13 privilégiée?

14 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

15 En fait, quand moi je suis arrivée à la présidence  
16 de la Commission, c'est quelque chose que j'ai  
17 discuté avec mes collègues en réunion clinique, et  
18 honnêtement, mes collègues me disent, puis je le  
19 comprends maintenant mieux, que la spécialisation,  
20 que ce soit pour les dossiers... la réalité  
21 autochtone ou encore que ce soit pour la violence  
22 conjugale ou tout le genre de dossier qu'on peut...  
23 on peut rencontrer, ils ne le souhaitent pas, parce  
24 que comme je vous disais, ils entendent quatre (4)  
25 dossiers par jour.

1 Les dossiers autochtones sont des dossiers  
2 généralement qui sont lourds, alors humainement  
3 parlant... pour leur santé, pour leur santé à eux,  
4 je pense que ça serait de pas... pas de bon aloi de  
5 faire en sorte qu'ils entendent seulement des  
6 dossiers autochtones. Ils ont besoin, évidemment,  
7 d'avoir un rôle davantage équilibré, et ça, je le  
8 comprends pour siéger moi-même qu'on a besoin...  
9 qu'ils ont besoin d'air, là. Et la spécialisation,  
10 c'est quelque chose pour laquelle je reçois une  
11 réticence importante et que je comprends les motifs  
12 qui... de mes... de nos commissaires qui ne  
13 souhaitent pas de spécialisation.

14 **Me DAVID SULTAN:**

15 Je dirais que la spécialisation retirerait également  
16 une certaine flexibilité qu'on peut avoir à placer  
17 une personne autochtone au rôle très rapidement  
18 parce que son plan de sortie est soudainement prêt.  
19 Avec le peu d'effectifs que nous avons, en fait,  
20 nous sommes une petite organisation, ce serait...  
21 moi, je suis pas sûr que ça rendrait service  
22 nécessairement, même... même aux personnes  
23 autochtones qu'on veut voir plus rapidement, que  
24 d'attendre que la personne spécialisée soit plus  
25 libre ou soit disponible.

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 D'ailleurs, pour corroborer ce que mon collègue  
3 vient de vous dire, c'est qu'à quelque part, parmi  
4 les commissaires bilingues que nous avons, quand on  
5 a... on a besoin de modifier un rôle parce qu'il y a  
6 une personne anglophone qui est au rôle puis qu'on a  
7 besoin de deux (2) membres... de deux (2) membres  
8 qui soient bilingues, c'est une bonne gymnastique.  
9 Ça fait... ça demande à notre maître des rôles de  
10 tout revoir le rôle, de défaire ce qu'elle avait  
11 fait puis de re... de reprendre la confection de son  
12 rôle, et c'est une bonne gymnastique, là, qu'on fait  
13 régulièrement, là, pour pouvoir y arriver. Alors la  
14 spécialisation des commissaires, ça serait... je  
15 pense pas qu'on se rende service en le faisant.

16 **Me CHRISTINE RENAUD:**

17 Parfait. Merci.

18 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19 Quand je vous disais qu'il y avait pas de  
20 modifications légis... il y avait pas de  
21 spécifications législatives pour le milieu  
22 autochtone, il y a quand même une approche qui a été  
23 adaptée par nos commissaires. Ils vérifient si  
24 les... si les évaluations de risque et des besoins  
25 tiennent compte du contexte systémique et culturel,



1           ils vérifient la capacité du contrevenant de  
2           comprendre et de s'exprimer en français ou en  
3           anglais, ils vont aussi exprimer le... ils  
4           expliquent le processus de mise en liberté sous  
5           conditions ainsi que des éléments constitutifs du  
6           dossier.

7           En fait, pour votre information, en deux mille  
8           dix-sept, deux mille dix-huit (2017-2018), il y a eu  
9           quatre-vingt-trois (83) séances qui ont été tenues  
10          en la présence d'un interprète autochtone, c'est  
11          quatre-vingt et... quatre-vingt-une (81) séances en  
12          inuktitut et deux (2) séances en algonquin.

13          **Me CHRISTINE RENAUD:**

14          Oui, si vous me permettez une question. Quant à  
15          cette approche adaptée là, est-ce que vous adaptez  
16          aussi de manière, par exemple, culturellement  
17          sécurisante, je vous réfère notamment à la  
18          Commission ontarienne des libérations  
19          conditionnelles, lorsqu'ils ont des contrevenants  
20          autochtones, ils siègent en cercle, ils... t'sé,  
21          ils... ça peut... ils peuvent être accompagnés d'un  
22          aîné, il y a comme toute une autre dynamique qui  
23          s'opère, est-ce que pour vous... bien, est-ce que ça  
24          peut être envisagé en ce moment, est-ce que c'est  
25          fait en ce moment ou est-ce que c'est une approche

1           que vous pourriez envisager?

2           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

3           En fait, au moment où on se parle, ce n'est pas  
4           fait, sauf que c'est quelque chose qu'on discute  
5           présentement, parce que... c'est à l'hiver deux  
6           mille dix-huit (2018), on a eu une rencontre avec  
7           les Services correctionnels et la vice-présidente de  
8           la Commission ontarienne, à notre demande  
9           d'ailleurs, qui a présenté l'approche de la  
10          Commission ontarienne.

11          Je vous le disais d'entrée de jeu, Monsieur...  
12          les Services correctionnels sont à travailler en  
13          amont avec cette approche-là, mais nous, c'est pas  
14          quelque chose qui nous rebute nécessairement, mais  
15          il faut voir que physiquement, quand on fait un  
16          dossier en visioconférence, je sais pas comment on  
17          va y arriver, puis retourner dans les... mis à  
18          part... mis à part Saint-Jérôme où on les voit en  
19          détention, on... je vois pas qu'on retourne à  
20          Sept-Îles ou encore à Val... à Amos, là.

21          **Me CHRISTINE RENAUD:**

22          Puis quant à l'approche adaptée, je vais vous poser  
23          une autre question un peu plus générale. Vendredi  
24          dernier on a eu la chance d'entendre, je sais pas si  
25          vous avez eu l'opportunité de l'écouter, trois (3)

1           représentants de Waseskun, qui est un centre que  
2           vous connaissez peut-être pour hommes autochtones.  
3           Ils nous ont donné une définition bien précise de  
4           leur vision de la guérison, de la réinsertion  
5           sociale, qui peut-être est différente de la  
6           définition que vous donnez à la réinsertion sociale.  
7           Est-ce que dans l'approche adaptée, comment dire,  
8           est-ce que vous modulez un peu votre approche de la  
9           réinsertion sociale aussi au contexte autochtone ou  
10          est-ce que c'est quelque chose que vous pourriez  
11          envisager?

12       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13           Tout à fait. Je pense qu'on le fait, les membres le  
14           font spont... naturellement. Je voudrais... je vous  
15           donne un exemple. Par exemple, on a une personne  
16           contrevenante qui est incarcérée parce que fait le  
17           trafic de tabac. Évidemment, au niveau de la  
18           reconnaissance du délit puis de la gravité du délit,  
19           elle est certainement pas au même niveau que celle  
20           d'un Allochtone, parce que dans la réalité  
21           autochtone, le commerce de tabac fait partie de...

22       **Me DAVID SULTAN:**

23           Ses droits.

24       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

25           ... de ses droits, de... et je pense que les

1 commissaires comprennent cela là, là. Je veux dire,  
2 on... dans l'évaluation du risque, on va en tenir  
3 compte qu'effectivement, pour la personne  
4 autochtone, faire du commerce de tabac, c'est pas...  
5 c'est pas quelque chose qui est illégal, là, ça fait  
6 partie de ses droits ancestraux.

7 **Me DAVID SULTAN:**

8 J'ajouterais que quand... lorsqu'un plan de sortie,  
9 par exemple, comprend un séjour à Waseskun, par  
10 exemple à Waseskun ou d'autres ressources, Freedom  
11 House ou d'autres, le commissaire est très conscient  
12 du fait que la réalité de cette réinsertion sociale  
13 va se faire dans un autre cadre et puis il est très  
14 ouvert à ça, mais pour cela, il faut que le plan de  
15 sortie contienne ce genre de mesures là.

16 Alors envoyer quelqu'un à la maison de  
17 transition X à Montréal qui fonctionne selon des  
18 règles un petit peu plus allochtones, on va le dire  
19 comme ça, ou envoyer quelqu'un dans une... dans une  
20 ressource qui soit plus adaptée aux habitudes et à  
21 la culture de la personne contrevenante autochtone,  
22 les commissaires sont capables de... en fait, non  
23 seulement sont capables, mais sont très ouverts à  
24 faire la part des choses dans la mesure où ils  
25 savent très bien et ils comprennent très bien

1 l'importance, justement, de cette réinsertion  
2 sociale.

3 Et si je peux me permettre d'ajouter en termes  
4 de réinsertion sociale, la réinsertion sociale est  
5 une réussite dans la mesure où la personne se sent  
6 bien, bien encadrée, bien entourée, bien... bien  
7 supportée, et le meilleur support qu'on puisse  
8 donner à une personne contrevenante, c'est justement  
9 de lui permettre d'être dans un environnement,  
10 justement, qui puisse la comprendre et la... donc  
11 les commissaires ne sont pas fermés à ce genre... à  
12 ce genre de ressources qui fonctionnent.

13 **Me CHRISTINE RENAUD:**

14 Oui.

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 Et nous, on bâtit pas les plans de sortie. C'est  
17 les Services correctionnels qui bâtit, avec la  
18 personne contrevenante, qui bâtissent des projets de  
19 sortie. Alors nous, on prend le projet qu'on nous  
20 présente. Ça va arriver des fois, puis on le fait,  
21 on va dire, "il me semble que il manque un élément"  
22 puis on ouvre une grande porte pour faire comprendre  
23 "bien, peut-être qu'on devrait peut-être ajourner,  
24 revoir votre projet de sortie pour pas avoir de  
25 refus pour...", et ça arrive qu'on le fasse et que

1 la personne contrevenante va... va améliorer son  
2 projet de sortie puis on va... on va procéder  
3 rapidement.

4 **Me CHRISTINE RENAUD:**

5 Je vais saisir la balle au bond, je vais devancer  
6 une des questions que j'avais pour vous. Est-ce que  
7 dans l'approche adaptée que vous avez, on a entendu  
8 plusieurs témoins qui sont venus nous le dire, il y  
9 a potentiellement un manque de programmes adaptés  
10 aux Autochtones en détention ou spécifiques aux  
11 Autochtones en détention, évidemment, ça, vous êtes  
12 pas tributaires, bien, vous êtes... ça relève pas de  
13 vous, ça vous est pas imputable, est-ce que par  
14 ailleurs lorsque vous évaluez un contrevenant, une  
15 contrevenante autochtone vous avez... est-ce que les  
16 commissaires ont ça en tête que peut-être cette  
17 personne-là a pas eu accès au même nombre de  
18 programmes...

19 **Me DAVID SULTAN:**

20 Tout à fait.

21 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22 Certes.

23 **Me CHRISTINE RENAUD:**

24 ... ou à des programmes qui lui soient pas adaptés?

25 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

1 Certes. Certes. Puis dans les discussions qu'on a,  
2 même si c'est pas nécessairement en comité comme  
3 tel, mais les discussions qu'on a avec les Services  
4 correctionnels, on en... il en est question, mais il  
5 en est question, mais les besoins immenses. Je veux  
6 dire, c'est vrai pour la réalité autochtone, mais  
7 c'est vrai aussi pour la violence conjugale, nos  
8 outils d'évaluation sont pas vraiment adaptés pour  
9 ce genre de dossiers là et...

10 **Me DAVID SULTAN:**

11 (Inaudible).

12 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13 ... il faut faire la part des choses, il faut aller  
14 plus loin, effectivement.

15 **Me CHRISTINE RENAUD:**

16 Puis vous parlez d'outils d'évaluation, donc je  
17 comprends que vous vous utilisez l'outil  
18 d'évaluation du risque, le LSCMI, je pense, des  
19 Services correctionnels...

20 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21 Oui.

22 **Me CHRISTINE RENAUD:**

23 ... du Québec.

24 **Me DAVID SULTAN:**

25 Hum, hum. Hum, hum.

1 **Me CHRISTINE RENAUD:**

2 Il y a eu un arrêt récent de la Cour suprême, *Ewert*,  
3 qui soulevait des enjeux, c'est le fédéral, là,  
4 c'est pas le provincial, mais je pense qu'on peut  
5 peut-être le transposer, des enjeux à l'adaptation  
6 aux réalités autochtones, à la limite que ce soit  
7 discriminatoire pour des Autochtones ces outils  
8 d'évaluation du risque là. Est-ce que c'est des  
9 considérations que vous avez aussi avec ces outils  
10 d'évaluation du risque là?

11 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12 En fait, effectivement, quand l'arrêt *Ewert* a été...  
13 a été rendu en juin dernier, effectivement, on a eu  
14 des discussions avec les Services correctionnels, on  
15 a dans certains dossiers, effectivement, des LSCMI  
16 qui avaient été modifiés pour tenir davantage compte  
17 de la réalité autochtone. Vous allez les entendre  
18 par rapport à leur compréhension, effectivement, de  
19 l'arrêt *Ewert* et de leur obligation d'adapter leur  
20 outil d'évaluation, c'est leur opinion.

21 **Me CHRISTINE RENAUD:**

22 Très bien. Puis est-ce qu'il y a des, comment dire,  
23 est-ce qu'il y a... est-ce que sur les comités sur  
24 lesquels vous siégez conjointement, et les Services  
25 correctionnels et vous, la CQLC, est-ce que vous



1           pourriez avoir un input, est-ce que c'est des  
2           discussions qui ont lieu dans...

3       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

4           Bien...

5       **Me CHRISTINE RENAUD:**

6           ... la modification de cet outil d'évaluation là?

7       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

8           ... ils sont en train de revoir... de faire...  
9           d'avoir un outil d'évaluation autre que le LSCMI, et  
10          nous sommes invités, la Commission, il y a des  
11          représentants, Me Sultan et un membre de la  
12          Commission sont invités à une table où on fait nos  
13          représentations, parce que nous, ce qu'on... dans  
14          l'outil tel qu'il nous avait été présenté, nos  
15          collègues nous disaient, nos collègues membres de la  
16          Commission disaient la... le positionnement par  
17          rapport au risque de la personne contrevenante est  
18          pas assez bien établi, alors ça, on...

19       **Me DAVID SULTAN:**

20          On a fait...

21       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22          ... on fait les représentations auprès des Services  
23          correctionnels. Honnêtement, je crois qu'on est  
24          bien entendu, là. Je veux dire...

25       **Me CHRISTINE RENAUD:**

1 Hum, hum.

2 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

3 ... on a intérêt à travailler ensemble, là, je veux  
4 dire, on est des partenaires au plus haut niveau,  
5 là.

6 **Me CHRISTINE RENAUD:**

7 Hum, hum. Parfait. Merci.

8 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

9 On était rendus au niveau de la langue, évidemment,  
10 à l'onglet 39. La Commission retient les services  
11 d'un interprète lorsque la personne autochtone en  
12 fait la demande, ou aux Services correctionnels,  
13 lorsque les membres constatent en séance la  
14 difficulté de s'exprimer ou à comprendre.

15 La Commission traduit ses décisions en anglais  
16 lorsqu'une personne contrevenante en fait la  
17 demande. À noter que les certificats de libération  
18 conditionnelle sont automatiquement produits dans  
19 les deux (2) langues lorsqu'une séance est tenue en  
20 anglais, tel que prévu dans le Plan d'action  
21 gouvernemental pour le développement social et  
22 culturel des Premières Nations et des Inuits.

23 On fait appel à des interprètes professionnels  
24 qui sont généralement inscrits à la banque  
25 interrégionale du Centre intégré et universitaire de

1 la santé et des services sociaux du Centre-Sud-de-  
2 l'Île de Montréal ou à la banque d'interprètes du  
3 ministère de la Justice.

4 La rareté de la ressource fait en sorte que la  
5 Commission utilise des références de partenaires, en  
6 l'occurrence des établissements de détention, pour  
7 obtenir des services d'interprètes spécialisés. Les  
8 interprètes avec lesquels la Commission fait affaire  
9 sont toujours présents à la séance et lors de la  
10 remise de la décision.

11 Et on parle de la rareté de la ressource, et  
12 ça, c'est un problème que nous rencontrons, et les  
13 Services correctionnels et nous, parce que des  
14 personnes qui... pas simplement au niveau de la  
15 traduction, mais de façon générale, quand on voit à  
16 chercher quelqu'un qui s'y connaisse en matière de  
17 réalité autochtone, on l'enlève à un autre  
18 organisme, je veux dire, on se cannibalise. À  
19 quelque part, c'est pas sain. Je pense que si on  
20 avait quelque chose à faire, c'est de faire en sorte  
21 qu'on ait davantage de ressources issues de la  
22 communauté autochtone qui feraient en sorte à nous  
23 aider à mieux... à mieux travailler avec cette  
24 communauté.

25 Au niveau des principes directeurs de la prise

1 de décision, bien, c'est de la même façon, on  
2 analyse le risque que représente la personne  
3 contrevenante, on analyse le risque qu'elle  
4 représente pour la communauté et le risque qu'elle  
5 représente pour la victime.

6 Dans tout ce qu'on a discuté depuis le matin,  
7 on n'a pas parlé beaucoup des victimes, alors que on  
8 a... la Commission a une obligation légale vis-à-vis  
9 des victimes, c'est de les informer en matière...  
10 quand on a une victime en matière... en violence  
11 conjugale ou en agression sexuelle, le législateur  
12 oblige la Commission d'informer la victime que la  
13 personne contrevenante va être admissible à sa  
14 libération conditionnelle à telle date, et quand  
15 elle est vue, effectivement, la personne  
16 contrevenante, puis quand il y a un octroi, on a  
17 l'obligation de lui dire aussi que la décision a été  
18 prise puis que la personne contrevenante a eu un  
19 octroi de libération conditionnelle. Ça fait partie  
20 de notre obligation.

21 On n'a pas d'obligation d'accompagnement,  
22 cependant on doit informer les victimes, et ce qu'on  
23 constate avec par exemple les Inuits, on a beaucoup  
24 de difficulté à... à communiquer avec les victimes,  
25 parce que notre façon de faire c'est... versus la

1 Régie... pas la Régie des rentes, mais la... les...

2 **Me DAVID SULTAN:**

3 La CAVAC.

4 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

5 ... la CAVAC, non, mais le...

6 **Me DAVID SULTAN:**

7 Ah, l'assurance maladie.

8 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

9 L'assurance maladie qui nous donne les... les  
10 adresses, mais souvent, les personnes qui viennent  
11 du Grand Nord n'ont peut-être même pas d'assurance  
12 maladie, surtout pas d'adresse, le téléphone, c'est  
13 pas quelque chose qui... qui est naturel comme chez  
14 les Allochtones ou dans le Sud, alors la façon de  
15 rejoindre nos victimes, c'est plus difficile pour la  
16 Commission. Et quand on les rejoint, quand on leur  
17 dit qu'ils peuvent faire, qu'elles peuvent faire des  
18 représentations, bien les représentations que moi  
19 j'ai vues puis celle qui s'occupe davantage...  
20 l'agent de liaison à la Commission qui s'occupe  
21 davantage des dossiers de victimes, ce qu'on reçoit,  
22 c'est de dire, "bien là, moi, j'ai besoin qu'il  
23 revienne... qu'il revienne chez nous parce que...  
24 parce qu'il faut qu'on mange". C'est tout un autre  
25 contexte, là, que dans le contexte dans lequel nous

1 on... les gens sont habituellement habitués de  
2 travailler. Mais effectivement, au niveau des  
3 victimes, il faut... il faut trouver d'autres façons  
4 pour essayer de communiquer avec elles et...

5 Puis aussi, par rapport aux ordonnances de  
6 probation qui sont rendues. On a des ordonnances de  
7 probation qui disent de pas entrer en contact avec  
8 la victime, mais quand on les retourne dans leur  
9 communauté, ils sont nécessairement à X... à  
10 proximité des victimes, puis nous, on est tenus  
11 de... de respecter les décisions des tribunaux  
12 supérieurs, alors on met ça dans nos conditions et  
13 ça fait pas sens, là, on...

14 Je pense que... je pense qu'il nous faudrait  
15 avoir une table commune, effectivement, où on  
16 pourrait parler, et la Justice et le Procureur  
17 général et nous, de nos réalités, savoir qu'est-ce  
18 qu'on fait dans chacun de nos... dans nos sphères  
19 spécifiques pour que il y ait une fluidité dans nos  
20 décisions, une cohérence aussi dans nos décisions  
21 puis l'applicabilité de nos décisions.

22 **Me CHRISTINE RENAUD:**

23 Juste pour... je le répète, là, juste pour qu'on  
24 comprenne bien, donc si par exemple dans  
25 l'ordonnance de la Cour ça indique de pas entrer en

1 communication avec la victime, qui serait par  
2 exemple la conjointe du contrevenant, de pas  
3 consommer d'alcool, peu importe les conditions,  
4 vous, vous devez, vous êtes tenus de les mettre en  
5 libération conditionnelle?

6 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7 Exactement, c'est ça.

8 **Me DAVID SULTAN:**

9 Oui. L'article 2 de la Loi nous impose de respecter  
10 les décisions des tribunaux, ce qui est très, très  
11 bien en général, mais dans ce cas-ci, ça donne... ça  
12 ajoute à la complication.

13 **Me CHRISTINE RENAUD:**

14 Puis au moment où on se parle, vous avez pas une  
15 table de concertation avec, par exemple, le système  
16 de justice pour discuter de ces enjeux-là qui  
17 vous...

18 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19 Non.

20 **Me CHRISTINE RENAUD:**

21 ... mettent des bâtons dans les roues?

22 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

23 Exactement, c'est ça.

24 **Me CHRISTINE RENAUD:**

25 O.K. Merci.

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Vous avez à l'autre onglet les données sur les  
3 permissions de sortie préparatoires à la libération  
4 conditionnelle en matière autochtone.

5 On peut voir que les personnes admissibles, le  
6 volume général est de trois mille six cent  
7 trente-neuf (3 639), mais pour ce qui est des  
8 Autochtones, c'est deux cent quarante-deux (242)  
9 Autochtones, de personnes admissibles au sens de  
10 notre compréhension, et donc, c'est six virgule six  
11 pour cent (6,6 %) des Autochtones qui sont... qui  
12 deviennent admissibles.

13 Au niveau des octrois, il faut voir, et ça,  
14 c'est... il faut bien comprendre notre graphique, le  
15 taux d'octroi n'est... quand on regarde... parce  
16 qu'en PSPLC, on se rappelle que c'est sur demande,  
17 quand on regarde le nombre de demandes, le taux  
18 d'octroi est quand même à cinquante-sept pour cent  
19 (57 %). Sur le total des demandes qu'on reçoit pour  
20 lesquelles on entend puis on rend des décisions, le  
21 taux d'octroi est de cinquante-sept pour cent (57 %)  
22 pour... pour les Autochtones.

23 Le taux de report est de cinquante-cinq pour  
24 cent (55 %). Souvent, c'est parce que  
25 effectivement, la personne autochtone arrive devant



1           vous avec un projet qui est pas ficelé et qui... il  
2           nous manque des éléments puis on va reporter au lieu  
3           de refuser tout simplement, on va reporter puis on  
4           va donner nos indications.

5           **Me CHRISTINE RENAUD:**

6           Juste pour préciser, ça, c'est le tableau de l'année  
7           deux mille dix-sept, deux mille dix-huit (2017-2018)  
8           (inaudible)?

9           **Me DAVID SULTAN:**

10          Hum, hum.

11          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12          Oui, c'est ça, oui.

13          **Me CHRISTINE RENAUD:**

14          Oui. Puis le volume général, ça comprend  
15          Autochtones et Allochtones?

16          **Me DAVID SULTAN:**

17          Hum, hum.

18          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19          C'est ça, oui. Oui, oui.

20          **Me CHRISTINE RENAUD:**

21          C'est l'ensemble des deux. Ici, on peut tout de  
22          suite le remarquer que les Autochtones ont un taux  
23          d'octroi qui sont inférieurs au volume général puis  
24          le taux de report est quand même pas mal plus  
25          élevé...

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Oui.

3 **Me CHRISTINE RENAUD:**

4 ... que pour la population générale, et que... je  
5 comprends que le nombre de renonciations est pas là,  
6 mais on...

7 **Me DAVID SULTAN:**

8 Il y a pas de renonciation (inaudible).

9 **Me CHRISTINE RENAUD:**

10 (Inaudible) il y a pas de renonciation, pardon.

11 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12 Oui.

13 **Me CHRISTINE RENAUD:**

14 Très bien.

15 **Me DAVID SULTAN:**

16 Le taux de demande est également plus bas.

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 Est beaucoup plus bas, le taux de demande.

19 **Me DAVID SULTAN:**

20 Très, très bas.

21 **Me CHRISTINE RENAUD:**

22 Oui.

23 **Me DAVID SULTAN:**

24 Oui, tout à fait.

25 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

1           Parce que PSPLC, il faut faire la demande écrite.

2           **Me CHRISTINE RENAUD:**

3           Oui.

4           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

5           Et on souhaiterait effectivement que... que cette...  
6           il y ait une modification qui soit apportée à notre  
7           Loi pour effectivement pour que ce soit de plein  
8           droit, un peu comme ça l'est pour le tiers (1/3),  
9           parce que on voit plus de personnes au tiers (1/3)  
10          parce qu'ils ont pas à faire cette démarche-là, à  
11          faire une demande écrite, expliquer pourquoi ils  
12          veulent sortir en PSPLC. Pour nous, ça semble  
13          peut-être banal, mais c'est quand même... quand t'es  
14          en détention, c'est quelque chose... c'est encore  
15          quelque chose qu'on leur demande. Puis t'sé, on  
16          souhaite évidemment qu'elles s'associent, qu'elles  
17          fonctionnent dans notre système, il faudrait  
18          peut-être leur rendre les choses plus faciles.

19          **Me CHRISTINE RENAUD:**

20          Parce que je comprends que, au moment où on se parle  
21          ça va être par mémo que la personne va faire sa  
22          demande pour le sixième (1/6)?

23          **Me DAVID SULTAN:**

24          Elle peut faire une demande de sixième (1/6) par  
25          mémo, par avocat, par elle-même. Je me plais à dire

1           même sur un bout de papier de toilette, aussitôt que  
2           la Commission reçoit la demande, elle la traite...

3           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

4           Oui.

5           **Me DAVID SULTAN:**

6           ... c'est aussi simple que ça.

7           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

8           Exactement.

9           **Me DAVID SULTAN:**

10          Quel que ce soit le format. Encore une fois, on...

11          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12          On n'est pas très formaliste.

13          **Me DAVID SULTAN:**

14          ... a une certaine flexibilité, on n'est pas  
15          formaliste, d'ailleurs, on est tenu de ne pas  
16          l'être. Donc quelle que soit la forme de la demande  
17          qui nous est présentée, nous, on la traite.

18          **Me CHRISTINE RENAUD:**

19          Puis en fait, vous êtes un peu tributaires des  
20          Services correctionnels, qui sont eux qui informent,  
21          dans le fond, les détenus de ce droit-là du sixième  
22          (1/6) ou est-ce que vous vous faites parvenir cette  
23          information-là?

24          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

25          Bien, nous, on fait parvenir nos... on fait... on

1 fait nos avis, on fait parvenir des dépliants, on  
2 fait... visio, des vidéos qui est disponibles aussi.

3 Ce qu'on souhaiterait, évidemment, c'est... ce  
4 qu'on souhaiterait, c'est que quand les agents  
5 correctionnels reçoivent leur formation, on  
6 souhaiterait être invité à un moment donné pour  
7 donner de la formation sur la Commission pour que  
8 nos agents, que les agents correctionnels soient  
9 davantage sensibilisés à la libération, à la  
10 Commission des libérations conditionnelles puis à la  
11 libération conditionnelle. Ça, on souhaiterait  
12 améliorer, effectivement, mais c'est vrai qu'on est  
13 tributaire des Services correctionnels pour informer  
14 des droits des personnes contrevenantes à... à venir  
15 devant la Commission.

16 **Me CHRISTINE RENAUD:**

17 Merci.

18 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19 Le prochain tableau, je voudrais juste attirer votre  
20 attention que vous allez constater que pour l'année  
21 deux mille seize, deux mille dix-sept (2016-2017),  
22 il y a manifestement une erreur de calcul. C'est...  
23 c'est neuf (9) octrois et quinze (15) refus, alors  
24 le taux de pourcentage, taux d'octroi n'est pas  
25 soixante pour cent (60 %), mais...

1 **Me DAVID SULTAN:**

2 Quarante (40).

3 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

4 ... quarante quelques pour cent (40 %). Je m'en  
5 excuse.

6 **Me CHRISTINE RENAUD:**

7 Est-ce qu'on a par ailleurs le pourcentage pour les  
8 Allochtones ou...?

9 **Me DAVID SULTAN:**

10 Oui, on l'a, je peux vous le donner pour deux mille  
11 seize, deux mille dix-sept (2016-2017). Le taux  
12 d'octroi... c'est de la permission de sortie  
13 préparatoire à la libération conditionnelle.

14 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

15 Oui. Oui.

16 **Me DAVID SULTAN:**

17 D'octroi en permission de sortie...

18 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19 (Inaudible)

20 **Me DAVID SULTAN:**

21 ... il est là, il est là, il est là, était de  
22 soixante-quatre (64) quelque chose, soixante-quatre  
23 virgule huit pour cent (64,8 %) l'année dernière.

24 **Me CHRISTINE RENAUD:**

25 Donc on remarque qu'il y a une différence d'une

1           vingtaine de pour cent...

2       **Me DAVID SULTAN:**

3           Oui.

4       **Me CHRISTINE RENAUD:**

5           ... entre Autochtones et Allochtones?

6       **Me DAVID SULTAN:**

7           Oui oui. C'est clair que moins de demandes de  
8           PSPLC.

9       **Me CHRISTINE RENAUD:**

10          Moins d'octrois.

11       **Me DAVID SULTAN:**

12          Moins d'octrois. Ça résulte aussi des plans de  
13          sortie très souvent.

14       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

15          En fait, c'est plus profond que ça, je pense.

16       **Me DAVID SULTAN:**

17          Oui.

18       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19          C'est pas simplement qu'une question de demandes,  
20          c'est une question de... pour... ce que je crois,  
21          c'est que ils ne comprennent pas le système de  
22          justice des Allochtones, encore moins qu'est-ce que  
23          c'est que la libération conditionnelle puis pourquoi  
24          on souhaite évidemment qu'ils viennent, qu'ils  
25          présentent des projets de sortie. C'est quelque

1 chose sur lequel on doit travailler avec les  
2 Services correctionnels.

3 **Me DAVID SULTAN:**

4 Et je vous dirais que...

5 **Me CHRISTINE RENAUD:**

6 Et le système de justice même en amont si on  
7 remonte...

8 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

9 Oui. Oui.

10 **Me DAVID SULTAN:**

11 Et je vous dirais que un refus en permission de  
12 sortie préparatoire à la libération conditionnelle  
13 n'est pas nécessairement une mauvaise nouvelle dans  
14 la mesure où ça permet à la personne d'adapter  
15 son... sa possibilité de présenter un nouveau plan  
16 de sortie en libération conditionnelle. Ça se  
17 présente pas dans tous les cas, mais ça peut ne pas  
18 être une mauvaise nouvelle que de passer devant la  
19 Commission même si on se fait refuser, pour... pour  
20 réagir en conséquence, dans la mesure où c'est pas  
21 la question du risque qui... qui est la cause du  
22 refus, mais beaucoup plus un projet de... un plan de  
23 sortie qui n'est pas nécessairement tout à fait  
24 ficelé, comme le disait Me Gauthier.

25 **Me CHRISTINE RENAUD:**



1           Puis puisque... Je vais saisir la balle au bond une  
2           fois de plus. Puisqu'on parle de raisons peut-être  
3           qui peuvent expliquer de manière fondamentale, je  
4           remarquais que vous disiez plus tôt que vous notez  
5           un plus grand recours à l'avocat par les personnes  
6           contrevenantes soit dans la PSPLC ou la libération  
7           conditionnelle, par ailleurs on remarque que dans  
8           les statistiques que vous nous avez fournies à  
9           l'onglet 1.1 du cartable que le droit... que les  
10          personnes autochtones non seulement de manière  
11          générale se prévalent moins de leur droit à l'avo...  
12          d'être représentés par avocat...

13          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

14            Oui.

15          **Me CHRISTINE RENAUD:**

16            ... mais ç'a diminué au fil des dernières années.

17          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

18            Quoique... quoique je pense quand... pour cette  
19            année-ci, on me dit que à Saint-Jérôme il y a plus  
20            d'avocats qui représentent les Inuits maintenant,  
21            là, puis particulièrement les... certaines avocates,  
22            entre autres, qui vont travailler davantage en amont  
23            pour travailler sur un projet de sortie qui va  
24            accompagner la personne contrevenante jusqu'à son  
25            trois tiers (3/3), alors quand ils arrivent devant

1 nous, ils sont mieux... mieux outillés.

2 **Me CHRISTINE RENAUD:**

3 Parce que pour vous, est-ce que vous voyez ça de,  
4 comment dire, d'un bon oeil, est-ce que c'est  
5 positif pour vous d'avoir des contrevenants  
6 représentés par avocat?

7 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

8 Ah, tout à fait. Tout à fait.

9 **Me CHRISTINE RENAUD:**

10 Oui.

11 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12 Tout à fait. C'est... même pour les Allochtones, je  
13 pense que ça facilite le travail. Ça facilite notre  
14 travail, parce que les avocats expliquent davantage,  
15 ils expliquent dans quel contexte, et comme ils  
16 viennent souvent devant la Commission, ils  
17 connaissent un peu qu'est-ce qu'on souhaite avoir  
18 dans les projets de sortie, qu'est-ce qu'on... de  
19 quoi on a besoin pour pouvoir octroyer une  
20 libération conditionnelle. Moi, je pense c'est un  
21 gros plus, là, quand une personne contrevenante est  
22 assistée par un avocat.

23 **Me DAVID SULTAN:**

24 L'avocat joue pas le rôle traditionnel comme dans  
25 les tribunaux judiciaires, hein. L'avocat peut

1           aussi être un soutien pour la personne contrevenante  
2           pour lui expliquer le fonctionnement, pour  
3           l'encourager, pour lui permettre de comprendre  
4           pourquoi il y a report et qu'est-ce qu'il faut  
5           faire. Donc l'avocat va au-delà du rôle  
6           traditionnel de faire simplement de la  
7           représentation et on le voit assez souvent que  
8           l'avocat est là comme... comme soutien à la personne  
9           contrevenante aussi.

10       **Me CHRISTINE RENAUD:**

11           Puis je vais... peut-être vous avez pas de réponse,  
12           vous me le direz si vous en avez pas, mais est-ce  
13           que vous en... est-ce que vous avez des raisons en  
14           tête pour lesquelles les Autochtones il y aurait une  
15           diminution du recours à l'avocat dans les dernières  
16           années ou...?

17       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

18           Je...

19       **Me CHRISTINE RENAUD:**

20           Il y a... C'est correct.

21       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22           Non. J'ai pas de... j'ai pas de réponse à vous  
23           donner par rapport à cela, mais sauf une chose est  
24           certaine, c'est qu'à la Commission, nous, on  
25           encourage la représentation par avocat.

1                   Je le sais, honnêtement, qu'à Saint-Jérôme, là,  
2                   il semble qu'il y ait... il y en a quelques-uns qui  
3                   se spécialisent davantage et qu'ils accompagnent  
4                   très, très bien les personnes contrevenantes.

5                   **Me CHRISTINE RENAUD:**

6                   Très bien. Parce qu'on pourrait penser... Il y a  
7                   une association des avocats, avocates qui pratiquent  
8                   en droit carcéral. Là, je comprends que vous, ça  
9                   vous est pas imputable, mais on pourrait penser  
10                  qu'en détention il y aurait des listes de ces  
11                  noms-là qui pourraient circuler pour faciliter le  
12                  contact entre les personnes contrevenantes puis...

13                  **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

14                  Oui, mais il faut... puis je pense que... je sais  
15                  pas s'il y a des listes, mais je sais que les  
16                  personnes contrevenantes entre eux jasant  
17                  beaucoup...

18                  **Me CHRISTINE RENAUD:**

19                  Oui, ça...

20                  **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21                  ... puis ils disent, "regarde, moi, je donne... je  
22                  te donne la carte de mon avocat" puis c'est comme ça  
23                  que ça se passe beaucoup, là.

24                  **Me CHRISTINE RENAUD:**

25                  Hum, hum. Oui. O.K.

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Puis il y en a qui disent... Il se dit toutes  
3 sortes de choses, hein. Quand on parlait de  
4 renonciation, on entend qu'en détention ils se font  
5 dire, "t'as pas besoin d'avocat, c'est pas  
6 nécessaire. T'as un bon dossier, vas-y sans  
7 avocat." Il y a toutes sortes de choses qui se  
8 disent puis il y a des gens qui prennent ça comme  
9 argent comptant puis ils viennent sans avocat puis  
10 des fois ils auraient intérêt.

11 Quand ils sont accompagnés, par exemple, avec  
12 les parents, des fois ça aide aussi, entre autres,  
13 quand on a une jeune personne contrevenante qui est  
14 devant nous puis... et un problème d'addiction, a  
15 commencé à avoir des problèmes de consommation à  
16 l'âge de quinze (15) ans puis elle est rendue à  
17 vingt et un (21) ans puis on dit... on voit qu'il y  
18 a un problème d'addiction puis que lui veut s'en  
19 aller travailler, on pense qu'il a besoin d'un  
20 meilleur coffre d'outils pour sortir, quand il y a  
21 pas d'avocat, c'est plus difficile, mais quand les  
22 parents sont là, les parents comprennent le message  
23 et on est dans ce cas-là en mesure de dire, "bien,  
24 regarde, on va... on va ajourner puis revois ton  
25 projet de sortie", puis... puis souvent, des fois,

1           ça donne de bons... de bons résultats puis ils  
2           revoient leur projet de sortie puis sont octroyés  
3           puis on [ne] les revoit plus, là.

4           **Me CHRISTINE RENAUD:**

5           Hum, hum.

6           **Me DAVID SULTAN:**

7           Puis si on prenait une position plutôt qu'une autre,  
8           l'avocat joue aussi un rôle en amont, avant  
9           l'audience même....

10          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

11          Oui.

12          **Me DAVID SULTAN:**

13                 ... va regarder le plan de sortie, va peut-être  
14                 conseiller à son client, connaît un petit peu plus  
15                 la Commission, connaît le degré de tolérance. Si  
16                 quelqu'un a un problème, comme le dit Me Gauthier,  
17                 d'addiction, de violence puis qu'il veut rentrer à  
18                 la maison, bien un avocat va pouvoir le guider un  
19                 petit peu avant même l'audience en lui disant, "je  
20                 suis pas sûr que ça va passer, ça."

21                 Donc effectivement, l'avocat joue encore une  
22                 fois un rôle au-delà de... du rôle traditionnel  
23                 qu'on peut jouer devant les tribunaux judiciaires.

24          **Me CHRISTINE RENAUD:**

25          O.K. Merci.

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Alors vous allez voir à l'onglet 43 les données sur  
3 la libération conditionnelle.

4 Je vous dirais que les dossiers de violence  
5 conjugale et d'agression sexuelle chez les personnes  
6 autochtones c'est... c'est important par rapport à  
7 la... aux Allochtones, c'est quarante-quatre pour  
8 cent (44 %) versus vingt-trois pour cent (23 %).

9 Alors quand tantôt on parlait de spécialisation  
10 des dossiers lourds, les dossiers de violence  
11 conjugale et d'agression sexuelle, pour nous, sont  
12 généralement considérés comme des dossiers lourds,  
13 alors c'est pour ça qu'on disait que nos  
14 commissaires, on peut pas demander à nos  
15 commissaires de voir ce genre de dossiers là quatre  
16 (4) dossiers par jour, quatre (4) jours semaine.  
17 Ça...

18 **Me CHRISTINE RENAUD:**

19 Oui.

20 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21 C'est difficile pour eux.

22 Les reports d'audience sont souvent aussi  
23 occasionnés par des situations découlant de  
24 l'application des politiques de justice naturelle ou  
25 d'équité procédurale qui empêchent la Commission de

1           procéder dans la mesure où elle doit se conformer  
2           aux diverses dispositions législatives qui encadrent  
3           sa Loi, c'est-à-dire qu'on soit en mesure d'avoir  
4           tous les éléments du dossier pour pouvoir procéder.

5           Le taux de report est... de séance se situe au  
6           cours de dix (10) ans à plus de vingt-cinq pour cent  
7           (25 %). On travaille cette année, on est descendu  
8           en dessous...

9           **Me DAVID SULTAN:**

10           On est descendu.

11           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12           ... de vingt-cinq pour cent (25 %), on est à vingt  
13           (20), si ma mémoire est bonne.

14           **Me DAVID SULTAN:**

15           Oui, vingt... vingt (20), vingt et un (21). On a  
16           déjà été à trente pour cent (30 %) de taux de  
17           report. Donc il y a un travail qui se fait avec les  
18           Services correctionnels pour éviter justement les  
19           reports, avec les avocats carcéralistes.

20           **Me CHRISTINE RENAUD:**

21           Puis par ailleurs, là, juste pour le mentionner,  
22           j'ai le tableau 43 devant moi, ça demeure... le taux  
23           de report demeure toutefois plus élevé pour les  
24           Autochtones, une trentaine de pour cent (30 %)  
25           encore.



1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Oui.

3 **Me DAVID SULTAN:**

4 Oui.

5 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

6 C'est que les projets... les causes du taux de  
7 report, c'est évidemment... c'est les projets de  
8 sortie qui sont pas finalisés...

9 **Me CHRISTINE RENAUD:**

10 Oui.

11 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12 ... ou encore des informations manquantes en vertu  
13 de l'article 19, et l'absence d'un avocat, mais pour  
14 les Autochtones, évidemment c'est moins (inaudible).

15 Vous avez à l'autre onglet les données...

16 l'évolution des données sur la libération  
17 conditionnelle des Autochtones.

18 Je le disais préalablement avant la pause que  
19 la Commission s'est associée, effectivement, à des  
20 chercheurs de l'École de criminologie de  
21 l'Université de Montréal sur une question importante  
22 qui est la renonciation, ce qui est particulièrement  
23 vrai pour cette communauté.

24 **Me CHRISTINE RENAUD:**

25 Hum, hum. On voit ici, il y a seulement, pour les

1 Autochtones, donc par exemple pour deux mille seize,  
2 deux mille dix-sept (2016-2017), cent quatre-vingts  
3 (180) renonciations sur deux cent soixante (260),  
4 là, ce qui fait à peu près soixante-neuf pour cent  
5 (69 %).

6 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7 C'est ça, oui.

8 **Me CHRISTINE RENAUD:**

9 Quel est environ le taux de la population générale  
10 ou pour les Allochtones, est-ce que vous l'avez?

11 **Me DAVID SULTAN:**

12 Quarante et un pour cent (41 %) cette année.

13 **Me CHRISTINE RENAUD:**

14 Fait que l'institut de criminologie s'intéresse  
15 particulièrement à...

16 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

17 Bien, à la renonciation en général, parce que...

18 **Me CHRISTINE RENAUD:**

19 En général.

20 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21 ... parce que comme je vous le disais ce matin,  
22 n'ayons... n'ayant pas de diagnostic, les raisons  
23 pour lesquelles les personnes renoncent, évidemment,  
24 on peut penser parce qu'ils préfèrent faire le deux  
25 tiers (2/3) et sortir sans condition plutôt que de

1 faire... d'avoir une mesure qui va les amener aux  
2 trois tiers (3/3) puis avec des conditions.  
3 Peut-être que c'est ça. Peut-être qu'ils se font  
4 dire aussi, "ah, toi, t'as pas un bon dossier, tu  
5 devrais pas aller devant la Commission, ça passera  
6 pas" ou... Enfin bref, il y a toutes sortes de  
7 choses qui nous sont dites, mais moi, ce que je  
8 voudrais, c'est avoir un vrai portrait, et quand on  
9 aura... quand on aura un vrai portrait, qui devrait  
10 nous être présenté quelque part à l'automne...

11 **Me DAVID SULTAN:**

12 À l'automne.

13 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

14 ... un portrait préalable, mais en tout cas qu'on  
15 aurait des bonnes indications, ça nous permettra de  
16 travailler sur des mesures. Quand on travaille un  
17 peu dans le néant, c'est difficile pour nous de bien  
18 cibler les mesures qu'on... sur lesquelles on  
19 devrait s'appuyer, mais avec le portrait qui va nous  
20 être présenté, on sera en mesure de... avec les  
21 Services correctionnels, de voir comment... comment  
22 on améliore nos processus.

23 **Me DAVID SULTAN:**

24 Et rappelons-nous, comme on le disait plus tôt, que  
25 nous, on ne fait que prendre acte de quatre-vingt-

1           dix pour cent (90 %) des renonciations puisqu'on ne  
2           verra jamais la personne qui a renoncé. On ne voit  
3           que celles qui renoncent dans une proportion de dix  
4           pour cent (10 %) du total des renonciations.

5           **Me CHRISTINE RENAUD:**

6           Parfait. Merci.

7           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

8           Ça termine cette partie avec le travail dans un  
9           contexte autochtone. Est-ce que vous avez...

10          **Me CHRISTINE RENAUD:**

11          Je pense pas, sinon je vous les demanderai à la fin.  
12          Vous pouvez poursuivre. Merci.

13          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

14          O.K. Il nous a été demandé, évidemment, si nous  
15          avons des relations avec les autres... avec  
16          d'autres partenaires, d'autres organisations.  
17          Effectivement, oui, comme pour la communication avec  
18          les victimes, on a une entente avec la Régie de  
19          l'assurance maladie du Québec concernant la  
20          communication de certains renseignements personnels,  
21          savoir le nom, l'adresse, le téléphone des personnes  
22          victimes.

23                 On a aussi des ententes avec le BAVAC et les  
24                 CAVAC, qui... les CAVAC dans les régions du Québec,  
25                 de partout sur le territoire du Québec, les

1 personnes travaillant dans les CAVAC accompagnent  
2 les victimes dans le processus judiciaire, alors on  
3 s'est dit que ça serait peut-être les meilleurs  
4 organismes pour faire le suivi avec... avec les  
5 personnes victimes des décisions qui sont rendues  
6 par la Commission. Bref, depuis qu'on a signé cette  
7 entente avec les CAVAC, on a davantage de demandes  
8 d'accès à l'information pour... par les personnes  
9 victimes concernant nos décisions. C'est bien.  
10 C'est bien. Si on était un tribunal avec des...  
11 avec des pouvoirs quasi judiciaires, on n'aurait pas  
12 besoin de passer par l'accès à l'information, mais  
13 ça, c'est un autre débat.

14 Et avec les CAVAC, donc de plus en plus les  
15 personnes victimes demandent les décisions qui  
16 sont... qui sont rendues et les CAVAC accompagnent  
17 les personnes victimes dans la continuité de ce  
18 qu'ils ont fait dans le processus judiciaire, ce que  
19 nous ne pouvons pas faire, c'est pas dans notre  
20 mandat de toute façon et on n'a surtout pas le  
21 personnel pour le faire. Tout ce qu'on fait, nous,  
22 c'est de... notre responsabilité c'est d'informer.

23 On travaille aussi avec la Sûreté du Québec,  
24 évidemment, l'Association des avocats... les deux  
25 (2) associations des avocats en droit carcéral. On

1           travaille avec l'Association canadienne des  
2           autorités en matière de libérations conditionnelles,  
3           l'ACAPA, la Société de crimino, l'Association des  
4           services de réhabilitation sociale, l'Association  
5           canadienne de justice pénale, la Conférence des  
6           juges administratifs, enfin bref, ce sont à peu près  
7           les organismes et partenaires avec lesquels on  
8           travaille, mais il y a sûrement d'autres avec  
9           lesquels on travaille, mais...

10       **Me CHRISTINE RENAUD:**

11           Est-ce que vous recevez parfois de l'information, je  
12           réfère encore à Waseskun qui sont venus vendredi  
13           dernier, ils nous expliquaient que récemment puis de  
14           manière ponctuelle ils donnent des formations à la  
15           Commission des libérations conditionnelles du Canada  
16           sur leur organisme, même ils sont invités sur les  
17           lieux pour voir comment ça fonctionne, est-ce que  
18           vous recevez de la formation ponctuelle de la  
19           part...

20       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21           Des ressources?

22       **Me CHRISTINE RENAUD:**

23           ... des ressources, oui, communautaires?

24       **Me DAVID SULTAN:**

25           Oui.

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Oui. Bien, on l'a pas... on l'a pas fait pour...  
3 particulièrement pour cette ressource-là, mais il y  
4 a des ressources, effectivement, qui nous ont  
5 demandé lors de réunions cliniques élargies, une  
6 réunion clinique élargie, c'est lorsque la réunion  
7 comprend et les membres temps plein, les membres  
8 temps partiel et les membres issus des communautés  
9 qui sont invités, qui sont invités à venir à la  
10 réunion, et à ce moment-là, ils font une  
11 présentation des ressources et... pour informer les  
12 commissaires, effectivement, de quels sont les... Ça  
13 nous arrive de le faire, effectivement.

14 **Me DAVID SULTAN:**

15 Waseskun, par le passé, on a eu une présentation de  
16 leur part. Le CRC Gilles Jourdain...

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 Oui.

19 **Me DAVID SULTAN:**

20 ... Kapatakan, quand il a été créé, on a également  
21 eu une présentation de leur part. Il y a une  
22 multiplicité de ressources aussi. Le... comme on le  
23 disait, on peut pas recevoir tout le monde, mais  
24 lorsqu'il y a des programmes intéressants ou  
25 lorsqu'il y a de nouveaux programmes qui sont

1           offerts par une ressource, il y a toute une  
2           ouverture de la part de la Commission à... à les  
3           recevoir puis à prendre connaissance de leurs  
4           programmes.

5           **Me CHRISTINE RENAUD:**

6           Parce que j'imagine que c'est bénéfique pour les  
7           commissaires d'avoir une...

8           **Me DAVID SULTAN:**

9           Absolument.

10          **Me CHRISTINE RENAUD:**

11          ... connaissance plus fine des ressources...

12          **Me DAVID SULTAN:**

13          Hum, hum.

14          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

15          Exactement.

16          **Me CHRISTINE RENAUD:**

17          ... où s'en vont les contrevenants dans leurs  
18          projets de sortie.

19          **Me DAVID SULTAN:**

20          Tout à fait.

21          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22          Les... je répète encore que les membres ont une  
23          grande, une bonne expertise, et dans l'outil qui  
24          leur est... qui lui... qui leur sont fournis dans le  
25          canevas décisionnel, il y a... ils peuvent aller



1 voir les ressources. Si des fois, par exemple, on  
2 a... on a un blanc de mémoire c'est quoi cette  
3 ressource-là, bien on a le moyen pour nous, en  
4 séance, d'aller voir quelle est la ressource, c'est  
5 quoi, de quoi on parle quand on parle de cette  
6 ressource-là, si jamais ça arrive, mais je dois vous  
7 dire que nos collègues commissaires connaissent très  
8 bien les ressources, là, un peu partout sur le  
9 territoire du Québec.

10 **Me DAVID SULTAN:**

11 Et s'il y a une question quelconque parce qu'il leur  
12 manque une information, ils peuvent également  
13 appeler l'agent de liaison qui va pouvoir les  
14 renseigner.

15 **Me CHRISTINE RENAUD:**

16 Parfait. Merci.

17 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

18 Par ailleurs, on... vous devez savoir que le  
19 Protecteur du citoyen a fait une évaluation de  
20 rendement général en deux mille treize, deux mille  
21 quatorze (2013-2014), et évidemment, le taux de  
22 renonciation était le point principal sur lequel il  
23 a accentué ses recommandations. On y travaille, sur  
24 la... sur la renonciation, et à chaque trimestre on  
25 envoie nos statistiques au Protecteur du citoyen

1           pour montrer effectivement les délais.

2           Nous, les questions de délai, ça s'applique pas  
3           chez nous. Honnêtement, il y a pas de délai, il y a  
4           pas de délibéré chez nous, je le disais, les  
5           personnes contrevenantes sont vues avant leur date  
6           prévue pour la libération conditionnelle et les  
7           décisions sont rendues séance tenante. Ce n'est  
8           qu'occasionnellement, des fois, et je le conseille à  
9           mes collègues de... des fois, quand la décision...  
10          de dormir dessus puis peut-être revenir le lendemain  
11          pour rendre la décision, de rendre leur décision par  
12          écrit le lendemain. Des fois, ça fait du bien de...  
13          de prendre un peu de temps, mais c'est... je dirais  
14          que c'est un pour cent (1 %) des décisions qu'on  
15          remettra pas séance tenante et... mais c'est pas...  
16          ça explique pas, évidemment, le taux de renonciation  
17          pour nos personnes contrevenantes.

18       **Me CHRISTINE RENAUD:**

19          Puis puisqu'on en a parlé amplement que les  
20          renonciations touchent de manière disproportionnée  
21          les Autochtones, parmi les actions que vous  
22          entrepreniez, est-ce qu'on pourrait penser, parce que  
23          vous l'avez soulevé, c'est multifactoriel, ça va  
24          beaucoup plus loin que vous, ça va en amont avec les  
25          Services correctionnels, le Service de justice,

1 est-ce qu'il a été pensé ou considéré des tables de  
2 discussion beaucoup plus grandes incluant tout ça?

3 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

4 En fait, moi, ce que je... je pensais, c'est que à  
5 quelque part on a prévu à la réunion clinique  
6 élargie qu'on va avoir à... d'ici Noël d'avoir les  
7 personnes de l'université, des services de recherche  
8 de l'université qui vont nous présenter leur...  
9 préalablement leur diagnostic et avoir ce genre de  
10 discussion avec elles, non seulement pour les  
11 communautés autochtones, mais pour la communauté en  
12 général, et on pourra avoir un aspect particulier  
13 pour les Autochtones qui manifestement représentent  
14 un défi majeur.

15 **Me CHRISTINE RENAUD:**

16 Est-ce que ce rapport-là que l'université va  
17 produire est-ce que ça va être un document qui va  
18 être publié ou...? Je pense ça pourrait être  
19 intéressant (inaudible) travaux.

20 **Me DAVID SULTAN:**

21 Je pense... je pense que ça s'inscrit à l'intérieur  
22 d'un... d'un mégaprojet de recherche qui est l'accès  
23 à la justice...

24 **Me CHRISTINE RENAUD:**

25 Hum, hum.

1 **Me DAVID SULTAN:**

2 ... et je suppose qu'ils vont... qu'ils vont  
3 produire et qu'ils vont publier les... l'état des  
4 recherches puisque c'est financé de façon publique,  
5 donc je suppose qu'il y a aussi une obligation de  
6 transmettre l'état des recherches.

7 **Me CHRISTINE RENAUD:**

8 Je pense que ça pourrait être...

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 Bien, écoutez, si c'est publié...

11 **Me CHRISTINE RENAUD:**

12 Très bien.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 ... pendant qu'on recueille des renseignements,  
15 j'imagine qu'on en sera informé, on pourra l'avoir.  
16 Je voudrais pas demander de prendre des engagements  
17 alors que vous savez pas quand ça va arriver.

18 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19 Non, puis on n'est pas... on n'a pas... on n'est pas  
20 maîtres non plus.

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 Bien non.

23 **Me DAVID SULTAN:**

24 On ne fait pas la recherche.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 C'est pas... vous êtes pas maîtres de ça, là. Alors  
2 c'est où vous vouliez en aller, Me Renaud, mais...

3 **Me CHRISTINE RENAUD:**

4 Oui, bien je me demandais une fois que ce serait  
5 publié.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 Mais on demandera pas ça aux gens de la...

8 **Me CHRISTINE RENAUD:**

9 Parfait.

10 **LE COMMISSAIRE:**

11 ... de la Commission.

12 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13 Et par ailleurs, la présentation qu'on devrait avoir  
14 à l'automne, c'est une présentation préliminaire,  
15 c'est même pas...

16 **Me DAVID SULTAN:**

17 C'est ça.

18 **Me FRANÇOISE GAUTHIER.**

19 ... c'est même pas un rapport final qui va être...

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 Mais en tout cas, dans le fond, l'idée c'est que si  
22 vous avez des bonnes idées ou des bonnes  
23 suggestions, on serait toujours intéressé à en  
24 entendre parler.

25 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

1 Parfait.

2 **LE COMMISSAIRE:**

3 On s'entend là-dessus?

4 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

5 Oui. On prend... on prend acte, Monsieur le  
6 Commissaire.

7 Aussi, quelque chose qu'on vous a... dont on ne  
8 vous a pas parlé, effectivement, les actions qu'on a  
9 prises pour diminuer le taux de... le taux de report  
10 et de renonciation, c'est que au préalable...  
11 présentement, on envoie deux (2) avis, un avis  
12 trente (30) jours puis un avis de convocation. Ce  
13 qu'on veut faire préalablement puis d'ailleurs ce  
14 qu'on a commencé à faire pour l'établissement de  
15 Bordeaux, l'établissement de Montréal, et  
16 l'établissement de Rimouski, c'est un troisième avis  
17 qui est préalable et qui dit à la personne qui  
18 est... qui dit à la personne contrevenante, "tu  
19 devrais être admissible à ton sixième (1/6) telle  
20 date, à ton tiers (1/3) telle date, tu vas...", on  
21 explique les droits puis on explique effectivement  
22 de quelle façon il peut faire sa demande au sixième  
23 (1/6), et puis on dit, "vous allez recevoir un autre  
24 avis vous disant la date où vous pourriez  
25 effectivement être convoqué pour votre... pour votre

1           séance en PSPLC". Ces avis-là sont adressés aux...  
2           depuis... on a commencé...

3           **Me DAVID SULTAN:**

4           Quelques mois déjà.

5           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

6           ... fin juin.

7           **Me DAVID SULTAN:**

8           Depuis juin.

9           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10          Juin. On envoie... on a un projet pilote avec des  
11          établissements. Je suis pas en mesure aujourd'hui  
12          de vous dire si ça donne des résultats, mais plus on  
13          informe, moi je pense que ça devrait donner des  
14          résultats, si minimes soient-ils. En tout cas, je  
15          suis certaine que ça va apporter des résultats que  
16          les personnes sachent. Parce que on envoie les  
17          avis, c'est les services de détention qui donnent...  
18          qui donnent nos avis aux personnes contrevenantes,  
19          alors il est personnellement identifié puis on lui  
20          dit quand est-ce que ses dates vont venir. On lui  
21          dit aussi, "si tu veux être représenté par un  
22          avocat, dis-nous-le, donne-nous le nom de...  
23          donne-nous le nom de ton avocat pour qu'on puisse  
24          communiquer avec cet avocat-là pour que... qu'on  
25          soit prêt à procéder, qu'on n'ait pas de délai pour

1 rien".

2 **Me DAVID SULTAN:**

3 C'est un avis qui est présenté à l'entrée de la  
4 personne en détention, dès le début, pour lui  
5 permettre de cogiter puis de possiblement poser des  
6 questions.

7 **Me CHRISTINE RENAUD:**

8 Puis cet avis-là, j'imagine qu'il est en français  
9 d'emblée?

10 **Me DAVID SULTAN:**

11 Français et anglais.

12 **Me CHRISTINE RENAUD:**

13 En français, anglais.

14 **Me DAVID SULTAN:**

15 Français, anglais.

16 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

17 Oui. (Inaudible), oui.

18 **Me DAVID SULTAN:**

19 Bien, en anglais pour les... pour les personnes  
20 contrevenantes qui sont identifiées anglophones.

21 **Me CHRISTINE RENAUD:**

22 Parfait. Merci.

23 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

24 Et par ailleurs, il y a eu en deux mille seize, deux  
25 mille dix-sept (2016-2017) un audit du Vérificateur



1 général pour... au niveau des Services  
2 correctionnels, particulièrement au niveau de la  
3 réinsertion sociale. Il y a un aspect qui touchait  
4 la Commission québécoise au niveau... au niveau des  
5 reports. On avait une recommandation qui nous était  
6 adressée par le Vérificateur général, à savoir de  
7 travailler de conjoint... conjointement avec les  
8 Services correctionnels pour faire diminuer le taux  
9 de report qui était toujours...

10 **Me DAVID SULTAN:**

11 À trente pour cent (30 %).

12 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13 ... à trente pour cent (30 %) bon an, mal an.  
14 Effectivement, on a établi un plan d'action, qui a  
15 été accepté par le Vérificateur général, et le plan  
16 d'action, je vous en ai fait de part de certaines  
17 mesures tantôt, à savoir au niveau des avocats, au  
18 niveau des avis, entre autres.

19 Aussi, à la Commission, on est en train de...  
20 de se... de conceptualiser un greffe, parce qu'au  
21 moment où on se parle, la Commission n'a pas de  
22 greffe, alors on fonctionne avec les numéros de  
23 dossier des Services correctionnels, on n'a pas  
24 notre propre... notre propre outil. Alors on est en  
25 train de se conceptualiser un greffe et... pour

1           avoir un meilleur suivi tant au niveau administratif  
2           de nos choses que des... que des dossiers des  
3           personnes contrevenantes.

4           Puis effectivement, l'optimisation de la  
5           confection des rôles, ça, c'est important, parce  
6           qu'on a... on a fait... on a commencé le processus  
7           Lean en... ça fait deux (2) ans maintenant que c'est  
8           en marche, on a changé nos processus complètement  
9           pour faire en sorte de... Avant, on... on fixait, on  
10          mettait des dossiers puis on mettait des... on  
11          mettait des membres, puis là, on s'est dit on  
12          connaît nos besoins, alors on ouvre les salles  
13          d'audience, on sait que à Bordeaux on a besoin de  
14          deux (2) salles à tous les jours, on le sait, ça,  
15          fait que maintenant, on fixe en fonction des besoins  
16          qui sont... qui sont... que l'histoire nous dit dont  
17          on a besoin, et c'est pour ça, ça nous permet de  
18          mieux... on n'y arrive pas parfaitement, mais ça  
19          permet effectivement à la maître des rôles, à la  
20          greffière, effectivement, de mieux stabiliser notre  
21          rôle même si ça bouge encore beaucoup, là, de la  
22          nouvelle façon dont on procède.

23          Évidemment, nous sommes un organisme qui est  
24          assujetti à la Loi sur l'administration publique,  
25          alors à chaque année on fait notre rapport annuel à

1 la Commission de l'administration publique. À mon  
2 avis d'ailleurs, ç'a été... après une semaine  
3 d'entrée en fonction, on était devant la Commission  
4 de l'administration publique en septembre deux mille  
5 quinze (2015) pour... sur... on avait des  
6 recommandations. Entre autres, si ma mémoire est  
7 bonne, les recommandations, ça touchait davantage...

8 **Me DAVID SULTAN:**

9 Le détail des...

10 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

11 ... le détail sur les personnes embauchées à la  
12 Commission...

13 **Me DAVID SULTAN:**

14 La ventilation.

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 ... la ventilation par communauté, embauchées à la  
17 Commission. On nous avait aussi demandé de faire...  
18 de mieux ventiler nos dépenses en termes de  
19 développement informatique, et nous, on est  
20 tributaire des Services correctionnels, on a une  
21 entente avec le Ministère pour le développement et  
22 l'entretien de notre système... système  
23 informatique.

24 Je vous amènerais tout de suite à l'onglet 57,  
25 l'utilisation des ressources. Alors nos ressources,

1 la Commission est... est établie à deux (2)  
2 endroits, on a un bureau... la place d'affaires est  
3 à Québec, et à Montréal. Évidemment, le  
4 principal... le gros du volume est à... dans la  
5 grande région métropolitaine.

6 La... nous sommes... la Commission est composée  
7 de commissaires, de professionnels qui sont des...  
8 des gens qui sont formés en... c'est des...

9 **Me DAVID SULTAN:**

10 Crimino. Criminologues.

11 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12 ... des criminologues et puis on a des effectifs au  
13 niveau des agents de secrétariat qui reçoivent les  
14 dossiers et traitent les dossiers pour que ce soit  
15 transmis à nos membres.

16 On a eu une augmentation de près de soixante-  
17 neuf pour cent (69 %) du nombre de décisions rendues  
18 depuis deux mille onze, deux mille douze (2011-  
19 2012). Notre budget a été réduit d'année en année.  
20 Vous allez voir à l'onglet 59 l'évolution budgétaire  
21 versus le nombre de décisions rendues.

22 Et à l'onglet 61, on vous parle de notre plan  
23 stratégique, évidemment. Étant assujetti à la Loi  
24 sur l'administration publique, on doit faire un plan  
25 stratégique. Le nôtre a été déposé en mars deux

1 mille dix-huit (2018), il comprend trois (3) enjeux:  
2 la qualité et la cohérence décisionnelle,  
3 l'accessibilité de l'information et l'agité...  
4 l'agilité organisationnelle et la collaboration.

5 Au niveau des meilleures pratiques, je vous  
6 dirais que notre meilleure pratique c'est d'avoir,  
7 de recevoir nos dossiers à l'avance. Je pense que  
8 c'est la... c'est celle-là qui était la plus  
9 probante, là, pour nos collègues, là, de pouvoir  
10 étudier les dossiers à l'avance, à telle enseigne  
11 que je reçois des fois des courriels nous disant,  
12 "dans tel dossier, je suis prévu jeudi, mais  
13 malheureusement, mon dossier est pas complet puis je  
14 vais recevoir ça juste la veille, comment je vais  
15 faire?", mais c'est parce qu'avant, vous faisiez ça,  
16 là. Voyez-vous comment c'est rentré vite dans...  
17 dans le quotidien de nos collègues maintenant de  
18 pouvoir... de s'assurer de prendre connaissance à  
19 l'avance de tous les renseignements dont ils ont  
20 besoin pour rendre une décision?

21 **Me DAVID SULTAN:**

22 Gestion électronique.

23 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

24 Il y a une... une chose majeure qui s'en vient  
25 aussi, c'est que on achève d'avoir des dossiers

1 papier tel que nous l'avons... On est en train de  
2 développer un système de gestion électronique de nos  
3 dossiers qui favorise nettement le travail et de la  
4 Commission et des membres, parce qu'à partir du  
5 moment où les membres peuvent, à partir de chez eux  
6 maintenant, consulter leurs dossiers, étudier leurs  
7 dossiers, c'est un gros avantage, et maintenant, le  
8 système est en développement avec les Services  
9 correctionnels pour que... Je suis pas une ferrée  
10 en informatique, mais David l'est.

11 **Me DAVID SULTAN:**

12 Oui. En fait, oui, le système, les Services  
13 correctionnels s'intéressent également à ce système.  
14 En fait, on parle d'informatisation du dossier  
15 plutôt que de voir du papier qui se promène à gauche  
16 et à droite, et éventuellement d'avoir tous le même  
17 dossier donc qui se... les documents à venir  
18 seraient versés au dossier électronique qui  
19 permettrait d'abord en temps réel d'obtenir  
20 l'information plutôt que d'attendre l'enveloppe qui  
21 nous arrive, et puis d'avoir un dossier qui soit  
22 partagé par les Services correctionnels et la  
23 Commission en termes de... en termes de contenu.  
24 Tout le monde aurait le même contenu, bien, à part  
25 quelques informations qui pourraient être non

1           accessibles, mais au-delà de ça, on arriverait  
2           tranquillement, puis je vous dis pas que ça va se  
3           faire demain matin, vous savez que l'informatique  
4           c'est toujours plus long que ce qu'on pense, mais on  
5           arriverait éventuellement à une gestion électronique  
6           d'un dossier qui serait nourri par les Services  
7           correctionnels, et lorsque la Commission prend une  
8           décision, par la décision, par la Commission  
9           également. Donc c'est une très, très, très belle  
10          nouvelle dans la mesure où ça... où ça se concrétise  
11          éventuellement.

12       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13           Par ailleurs, au cours de la dernière année on a  
14           aussi élaboré notre système visio. Par exemple,  
15           présentement, on peut faire nos séances en visio à  
16           partir de Sorel, à... et ça fait en sorte que c'est  
17           plus facile pour la maître des rôles de pouvoir  
18           mettre quatre (4) dossiers, alors que peut-être si  
19           on allait en détention on aurait un dossier à Sorel  
20           puis un autre à Amos. Alors ça permet  
21           effectivement, dans la confection du rôle, d'avoir  
22           quatre (4) dossiers cette journée-là par le même...  
23           par le même... la même formation.

24           Je sais que vous allez me poser la question par  
25           rapport à la communauté autochtone puis de la visio.

1 Je comprends que ça peut... ça peut... ça peut être  
2 un handicap pour la... je le comprends très bien.  
3 Maintenant, je suis pas certaine, réalistement, je  
4 peux pas vous dire que je prendrais l'engagement  
5 demain matin à ce qu'on puisse siéger dans le Grand  
6 Nord. Ça serait pas réaliste de ma part, ça serait  
7 pas sérieux de ma part de vous dire ça.

8 Nos défis organisationnels, évidemment, c'est  
9 de toujours être en mesure de rendre les décisions  
10 dans les délais qui nous sont impartis.

11 La sensibilisation et l'information. Comme nos  
12 décisions sont... ne sont pas publiques, mais sont  
13 accessibles via la Loi à l'accès à l'information,  
14 c'est plus difficile, je veux dire, de... que la  
15 population en général comprenne le travail qui est  
16 fait à la Commission et dans quelles circonstances  
17 une personne contrevenante est *remis* en liberté.  
18 Des fois, on lit certaines choses dans... dans  
19 certains médias puis on se demande... il y a quelque  
20 chose qui a pas été compris à quelque part. Comme  
21 par exemple, nous, on fait pas de la surveillance.  
22 On fait... on octroie une libération, et la  
23 surveillance, c'est pas de notre ressort.

24 À partir du moment où nous, la personne, on  
25 pense qu'elle est un risque acceptable pour la



1           société, est investie dans un plan de réinsertion,  
2           on va octroyer une libération conditionnelle, mais  
3           la suite des choses, la surveillance, c'est pas  
4           notre juridiction non plus, et ça, je pense qu'il  
5           faut... qu'il faudrait que ce soit mieux compris par  
6           la population générale. Souvent, on nous dit, "ils  
7           faisaient quoi, la Commission, là-dedans?". Nous,  
8           on évalue un risque. Si effectivement ça s'est pas  
9           bien... ça se passe pas bien puis qu'on nous le dit  
10          pas, on peut pas intervenir, là, mais quand on le  
11          sait, souvent... quand ça va pas bien puis on... la  
12          personne contrevenante va être suspendue, va être  
13          revue devant la Commission en postsuspension, va  
14          nous expliquer pour quelle raison on a tel rapport,  
15          vous avez... vous avez une obligation de telle  
16          affaire, telle chose, telle chose, et vous avez une  
17          interdiction d'entrer en contact avec des personnes  
18          criminalisées puis on vous voit au quotidien dans  
19          tel endroit où il y a des personnes criminalisées,  
20          on va le revoir, on va... on va discuter, puis si  
21          effectivement l'explication qui nous est donnée ne  
22          justifie pas la raison pour laquelle il le fait, il  
23          va retourner, la personne va retourner en détention  
24          et pour le trois tiers (3/3), moins le temps... le  
25          bon temps, évidemment.

1 **Me DAVID SULTAN:**

2 J'ajouterais que même quant aux décisions, le  
3 raccourci de dire, "ils ont accordé une libération  
4 conditionnelle", quand on lit une décision de la  
5 Commission, on est capable de comprendre les raisons  
6 pour lesquelles et puis les assises pour lesquelles  
7 on a pris une décision de refus ou d'octroi, et  
8 encore une fois, que ce soit au niveau allochtone ou  
9 au niveau autochtone, et j'ai toujours dit on peut  
10 être d'accord ou ne pas être d'accord avec une  
11 décision, mais au moins on peut comprendre pourquoi  
12 la décision est rendue lorsqu'une décision est...  
13 est accessible ou est demandée de la part de...  
14 d'une victime ou d'un média ou d'une personne qui  
15 est intéressée à en savoir plus long sur la décision  
16 rendue.

17 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

18 Un autre défi que nous avons aussi, comme nous  
19 sommes tenus de faire des formations de deux (2)  
20 membres, ça devient compliqué, parce que *grosso*  
21 *modo*, on se rend compte que quatre-vingts pour cent  
22 (80 %) de nos dossiers pourraient être vus et  
23 entendus et décidés par un seul membre.

24 On a souhaité avoir une modification  
25 législative, qui était effectivement dans un projet

1 de loi qui est... qui est mort au feuilleton à cause  
2 des élections qui va avoir lieu le premier (1<sup>er</sup>)  
3 octobre, malheureusement, parce que le pouvoir... le  
4 pouvoir de siéger avec un seul membre dans quatre-  
5 vingts pour cent (80 %) de nos dossiers faciliterait  
6 d'abord le mécanisme de la formation du rôle d'une  
7 part, permettrait évidemment davantage de... de  
8 flexibilité pour avoir des ajournements dont je vous  
9 parlais tantôt. Parce que là, c'est compliqué  
10 ajourner, là.

11 Quand un board décide d'ajourner parce qu'on  
12 souhaite qu'on... qu'on stabilise davantage le plan  
13 de sortie, c'est difficile de remettre ces deux (2)  
14 mêmes personnes-là pour la suite des choses, et  
15 évidemment, au niveau de la formation, ce serait  
16 beaucoup plus facile aussi, on pourrait offrir  
17 davantage de formation et mieux former nos membres.  
18 Parce que présentement, les membres temps partiel et  
19 les membres issus des communautés, au moment où on  
20 se parle, étaient vus deux (2) fois par année, alors  
21 que si effectivement on pouvait siéger avec une...  
22 un board d'une personne, on pourrait effectivement  
23 avoir plus de formation et cette formation-là  
24 pourrait être mieux partagée avec les différentes  
25 catégories de membres avec lesquels on travaille.

1                   Évidemment, pour... particulièrement pour la  
2                   réalité autochtone, les ressources et le travail en  
3                   amont qui doit se faire de façon majoritaire pour  
4                   une meilleure compréhension de ce que nous sommes  
5                   comme... ce que nous faisons comme travail pour la  
6                   clientèle autochtone. David.

7                   **Me DAVID SULTAN:**

8                   Non, je lirai la première planche de la  
9                   présentation, c'est écrit « Merci », alors on va  
10                  dire la même chose : merci.

11                  **LE COMMISSAIRE:**

12                  Merci beaucoup. Avez-vous des questions, Me Renaud?

13                  **Me CHRISTINE RENAUD:**

14                  Non, je pense qu'on a répondu à toutes les questions  
15                  en cours de route pour ma part. J'aurai pas  
16                  d'autres questions pour les témoins.

17                  **LE COMMISSAIRE:**

18                  Me Boucher?

19                  **Me MARIE-PAULE BOUCHER,**

20                  **POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC:**

21                  J'aurai pas de questions, c'était très complet,  
22                  merci.

23                  **LE COMMISSAIRE:**

24                  C'est... effectivement, ça nous aide à mieux  
25                  comprendre le fonctionnement de votre organisme, les

1           difficultés que vous avez à rencontrer aussi.  
2           Vous avez évidemment des... des normes à suivre,  
3           législatives, réglementaires, ne serait-ce que la  
4           question de siéger à deux (2) membres au lieu d'un.  
5           Vous auriez souhaité aller avec un, ce qui donnerait  
6           beaucoup plus de souplesse et vous permettrait de...  
7           bon, la formation entre autres, avoir des gens qui  
8           pourraient être dégagés pour suivre des formations.  
9           C'est intéressant. J'imagine que ça va peut-être  
10          revenir éventuellement. J'ai compris que c'est mort  
11          au feuilleton à cause des élections.

12       **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13           Oui, c'est ça, parce que le... je pense que le...  
14           ils ont manqué tout simplement de temps. Le projet  
15           de loi a été déposé quelque part en décembre deux  
16           mille dix-sept (2017), il y a eu les vacances des  
17           fêtes. Après ça, quand les travaux parlementaires  
18           ont repris, la Commission était... était saisie d'un  
19           autre projet de loi qui a été... qui a été long,  
20           alors ils ont simplement manqué de temps pour le  
21           nôtre.

22       **LE COMMISSAIRE:**

23           Hum, hum. J'ai compris que la question des... de  
24           l'appréciation de libération au sixième (1/6)  
25           dépendait de demandes qui étaient faites et...

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 ... beaucoup de gens ne font pas la demande.

5 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 J'ai compris que ça mettait des délais très serrés,  
9 parce que on parle de sixième (1/6) sur des  
10 sentences qui n'excèdent pas deux (2) ans, alors  
11 ça... ça va vite.

12 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13 Oui. La pression est énorme sur les Services  
14 correctionnels, on est très... très conscient de  
15 cela, mais en même temps, je sais aussi, pour  
16 discuter souvent avec le sous-ministre associé, il  
17 plaide lui aussi pour qu'on maximise davantage les  
18 sorties au sixième (1/6).

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Hum, hum.

21 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22 Il comprend aussi que c'est bon pour... ce serait  
23 une bonne chose pour tout le monde...

24 **LE COMMISSAIRE:**

25 Oui.

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 ... et pour... d'abord pour la société et aussi pour  
3 la personne contrevenante et une certaine...

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 Est-ce que je comprends que vous souhaiteriez que le  
6 dossier vous soit automatiquement transmis au lieu  
7 d'attendre une demande, ce qui pourrait...

8 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

9 Bien, avec le... la gestion électronique des  
10 dossiers, ça entre... à partir du moment où une  
11 information entre, on l'a directement dans notre  
12 système électronique. Ce que nous, ce qu'on  
13 souhaiterait, c'est effectivement que... au niveau  
14 des services électroniques, que ça aille plus vite,  
15 parce que présentement, je vous dirais que c'est pas  
16 vrai qu'on reçoit l'entièreté de nos dossiers  
17 complets à l'avance. On reçoit toujours plein de  
18 documents à l'avance, mais à la veille, deux (2) ou  
19 trois (3) jours avant, il nous manque... il nous  
20 manque le précis des faits, par exemple, pour nous  
21 c'est important. Alors là, nos équipes puis  
22 l'équipe en détention se mettent au téléphone au  
23 niveau du Procureur général pour qu'on reçoive ce  
24 document-là.

25 Alors il me semble que si on avait une table

1           conjointe, ce genre de... de discussions là ou  
2           d'inconvénients que nous avons pourraient être  
3           facilement réglés.

4           **LE COMMISSAIRE:**

5           Hum, hum. Parce qu'en bout de piste, il y a  
6           peut-être des gens qui, comme vous dites, qui  
7           auraient des bons dossiers, mais qui font pas la  
8           demande...

9           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10           Exactement.

11           **LE COMMISSAIRE:**

12           ... pour toutes sortes de raisons. Il y a peut-être  
13           des gens qui l'ignorent tout simplement.

14           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

15           Tout simplement ou encore se font dire, "t'as pas un  
16           bon dossier, vas-y pas pour rien". Non.

17           **LE COMMISSAIRE:**

18           Conseillés par des gens qui ont peut-être pas les  
19           qualifications...

20           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21           Voilà.

22           **LE COMMISSAIRE:**

23           ... pour conseiller.

24           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

25           Voilà. Voilà.



1 **LE COMMISSAIRE:**

2 C'est... disons que on va donner le vrai nom aux  
3 autres choses, hein. Je pense que les gens qui sont  
4 fréquentés dans ces établissements-là ont peut-être  
5 pas tous un diplôme en...

6 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7 En droit.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 ... en droit ou en...

10 **Me DAVID SULTAN:**

11 Crimino.

12 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13 Ou en criminologie.

14 **LE COMMISSAIRE:**

15 ... ou en criminologie. Dans le fond, l'information  
16 ou le... l'information appropriée, l'information  
17 complète est importante, puis j'ai compris que vous  
18 souhaiteriez qu'il y ait peut-être plus de contacts  
19 avec les gens dans les Services correctionnels pour  
20 qu'ils soient... pour qu'ils soient...

21 **Me DAVID SULTAN:**

22 Informés.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 ... informés ou sensibilisés aux réalités de la  
25 Commission des libérations conditionnelles

1            québécoise.

2            **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

3            Et je vous dirais que les plus jeunes cependant le  
4            sont davantage, là. Les jeunes personnes qui  
5            travaillent dans les Services correctionnels le sont  
6            davantage, mais nous, on aimerait, on souhaiterait  
7            évidemment pouvoir être dans... être inscrits dans  
8            leur formation pour qu'ils entendent de la  
9            Commission les... qu'est-ce qu'on fait puis quels  
10           sont les avantages aussi à travailler de concert  
11           avec nous.

12           **LE COMMISSAIRE:**

13           Hum, hum. C'est évident qu'un arrimage peut  
14           seulement être bénéfique à l'ensemble de la société.

15           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16           Exactement. À tous les... à plusieurs points de vue  
17           à part ça.

18           **LE COMMISSAIRE:**

19           Oui, hein.

20           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21           Oui.

22           **LE COMMISSAIRE:**

23           Je vois par vos... la façon que vous vous exprimez,  
24           vos sourires, je vous vois... que vous êtes  
25           convaincus de ce que vous avancez et que vous

1           souhaitez développer le service de façon à ce qu'il  
2           soit le plus efficace possible et à ce que les gens  
3           puissent en bénéficier, puis quand je dis "les  
4           gens", bien il faut entendre la société, dans le  
5           fond.

6           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7           Tout à fait.

8           **Me DAVID SULTAN:**

9           (Inaudible).

10          **LE COMMISSAIRE:**

11          Quand les gens en bénéficient, ils font partie de la  
12          société, c'est l'ensemble de la société qui en  
13          bénéficie.

14          **Me DAVID SULTAN:**

15          Au-delà de nos sourires, Monsieur le Commissaire,  
16          les chiffres parlent. Ces programmes-là, ces  
17          mesures-là sont bénéfiques pour les personnes  
18          contrevenantes, pour la société. Le risque de  
19          récidive est très, très circonscrit, vous le voyez.

20                 D'ailleurs, quand on demande à monsieur, madame  
21          Tout-le-monde quelle est la prévaut... le taux de  
22          récidive en libération conditionnelle, on entend  
23          souvent des chiffres de quarante (40), cinquante  
24          pour cent (50 %), et quand on leur révèle le  
25          véritable chiffre en termes de récidive, ce qui est

1 toujours trop, hein, on va se le dire, on aimerait  
2 que ce soit zéro (0) à tous les jours, mais cela  
3 dit, on travaille avec des êtres humains, mais il en  
4 demeure pas moins que les taux de récidive sont  
5 excessivement bas et si une personne ne bénéficie  
6 pas d'une telle mesure, madame... Me Gauthier vous  
7 le disait un petit peu plus tôt, les études sont  
8 claires également à savoir que le taux de récidive  
9 explose lorsqu'une personne ne se voit pas outillée  
10 pour poursuivre son parcours de façon plus  
11 respectueuse des lois.

12 Alors oui on y croit lorsque... à la  
13 réinsertion sociale lorsque... lorsque la... lorsque  
14 le timing se présente pour la personne et lorsque la  
15 personne est disposée à faire les efforts  
16 nécessaires, parce que ça prend des efforts,  
17 effectivement.

18 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19 Quand on a des jeunes devant nous, là, qui ont des  
20 problèmes d'addiction ou autrement, ces gens-là  
21 généralement ont pas de passé, là. C'est le temps,  
22 c'est le temps de leur donner les outils, les moyens  
23 nécessaires pour qu'ils puissent se réinsérer  
24 socialement, parce qu'ils sont pas criminalisés, ces  
25 gens-là. C'est important.

1                   Moi, je crois beaucoup à la réinsertion  
2                   sociale, chez nos jeunes particulièrement, ça me  
3                   touche particulièrement, parce que je me dis il y a  
4                   quelque chose à faire avec ces jeunes-là pour la  
5                   suite, la continuité des choses.

6                   **LE COMMISSAIRE:**

7                   Je comprends que vous entrez en action pour les  
8                   peines où il reste à purger plus de six (6) mois,  
9                   entre six (6) mois et deux (2) ans, alors pour les  
10                  jeunes... on va dire jeunes contrevenants ou jeunes  
11                  personnes sentencées qui... en particulier  
12                  autochtones qui ont moins de six (6) mois, qui sont  
13                  à une première sentence, nous a été soumise l'idée  
14                  que des aînés puissent avoir un accès très facile à  
15                  rencontrer ces jeunes-là pour essayer de les  
16                  orienter autrement. Est-ce que vous avez des idées  
17                  là-dessus? Je parle d'aînés autochtones, là, qui  
18                  ont une expérience, qui...

19                  **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

20                  Bien, je dirais que pourquoi juste pour les six (6)  
21                  mois et moins. Je veux dire, ça pourrait être pour  
22                  notre clientèle aussi.

23                  **LE COMMISSAIRE:**

24                  Hum, hum.

25                  **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

1 C'est... c'est... Il faut se donner des outils pour  
2 les aider, nos jeunes, à se reprendre, t'sé,  
3 c'est... et plus on va les aider socialement  
4 parlant, meilleure... meilleure va être notre  
5 société.

6 **Me DAVID SULTAN:**

7 Et les Services correctionnels offrent dans divers  
8 établissements de détention des programmes qui  
9 permettent aux personnes de cheminer avant même de  
10 rencontrer la Commission des libérations  
11 conditionnelles.

12 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

13 Oui.

14 **Me DAVID SULTAN:**

15 C'est toujours excessivement intéressant que de  
16 rencontrer une personne qui a déjà débuté son  
17 cheminement. Alors ça s'applique autant aux  
18 Allochtones qu'aux Autochtones. Ça peut s'appliquer  
19 en fait à toute personne qui a besoin d'un  
20 accompagnement et plus tôt c'est toujours meilleur.

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 Hum, hum. Et l'implication d'aînés qui ont de  
23 l'expérience, qui ont du vécu, qui ont peut-être  
24 déjà vécu eux-mêmes des situations...

25 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

1           Tout à fait.

2           **LE COMMISSAIRE:**

3           ... difficiles, peut-être d'expliquer à des jeunes  
4           qu'il y a d'autres chemins à suivre dans la vie  
5           alors qu'il est encore temps de les amener à  
6           cheminer ailleurs, ça peut être bénéfique.

7           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

8           Exactement.

9           **LE COMMISSAIRE:**

10          Oui, hein. Bon. Écoutez, je pense que la  
11          population en général aurait intérêt à mieux vous  
12          connaître, à mieux connaître votre organisme, tout  
13          comme d'autres organismes, tout comme les  
14          Autochtones.

15          On réalise que la population en général connaît  
16          mal, est pas tout à fait informée de certaines  
17          choses. Vous parliez du taux de récidive des gens  
18          qui sont en libération conditionnelle, évidemment,  
19          on a eu des chiffres et j'espère que c'est rassurant  
20          pour la population. On parle de connaissance des  
21          réalités autochtones, je reviens là-dessus un peu,  
22          et ça nous concerne beaucoup, on se rend compte  
23          aussi que les gens en général dans la population, il  
24          y a une méconnaissance, il y a des préjugés, il y a  
25          des... il y a un besoin d'éducation, de formation.

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Tout à fait.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Et vous avez remarqué qu'on parlait de formation.

5 On veut que toutes les personnes, toutes les  
6 organisations qui ont à... à traiter ou rendre des  
7 services parmi les services publics aux Autochtones,  
8 on souhaite à ce que les gens soient conscients de  
9 ce que les communautés autochtones ont vécu dans le  
10 passé. La Commission porte sur les quinze (15)  
11 dernières années, mais ça serait une grave erreur de  
12 faire abstraction de tout ce qui s'est passé avant,  
13 là, les traumatismes transgénérationnels qui nous  
14 arrivent et expliquent bien des choses.

15 Alors je pense que vous êtes conscients que la  
16 formation est importante...

17 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 ... hein?

21 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 Et si vos commissaires pouvaient siéger à un, vous  
25 auriez plus de temps.



1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Plus de flexibilité pour faire de la formation.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Bon.

5 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

6 Vous avez tout à fait raison.

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 C'est bien. Est-ce que vous avez d'autres choses  
9 que vous aimeriez ajouter?

10 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

11 Non, ça va.

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 Non. Et si... j'ai compris qu'il y a des choses qui  
14 sont en marche, il y a des discussions, des  
15 rencontres, des études, alors si... s'il vous  
16 arrivait des... des sujets ou des... des idées qui  
17 pourraient nous être utiles, c'est très bienvenu.

18 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19 Parfait.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 On cherche à comprendre ce qui se passe, pourquoi ça  
22 se passe comme ça puis essayer de voir comment on  
23 peut améliorer. Puis il y a une chose qui est  
24 importante, je pense il faut pas oublier, j'ai pas  
25 de baguette magique, moi, puis faut pas s'attendre à

1           ce que j'arrive avec le catalogue des solutions.

2           Si on pouvait comprendre...

3           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

4           Oui.

5           **LE COMMISSAIRE:**

6           ... qu'avec les Autochtones il faut travailler  
7           ensemble, il faut s'asseoir ensemble, dans chaque  
8           sujet, dans chaque nation, chaque communauté, puis  
9           essayer de voir qu'est-ce qui peut être fait pour  
10          améliorer les relations, je pense...

11          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

12          Puis (inaudible) pas des résultats spontanés non  
13          plus, c'est à la longue, c'est ça.

14          **LE COMMISSAIRE:**

15          C'est ça. Ça va prendre du temps. Il faut... il  
16          faut améliorer ces relations-là puis c'est pas... il  
17          faut pas arriver avec nos gros sabots et dire,  
18          "bien, voici, nous avons la solution". Il faut le  
19          faire avec eux, avec les Autochtones.

20          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

21          Moi, ce que j'ai en tête, c'est une formation qu'on  
22          a eue, je pense qu'il vient... monsieur Picard, je  
23          pense qu'il vient devant vous...

24          **LE COMMISSAIRE:**

25          Monsieur Picard, Pierre Picard?

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Oui oui, je l'ai rencontré à plusieurs reprises.

5 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

6 Oui. Et je me rappelle quand il avait donné une  
7 formation à nos collègues en réunion clinique  
8 élargie, c'était le silence total pendant... pendant  
9 sa présentation tellement les gens écoutaient, et je  
10 pense que on réalise pas à quel point le passé  
11 impacte le présent et l'avenir de cette  
12 communauté-là.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Oui.

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 Et je pense que le... la population en général  
17 aurait intérêt à avoir... recevoir cette  
18 présentation-là comme nous autres on a reçue,  
19 peut-être que la sensibilisation se ferait bien,  
20 parce que...

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 Oui. Il faut... il faut répandre...

23 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

24 Oui.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1           ... les connaissances sur les réalités autochtones,  
2           le vécu, le passé, ce qui existe actuellement, et il  
3           faut pas penser que toutes les nations sont  
4           pareilles, que toutes les communautés sont  
5           pareilles. Il y a beaucoup de différences. Il y a  
6           des communautés qui ont des difficultés que d'autres  
7           ont pas.

8           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

9           Tout à fait.

10          **LE COMMISSAIRE:**

11           Puis quand vous prenez une communauté comme  
12           Kitcisakik qui a pas d'eau, pas d'électricité, bien,  
13           c'est pas Wendake.

14          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

15           Voilà.

16          **LE COMMISSAIRE:**

17           Bon.

18          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

19           C'est ça.

20          **LE COMMISSAIRE:**

21           Bon. Alors il y en a d'autres comme ça. Il y a des  
22           communautés isolées. Prenez le Nunavik, il y a pas  
23           de route, c'est en avion, ça coûte une fortune.  
24           Vous-même disiez ce serait irréaliste de penser à  
25           aller tenir des audiences là-bas, alors imaginez les

1           gens de là-bas qui ont à se rendre ici, pas évident.

2           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

3           Exactement.

4           **LE COMMISSAIRE:**

5           Hein.

6           **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

7           Mais ça, c'est notre réalité au Québec.

8           **LE COMMISSAIRE:**

9           Oui.

10          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

11          On plaide pour l'occupation du territoire, ça... il  
12          y a beaucoup d'avantages et moi j'en serai toujours  
13          pour...

14          **LE COMMISSAIRE:**

15          Oui.

16          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

17          ... mais ç'a des inconvénients.

18          **LE COMMISSAIRE:**

19          Il faut pas seulement dire "c'est notre territoire",  
20          il faut traiter les gens dans l'ensemble du  
21          territoire...

22          **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

23          Mais c'est...

24          **LE COMMISSAIRE:**

25          ... comme des gens qui font partie intégrante.

1 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

2 Oui, je comprends, mais je vous dirais que c'est la  
3 même chose aussi, il y a des fois où par exemple les  
4 femmes ont pas toujours des ressources dans les  
5 régions.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 Non.

8 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

9 Alors des fois, on les rencontre, ils devraient...  
10 on pourrait peut-être octroyer une libération  
11 conditionnelle si elles allaient dans une ressource,  
12 mais comme...

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Oui.

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 ... il y en a pas dans sa région et qu'elle est  
17 souvent mère de famille, veut pas s'éloigner des  
18 enfants, décide de rester en détention parce qu'elle  
19 est pas... il y a pas de ressource dans sa région.  
20 C'est... c'est l'immensité de notre territoire  
21 puis...

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 Oui.

24 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

25 ... des besoins que nous avons.

1 **LE COMMISSAIRE:**

2 Oui.

3 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

4 Puis les moyens que nous avons aussi.

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 Oui. Évidemment, les moyens sont pas illimités,  
7 mais je pense qu'on va s'entendre sur le fait qu'il  
8 faut se pencher sur les façons d'améliorer, hein.

9 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

10 Tout à fait. Oh, oui. Oui. Il faut pas... Une  
11 fois qu'on a dit ça, il faut pas baisser les bras  
12 (inaudible).

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Non.

15 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

16 On y travaille.

17 **LE COMMISSAIRE:**

18 Effectivement. Alors je vous remercie beaucoup. Je  
19 vous souhaite beaucoup de succès. Je vous souhaite  
20 que vos souhaits se réalisent quant aux conditions,  
21 que vous ayez vos deux (2) commissaires permanents  
22 qu'il vous manque, que vous puissiez siéger à un,  
23 que vous ayez votre système informatique en marche.  
24 Je vous souhaite toutes sortes de bonnes choses.

25 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

1 Ma foi, merci.

2 **Me CHRISTINE RENAUD:**

3 Merci beaucoup.

4 **Me DAVID SULTAN:**

5 Merci, Monsieur le Commissaire.

6 **Me CHRISTINE RENAUD:**

7 Merci beaucoup.

8 **Me DAVID SULTAN:**

9 Merci, Maître.

10 **Me FRANÇOISE GAUTHIER:**

11 Merci.

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 Oui, alors on suspend jusqu'à une heure (1 h)?

14 **Me CHRISTINE RENAUD:**

15 Oui, merci.

16 **LE COMMISSAIRE:**

17 Très bien.

18 SUSPENSION

19 -----

20 REPRISE

21 **LA GREFFIÈRE:**

22 La Commission reprend.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 Alors bienvenue à ceux qui sont présents avec nous

25 dans la salle et ceux qui nous suivent sur le site



1 de la Commission. Alors je vais demander aux  
2 procureurs de s'identifier pour les fins de  
3 l'enregistrement étant donné qu'on a quelques  
4 changements.

5 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL,**

6 **POUR LA COMMISSION:**

7 Oui, bonjour, Monsieur le Commissaire. Édith-Farah  
8 Elassal pour la Commission.

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 Bienvenue, Me Elassal.

11 **Me GENEVIÈVE RICHARD,**

12 **POUR LA COMMISSION:**

13 Bonjour. Me Geneviève Richard, procureure pour la  
14 Commission également.

15 **LE COMMISSAIRE:**

16 Bienvenue, Me Richard.

17 **Me DENISE ROBILLARD,**

18 **POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC:**

19 Bonjour. Denise Robillard pour la Procureure  
20 générale du Québec.

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 Bienvenue, Me Robillard. Alors, Me Elassal, vous  
23 allez nous présenter le programme de cet après-midi?

24 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

25 Oui.

1       **LE COMMISSAIRE :**

2               Ou votre prochain témoin?

3       **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

4               Oui, mon prochain témoin, tout à fait. Peut-être  
5               juste avant, si vous me le permettez, je déposerais  
6               en audience un engagement qu'on a reçu, donc c'est  
7               l'engagement E-777 qui a été pris par madame Caron  
8               de la Commission de la Santé et des Services sociaux  
9               des Premières Nations du Québec lors de son  
10              témoignage du quatre (4) septembre dernier.

11              Donc en fait, c'était... essentiellement, on a  
12              reçu, là, l'état des... des démarches qu'elle a  
13              effectuées pour documenter l'état de santé de la  
14              population des Premières Nations à partir de  
15              fichiers sociosanitaires détenus par le ministère de  
16              la Santé et des Services sociaux, donc ça va devenir  
17              la pièce P-777.

18                                   **- PIÈCE DÉPOSÉE P-777 -**

19              Ce qui nous mène à notre témoignage cet après-midi,  
20              premier témoignage, le docteur Horacio Arruda que  
21              nous recevons, qui est directeur national de la  
22              Santé publique et sous-ministre adjoint du ministère  
23              de la Santé et des Services sociaux.

24              Donc c'est un témoignage qui va aborder la  
25              question de la santé publique chez les populations

1 autochtones du Québec, donc il y a différents  
2 thèmes, là, qui vont être abordés au cours d'une  
3 présentation qui a été préparée par docteur Arruda,  
4 une présentation avec quelques échanges de... de la  
5 Commission pour alimenter la discussion. Peut-être  
6 avant de commencer, je déposerais immédiatement les  
7 documents que nous allons utiliser.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 Hum, hum. Bonne idée.

10 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

11 Donc sous P-801, on va coter en pièce la  
12 présentation PowerPoint.

13 **- PIÈCE DÉPOSÉE P-801 -**

14 Par la suite, sous P-802, on va également  
15 déposer le Programme national de santé publique deux  
16 mille quinze, deux mille vingt-cinq (2015-2025).

17 **- PIÈCE DÉPOSÉE P-802 -**

18 Puis enfin, on a un cartable d'audience,  
19 Monsieur le Commissaire, qui contient  
20 essentiellement des onglets qu'on a extraits de la  
21 bibliothèque des dépôts documentaires qui concernent  
22 les services de santé et services sociaux et de  
23 protection de la jeunesse. Donc c'est une pièce qui  
24 avait été cotée sous P-791, on a extrait les... les  
25 onglets, les documents qui réfèrent à la santé

1           publique plus spécifiquement. Donc c'est les  
2           documents que nous allons utiliser.

3                   Donc peut-être à ce stade-ci, Madame la  
4           greffière, vous pourriez assermenter le témoin, s'il  
5           vous plaît.

6           -----

7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

1 Dr Horacio Arruda  
2 Directeur national de santé publique et sous-ministre  
3 adjoint, ministère de la Santé et des Services sociaux  
4 Affirmation solennelle

5 -----

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 Alors, Docteur Arruda, bienvenue. Merci d'avoir  
8 accepté notre invitation.

9 **Dr HORACIO ARRUDA:**

10 C'est un plaisir.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 On va écouter avec beaucoup d'attention. Ce sont  
13 des sujets qui sont particulièrement importants pour  
14 les communautés autochtones comme pour l'ensemble de  
15 la population. Me Elassal.

16 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

17 Oui, donc bien peut-être, Monsieur... Docteur  
18 Arruda, pardon, avant de commencer, si vous pouvez  
19 dire quelques mots sur votre parcours professionnel.

20 **Dr HORACIO ARRUDA:**

21 D'accord.

22 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

23 Ça pourrait être un point de départ.

24 **Dr HORACIO ARRUDA:**

25 Je suis médecin, j'ai eu ma formation médicale à

1 l'Université de Sherbrooke, et par la suite j'ai  
2 développe... je me suis inscrit à une spécialité de  
3 médecin spécialiste en santé communautaire, là, qui  
4 s'appelle santé publique, c'est de la médecine  
5 préventive qui s'occupe notamment des populations.

6 Donc j'ai travaillé les premières années de ma  
7 carrière à... à l'époque ce qui était un département  
8 de santé communautaire, qui est devenu après ça à  
9 l'Agence des services sociaux de Laval, dans le  
10 territoire de Laval, aussi comme adjoint au  
11 directeur de santé publique à l'époque,  
12 particulièrement dans les dossiers de maladies  
13 infectieuses, de santé au travail, d'environnement  
14 comme tel et de surveillance et d'enseignement et  
15 d'épidémiologie.

16 En deux mille (2000), je me suis joint à  
17 l'équipe du Ministère comme directeur de la  
18 protection de la santé publique, c'est-à-dire  
19 directeur de la section de la santé publique qui  
20 s'occupe de ce qu'on appelle les menaces à la santé,  
21 qui sont les agents biologiques, chimiques,  
22 physiques qui peuvent se retrouver dans  
23 l'environnement et causer des épidémies s'ils ne  
24 sont pas contrôlés, donc c'était en santé au  
25 travail, environnement et maladies infectieuses, et

1           en deux mille douze (2012), j'ai été nommé par le  
2           Conseil des ministres comme directeur national de  
3           santé publique en remplacement du docteur Alain  
4           Poirier.

5           Il y a eu trois (3) directeurs *nationals* depuis  
6           la réforme de la Loi, il y avait eu docteur Richard  
7           Massé, docteur Poirier, et j'occupe cette  
8           fonction-là depuis deux mille douze (2012), et ça  
9           élargit, en fin de compte, tous les... tous les  
10          secteurs de santé publique sont maintenant sous ma  
11          direction avec les différents directeurs et équipes  
12          ministérielles.

13       **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

14           Merci beaucoup. Donc, bien je vous inviterais à  
15           commencer...

16       **Dr HORACIO ARRUDA:**

17           Oui.

18       **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

19           ... votre présentation.

20       **Dr HORACIO ARRUDA:**

21           Ça me fait plaisir de présenter un peu le profil du  
22           portrait de santé publique au Québec en général,  
23           mais aussi en particulier avec le dossier des  
24           Autochtones.

25           Bon, je vais donc vous décrire un peu comment

1 est organisée la santé publique au Québec. Le  
2 modèle d'organisation de... des équipes de santé  
3 publique peut varier d'un territoire à un autre,  
4 d'un pays à l'autre, mais pour que vous compreniez  
5 bien, compreniez bien comment la santé publique est  
6 organisée et quels sont les rôles et  
7 responsabilités, décrire les services de santé  
8 publique au Québec pour les populations autochtones  
9 selon les responsabilités qui sont dévolues au  
10 gouvernement du Québec, vous l'avez sûrement déjà  
11 entendu aussi, vous le savez, le fédéral a aussi des  
12 rôles à jouer en lien auprès de certaines  
13 communautés, notamment les non conventionnées, et  
14 donc, ça, c'est un... une caractéristique  
15 particulière comme telle, puis bien entendu,  
16 répondre aux interrogations que vous pourriez avoir  
17 en fonction de ma présentation ou les questions que  
18 vous voudrez me soulever.

19 La santé publique au Québec, peut-être pour...  
20 ça, je vais commencer avec la question de l'argent,  
21 là, pour vous donner une idée de ce que ça peut  
22 représenter. Le budget pour la province en deux  
23 mille dix-huit, deux mille dix-neuf (2018-2019) est  
24 de quatre cent vingt-sept millions point six  
25 (427.6 M). Au ministère de la Santé et des Services



1            sociaux, où je pratique avec mes équipes, je suis à  
2            la fois ce qu'on appelle le directeur national de  
3            santé publique et un sous-ministre adjoint. Je vais  
4            m'expliquer un peu dans cet double chapeau, parce  
5            qu'il y a, tout dépendamment du modèle  
6            d'organisation, des provinces où le directeur  
7            national est ce qu'on appelle un chief medical  
8            officer of health, il devient un conseiller  
9            gouvernemental professionnel. Vous comprendrez que  
10           le ministre de la Santé demeure l'ultime responsable  
11           de la santé publique, mais peut ne pas être un  
12           médecin, donc dans ce contexte-là, il se donne des  
13           conseillers qui sont souvent nommés par le  
14           gouvernement, et au Québec, on a décidé que le  
15           directeur national de santé publique allait aussi  
16           avoir une fonction de sous-ministre adjoint pour les  
17           aspects administratifs du programme de santé  
18           publique, donc j'ai à la fois un double chapeau, un  
19           chapeau de directeur national pour mes qualités de  
20           médecin professionnel en santé publique et un  
21           chapeau d'administrateur de l'État pour les  
22           fonctions plus administratives, ce qui peut  
23           entraîner dans certaines situations, je peux être  
24           convoqué, par exemple, par l'Assemblée nationale  
25           pour donner ma position professionnelle sur une

1 situation ou un enjeu gouvernemental et à ce  
2 moment-là on fait face à... je ne porte pas le  
3 chapeau de sous-ministre adjoint, mais je porte le  
4 chapeau d'un spécialiste en santé publique qui va  
5 donner un éclairage sur les données probantes puis  
6 etc.

7 Le directeur... la direction chez nous a cent  
8 treize (113) employés distribués entre Montréal puis  
9 Québec. Il y a cent cinquante millions (150 M) de  
10 budget chez nous, dont soixante-douze millions  
11 (72 M) sont des vaccins, donc c'est pas des... c'est  
12 des produits biologiques, parce que ce sont nous qui  
13 achetons les vaccins pour la population québécoise,  
14 les vaccins qui sont payés par le gouvernement dans  
15 le cadre du programme d'immunisation du Québec.

16 Il y a un autre soixante-dix-huit millions  
17 (78 M) qui est pour les financements de projets dans  
18 les CISSS et les CIUSSS et à l'INSPQ. Ce sont  
19 des... des argents qui sont distribués dans les  
20 régions, et tout dépendamment des projets, cet  
21 argent-là va se retrouver au local soit pour  
22 financer des opérations des CISSS ou des CIUSSS,  
23 soit pour financer des projets avec des partenaires,  
24 notamment des groupes communautaires, etc., et il  
25 est possible que certaines parties de ces argents-là

1           pourraient aller à un organisme communautaire  
2           autochtone qui aurait un projet particulier qui  
3           serait dans les priorités régionales, donc... donc  
4           une partie du budget.

5           Il y a deux millions (2 M) de fonctionnement,  
6           juste pour vous donner une idée, deux millions (2 M)  
7           d'argent de fonctionnement, ça, c'est ce qui permet  
8           de... de payer les congrès, les colloques, les  
9           déplacements, les fournitures de bureau, et puis il  
10          y a sept millions (7 M) en masse salariale excluant  
11          les médecins, les médecins étant payés par une autre  
12          enveloppe.

13          Le Québec, il y a trois (3) niveaux d'autorité  
14          de santé publique, si vous me permettez. Le premier  
15          niveau est le ministre de la Santé, qui est l'ultime  
16          décideur par rapport à la santé publique. Il a  
17          délégué à son directeur national certaines  
18          fonctions, mais il a aussi nommé dix-huit (18)  
19          directeurs de santé publique dans les dix-huit (18)  
20          régions sociosanitaires du Québec, c'est-à-dire que  
21          le Québec est divisé en dix-huit (18) régions  
22          socosanitaires et il y a un directeur de santé  
23          publique par région, qui a, je vous dirais, pleine  
24          autonomie pour... pour jouer son rôle à l'intérieur  
25          de... maintenant, depuis la transformation du

1           réseau, dans un CISSS, pour appliquer la Loi de  
2           santé publique, donc il a des pouvoirs, des devoirs  
3           et des responsabilités comme tels.

4           Le rôle du directeur national est un peu de  
5           coordonner l'activité des directeurs. Dans une  
6           situation où un directeur ne serait pas apte à  
7           intervenir ou serait en faute, c'est le directeur  
8           national qui va suppléer. J'ai eu récemment dans  
9           des régions où il y avait pas de directeur de santé  
10          publique à être le directeur par intérim dans ces  
11          régions-là, donc mais les directeurs ont plein  
12          pouvoir, sont nommés par le ministre et ils sont  
13          inscrits dans la Loi santé et services sociaux et ce  
14          sont eux qui appliquent dans la région les actions  
15          et les modalités de santé publique dans le cadre de  
16          notre programme.

17          La santé publique au Québec a la  
18          caractéristique de travailler en... ce qu'on appelle  
19          en tripartisme, c'est-à-dire dire avec le régional,  
20          avec les régions comme telles, avec le Ministère qui  
21          donne les orientations puis etc., mais aussi, on a  
22          créé, de par une Loi, on a un créé un Institut  
23          national de santé publique du Québec, qui est une  
24          organisation qui relève du ministre de la Santé,  
25          mais qui a son propre conseil d'administration, qui

1 a comme mission de soutenir le Ministère, les  
2 directions régionales de santé publique ainsi que  
3 les établissements dans l'exercice de leurs  
4 responsabilités en rendant disponibles l'expertise  
5 et des services spécialisés de laboratoire.

6 Il y a un laboratoire de microbiologie qui  
7 s'appelle le Laboratoire de santé publique du  
8 Québec, il y a un centre de toxicologie qui est à  
9 l'Institut national de santé publique, et un  
10 directeur, une organisation, différents partenaires  
11 peuvent interpeller l'Institut national de santé  
12 publique pour avoir de l'expertise comme telle. Ils  
13 ne sont pas responsables de mettre en opération les  
14 programmes, ils peuvent avoir des mandats confiés,  
15 donc des mandats de surveillance du ministre, mais  
16 donc... on a donc cet élément-là, et notre  
17 concertation nationale se fait en tripartisme avec  
18 toujours l'Institut pour l'expertise, les directeurs  
19 des régions et le Ministère pour être en mesure de  
20 mettre en place ce qu'on appelle le programme et, je  
21 vais en parler un peu plus tard, les plans d'action  
22 régionaux.

23 La santé publique, elle est mondiale,  
24 internationale, si vous me permettez, mais elle se  
25 pratique, et de plus en plus, je vous dirais en...

1 et c'est très important, en intersectoriel. Tantôt,  
2 je vais en parler de la question des déterminants de  
3 la santé.

4 Vous savez que la santé de la population est  
5 associée au système de soins qu'on met en place,  
6 mais c'est peu, c'est pas tant le système de soins  
7 qui permet aux gens d'avoir de la santé, c'est  
8 surtout les déterminants de la santé, à la fois  
9 sociaux et... et autres, l'éducation par exemple, le  
10 revenu, la façon dont les gens sont logés, etc., et  
11 c'est à l'extérieur du système de santé, des soins  
12 comme tels. Un bon système de santé est important,  
13 mais donc on se rend compte si on veut améliorer la  
14 santé des populations, les nouvelles connaissances,  
15 l'évolution fait que maintenant on sait qu'avoir  
16 accès à une eau, à un logement, un travail, euh... à  
17 une dignité aussi quelque part va permettre aux  
18 individus de composer avec les aléas de la vie et de  
19 s'en sortir.

20 Donc pour faire de la santé publique, on doit  
21 travailler avec d'autres partenaires qui ont les  
22 leviers pour être capable de faire une influence.  
23 Je vais en parler tantôt un peu plus tard du  
24 contexte de la politique gouvernementale en  
25 prévention de la santé, parce que ce n'est pas que

1 la santé publique qui peut le faire et on doit  
2 travailler en partenariat, et notamment avec les  
3 communautés, parce que ce sont les meilleurs pour  
4 décider ce qui est important pour eux et leur  
5 autodétermination.

6 Bien entendu, dans le dossier des Autochtones,  
7 on travaille avec la Direction des affaires  
8 autochtones au MESS, il y a aussi un Secrétariat aux  
9 affaires autochtones au niveau du gouvernement.  
10 Tout ça, c'est que les... la Direction des affaires  
11 autochtones, elle est responsable d'une vision  
12 d'ensemble intégrée vis-à-vis de ces communautés-là,  
13 et par contre, ils n'ont pas les contenus  
14 spécifiques, maladies ou etc., mais quand on... on  
15 travaille avec notre... notre réseau ou en relation  
16 avec des commissions, la Direction des affaires  
17 autochtones est là avec nous pour s'assurer qu'on  
18 est dans... qu'on est bien informés et cohérents  
19 avec les approches. Le Secrétariat aux affaires  
20 autochtones au niveau du gouvernement.

21 Bien entendu, il y a tous les ministères avec  
22 lesquels on doit travailler en santé publique, ici  
23 on en a nommés que quelques-uns, mais il y a le  
24 ministère de l'Éducation, le ministère de  
25 l'Enseignement supérieur, le MAPAQ pour

1 l'alimentation, le ministère de l'Environnement, la  
2 Commission de santé et sécurité, la CSST, donc on  
3 travaille avec différents partenaires, la Sécurité  
4 publique quand c'est le temps des... des menaces à  
5 la santé de type, euh... climatiques, inondations  
6 puis etc., il y a des impacts à la santé publique,  
7 on travaille donc avec différents ministères.

8 Puis les partenaires provenant des milieux  
9 autochtones, on a eu des... des discussions, des  
10 partenariats, des travaux en cours actuellement  
11 notamment dans le domaine de la surveillance qui a  
12 été apportée comme telle avec la Commission de la  
13 santé et des services sociaux des Premières Nations  
14 du Québec et du Labrador, le Conseil de la Nation  
15 *Atikamekw*, le Regroupement des centres d'amitié  
16 autochtones du Québec, le Foyer des femmes  
17 autochtones du Québec, la Maison Missinak, les  
18 Projets autochtones du Québec, et ça, ça se fait à  
19 différents niveaux, souvent au niveau local ou au  
20 niveau, euh... au niveau central.

21 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

22 Avant que vous passiez à la prochaine diapositive,  
23 me permettez-vous de vous interrompre pour poser une  
24 question?

25 **Dr HORACIO ARRUDA:**



1           Oui, Madame.

2           **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

3           Oui.

4           **Dr HORACIO ARRUDA:**

5           Oui.

6           **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

7           Donc par rapport au partenariat que vous avez  
8           spécifiquement avec la Direction des affaires  
9           autochtones, on comprend très bien que la DAA  
10          s'occupe de toutes les affaires autochtones au sein  
11          du ministère de la Santé et Services sociaux, et  
12          vous, vous vous occupez de tout... bien, du volet de  
13          la santé publique, mais comment se passe cette  
14          collaboration-là par rapport aux dossiers  
15          autochtones que vous avez en santé publique? Donc  
16          ma question est plus le rôle de la DSP et le rôle de  
17          la DAA par rapport aux Autochtones, où s'arrêtent  
18          les rôles et responsabilités de chacun.

19          **Dr HORACIO ARRUDA:**

20          Bien, dans les... dans les faits, je vous dirais,  
21          puis ça, c'est un peu vrai dans tous les dossiers,  
22          parce qu'il y a pas qu'avec la Direction des  
23          affaires autochtones qu'on travaille en partenariat,  
24          la Direction générale des services sociaux qui  
25          s'occupe des soins, par exemple, dans des

1           problématiques qui touchent les Autochtones, nous,  
2           on va être du côté de la prévention, mais il faut  
3           être en lien, il y a comme un continuum de services,  
4           il faut être en lien avec... avec l'autre direction,  
5           mais quand on fait affaire avec un dossier qui  
6           concerne les Autochtones, compte tenu de l'expertise  
7           par rapport aux ententes et à l'approche  
8           gouvernementale vis-à-vis des Autochtones, on  
9           travaille en collaboration, on est accompagnés. Par  
10          exemple... Parce que nous, on possède notre science  
11          de santé publique, mais on n'est pas nécessairement  
12          au courant de tous les éléments en lien avec ce qui  
13          a été discuté, plus politico-stratégique avec...  
14          avec les Autochtones, donc cette direction-là va  
15          nous... va nous accompagner lors des rencontres où  
16          on échange de l'information pour s'assurer que on  
17          n'est pas en train de... de se contredire ou d'aller  
18          vers... aller vers une orientation qui aurait été  
19          discutée entre le Secrétariat aux affaires  
20          autochtones et des décideurs des communautés pour  
21          qu'on soit en lignés dans la bonne direction.

22                 Il y a dans plusieurs dossiers dans les faits,  
23                 il faut comprendre que des dossiers purs d'un...  
24                 d'un univers, il y en a de moins en moins. Quand on  
25                 a à intervenir en mesure d'urgence, on travaille

1           avec la Sécurité publique, avec une autre direction  
2           de planification, de coordination, mais nous, on a  
3           notre expertise de contenu, si vous me permet...  
4           vous me permettez, puis on a notre programme à  
5           mettre en place.

6           **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

7           Et cette... la collaboration avec la CSSSPNQL, qui  
8           est la Commission de santé et services sociaux des  
9           Premières Nations du Québec et du Labrador, ça fait  
10          un long nom, cette collaboration-là, comment est-ce  
11          que ça se passe avec la DSP, la DAA et la CSSSPNQL  
12          pour les dossiers spécifiques qui touchent les  
13          communautés autochtones non conventionnées?

14          **Dr HORACIO ARRUDA:**

15          Prenons par exemple, ils ont sorti un rapport  
16          récemment concernant la santé publique, qui est une  
17          responsabilité partagée, etc., ils sont venus nous  
18          la présenter, ils veulent rencontrer nos directeurs,  
19          on va... on va le faire. Quand la présentation a eu  
20          lieu, on avait des gens des communautés, euh... de  
21          la... de... le Secrétariat aux affaires autochtones  
22          avec... avec nous, donc dans le fond... et on avait  
23          aussi des gens de l'Institut, parce qu'il y avait  
24          des enjeux en lien avec la surveillance, ça fait  
25          quelques... je pense vous en avez entendu parler,

1           là, par rapport à la question de l'accès à  
2           l'information puis aux données pour le... l'élément  
3           de surveillance, donc ça s'est fait en collégialité  
4           en termes de... de tripartisme en mettant autour de  
5           la table les individus qui peuvent être concernés.

6           Donc il y avait, lors de cette rencontre-là  
7           avec des représentants de la Commission, à la fois  
8           des professionnels de contenu, comme madame Caron  
9           que vous avez rencontrée, et des gestionnaires.  
10          Nous, de notre côté, au niveau du Ministère, pour la  
11          question... avec les équipes de... l'équipe de  
12          surveillance, le Secrét... le bureau, euh... le  
13          Secrétariat aux affaires autochtones du MESS, la  
14          Direction des affaires autochtones et un de nos  
15          mandataires en surveillance, qui est l'Institut  
16          national de santé publique, pour leurs questions  
17          d'expertise et aussi traitement de banque de données  
18          et leur infocentre.

19          **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

20                Merci.

21          **Dr HORACIO ARRUDA:**

22                Donc le... au point de vue des partenaires  
23                nationaux, internationaux, particulièrement dans les  
24                univers, si vous me permettez, qui concernent la  
25                santé publique en termes de protection, on travaille

1           avec l'Agence de santé publique canadienne, du  
2           Canada, c'est-à-dire que vous savez que les  
3           épidémies, elles n'ont pas de frontières, elles  
4           peuvent commencer dans un pays, se transporter en  
5           avion, donc on travaille avec l'Agence de santé  
6           publique Canada, qui a été créée après la crise du  
7           SRAS au niveau fédéral. On est en lien avec eux.  
8           Moi, je fais... je copréside des comités avec eux.

9           Le Québec en termes de positionnement, si vous  
10          me permettez, compte tenu que... dans le domaine de  
11          la protection, puis le règlement sanitaire  
12          international, les collaborations entre les pays,  
13          l'échange d'information doit se faire, s'il y a une  
14          situation particulière dans un pays qui menace la  
15          santé de la population internationale, il faut faire  
16          la déclaration à l'OMS, c'est à travers l'Agence de  
17          santé publique du Canada qu'on... qu'on le fait.

18          La position... dans les univers qui concernent  
19          plus les systèmes de soins, si vous me permettez,  
20          là, le Québec par rapport au fédéral est responsable  
21          de la santé, c'est de juridiction provinciale, on va  
22          collaborer en échange d'expertises, mais on sera pas  
23          soumis au même niveau de gouvernance que dans le  
24          domaine de la protection de la santé publique, parce  
25          que, euh... puis ça, je vous l'explique un peu, dans

1 la perspective où par rapport à *certaines*  
2 gouvernements ou autodétermination de certaines  
3 communautés autochtones, dans l'univers de la  
4 promotion de la santé où, euh... un peu comme nous  
5 vis-à-vis du fédéral, on... c'est l'autonomie de la  
6 communauté qui... qui prévaut.

7 On fait partie d'un... Donc on chemine jusqu'à  
8 l'Organisation mondiale de la santé. Le Québec, de  
9 par son statut particulier aussi en termes de  
10 relations internationales par rapport à d'autres  
11 provinces, je vais à l'OMS à chaque année à  
12 l'Assemblée mondiale de la santé où là on est  
13 confronté à faire des choix de santé publique pour  
14 les grandes orientations et objectifs.

15 Le Québec est précurseur en Amérique du Nord  
16 avec ce qu'on appelle l'approche recommandée par  
17 l'OMS de santé dans toutes les politiques. Comme je  
18 le disais tantôt, puis je vais un petit peu  
19 l'élaborer un peu plus loin, la santé est pas  
20 seulement dans les systèmes de soins, autant le  
21 ministère... le ministre de l'Éducation que le  
22 ministre de la Sécurité publique que le ministre du  
23 Revenu, des Finances que l'Environnement a des  
24 impacts sur... sur la santé, et donc, en ayant une  
25 approche de prévention de santé dans toutes les

1 politiques, c'est que quand par exemple, puis on a  
2 un article dans notre Loi, quand un ministère  
3 établit une politique qui pourrait avoir des effets  
4 néfastes ou protecteurs pour la santé des individus,  
5 le ministre de la Santé est le principal conseiller.  
6 Donc ce qu'on a fait, c'est qu'on a travaillé  
7 ensemble à essayer de dire, "mais comment on peut  
8 intervenir sur les déterminants d'environnement pour  
9 avoir une cohérence en santé publique?", parce que  
10 c'est pas nous qui avons les leviers, c'est eux qui  
11 font leurs... qui ont leurs lois, c'est eux qui ont  
12 leurs programmes de développement durable, donc on  
13 travaille dans cette approche-là.

14 On travaille aussi avec l'Organisation  
15 panaméricaine de la santé. Ça, c'est la...  
16 l'organisation, l'équivalent pour les Amériques de  
17 l'AMS. On a plusieurs projets de collaboration en  
18 surveillance auprès de certaines communautés,  
19 particulièrement auprès des communautés francophones  
20 de l'Amérique latine.

21 On fait partie d'un autre réseau, là, je pense  
22 que je veux pas élaborer, mais des réseaux  
23 *internationals* de promotion de la santé comme tels  
24 et le Réseau francophone international de promotion  
25 de la santé.

1                   Bon, la Loi de santé publique, il faut  
2                   comprendre que la santé publique, elle a évolué.  
3                   Notre compréhension de ce que c'est a évolué dans le  
4                   temps. Dans les années soixante et dix ('70), on  
5                   avait une loi de protection de la santé publique,  
6                   c'était une loi, là, qui s'occupait des épidémies,  
7                   qui s'occupait des menaces à la santé, là, la... ce  
8                   qu'on appelle la chose classique, c'était la... en  
9                   fin de compte nos... nos symphonies classiques comme  
10                  telles associées aux problématiques qu'il y avait à  
11                  l'époque qui étaient plus de nature sanitaire. Mais  
12                  avec l'évolution, avec l'industrialisation, avec  
13                  l'alimentation qui s'est transformée, on s'est rendu  
14                  compte que la santé publique faisait face à d'autres  
15                  types de maladies, des maladies chroniques, des  
16                  maladies de société, du diabète, qui ne sont pas...  
17                  qui ne se contrôlent pas par des mesures d'autorité,  
18                  mais beaucoup plus par des approches de promotion,  
19                  prévention où on demande aux individus de changer un  
20                  peu leurs comportements, de mieux s'alimenter, de  
21                  bouger, de faire de l'exercice pour prévenir des  
22                  maladies chroniques, et ça, à ce moment-là, il a  
23                  fallu revoir en fin de compte les fonctions de santé  
24                  publique.

25                  Il y a dans la littérature jusqu'à dix-neuf



1 (19) fonctions de santé publique, mais la Loi de  
2 santé publique au Québec en a préconisé quatre (4)  
3 particulièrement, ce qu'on appelle la fonction de  
4 surveillance, c'est-à-dire c'est on surveille  
5 l'état... c'est comme si quand vous allez voir votre  
6 médecin, votre médecin va vous faire des examens, il  
7 va prendre votre pression artérielle, il va prendre  
8 quelques informations avec son stéthoscope pour  
9 faire un peu votre portrait de santé, mais nous au  
10 Québec, comme on s'occupe de population, je veux  
11 dire en santé publique au Québec, mais de  
12 population, on doit avoir nos systèmes de détection  
13 des problèmes, de caractérisation de où sont les  
14 problèmes, et ça, on appelle ça la fonction de  
15 surveillance de (inaudible) continu de la santé de  
16 la population où on va décrire un petit peu c'est  
17 quoi les... qu'est-ce que les gens ont, quels sont  
18 leurs... les différents indicateurs, quels sont  
19 leurs états de santé sur la base des banques de  
20 données qui sont existantes dans la littérature.  
21 Donc ça nous sert à orienter nos programmes, à  
22 identifier les groupes à risque, à identifier les  
23 facteurs qui peuvent les causer puis aussi à... à  
24 adapter certaines interventions à des sous-groupes.

25 La prévention des maladies, des traumatismes et

1 des problèmes sociaux ayant un impact sur la santé  
2 de la population, c'est la prévention et la  
3 promotion qui s'attaquent, je vous dirais, à des  
4 problématiques qui sont pas de nature, euh... un  
5 microbe, un agent chimique dans l'eau, euh... les  
6 rayons ultra-violetts qui causent le cancer de peau,  
7 le bronzage, les... donc on est dans un autre  
8 univers en protection. La prévention puis la  
9 promotion, ça, c'est véritablement, je vous dirais,  
10 l'approche qui sert à prévenir au point de... soit  
11 au point de vue clinique, mais aussi... puis la  
12 promotion cherche à faire changer les comportements  
13 ou à faire donner des bonnes habitudes de vie aux  
14 individus par rapport à ça.

15 Dans la Loi de santé publique, je vais en  
16 parler tantôt, là, l'article 54, on est des  
17 précurseurs là-dessus au point de vue international.  
18 C'est un article où on a prévu que le ministre de la  
19 Santé est le principal conseiller du gouvernement en  
20 lien avec la santé et donc il peut... quand un... un  
21 gouvernement, un ministère ou une organisation  
22 gouvernementale veut implanter une politique, un  
23 plan d'action, etc., il doit faire ce qu'on appelle  
24 une analyse sommaire d'impact à la santé, on doit  
25 voir si cette mesure-là va... va entraîner des

1           conséquences négatives pour certains groupes, chez  
2           des jeunes, certaines communautés ou autres, et il  
3           doit identifier les mesures qui sont mises en place.  
4           Il peut y arriver, par exemple, que le ministre de  
5           la Santé va faire des commentaires sur une politique  
6           ou une loi qui serait mise en place et qui va  
7           nécessiter peut-être des ajustements de la part du  
8           promoteur pour essayer d'avoir le minimum d'impact  
9           sur la santé.

10       **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

11           Docteur Arruda...

12       **Dr HORACIO ARRUDA:**

13           Oui.

14       **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

15           ... je rebondis sur l'article 54 dont vous venez de  
16           parler. Est-ce qu'à votre connaissance il est déjà  
17           arrivé que cet article-là ait été utilisé justement  
18           dans un contexte spécifiquement autochtone pour...

19       **Dr HORACIO ARRUDA:**

20           Je veux dire, je... je vous dirais, à ma  
21           connaissance, si vous me permettez, j'ai pas revu,  
22           là, le... la liste des éléments, c'est arrivé  
23           notamment dans les... certains dossiers en lien avec  
24           le Plan Nord où en lien avec le Plan Nord il y avait  
25           même une étude d'évaluation d'impact potentiel qui

1           devait être faite pour voir les effets pervers que  
2           ça pouvait entraîner dans les communautés pour les  
3           promoteurs.

4           **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

5           O.K.

6           **Dr HORACIO ARRUDA:**

7           Bon, le Plan Nord a pas nécessairement, euh... il y  
8           a eu quelques projets, mais pas tant que ça, mais on  
9           a... on avait un projet d'évaluation d'impact  
10          spécifique. La ministre de la Santé publique,  
11          madame Charlebois, avait le mandat de travailler  
12          avec des promoteurs, de prendre en... d'avoir  
13          utilisé ce qu'on appelle l'évaluation d'impact à la  
14          santé pour voir les impacts que peut entraîner, là,  
15          un développement économique important pour une  
16          région, mais les impacts que ça peut entraîner en  
17          termes de... sur des communautés là-bas, au-delà de  
18          la question environnementale, mais des impacts  
19          sociaux, de travailleurs aussi qui viennent et qui  
20          repartent, des enjeux de... de croissance économique  
21          rapide, mais qui entraînerait certaines  
22          problématiques de santé associées à l'alcool ou  
23          autres, donc ça et...

24                 Parce que dans le fond, l'étude d'impact à la  
25          santé n'est pas nécessairement pour empêcher un

1           projet de... de voir le jour, à moins qu'il y ait  
2           des menaces très importantes, mais plus pour  
3           s'assurer que le promoteur prend en compte les...  
4           les problématiques qui peuvent être entraînées par  
5           la mise en place de son programme et quelles sont  
6           les mesures qu'il peut mettre en place pour diminuer  
7           l'impact, programmes d'aide ou autres, ou aussi de  
8           s'assurer qu'il y a une étroite collaboration avec  
9           les communautés en termes d'acceptabilité sociale.  
10          Il y a eu beaucoup de projets, on se le cachera pas,  
11          notamment dans le domaine de l'environnement, qui  
12          ont échoué à cause qu'on n'a pas pris en compte les  
13          préoccupations des populations en termes  
14          d'acceptabilité sociale.

15          **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

16                O.K.

17          **Dr HORACIO ARRUDA:**

18                Donc je... je me souviens, là, que cet... cet  
19                article-là a été... a été mentionné. Et je vous  
20                dirais aussi, certaines... indépendamment du statut  
21                autochtone, s'il y a d'autres gens de la population  
22                québécoise qui ont aussi des zones de vulnérabilité  
23                en lien avec le revenu, en lien avec l'emploi, qui  
24                sont partagées avec les Autochtones, bon, c'est sûr  
25                qu'ils sont dans un autre contexte, mais si jamais

1           il y a des recommandations en lien avec certaines  
2           mesures sociales ou changements dans les prestations  
3           monétaires d'un ministère, on peut faire des  
4           commentaires par rapport à certaines craintes, par  
5           exemple au niveau de l'employabilité ou au niveau du  
6           revenu, fait que... et donc ça, à ce moment-là, ça  
7           va à la fois toucher aussi les communautés  
8           autochtones, mais aussi toute une série d'individus  
9           qui partagent les mêmes conditions au point de vue  
10          social...

11       **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

12           O.K.

13       **Dr HORACIO ARRUDA:**

14           ... ou similaires en tout cas. C'est pas tout à  
15           fait identique, parce que avec le dossier autochtone  
16           vient aussi d'autres enjeux de nature... de  
17           réconciliation et de traumatismes antérieurs qui a  
18           été créé, ce qui est pas le même cas pour tout, mais  
19           on... donc on essaie toujours de ce qu'on appelle...  
20           on appelle ça les populations vulnérables, c'est les  
21           populations qui ont pas eu les mêmes chances de  
22           succès dès... dès le départ pour lesquelles il faut  
23           avoir une préoccupation.

24       **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

25           O.K. Puis si on se reporte aux quatre (4) fonctions

1           qui vous aviez identifiées, là, fonction de  
2           surveillance, prévention, promotion, protection de  
3           la santé, j'aimerais vous entendre sur les  
4           responsabilités fédérales, provinciales pour les  
5           communautés non conventionnées en ce qui concerne  
6           les questions de compétence, autrement dit, au  
7           regard de chacune des fonctions que vous avez à  
8           la... au niveau de la santé publique, là, en tant  
9           que directeur, et également au niveau régional  
10          aussi, comment ça s'articule les responsabilités de  
11          chacun?

12         **Dr HORACIO ARRUDA:**

13                 Bon. Par rapport aux... aux communautés non  
14                 conventionnées.

15         **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

16                 Non conventionnées.

17         **Dr HORACIO ARRUDA:**

18                 Juste pour être... que ce soit bien clair, que j'ai  
19                 bien compris.

20                         Donc il faut comprendre que la Loi de santé  
21                 publique, elle... elle relève du ministre de la  
22                 Santé puis de ses directeurs dans... et moi dans ses  
23                 implications pour le... pour le ministre, et donc,  
24                 en lien avec le fédéral, pour ce qui est de la  
25                 surveillance, c'est un mandat qui est exclusif au

1            ministre de la Santé, O.K. On a des protocoles  
2            d'entente de certaines données qui sont transmises  
3            au... au fédéral, notamment dans le contexte des  
4            maladies infectieuses, à cause de notre règlement  
5            sanitaire international qui va jusqu'à  
6            l'Organisation mondiale de la santé, donc... mais la  
7            fonction de surveillance de l'état de santé est une  
8            fonction qui est au ministre de la Santé comme tel,  
9            qui peut confier et au directeur de santé publique  
10           pour son territoire, qu'il peut confier à un tiers,  
11           comme par exemple à l'Institut comme tel, mais le  
12           ministre demeure imputable de cette surveillance-là,  
13           il demeure le propriétaire des données et il faut  
14           qu'elle soit faite dans une finalité particulière.

15           C'est... bon, puis on pourra en parler en petit  
16           peu tantôt si vous voulez de la surveillance,  
17           comment c'est organisé, là, parce qu'il y a des  
18           enjeux importants d'accès aux données aussi, parce  
19           qu'on a une valeur de confidentialité, on ne  
20           transfère pas certaines informations au fédéral qui  
21           est pas pertinente, et les informations plus  
22           personnelles, plus nominatives sont souvent  
23           conservées à un niveau régional, local, là où ils  
24           ont besoin d'intervenir. Moi, j'ai pas besoin au  
25           national d'avoir les noms des individus ou des



1           détails, mais de savoir qu'il y a des cas, c'est  
2           important pour nous pour savoir s'il y a pas des cas  
3           ailleurs aussi dans d'autres territoires qui  
4           pourraient être reliés.

5           Donc... puis il y a toute une... une démarche  
6           dans la Loi de santé publique où pour faire de la  
7           surveillance il y a... on doit avoir... il y a un  
8           comité d'éthique qui doit regarder notre plan de  
9           surveillance, il faut aller à la Commission d'accès  
10          à l'information, donc il y a vraiment une rigueur  
11          importante, qui est lourde, on se le cachera pas,  
12          même de notre côté des fois on trouve que c'est...  
13          c'est lourd, mais c'est fait dans une perspective  
14          d'équilibrer l'accès à l'information pour une  
15          finalité versus le droit à la vie privée des  
16          individus, mais on ne peut briser cette  
17          confidentialité que si on a une menace à la santé  
18          des autres par une maladie, comme la tuberculose est  
19          une maladie à traitement et à déclaration  
20          obligatoire (inaudible), parce que ces maladies-là  
21          peuvent être prévenues chez les contacts, 1) il faut  
22          traiter adéquatement les personnes puis on peut les  
23          prévenir. C'est le seul, je vous dirais, endroit où  
24          on peut... on peut avoir un peu plus accès à de  
25          l'information.

1           Pour ce qui est de la... la protection de la  
2           santé publique, indépendamment qu'on soit  
3           conventionné, non conventionné ou si vous êtes un  
4           visiteur au Québec pendant une période puis que vous  
5           avez une maladie à déclaration obligatoire ou il y a  
6           une menace à la santé par un agent biologique,  
7           chimique ou physique, vous allez être couvert par la  
8           Loi de... la Loi de santé publique, parce qu'on est  
9           vraiment dans un domaine, je vous dirais, plus  
10          d'urgence. Il y a des collaborations dans certains  
11          dossiers avec le fédéral, mais... mais dans les  
12          faits, quelqu'un qui serait d'une communauté non  
13          conventionnée à Montréal qui fait une maladie X, la  
14          Direction de santé publique va avoir la déclaration  
15          et va faire l'intervention comme si c'était  
16          n'importe qui dans une conventionnée, non  
17          conventionnée.

18          Là où il y a des différences, c'est un petit  
19          peu en lien avec les ententes ou l'historique qui a  
20          été fait entre certaines communautés et le fédéral  
21          et le provincial dans l'univers, je vous dirais, des  
22          services de santé dont font partie les éléments de  
23          promotion et prévention. Je sais pas si vous  
24          comprenez. On n'est pas dans des situations  
25          d'urgence, on n'est pas dans une situation

1 d'autorité, on est dans une situation où  
2 l'organisation, comme le Québec par rapport au  
3 fédéral va être responsable de sa gouvernance, il va  
4 faire ses choix en fonction de ses priorités.

5 Donc dans le dossier de la promotion et de la  
6 prévention, les équipes de santé publique ont...  
7 vont travailler en support avec... à la demande ou  
8 même l'Institut va... pourrait travailler avec une  
9 communauté non conventionnée, tout dépendamment de  
10 la... de la capacité et de l'expertise. C'est pas  
11 toutes les directions de santé publique, d'ailleurs,  
12 qui ont... qui ont la même... même niveau de  
13 ressources.

14 Donc dans l'univers de la promotion,  
15 prévention, je vous dirais c'est... c'est à la  
16 communauté, au conseil de bande à... à  
17 l'établissement comme tel qui va... que va... que...  
18 où il y a la responsabilité de... de s'occuper de sa  
19 promotion et de sa prévention, des choix de  
20 priorités qu'ils vont faire. Bien entendu, il y a  
21 un arrimage qui se fait. Il peut avoir des demandes  
22 d'expertises, d'épidémiologie. Les gens peuvent  
23 aussi... il y a une entente, là, entre la Commission  
24 des Premières Nations et du Labrador avec l'Institut  
25 national de santé publique pour supporter ça. En

1           deux mille sept (2007), le ministre Couillard a  
2           demandé au... au PDG de l'Institut, a fait un  
3           financement spécifique pour créer une équipe qui  
4           travaille en collaboration avec les communautés  
5           autochtones, qu'elles soient non conventionnées  
6           comme telles, pour répondre à ces besoins  
7           d'expertise là.

8           **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

9           O.K.

10          **Dr HORACIO ARRUDA:**

11          Ça va?

12          **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

13          Ça va, mais au niveau de la protection?

14          **Dr HORACIO ARRUDA:**

15          Au niveau de la protection, comme je vous dis, ça,  
16          c'est... les gens sont couverts à travers... par  
17          exemple, s'il y avait un agent chimique...

18          **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

19          Oui.

20          **Dr HORACIO ARRUDA:**

21          ... ou biologique ou... l'anthrax dans un... dans  
22          une communauté non conventionnée, le directeur de  
23          santé publique a tous les pouvoirs.

24          **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

25          Interv...

1 **Dr HORACIO ARRUDA:**

2 O.K.? Ce qui est différent par exemple de... le  
3 directeur de la santé publique ne... ne gère pas  
4 l'hôpital ou le centre de santé qui est géré par la  
5 banque, financé par le fédéral. Le fédéral aussi  
6 finance certains programmes, sur l'alcool, sur le  
7 tabac puis etc., donc... mais ils vont confier la  
8 responsabilité... ils vont financer, mais ils vont  
9 donner la responsabilité aux centres de santé.

10 Là, il peut y avoir des collaborations, ça peut  
11 être dépendant. Des fois, il peut y avoir des  
12 demandes du centre de santé à une direction de santé  
13 publique par rapport à de l'expertise ou à  
14 l'Institut. Par exemple, récemment, il y a eu des  
15 demandes en lien avec le cannabis, fait que  
16 l'Institut a fourni de l'expertise à... à ces  
17 communautés-là, indépendamment du statut.

18 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

19 Si...

20 **Dr HORACIO ARRUDA:**

21 Mais dans le domaine de la protection, comme je vous  
22 dis, là, il y a couverture totale.

23 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

24 Totale.

25 **Dr HORACIO ARRUDA:**

1 Il y a autorité aussi.

2 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

3 Puis si je reviens à la fonction de surveillance, je  
4 comprends bien de ce que vous avez dit que c'est une  
5 responsabilité exclusive du ministre, là, sous  
6 réserve des... des mandats qui sont confiés à des  
7 tiers, donc au niveau de la surveillance, c'est  
8 vraiment le ministre de la Santé qui est  
9 responsable, le ministre de la Santé du Québec, là,  
10 qui est responsable de cette fonction-là?

11 **Dr HORACIO ARRUDA:**

12 Pour la province et pour chacune des régions, c'est  
13 les directeurs de santé publique.

14 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

15 Donc...

16 **Dr HORACIO ARRUDA:**

17 Qui ont le même mandat par rapport à ça.

18 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

19 Et... et donc qui ont le mandat, la responsabilité  
20 pour les communautés non conventionnées du Québec?

21 **Dr HORACIO ARRUDA:**

22 C'est-à-dire que faut comprendre... c'est là, c'est  
23 là qu'il y a... qu'il y a un enjeu, là, puis c'est  
24 associé à la nature des banques de données puis ce  
25 qui est disponible, c'est que l'indicateur

1 autochtone non conventionné dans les banques de  
2 données administratives ou les banques qui existent,  
3 ça existe pas.

4 Vous savez, quand vous allez recevoir des soins  
5 dans un hôpital pour un accouchement ou quoi que ce  
6 soit, dans... par exemple, dans le système Medeco,  
7 on retrouvera pas que c'était une Autochtone dans  
8 une communauté non conventionnée dans la région de  
9 Montréal. Comprenez-vous ce que je veux dire? Donc  
10 cet indicateur-là n'est pas présent, de telle sorte  
11 qu'il existe des portraits qui peuvent être faits  
12 sur la base d'enquêtes spéciales. Actuellement,  
13 Montréal travaille, par exemple, avec une... un  
14 organisme communautaire pour regarder qui héberge  
15 des individus autochtones qui sont en transit dans  
16 la région de Montréal pour faire un portrait de  
17 santé de ces populations-là, mais de dire qu'on est  
18 capable d'aller chercher l'information précise même,  
19 si vous me permettez, dans des territoires comme  
20 dans le Nord-du-Québec où... la 17 et la 18, les  
21 données, souvent, vont venir de données... comme il  
22 y a une majorité de personnes qui sont autochtones,  
23 on est capable de faire des estimés, mais on sera  
24 pas nécessairement capable de... d'éliminer, je vous  
25 dirais, les gens des autres... des gens, des

1            Québécois ou des... d'autres nationalités  
2            qu'autochtones dans ce portrait-là.

3            Donc il y a un enjeu par... parce que la  
4            surveillan... les banques de données qu'on utilise  
5            pour faire de la surveillance et qu'on combine pour  
6            faire des indicateurs sont des banques de données  
7            qui sont faites pour des finalités qui sont des fois  
8            autres que celle de la surveillance, hein. Ils ont  
9            été conçus pour gérer de façon administrative ou la  
10           facturation ou les diagnostics dans les hôpitaux  
11           pour faire un certain portrait, mais il y a pas  
12           toujours les données caractéristiques qui permettent  
13           de faire un portrait des... des personnes non  
14           conventionnées à travers le Québec. Ils sont aussi  
15           non homogènes dans le territoire, ils peuvent  
16           correspondre, puis par contre, plus on se rapproche  
17           du niveau local, plus on est en mesure des fois  
18           d'aller chercher certaines informations, mais au  
19           niveau national, c'est difficile d'avoir un portrait  
20           complet.

21           **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

22           O.K.

23           **Dr HORACIO ARRUDA:**

24           De par la nature des banques de données et de par  
25           aussi les accès potentiels.



1 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

2 Parfait. Merci.

3 **Dr HORACIO ARRUDA:**

4 Peut-être... je voulais juste peut-être un peu ici  
5 revenir, mais je pense j'en ai un peu parlé, c'est  
6 que la santé d'une personne est associée à plusieurs  
7 facteurs, donc l'état de santé de la santé mentale,  
8 la santé physique ou la santé est associé à des  
9 caractéristiques individuelles, c'est sûr qu'on a  
10 notre génétique, hein, on a notre héritage... notre  
11 héritage génétique, mais on sait que au-delà de ça,  
12 le milieu dans lequel on vit, si on a été stimulé à  
13 l'enfance, si on a été, euh... on a été stimulé dès  
14 l'enfance, on est allé dans un milieu de travail qui  
15 est sein, si on a été dans un milieu scolaire qui  
16 nous amène à aller plus loin, ça a des impacts sur  
17 la santé. Donc il y a tous ces éléments des milieux  
18 autour comme tels, et il y a les systèmes, le  
19 système d'éducation, le système de soins qui ont une  
20 influence, et puis il y a tout le contexte global  
21 aussi, sociétal, en lien avec l'économie, le  
22 contexte social, si on est dans un pays où on est en  
23 guerre, ça a un effet sur la santé des individus.

24 Ce cadre conceptuel là nous amène à... à  
25 développer ce qu'on appelle des approches dans

1            toutes les politiques. Bon, je veux pas trop  
2            insister là-dessus, vous êtes bien, bien, bien au  
3            fait que les nations conventionnées ce sont les  
4            Inuits, les Cris, les Naskapis dans le contexte de  
5            la Convention de la Baie-James et du Nord québécois  
6            et de la Convention du Nord-Est. Le gouvernement du  
7            Québec assure le financement des services de santé  
8            et des services sociaux pour ces communautés-là, par  
9            contre, pour les nations non conventionnées, qui  
10           sont nommées ici, les services sont financés par le  
11           gouvernement du Canada et gérés par les conseils de  
12           bande, et là, l'implication des gens de santé  
13           publique au Québec avec ces communautés-là vont  
14           venir de certains partenariats en lien avec... que  
15           l'expertise, par exemple. Il peut y avoir comme  
16           dans le Nord-du-Québec ou ailleurs des dossiers  
17           comme la tuberculose pour lequel le fédéral va  
18           donner un certain financement, mais il peut y avoir  
19           un support de l'équipe de santé publique. Quand  
20           c'est un cas de tuberculose, c'est de la protection,  
21           donc là, c'est sûr qu'il va y avoir une enquête qui  
22           va se faire par l'équipe de santé publique, mais  
23           dans d'autres problématiques, par rapport au  
24           tabagisme, etc., il y a des endroits où on a fourni  
25           des formations spécifiques par rapport à la façon

1 d'intervenir en tabagisme même si c'est du côté de  
2 la promotion, mais ce n'est pas aussi systématique  
3 et ça peut... ça peut être associé aussi aux  
4 demandes locales.

5 La prévention, promotion, plusieurs programmes  
6 sont financés, comme je le disais, par le... les  
7 Services Autochtones du Canada, euh... comme les  
8 programmes d'alcoolisme, de toxicomanie, de  
9 tabagisme, de nutrition prénatale comme tels. Les  
10 priorités actuellement sont déterminées par les  
11 communautés autochtones. De la même façon qu'au  
12 Québec on a un Programme national de santé publique  
13 qui va se décliner en programme régional puis en  
14 plan d'action local, il y a une certaine marge de  
15 manoeuvre par rapport à la réalité, par exemple, la  
16 région de Montréal a pas les mêmes problèmes que la  
17 Gaspésie nécessairement. La problématique des  
18 communautés culturelles à Montréal est différente,  
19 donc il est possible que le programme de santé  
20 publique de Montréal, ce qu'on appelle le Plan  
21 d'action régional, va prendre ça en considération  
22 puis va intensifier certaines mesures de ce côté-là.  
23 Parce qu'il faut comprendre que notre objectif à  
24 travers le Programme national de santé publique,  
25 c'est de clairement définir l'offre de service qui

1           devrait être faite, mais elle doit s'adapter aux  
2           réalités.

3           Donc ici, pour ce qui est de la promotion,  
4           prévention, les communautés peuvent solliciter  
5           l'expertise du réseau québécois dans le respect de  
6           la capacité financière des établissements du réseau  
7           québécois et de la responsabilité du financement du  
8           gouvernement fédéral. Fait que ce que ça veut dire,  
9           c'est que dans le fond, il est fort... c'est pas un  
10          non systématique, on n'intervient pas, mais s'il y a  
11          une demande d'expertise puis l'expertise elle est  
12          là, il va y avoir une collaboration, il peut avoir  
13          une adaptation, échange d'expertises, il peut avoir  
14          des demandes de faites à l'Institut.

15          Bon, maintenant, on en a parlé un petit peu,  
16          dans l'univers de... de la protection, les  
17          communautés autochtones non conventionnées et  
18          conventionnées sont régies par la Loi de santé  
19          publique, donc ici il y a pas la différence, donc  
20          ils sont soumis aux maladies à déclaration  
21          obligatoire. Les communautés autochtones non  
22          conventionnées ont le programme d'immunisation du  
23          Québec, les vaccins sont fournis par le... par le  
24          Québec et le support aux infirmières qui vaccinent  
25          ou... se fait de la même façon avec les communautés

1 autochtones. Les maladies infectieuses, s'il y a un  
2 cas de tuberculose, de syphilis, de gonorrhée, de  
3 méningite à méningocoques, l'enquête est faite par  
4 la Direction de santé publique, il va y avoir le  
5 support, les gens vont avoir accès aux mêmes types  
6 de vaccins, au même type de (inaudible), puis il y a  
7 un soutien aux communautés s'il y a des situations à  
8 risque aussi.

9 Dans le contexte des mesures d'urgence,  
10 habituellement, ce qui est travaillé avec... qui  
11 dépasse (inaudible) la santé publique, c'est les  
12 situations d'inondation ou autres, ça va se faire  
13 avec nos gens de la Sécurité publique, ce qu'on  
14 appelle les missions santé, et à ce moment-là, il y  
15 a des *travails* qui se font avec les communautés tout  
16 en respectant les... la même façon qu'on respecte  
17 les municipalités qui sont les responsables des  
18 mesures d'urgence sur leur territoire, bien, le  
19 conseil de bande qui va avoir un rôle à jouer, un  
20 peu comme le maire d'une municipalité quand vient  
21 une mesure d'urgence.

22 Bon, le Programme national de santé publique,  
23 la Loi a décidé... pas décidé, la Loi a... oblige le  
24 ministère de la Santé de santé publique de faire un  
25 Programme national de santé publique qui se fait

1 dans des cycles habituellement d'une dizaine  
2 d'années.

3 La Loi a été adoptée en deux mille un (2001).  
4 Le premier Programme de national de santé publique a  
5 été de deux mille deux (2002) à deux mille douze  
6 (2012), il a été extensionné jusqu'en deux mille  
7 quinze (2015) et on a refait un Programme national  
8 de santé publique de deux mille quinze (2015) à deux  
9 mille vingt-cinq (2025) qui correspond à l'offre de  
10 service de santé publique comme telle, du réseau de  
11 santé publique et non pas du gouvernement au  
12 complet, et l'objectif, la finalité du Programme  
13 national c'est de contribuer à maintenir et  
14 améliorer la santé de la population ainsi qu'à  
15 réduire les inégalités sociales de santé en offrant  
16 un cadre structurant pour une action performante sur  
17 les déterminants de la santé.

18 Bon, qu'est-ce ça veut dire, c'est qu'on a  
19 beaucoup, au cours des dernières années, amélioré  
20 les indices sanitaires pour l'ensemble de la  
21 province de Québec, dans le sens on meurt plus tard  
22 qu'avant, on a... on vit un peu en meilleure santé  
23 plus longtemps par rapport à il y a quelques années,  
24 dans les années quarante ('40), par contre, c'est  
25 clair qu'il y a des sous-groupes, puis on va le voir

1 un peu plus tard, qui ont pas atteint ce même  
2 niveau-là. Je veux dire, il y a malheureusement, à  
3 l'intérieur même, si vous comparez l'est de Montréal  
4 par rapport à l'ouest de Montréal, il y a sept (7)  
5 ans de différence dans l'espérance de vie entre les  
6 mêmes personnes qui vivent dans la même île. Mais  
7 pourquoi? À cause justement des déterminants de la  
8 santé.

9 Donc il y a, de façon transversale, puis là,  
10 on... une préoccupation pour la santé publique de  
11 diminuer ces écarts-là et de ne pas les augmenter,  
12 parce que quand un regarde un chiffre, qu'on  
13 accumule des chiffres, on peut avoir ce qu'on  
14 appelle une moyenne qui est bien, mais quand on se  
15 met à regarder certaines sous-populations, on peut  
16 avoir des problématiques aussi grandes que celles du  
17 tiers-monde ou autre avec des taux qui sont beaucoup  
18 plus importants, donc c'est important de prendre ça  
19 en considération comme tel, et à la fois dans le  
20 Programme national de santé publique puis je vous  
21 dirais à la fois dans la politique gouvernementale  
22 de prévention, c'est une préoccupation qu'on a eue.

23 Dans le Programme national de santé publique,  
24 on verra pas nécessairement dans... dans le  
25 document, outre une question de portrait de santé,

1 de services qui sont spécifiquement aux Autochtones,  
2 parce qu'ils sont considérés comme étant un groupe  
3 étant vulnérable. Dans la politique  
4 gouvernementale, on en a fait une section  
5 importante, il y a des mesures spécifiques à... aux  
6 communautés autochtones compte tenu du contexte  
7 particulier, à la fois historique et autre par  
8 rapport à ces communautés-là, l'éloignement, les...  
9 la concentration d'enjeux dans ces déterminants-là,  
10 et dans le cours du processus aussi, on veut, un peu  
11 comme en termes d'écoute, communication, adapter nos  
12 interventions à la réalité autochtone, parce que  
13 elle est... elle est autre.

14 Quand on intervient notamment dans les  
15 déterminants de la santé ou par rapport aux  
16 comportements des individus, c'est très important de  
17 travailler avec les communautés. Juste pour donner  
18 un exemple, qui est pas autochtone mais qui est un  
19 peu similaire, quand on veut travailler avec les  
20 utilisateurs de drogues à injection qui ne  
21 consultent pas le système de soins parce qu'ils ont  
22 peur pour toutes sortes de raisons à la fois légales  
23 ou autres, la meilleure de façon de faire c'est de  
24 travailler avec eux, mais aussi avec des pairs, avec  
25 d'autres personnes issues des communautés, on a des



1            succès beaucoup plus grands. Dans le domaine du VIH  
2            et du sida, on a travaillé beaucoup avec les groupes  
3            communautaires qui représentaient ces clientèles-là,  
4            donc quelque part, c'est une approche qu'il faut  
5            prendre en santé publique, et je vous dirais qu'on  
6            travaille, on a même demandé à notre Institut  
7            national de santé publique de voir comment on  
8            intervient en santé publique par des meilleures  
9            pratiques sur les inégalités sociales de santé, mais  
10           aussi auprès des communautés autochtones.

11                    Fait que je pense qu'il y a... il y a un virage  
12           qui doit se faire, à mon avis, si on veut être  
13           capable de... de faire changer, puis en même temps  
14           aussi, c'est nous, en étant en support à ces  
15           communautés-là puis ces communautés-là aussi en leur  
16           donnant les moyens de s'autodéterminer, je pense que  
17           c'est bien important, à mon avis. Je pense que la  
18           solution extérieure, elle... elle peut être là pour  
19           supporter, mais elle ne peut pas se substituer à  
20           l'autodétermination que les gens peuvent avoir en  
21           termes de communautés.

22                    C'est la même chose aussi qu'on a actuellement  
23           dans... je vous dirais, là, dans une... une  
24           politique gouvernementale de prévention de la santé,  
25           on donne les grandes orientations, on donne certains

1            choix, mais on veut que les communautés locales  
2            interviennent. Par exemple, c'est au niveau  
3            municipal qu'on peut changer l'aménagement du  
4            territoire, qu'on peut mettre des pistes cyclables,  
5            qu'on peut s'assurer que la... c'est éclairé pour  
6            pas avoir de violence, donc il faut être capable de  
7            redonner aussi avec des grandes orientations puis  
8            des politiques des objectifs, mais c'est aux  
9            communautés à prendre le... le lead.

10        **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

11            Et si je peux me permettre, Docteur Arruda...

12        **Dr HORACIO ARRUDA:**

13            Oui.

14        **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

15            ... sur cette question, vous parlez d'adaptation des  
16            approches que... par exemple ceux qui ont... qui ont  
17            le VIH ou autre, mais avez-vous des exemples précis  
18            d'adaptation de vos approches en santé publique par  
19            rapport aux Premières Nations?

20        **Dr HORACIO ARRUDA:**

21            Oui. Prenons par exemple... notamment, je pense  
22            c'est au niveau de la Côte-Nord, puis je veux pas me  
23            tromper de région, là, on a un programme qui  
24            s'appelle SIPPE, qui est une... un programme  
25            d'intervention en périnatalité auprès... auprès des

1 femmes en haute situation de vulnérabilité, où à  
2 partir d'indicateurs associés à... du niveau  
3 d'éducation, au revenu, à l'âge de... gestationnel,  
4 il y a un programme très intense de suivi de la mère  
5 et de l'enfant à venir pour leur permettre d'avoir  
6 une issue de grossesse, parce qu'on sait aussi que  
7 les effets chez l'enfant peuvent apparaître ou  
8 peuvent être... par exemple, s'il y a du tabagisme  
9 ou de l'alcool ou d'autres problématiques ou une  
10 malnutrition, il y a une augmentation du nombre  
11 d'enfants prématurés, donc on... donc ils font... il  
12 y a ce programme-là.

13 Ce programme-là actuellement a fait l'objet, je  
14 vous dirais, là, parce que bon, la maternité, donner  
15 la vie, les interventions des... auprès des mères  
16 peuvent être associées à des phénomènes culturels,  
17 il y a donc eu des travaux qui ont été faits avec  
18 les communautés, avec des répondants régionaux pour  
19 adapter le programme à la réalité des Autochtones.  
20 Il y a certaines expériences en... dans le domaine  
21 du VIH, les cercles de l'espoir, où c'était inspiré  
22 d'une stratégie nationale de lutte contre le VIH et  
23 l'hépatite C, etc., mais qui a été adaptée à la  
24 réalité autochtone.

25 Parce que comme je vous le dis, dans ces

1           endroits-là, on est différ... dans les interventions  
2           qui nécessitent... qui vont corriger certaines  
3           situations à la fois psychosociales ou... ou de  
4           maladies chroniques, ça fait appel au comportement  
5           des individus, et ce comportement-là, il est associé  
6           à une culture, à une approche. Il y a même, je vous  
7           dirais, de plus en plus un... une meilleure  
8           compréhension ou prise en compte des réalités  
9           spirituelles à la santé.

10                    On sait que dans les peuples autochtones, la  
11           spiritualité est un élément important et peut  
12           contribuer, si on a la bonne approche avec eux, à...  
13           et respect de ça, à une plus grande acceptabilité de  
14           notre... de notre intervention qui, à mon avis  
15           aussi, doit... doit provenir de nous avec eux puis  
16           eux aussi, et je pense que si vous me permettez,  
17           toute la question de l'éducation aussi, parce qu'on  
18           sait, on va voir dans les indicateurs, toute la  
19           question de l'éducation, d'avoir des professionnels  
20           de la santé issus des communautés qui comprennent  
21           mieux ces éléments-là, c'est... c'est une chose  
22           qu'il faut... qu'il va falloir faire, pour avoir  
23           parlé avec docteur [REDACTED] par exemple, qui est  
24           issu d'une communauté, ça va prendre un peu de temps  
25           et de générations, parce que c'est vraiment là qu'on

1 est en mesure, à mon avis, d'avoir le maximum  
2 d'impact, par une meilleure compréhension de ce qui  
3 motive les comportements des individus.

4 On peut pas nécessairement extrapoler un  
5 modèle, un programme qui est fait à un endroit. Les  
6 grands principes vont être là, mais vous comprendrez  
7 que contrairement à un vaccin, un vaccin qu'on donne  
8 à un Autochtone ou qu'on va donner à un Québécois,  
9 c'est le même vaccin qui va donner une réponse  
10 immunitaire à peu près similaire à moins qu'il y ait  
11 des enjeux particuliers, mais quand on parle de  
12 comportement, on n'est pas dans la même... même  
13 dynamique, donc il faut... c'est important de  
14 prendre ça en considération.

15 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

16 Puis justement, pour rebondir sur la question de la  
17 spiritualité, comment est-ce qu'en santé publique  
18 vous prenez en compte la spiritualité des Premières  
19 Nations dans vos approches?

20 **Dr HORACIO ARRUDA:**

21 Bien, prenons... je vais vous donner un exemple qui  
22 me vient, là, actuellement, notamment dans les  
23 interventions même de protection par rapport à la  
24 tuberculose, hein, qu'on peut faire dans certaines  
25 communautés inuites ou autres où il y a eu... où il

1 y a eu des cas, mais je veux dire, oui on peut  
2 donner un traitement puis un antibiotique, oui on  
3 peut faire des dépistages, mais si on veut vraiment  
4 que les gens participent à ça, ils doivent...  
5 souvent, on doit utiliser aussi les pairs, quelqu'un  
6 dans la communauté qui a une... une crédibilité qui  
7 va... qui va faire que l'intervention va être prise  
8 en considération, et ça pourrait vouloir dire  
9 respecter aussi des... certains rites.

10 Parce que les communautés autochtones ne  
11 s'objectent pas nécessairement à la médecine  
12 traditionnelle, ça, je pense que c'est... on a...  
13 alors que dans certaines sectes, il y a des  
14 objections, là, je parle de sectes religieuses qui  
15 peuvent avoir des... il y a pas ça, mais... mais  
16 pour être capable d'atteindre le succès, la  
17 participation active, la collaboration aux  
18 programmes de dépistage, il faut prendre ça en  
19 considération, et je pense que de travailler... et  
20 c'est ce qu'on fait. C'est arrivé, nous,  
21 d'intervenir... Je prends des exemples ailleurs,  
22 parce que les phénomènes qui se passent chez les  
23 Autochtones sont pas nécessairement complètement...  
24 ils sont différents, mais pas complètement  
25 différents de d'autres groupes.

1                    Par exemple, dans certaines sectes où il y  
2                    avait des épidémies de rougeole, parce que les gens  
3                    étaient contre les vaccins, mais là, ils  
4                    commencent... ils commençaient à avoir des problèmes  
5                    puis des problèmes de maladies importantes chez les  
6                    enfants, mais il a fallu travailler avec le chef de  
7                    la... de la secte pour qu'il comprenne puis que le  
8                    message passe à travers lui, parce que...

9                    Donc c'est... c'est une façon de travailler les  
10                    choses, si vous me permettez. Je vous dirais qu'on  
11                    est probablement à un certain début de ça, mais ça  
12                    va devoir s'accentuer, je veux dire, euh... parce  
13                    que c'est dans l'approche qu'on a auprès des  
14                    personnes.

15                    **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

16                    Oui. Donc si je comprends bien, la médecine  
17                    traditionnelle est prise en compte dans les  
18                    approches de... en santé publique?

19                    **Dr HORACIO ARRUDA:**

20                    Bien, c'est-à-dire que... la médecine, je veux dire,  
21                    on n'est pas des experts de médecine traditionnelle.  
22                    Je serai pas en mesure de vous dire il faut prendre  
23                    telle herbe puis tel élément, par contre, si je veux  
24                    que mes conseils ou ma médecine traditionnelle de  
25                    côté, je dirais, santé...

1 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

2           Scientifique.

3 **Dr HORACIO ARRUDA:**

4           ... scientifique, médicaments, il faut que je prenne  
5           en considération, un peu comme avec le patient, à  
6           une relation de confiance, puis que la personne, si  
7           elle veut faire des éléments complémentaires, ne pas  
8           m'objecter. C'est une question de respect. Je sais  
9           pas si vous comprenez ce que je veux dire par... par  
10          rapport à ça. Mais c'est sûr que on n'a pas  
11          développé, on n'a pas cette expertise-là comme  
12          telle, mais il faut prendre en considération ça.  
13          C'est ça que je veux vous mentionner, là. Je  
14          pourrais peut-être... C'est ça, c'est ce qui me  
15          vient, là, actuellement à l'esprit par rapport à ça.

16 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

17          Hum, hum. Puis juste pour terminer là-dessus, vous  
18          parlez...

19 **Dr HORACIO ARRUDA:**

20          Et c'est particulièrement important, si vous me  
21          permettez...

22 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

23          Allez-y.

24 **Dr HORACIO ARRUDA:**

25          ... dans les éléments qui sont associés non pas à



1 des phénomènes biologiques, mais à des phénomènes  
2 *psychosociaux*...

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

4 (Inaudible).

5 **Dr HORACIO ARRUDA:**

6 ... comme le suicide, qui est un drame dans ces  
7 communautés-là. Ils sont jeunes, ils ont... et il y  
8 a beaucoup de suicides et donc c'est vraiment un  
9 problème. Donc quelque part, on peut pas dissocier  
10 l'individu de sa culture comme telle, sinon on le  
11 dénature quelque part, fait qu'il faut prendre ça en  
12 considération. Ça veut pas dire que... C'est ça.

13 C'est comme un... comment je pourrais vous  
14 dire, si je veux faire le parallèle avec ce qu'on  
15 est en train de développer en médecine aussi, c'est  
16 ce qu'on appelle le patient partenaire. Vous savez,  
17 la... le jour où le médecin avait toute la vérité  
18 puis qu'il prenait pas en considération ce que le  
19 patient voulait, là, le patient peut être partenaire  
20 dans ses choix comme tels, mais c'est la même chose  
21 avec une communauté en termes de population, il faut  
22 qu'il soit partenaire de... mais pour être un  
23 partenaire, il faut être un peu à un même niveau de  
24 discussion comme tel.

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

1 Hum, hum. Et quand vous parlez, par exemple, de...  
2 d'inclure les personnes de crédibilité, je pense que  
3 vous avez mentionné auprès des communautés  
4 autochtones lors de vos interventions et de vos  
5 approches, est-ce que vous référez, par exemple, aux  
6 chefs des conseils de bande ou aux comités des aînés  
7 qui sont en place?

8 **Dr HORACIO ARRUDA:**

9 Ça peut... ça peut dépendre de la situation.  
10 Prenons par exemple... là, je parle... je vous donne  
11 un exemple, je suis allé notamment au Nunavik en  
12 mission pour aller voir les différents programmes de  
13 santé publique qu'il y avait puis on a été accueilli  
14 par le... des chefs puis les aînés aussi quelque  
15 part. Comme je vous l'ai dit, c'est comme si... si  
16 on veut qu'un programme amène un changement de  
17 comportement, s'il y a un acteur qui est ce qu'on  
18 appelle en anglais un stakeholder ou un individu  
19 significatif comprend le message et le partage avec  
20 nous, ça peut... ça peut aider. Parce que ce qui  
21 est important, c'est pas d'arriver avec une science  
22 et... la communication va se faire... va se faire  
23 mieux, et je vous dirais il faut prendre en  
24 considération, et c'est la même chose par rapport à  
25 *certaines* groupes ethnoculturels qui ont des

1 religions différentes comme telles. Si on prend pas  
2 en considération, par exemple, les... les moeurs ou  
3 les approches en lien avec la sexualité pour une  
4 maladie transmise sexuellement dans une communauté  
5 particulière, on sera pas capable d'implanter notre  
6 programme. Il faut être capable de respecter aussi  
7 où sont les gens, parce que là, on rentre, je vous  
8 dirais, dans des enjeux qui font face aux  
9 comportements des individus.

10 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

11 Puis sur ce sujet-là, je comprends que vous êtes le  
12 directeur national, vous êtes responsable de  
13 coordonner l'action des directeurs régionaux, est-ce  
14 qu'il y a d'un point de vue macro dans la  
15 coordination de... à votre niveau, au niveau  
16 national, des orientations que vous donnez aux  
17 directeurs régionaux pour les aiguiller vers leurs  
18 responsabilités à l'égard des communautés, mais  
19 également aussi dans leur approche de... vous parlez  
20 justement de la façon dont ça peut être adapté en  
21 milieu autochtone, est-ce qu'au niveau national il y  
22 a des... il y a des directives ou des orientations  
23 qui sont descendues au niveau régional?

24 **Dr HORACIO ARRUDA:**

25 Bien, c'est-à-dire que, bon, les directeurs savent

1           qu'ils sont responsables de la protection dans leur  
2           territoire puis j'ai pas eu écho, en tout cas, d'une  
3           chose qu'on m'a rapportée d'un... d'un directeur qui  
4           aurait pas joué son rôle dans le domaine de la  
5           protection. Dans l'univers de la promotion, ça peut  
6           être variable, comme je vous l'ai dit, d'un  
7           territoire à l'autre, mais je vous dirais que toute  
8           la question des inégalités... puis souvent, sans que  
9           ça soit... sans que ça soit nommé "autochtone", de  
10          par le fait qu'on dit qu'il faut travailler sur les  
11          clientèles vulnérables, les programmes vont  
12          s'adapter aux Autochtones comme ils vont s'adapter  
13          aux femmes, euh... ethnoculturelles, monoparentales  
14          dans une région XYZ, donc il y a... il y a ça. Mais  
15          à travers la politique gouvernementale de prévention  
16          de la santé avec la mesure 3.6 puis à travers...  
17          puis sur lequel aussi il faut comprendre qu'il y a  
18          pas rien que la santé publique qui a des leviers,  
19          quand on parle d'environnement, quand on parle de  
20          maisons avec des moisissures, quand on parle de  
21          surpopulation de gens dans une maison comme telle,  
22          on est dans des leviers qui sont autres que de la  
23          santé. Fait que dans la politique gouvernementale  
24          de... de prévention, avec le Secrétariat aux  
25          affaires autochtones, avec les différents plans

1           stratégiques qui ont été... qui vont se développer,  
2           c'est une préoccupation qui va... qui va être là de  
3           plus en plus.

4           **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

5           O.K.

6           **Dr HORACIO ARRUDA:**

7           Et... et je vous dirais aussi quelque part, nous, on  
8           peut donner les grands messages au niveau central,  
9           mais c'est au niveau local aussi que, euh...  
10          notamment auprès des communautés qu'il peut y avoir  
11          une certaine adaptation, parce que ce qui se passe,  
12          par exemple, chez les Inuits est peut-être pas les  
13          mêmes... la même chose que dans une communauté autre  
14          en termes de réalité, soit même sociale, etc.

15          Et l'élément le plus complexe, si vous me  
16          permettez, c'est les Autochtones qui se retrouvent  
17          dilués dans des régions urbaines pour lesquels il  
18          faut trouver une façon de les rejoindre, soit par  
19          des groupes communautaires ou autres. Ça, ça  
20          demeure un enjeu qui est... parce qu'ils sont  
21          intégrés à l'intérieur, mais ils ont des  
22          problématiques importantes comme telles, ils sont  
23          aussi des fois en transition. Fait que ça, c'est...  
24          c'est un peu plus compliqué, mais je vous dirais à  
25          travers certains projets spécifiques comme avec des

1           groupes qui s'occupent de ces groupes-là, des  
2           groupes d'accueil pour personnes autochtones en  
3           région urbaine à Montréal, d'ailleurs, la Direction  
4           de santé publique est en train de faire un portrait,  
5           fait qu'on va essayer d'aller les rejoindre  
6           différemment.

7           **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

8           O.K.

9           **LE COMMISSAIRE:**

10           Il y a... il y a près de cinquante-cinq pour cent  
11           (55 %) de...

12           **Dr HORACIO ARRUDA:**

13           Exactement.

14           **LE COMMISSAIRE:**

15           ... de la population autochtone...

16           **Dr HORACIO ARRUDA:**

17           Et c'est beaucoup, hein.

18           **LE COMMISSAIRE:**

19           ... qui est en milieu urbain maintenant, hors  
20           communauté.

21           **Dr HORACIO ARRUDA:**

22           Oui, et nos systèmes de surveillance les captent pas  
23           nécessairement, fait qu'il faut prendre d'autres  
24           stratégies pour aller les rejoindre.

25           **LE COMMISSAIRE:**

1           Il y a toutes sortes de raisons pour lesquelles ces  
2           gens-là ne sont plus en communauté.

3           **Dr HORACIO ARRUDA:**

4           Exactement. Ah non, c'est sûr, c'est...

5           **LE COMMISSAIRE:**

6           C'est pas homogène.

7           **Dr HORACIO ARRUDA:**

8           C'est un phénomène qu'il faut essayer de comprendre  
9           aussi.

10          **LE COMMISSAIRE:**

11          Oui. Je vous entends dire qu'il est important de  
12          travailler avec les communautés, on a des meilleurs  
13          succès, il y a un virage qui doit se faire, on doit  
14          pas se substituer à l'autodétermination dans les  
15          communautés, disons que c'est une musique à mes  
16          oreilles d'entendre ça. Maintenant, vous avez  
17          dix-huit (18) directeurs régionaux. Est-ce que les  
18          gens, vos directeurs régionaux, dans le fond, que  
19          vous supervisez, j'imagine, ont une formation  
20          quelconque ou sont sensibles aux mêmes propos que  
21          j'entends de votre bouche?

22          **Dr HORACIO ARRUDA:**

23          Bien, euh... il faudrait que je leur demande. On a  
24          justement une rencontre de prévue dans notre Table  
25          de concertation nationale de santé publique sous peu

1           où on va parler de... des éléments autochtones, de  
2           la politique gouvernementale en prévention de la  
3           santé. Je vous dirais que leur implication a pu  
4           être variable en fonction de l'expérience. Prenons  
5           par exemple, je sais qu'en Abitibi-Témiscamingue il  
6           y avait un...

7           **LE COMMISSAIRE:**

8           Oui.

9           **Dr HORACIO ARRUDA:**

10           ... il y avait le docteur, euh... d'ailleurs, il est  
11           décédé, là, il était très, très en lien avec ses  
12           communautés autochtones. Donc ça peut dépendre  
13           de... je vous dirais, là, de... des opportunités qui  
14           sont créées, à la fois de la demande du côté  
15           autochtone puis à la fois des... des capacités.  
16           Mais moi, je pense qu'il y a sûrement de  
17           l'amélioration à apporter comme dans n'importe quoi  
18           là-dessus, mais je vous dirais, pour ce qui est,  
19           pour ce qui est de la question de la protection de  
20           la santé publique, ça, je pense que c'est couvert.  
21           Pour ce qui est maintenant des approches auprès des  
22           communautés, bien je pense que ça... ça va devoir  
23           s'instrumenter puis... et ça, c'est vrai aussi à la  
24           fois pour les communautés autochtones ou pour les  
25           différents sous-groupes vulnérables qu'on peut



1            retrouver dans les... dans les territoires.

2            **LE COMMISSAIRE:**

3            Hum, hum. Merci. On poursuit?

4            **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

5            Merci. On vous laisse... on vous laisse poursuivre.

6            **Dr HORACIO ARRUDA:**

7            Continuer. O.K.

8            Les principaux défis en regard des Premières  
9            Nations, bien, on en a parlé beaucoup, c'est de  
10           prendre en compte les besoins des communautés avec  
11           le plus de justesse en dépit des enjeux liés à  
12           l'accès aux données sociosanitaires.

13           Bon. Parce que je sais qu'on a rapporté la  
14           difficulté des fois de faire certains portraits,  
15           mais on sait, puis on va le voir un peu plus tard,  
16           on sait que les Autochtones cumulent des facteurs de  
17           risque sur lesquels on est capable d'avoir des  
18           déterminants, et ce n'est pas non plus  
19           nécessairement par les systèmes de... de  
20           surveillance qu'on va être en mesure de voir  
21           l'impact de nos interventions, mais beaucoup plus  
22           par des... ce qu'on appelle des programmes qu'on va  
23           avoir avec des évaluations avec une mesure au temps  
24           zéro (0) puis une mesure en un autre temps. C'est  
25           pas nécessairement à travers des... des systèmes

1            provinciaux qu'on va être en mesure de le faire.  
2            Puis je pense qu'il faut adapter, euh... favoriser  
3            l'adaptation des services de santé publique dans  
4            leur mise en oeuvre au contexte des Premières  
5            Nations, comme je l'ai dit, comme on doit faire  
6            auprès de certaines communautés. Ça, je pense que  
7            c'est un élément important.

8            Bon. Là, juste pour vous faire part un peu,  
9            là, des principaux enjeux de santé publique par  
10           rapport à l'état de santé de la population. Comme  
11           je le disais tantôt, le Québec, il y a eu une grosse  
12           amélioration au cours des dernières années dans la  
13           population en général des facteurs, restent des  
14           sous-groupes différents. Il y a aussi des gens qui  
15           vivent plus longtemps, mais pas en bonne santé. Ça,  
16           c'est un autre élément, c'est bien de mourir à  
17           quatre-vingt-quinze (95) ans, mais si on passe les  
18           quinze (15) dernières années de notre vie dans un  
19           lit à... à pas...

20           Fait qu'il y a ça qui doit être pris en  
21           considération, mais il y a beaucoup de problèmes de  
22           santé évitables qui demeurent, et moi, ce qui me...  
23           en tant que médecin, vous savez, il y a des choses  
24           sur lesquelles on n'a pas le contrôle, la nature,  
25           elle est là puis elle l'a créé, mais on a créé des

1 maladies de société, on a créé des cancers du poumon  
2 avec le tabac, on a créé du diabète de type 2. Moi,  
3 quand j'ai fait mon cours de médecine, les enfants  
4 qui avaient un diabète de type 2, ça n'existait pas,  
5 c'était le diabète insulino-dépendant de type 1.

6 Là, on a des jeunes qui sont obèses, qui à  
7 vingt (20) ans vont avoir du diabète comme chez  
8 l'adulte maintenant à cinquante (50), soixante (60)  
9 ans, puis c'est une des premières fois que  
10 probablement des nouvelles cohortes de jeunes vont  
11 vivre moins longtemps que leurs parents à cause de  
12 ces maladies-là. Donc je trouve ça incroyable dans  
13 les faits que des maladies... on sait que  
14 l'alimentation, que l'exercice physique répond à  
15 plusieurs maladies chroniques, aussi à certains  
16 cancers, mais malheureusement, on a... on a créé ça  
17 dans nos sociétés, avec nos sociétés, donc...

18 Puis on sait que les... le bilan est différent  
19 chez les Premières Nations. L'espérance de vie à la  
20 naissance, tant chez les hommes que chez les femmes,  
21 est beaucoup moindre. Si vous regardez le prochain  
22 tableau que je vais vous donner, on voit peut-être  
23 pas très bien à la télévision, là, mais il y a  
24 presque treize (13), quatorze (14) ans d'écart entre  
25 la communauté du Nunavik, par exemple, par rapport

1           au Québec. On se rend compte aussi que les gens ont  
2           un taux de mortalité infantile qui est beaucoup plus  
3           élevé dans ces communautés-là, euh... beaucoup plus  
4           élevé, cinq (5) fois plus élevé que ce qu'on... ce  
5           qu'on a dans l'ensemble du Québec.

6           Quand on regarde aussi certains déterminants de  
7           la santé comme le niveau d'éducation ou de  
8           complétude d'études secondaires, c'est beaucoup  
9           moindre, et on sait que l'éducation est associée à  
10          des... à des éléments. Quand on regarde la question  
11          du taux de mortalité par suicide, c'est dramatique  
12          jusqu'à quel point c'est élevé dans ces  
13          communautés-là. Quand on regarde aussi le nombre de  
14          personnes qui vivent dans des endroits insalubres ou  
15          sur... *surpopulés*, ce qui amène des problématiques  
16          de transmission de maladies infectieuses et autres,  
17          on se rend compte dans les faits que c'est un  
18          élément important. Quand on regarde les taux de  
19          diabète, de maladies cardiovasculaires, de maladies  
20          respiratoires, il y a une augmentation importante.  
21          Les taux de tuberculose sont plus élevés. Les taux  
22          de maladies, euh... de maladies transmises  
23          sexuellement sont plus élevés.

24          Ça, c'est pour les populations pour lesquelles  
25          on a des données à travers les banques, c'est des

1 populations conventionnées, mais vous avez vu aussi  
2 dans le rapport déposé par la Commission dans le  
3 cadre d'enquêtes, il y a à peu près les mêmes genres  
4 de profils, je veux dire les... les Autochtones non  
5 conventionnés ont aussi des problèmes de la même  
6 nature (inaudible), donc d'où l'importance d'agir  
7 sur... sur ça.

8 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

9 Puis, Docteur Arruda, je comprends ces données-là,  
10 on voyait pas très bien, là, étant donné que c'est  
11 écrit tout petit, mais c'est des données qui  
12 proviennent de vos bureaux ou de l'INSPQ?

13 **Dr HORACIO ARRUDA:**

14 C'est des données qui... qui proviennent d'enquêtes  
15 qui ont été faites sur la base de la surveillance,  
16 sur la base des données sur notre plan de  
17 surveillance avec des données qui sont existantes.

18 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

19 Donc ce sont vos données sur...

20 **Dr HORACIO ARRUDA:**

21 Bien, les données... les données que le Ministère...

22 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

23 O.K.

24 **Dr HORACIO ARRUDA:**

25 ... travaille avec les directions de santé publique.

1 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

2 O.K., parfait.

3 **Dr HORACIO ARRUDA:**

4 Et qui sont traitées souvent avec notre Institut  
5 national de santé publique par rapport à  
6 l'infocentre.

7 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

8 O.K. Merci.

9 **Dr HORACIO ARRUDA:**

10 Les données que je parlais pour les communautés non  
11 conventionnées proviennent d'enquêtes qui ont été  
12 faites par la Commission.

13 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

14 O.K.

15 **Dr HORACIO ARRUDA:**

16 Je pense que parmi les facteurs qui influencent le  
17 bilan de santé chez les Premières Nations, il y a  
18 toute la question des conditions et des  
19 circonstances historiques, là. Je... vous êtes bien  
20 au fait des situations historiques qui sont arrivées  
21 dans le passé, des interventions qui ont, à mon  
22 avis, dénaturé la vie des personnes autochtones en  
23 voulant les assimiler puis etc. C'est des blessures  
24 – je parlais au docteur Vollant – qui peuvent  
25 prendre des générations à... à guérir, qui viennent

1           particulièrement jouer sur le contexte de  
2           l'identité, de l'individu, de sa croissance, de son  
3           estime de lui-même.

4           Je pense qu'on sait que, prenons un exemple, la  
5           question du... l'estime de soi est majeure même pour  
6           n'importe qui pour être en mesure de prévenir  
7           certains comportements suicidaires ou comportements  
8           d'automutilation et autres, donc si on est dans un  
9           contexte où on a une certaine perte d'identité, on  
10          n'a pas de modèle pour grandir, ça peut avoir des  
11          impacts. Fait que c'est sûr que dans la... ce  
12          contexte-là, comparativement, si vous me permettez,  
13          à d'autres groupes vulnérables qui existent, soit  
14          les... les gens (inaudible) ou des gens qui  
15          proviennent de... de pays, euh... ethnoculturels qui  
16          ont vécu des... des guerres, mais c'est d'autres...  
17          d'autres types de blessures et, euh... mais moi, je  
18          pense que ça c'est un élément qu'il faut prendre en  
19          considération et qui explique un peu certains  
20          facteurs de... de risque de façon importante.

21          La transformation rapide aussi des conditions  
22          de vie des... des personnes là-bas, le type  
23          d'alimentation qui s'est transformé. On sait que le  
24          métabolisme de nos sociétés est associé à une  
25          génétique aussi quelque part et on sait que

1           certains... certains aliments vont créer plus de  
2           diabète chez les Autochtones de par le fait que  
3           leur... leur génétique ne métabolise pas  
4           nécessairement de la même façon les éléments, et  
5           puis en introduisant des aliments, euh... très...  
6           ils ont eu des problèmes d'accès à l'alimentation,  
7           on a dénaturé un peu leur type d'alimentation de  
8           telle sorte que, bon, ils sont aussi confrontés à un  
9           certain progrès, mais en même temps des... une  
10          culture à... à maintenir. Tout ça, c'est... Puis  
11          les conditions de vie en lien avec le revenu, le  
12          logement, l'accès à une alimentation de qualité.

13                 Juste pour être allé moi-même dans le Grand  
14          Nord voir, t'sé, nous, on est chanceux, on a des...  
15          des fruits et légumes en quantité importante à  
16          portée de main, mais là-bas, ça peut être des  
17          déserts de ce côté-là. Le coût de l'alimentation  
18          est très élevé, le coût du logement est exponentiel,  
19          donc... et si on ajoute les... les facteurs  
20          socioéconomiques comme la scolarité, le revenu, ça  
21          influence les conditions de vie.

22                 Donc il y a véritablement dans ces  
23          communautés-là, je vous dirais, une... une  
24          concentration de facteurs qui au lieu d'être  
25          protecteurs vont plutôt nuire, et c'est là qu'il



1           faut être capable d'essayer d'intervenir en amont  
2           auprès de ces... de ces facteurs-là puis les prendre  
3           en considération. Je veux dire, les cas de  
4           tuberculose vont se transmettre plus s'il y a neuf  
5           (9) personnes dans la même chambre comme telle,  
6           parce que c'est une question de transmission par  
7           l'air. Fait que si on travaille pas avec... avec  
8           les programmes pour améliorer les conditions de vie,  
9           soit fédéraux ou... ou des autres ministères, on  
10          sera pas capable de régler le problème, fait que ça,  
11          c'est très important.

12                 Les inégalités sociales de santé, c'est un défi  
13          incontournable. Bon, j'en ai... je pense j'en ai...  
14          j'en ai parlé, et je pense que ce qui est important,  
15          c'est que les inégalités sociales de santé sont  
16          évitables. Ça, c'est l'autre affaire, c'est que il  
17          faut se donner l'espoir, il faut poser un bon  
18          diagnostic, il y a eu un constat, on a des choses,  
19          mais c'est évitable. Donc si on améliore  
20          progressivement ces conditions-là, bien les  
21          prochaines générations vont pouvoir en bénéficier.  
22          Moi, je trouve ça très important.

23                 Si on... si on a généré des maladies, des  
24          maladies par nos méthodes d'alimentation, par notre  
25          sédentarité, l'inverse de ça va permettre de

1           corriger le tir. Donc ça, je pense que c'est  
2           important, et puis ça se fait, il y a des données  
3           probantes par rapport à certains programmes, puis je  
4           vais encore le mentionner aussi, comme on fait face  
5           à des éléments de... associés à des communautés, il  
6           faut que la communauté elle-même puisse se prendre  
7           en main, puisse décider de son... son destin, puisse  
8           fixer ses priorités, parce que il y a tellement de  
9           problèmes, il faut être en mesure d'identifier où on  
10          peut avoir le maximum d'impact puis où les gens sont  
11          prêts à intervenir. Donc... Oui.

12       **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

13           Oui. Vous avez deviné que j'avais une question.

14       **Dr. HORACIO ARRUDA:**

15           Oui, c'est parce que vous aviez un regard  
16           interrogatif dans vos yeux.

17       **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

18           Vous dites justement que vous valorisez vraiment la  
19           prise... l'autodétermination des Premières Nations,  
20           prendre en main, que les Premières Nations puissent  
21           fixer leurs priorités. Est-ce qu'il y a des plans  
22           d'action en santé publique spécifiques pour les  
23           Autochtones ou c'est toujours des adaptations du  
24           Plan national de santé publique qu'on adapte en fait  
25           pour les Autochtones?

1 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

2 C'est-à-dire que habituellement, le Plan, c'est  
3 une... comment je dirais... Ce que vous me...  
4 j'essaie de juste m'assurer, est-ce que c'est une  
5 adaptation ou si c'est des programmes spécifiques?

6 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

7 Qui sont conçus pour ou adaptés.

8 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

9 Je vous dirais, la majorité du temps ça va être  
10 adapté, parce que c'est la même problématique, mais  
11 il faut la prendre avec un autre angle. Mais il  
12 pourrait avoir... J'essaie juste... j'essaie juste  
13 de vous trouver un exemple. Il pourrait y avoir un  
14 programme qui est spécifique qui aurait été... qui  
15 aurait pu naître de la communauté elle-même puis  
16 d'être réalisé puis qui va contrer un besoin de  
17 priorité de santé, parce que comme je vous le disais  
18 aussi quelque part, c'est que le Nunavik, la région  
19 17, c'est pas la Côte-Nord, c'est pas... vous  
20 comprenez qu'est-ce que je veux dire, puis c'est pas  
21 Montréal non plus. Fait que donc, il y a... je vous  
22 dirais il y a des grands principes de programmes qui  
23 sont là, on va se baser souvent sur des approches de  
24 données probantes ou de façons, de bonnes pratiques  
25 comme telles, mais il faut... il faut l'adapter à la

1           réalité.

2       **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

3           O.K., donc c'est une adaptation.

4       **Dr. HORACIO ARRUDA:**

5           Oui. Particulièrement... Oui, une adaptation, mais  
6           sur les mêmes principes, mais qui va aussi prendre  
7           en considération la communauté elle-même. Bon,  
8           comment je pourrais vous dire...

9           Particulièrement dans ce que j'appellerais, là,  
10          la partie sur les déterminants, nous, on peut avoir,  
11          je pense, puis je veux juste vous dire aussi c'est  
12          la même chose qu'on fait maintenant même avec les  
13          milieux scolaires, avant on arrivait en santé  
14          publique avec nos programmes en silo, là,  
15          c'est-à-dire qu'on arrivait puis on allait voir  
16          l'infirmière scolaire puis on dit, "bien, toi, tu  
17          vas faire ça en vaccination", l'autre arrivait avec  
18          les ITSS, c'était ça, puis là on a développé un  
19          concept d'école en santé où c'est l'école qui,  
20          fonction de ses priorités, va piger dans des  
21          interventions qu'on peut offrir et non pas d'arriver  
22          en prescrivant, comme un missionnaire, la  
23          prescription. C'est un peu le même principe par  
24          rapport aux communautés autochtones.

25       **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

1 Et par rapport au Programme national de santé  
2 publique qu'on a parlé un petit peu plus tôt, vous  
3 dites qu'il va avoir des plans régionaux de santé  
4 publique adaptés selon les dix-huit (18) DSP, mais  
5 vous avez mentionné plus tôt que les communautés  
6 autochtones non conventionnées, les... les Premières  
7 Nations non conventionnées qui habitent hors des  
8 réserves, donc en milieu urbain, sont un peu comme  
9 diluées dans la population et on n'a pas de données  
10 pour eux, donc comment est-ce que le Plan national  
11 de santé publique peut s'adapter à ces  
12 populations-là?

13 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

14 Bien, c'est parce qu'on connaît quand même...  
15 indépendamment de pas avoir la donnée précise de  
16 vous dire tel chiffre dans cette communauté-là, on  
17 connaît les problèmes auxquels les gens sont  
18 confrontés, on sait où ils peuvent se retrouver et  
19 il pourrait avoir des interventions. Par exemple,  
20 les travailleurs de rue qui vont se promener dans  
21 Montréal auprès des clientèles soit UDI ou  
22 itinérantes puis etc., ou les gens qui vont  
23 intervenir en lien avec la toxicomanie puis etc.  
24 vont être capable à un moment donné d'adapter leurs  
25 interventions à... à la réalité autochtone. Ça nous

1 empêche pas nécessairement d'intervenir, mais ça  
2 rend... ça rend la chose un peu plus complexe, parce  
3 que c'est des populations qui sont mobiles, qui sont  
4 pas nécessairement captives à un endroit pour lequel  
5 on peut implanter un programme de la même façon.  
6 Je sais pas si je suis clair, là, parce que...  
7 C'est ça, c'est ce que je peux vous dire pour le  
8 moment.

9 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

10 Ce que j'en comprends, c'est que c'est complexe?

11 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

12 Bien, c'est sûr, la complexité est... elle est là,  
13 mais je sais pas si vous comprenez ce que je veux  
14 dire, c'est que la problématique associée à une  
15 problématique de santé, d'alcool, de tabagisme ou de  
16 toxicomanie, qu'on soit Autochtone ou  
17 non-Autochtone, c'est une approche qu'il faut être  
18 capable de prendre en considération. Qu'est-ce qui  
19 a causé la chose peut être différent, le parcours  
20 d'une personne qui... qui est devenue toxicomane  
21 pour une raison X peut être différent de celle d'un  
22 Autochtone, mais dans le traitement qu'on va faire  
23 de la personne, on va... on va appliquer peu près la  
24 même mesure.

25 Il y a des enjeux peut-être d'aller la

1            rejoindre, comment on va aller la rejoindre,  
2            celle-là, et puis peut-être aussi quelque part,  
3            comme je le disais tantôt, d'avoir un pair qui va  
4            être plus significatif, qui va être capable d'aller  
5            chercher la confiance thérapeutique qu'on peut avoir  
6            avec cette personne.

7            Bon, maintenant, ça, j'en ai parlé un petit  
8            peu, je l'ai dit tantôt, là, c'est sur... La  
9            fonction de surveillance continue (inaudible) de la  
10          population (inaudible) déterminants est confiée  
11          exclusivement au ministre de la Santé, je l'ai dit  
12          tantôt, on peut la déléguer à un tiers le mandat de  
13          surveillance en tout et en partie, puis ça balise  
14          l'accès et l'utilisation des données.

15          Là, je veux vous apporter un commentaire en  
16          lien avec le fait que, je l'ai dit tantôt, les  
17          systèmes de surveillance sont faits sur la base de  
18          données administratives qui ont pas la finalité  
19          d'aller chercher de l'information, donc on a une  
20          limite à nos systèmes pour être capable de  
21          documenter une problématique, notamment en lien avec  
22          les communautés autochtones non conventionnées, là,  
23          comme je vous l'ai dit, les banques de données ne  
24          disent pas si c'est un Autochtone d'une communauté  
25          (inaudible), on n'est pas capable de cocher cette

1 case-là.

2 Pour être capable de répondre à des questions  
3 de cette nature-là ou mieux répondre à la question,  
4 c'est souvent par des projets de recherche ou des  
5 enquêtes spéciales qui vont être faites au niveau  
6 local, pas nécessairement au niveau national, ou au  
7 niveau de certaines communautés où là on va avoir  
8 ces réponses-là ou certains indices.

9 Je tiens à le mentionner parce que même nous,  
10 pour nos programmes pour la population québécoise,  
11 on n'a pas toujours accès à toutes les informations,  
12 il y a aussi toute la question de la confidentialité  
13 puis de l'accès aux données où on veut protéger la  
14 vie privée des individus. Pour un processus de  
15 planification et de programmation, ça serait  
16 intéressant d'avoir de l'information, mais à ce  
17 moment-là, la Loi protège aussi les données  
18 confidentielles.

19 Quand vous participez à une enquête ou vous  
20 participez à une recherche, vous donnez  
21 implicitement votre consentement en acceptant de  
22 participer, c'est différent d'une banque. Que moi  
23 j'aïlle, par exemple, dans une banque de données  
24 chercher les informations sur vous, Monsieur le  
25 Commissaire, à votre insu, pour une banque de



1           données qui a été faite pour une autre perspective.  
2           Si vous avez été dans un dossier administratif pour  
3           une raison XYZ, j'ai pas à accéder à vos données  
4           personnelles puis de faire un croisement avec une  
5           autre banque pour obtenir de l'information nominale,  
6           alors que quand vous participez à une enquête, vous  
7           donnez implicitement votre consentement.

8           **LE COMMISSAIRE:**

9           Mais si je comprends bien, si vous pouviez avoir  
10          accès aux données, on serait en mesure d'évaluer les  
11          progrès qui peuvent être faits éventuellement?

12          **Dr. HORACIO ARRUDA:**

13          Oui. Oui, puis... mais il faudrait... accès aux  
14          données puis il faudrait qu'elles soient existantes.  
15          Je sais pas si vous comprenez. Parce que le  
16          problème c'est...

17          **LE COMMISSAIRE:**

18          Non non non...

19          **Dr. HORACIO ARRUDA:**

20          ... (inaudible) exister.

21          **LE COMMISSAIRE:**

22          ... mais évidemment, il faudrait les avoir.

23          **Dr. HORACIO ARRUDA:**

24          Oui.

25          **LE COMMISSAIRE:**

1           Il faudrait les avoir. Je comprends que...

2       **Dr. HORACIO ARRUDA:**

3           Oui, oui, oui.

4       **LE COMMISSAIRE:**

5           ... dans la plupart des cas on les a pas.

6       **Dr. HORACIO ARRUDA:**

7           C'est ça.

8       **LE COMMISSAIRE:**

9           On a essayé d'avoir des données.

10      **Dr. HORACIO ARRUDA:**

11           Oui.

12      **LE COMMISSAIRE:**

13           Je vous cacherai pas que ça nous intéressait...

14      **Dr. HORACIO ARRUDA:**

15           Je comprends.

16      **LE COMMISSAIRE:**

17           ... particulièrement puis on s'est buté à des

18           inexistences dans bien des cas...

19      **Dr. HORACIO ARRUDA:**

20           Oui.

21      **LE COMMISSAIRE:**

22           ... et avec le beau mot "confidentialité", hein. On

23           peut peut-être se demander qu'est-ce qui est plus

24           important, la santé ou la confidentialité. Bref, je

25           pense tout haut.

1 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

2 Je... je ne commenterai pas compte tenu que je dois  
3 rester partiellement impartial...

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 Non, je vous demande pas de réponse.

6 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

7 ... par rapport à ça, mais...

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 Je vous demande pas de réponse.

10 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

11 Mais, mais, mais c'est une question, hein, c'est une  
12 balance entre est-ce que... que veut le citoyen  
13 vraiment puis etc. Il peut avoir des abus de part  
14 et d'autre.

15 **LE COMMISSAIRE:**

16 Oui.

17 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

18 Je pense que nos commissions d'accès ont essayé de  
19 protéger au maximum, mais l'effet pervers d'une  
20 protection maximum c'est certains effets pervers  
21 potentiels ou non-accès.

22 Fait que selon le cadre dans lequel on le  
23 regarde, parce qu'il y a aussi une peur importante  
24 et qui peut être légitime de croisement de banques  
25 de données pour des fins qui sont pas nécessairement

1           correctes.

2       **LE COMMISSAIRE:**

3           Oui.

4       **Dr. HORACIO ARRUDA:**

5           Mais sur ce, Monsieur le Commissaire, ça sera au  
6           législateur et au gouvernement futur de se poser la  
7           question comment ils veulent adresser ces  
8           questionnements-là.

9       **LE COMMISSAIRE:**

10          Mais je vous cacherai pas qu'on réfléchit à ça,  
11          parce qu'il y a pas seulement la santé, hein, il y a  
12          la justice, le correctionnel.

13       **Dr. HORACIO ARRUDA:**

14          Mais...

15       **LE COMMISSAIRE:**

16          Il y a un paquet d'autres secteurs.

17       **Dr. HORACIO ARRUDA:**

18          Si vous me permettez, je suis médecin de formation,  
19          et pour poser un bon diagnostic, il faut avoir une  
20          bonne histoire de cas, puis pour donner un bon  
21          traitement, ça prend une bonne histoire des cas. Si  
22          je ne... si je ne... si je vais à tâtons comme ça,  
23          mon traitement pourrait être plus à tâtons, fait que  
24          je ne peux que... qu'appuyer.

25       **LE COMMISSAIRE:**

1 Ah, je vous en demande pas plus.

2 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

3 Mais je ne peux qu'appuyer le fait que ça prend...

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 Je vous ai...

6 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

7 ... des données adéquatement, mais il y a un... il y  
8 a un... je dirais un coût humain à obtenir les  
9 données, puis là, il faut faire des choix par  
10 rapport à ça, mais comme je vous dis, le législateur  
11 a décidé de faire... Et on s'est mis au Québec,  
12 notamment par rapport à l'accès aux données  
13 nominales ou aux données qui concernent les  
14 individus, prenons par exemple quand on fait un  
15 portrait de santé sur des données où on n'a pas les  
16 noms des personnes, mais qu'il y a moins de cinq (5)  
17 personnes dans un territoire particulier, on ne peut  
18 pas publier la donnée, parce que ça permettrait à  
19 certaines personnes d'identifier l'individu.

20 Prenons par exemple si j'ai des cas de MTS...

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 Oui.

23 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

24 ... puis je suis capable de dire que dans telle  
25 localité il y a quatre (4) cas, puis c'est une femme

1 de tel âge, vous comprenez qu'est-ce que je veux  
2 dire, on peut finir par retrouver, et au Québec, il  
3 a été décidé que ça ne se publie pas. C'est...  
4 c'est correct, c'est une belle finalité, mais bon.

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 Je vous cacherais pas que évidemment, à l'issue de la  
7 Commission, il y a des chances que j'arrive avec des  
8 appels à l'action ou des recommandations, qu'on  
9 l'appelle comme on voudra, et souhaiter peut-être un  
10 comité de suivi qui pourrait évaluer les progrès de  
11 quelle façon.

12 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

13 Je... je vous comprends.

14 **LE COMMISSAIRE:**

15 On se dit, "on s'en va où?".

16 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

17 Vous avez une démarche qu'on appelle de santé  
18 publique, on a un objectif, on met des activités, on  
19 veut voir quelles ressources on y met puis on y  
20 investit puis quelle est l'évaluation qu'on fait par  
21 rapport à ça, et ça, ça se passe par la mesure,  
22 hein.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 Oui.

25 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

1 Pas de mesure, pas... pas de documentation. Je ne  
2 peux que de façon scientifique appuyer votre élément  
3 là-dessus, puis comme... comme je pense le  
4 gouvernement aussi a mis en place cette Commission  
5 pour être en mesure de regarder les recommandations.  
6 Je veux dire, ce n'est pas pour faire une Commission  
7 pour faire une Commission, c'est pour apporter des  
8 améliorations, je l'espère.

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 J'espère que c'est pas seulement pour calmer le jeu.  
11 En tout cas, je vous remercie.

12 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

13 En tout cas, moi, je peux... je peux vous dire que  
14 autant les rapports du coroner ou d'autres  
15 commissions, on regarde toujours ce que... Parce que  
16 vous savez, notre succès, il va fonctionner en  
17 fonction des objectifs qu'on veut atteindre.  
18 Comment je pourrais vous dire, c'est on a beau tirer  
19 sur quelqu'un, si la personne veut pas... Donc  
20 quelque part, c'est important à mon avis si on veut  
21 atteindre nos objectifs de le faire.

22 Il y a des domaines qui sont beaucoup plus  
23 simples. On a éliminé des méningites à haemophilus  
24 influenzae avec un vaccin, ça, c'est extraordinaire,  
25 on a éliminé une maladie qui existe quasiment plus,

1           mais quand on parle de comportements humains, de  
2           taux de suicide, de maladies chroniques puis etc.,  
3           on n'a pas encore la pilule miracle ni la baguette  
4           magique.

5           **LE COMMISSAIRE:**

6           On poursuit?

7           **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

8           Oui, puis...

9           **Dr. HORACIO ARRUDA:**

10          Donc... Oui.

11          **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

12          Si vous me permettez, je vais rebondir sur la  
13          question des données, justement. On a eu en  
14          audience, vous le savez probablement, la semaine  
15          passée, des représentantes de la CSSSPNQL qui nous  
16          faisaient part de leurs préoccupations au fait  
17          qu'elles n'ont pas accès aux données qui concernent  
18          la santé, là, de leurs Premières Nations, fait que  
19          je voulais vous entendre un peu, là, sur ce sujet-là  
20          de partage des données avec les organismes  
21          autochtones concernés.

22          **Dr. HORACIO ARRUDA:**

23          Bon, écoutez, d'entrée de jeu je vais juste vous  
24          dire que je comprends très bien les préoccupations  
25          et je pourrais même dire peut-être un peu les



1 frustrations que les communautés peuvent avoir, les  
2 vivant moi-même pour d'autres types de dossiers à  
3 l'intérieur... à l'intérieur de ce cadre législatif  
4 puis etc.

5 Il y a eu des choix qui ont été faits par le  
6 législateur qu'on peut commenter de positifs pour  
7 certains enjeux, mais qui ont des effets sur  
8 d'autres, qui font que la fonction de surveillance  
9 de l'État, elle appartient seulement au ministre de  
10 la Santé qui peut la confier ailleurs.

11 La Commission a eu des discussions avec le  
12 ministère de la Santé, particulièrement depuis je  
13 vous dirais deux mille douze (2012). On a identifié  
14 certains scénarios potentiels qui étaient soit de  
15 leur donner un mandat délégué comme on fait à  
16 l'Institut, soit de... soit de... de faire une  
17 communication pour certaines données, mais qui ne se  
18 fait que dans un contexte légal de situation de  
19 crise et non pas de planification. Il y a des avis  
20 *légaux* qui nous ont dit qu'en fin de compte la  
21 meilleure alternative serait d'y aller, fonctionner  
22 par un projet de recherche. C'est ça qui est en  
23 cours actuellement.

24 Il y a eu des discussions avec eux, il y a eu  
25 aussi des enjeux de nature... si vous me permettez,

1 c'est que même si le ministre donne des informations  
2 à un tiers pour... pour manipuler des données, il  
3 demeure propriétaire des données et le tiers ne peut  
4 pas... l'Institut ne peut pas rien publier sans  
5 l'autorisation du ministre. Je sais pas si vous  
6 comprenez ce que je veux dire. Ça fait partie des  
7 éléments *légaux*, puis pour la Commission, c'est  
8 important de pouvoir utiliser les données à ses  
9 fonctions, fait que c'est pour ça qu'ils sont  
10 actuellement en discussion avec nous pour réactiver  
11 le dossier, si vous me permettez, là, pour une  
12 unième fois, pour en arriver à trouver une solution.  
13 Parce que autant le Ministère que l'Institut que la  
14 Commission, on veut essayer de trouver une solution  
15 là-dessus, mais on doit respecter quand même le  
16 cadre légal par rapport à ça, puis on a les limites  
17 aussi des banques de données qui n'ont pas  
18 nécessairement l'information. Puis à la limite, si  
19 vous me permettez, probablement qu'à travers ce  
20 projet-là on va... puis qu'on pourrait répéter dans  
21 le temps par une enquête ou d'une autre façon pour  
22 faire le suivi comme tel, va mieux répondre aux  
23 préoccupations, parce que souvent, on a l'impression  
24 que dans les banques de données on va avoir la  
25 réponse même si on y avait accès, mais on se rend

1            compte que la donnée est pas compilée de la bonne  
2            façon, etc. Fait que en étant dans un projet de  
3            recherche, ils vont avoir plus le contrôle sur ce  
4            qu'ils veulent comme questions puis... puis ça va  
5            éliminer tous les enjeux associés à... à la Loi de  
6            santé publique qui oblige d'avoir un plan national  
7            de surveillance qui doit (inaudible) un comité  
8            d'éthique puis etc.

9            Il va y avoir un comité d'éthique, de recherche  
10           puis etc., (inaudible) va donner facilement  
11           éventuellement son autorisation à ça, parce que ce  
12           ne sont pas des données continues dans le temps  
13           comme telles puis on peut très bien évaluer, faire  
14           ce qu'on appelle un portrait, et d'ailleurs, ça se  
15           fait souvent par enquête. Quand on veut documenter  
16           une situation particulière, comme par exemple sur le  
17           tabagisme chez les jeunes ou etc., c'est des  
18           enquêtes qui sont faites par l'Institut de la  
19           statistique, répétées aux cinq (5), six (6) ans,  
20           puis on voit le suivi des indicateurs sans qu'on ait  
21           à collecter l'information à tous les jours.

22           Fait que je vous dirais je comprends. Il y a  
23           des chercheurs aussi qui sont... qui veulent faire  
24           des recherches qui trouvent que le processus est  
25           très, très lourd, mais c'est la... c'est le cadre

1            législatif dans lequel on doit fonctionner, puis je  
2            dois dire que comme membre du gouvernement, je ne  
3            peux pas ignorer la Loi, et ça, c'est... et l'équipe  
4            chez nous peut pas donner accès à des informations  
5            pour lesquelles ils ne sont pas autorisés à donner  
6            accès ou des fois même à des informations dont  
7            nous-mêmes on n'a pas accès puis les gens pensent  
8            qu'on a accès. Puis en plus, dans le dossier des  
9            Autochtones, si on complique ça encore plus, c'est  
10           des... il y a des données qui sont de type, de  
11           nature fédérale qui sont nécessaires pour avoir les  
12           dénominateurs, notamment en lien avec le Registre  
13           des Indiens, fait que là, vous ajoutez une autre  
14           couche de complexité, d'oignon.

15           **LE COMMISSAIRE:**

16           Hum, hum.

17           **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

18           Exactement.

19           **Dr. HORACIO ARRUDA:**

20           Les oignons ont plusieurs couches et des fois  
21           c'est... et on pleure quand on... quand on pèle les  
22           oignons.

23           **LE COMMISSAIRE:**

24           Et voilà.

25           **Dr. HORACIO ARRUDA:**

1 Si vous me permettez cette image.

2 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

3 Dans la même veine, justement, par rapport au  
4 Registre des Indiens, c'est... c'est un élément qui  
5 a été soulevé par la CSSSPNQL dans la pièce 777, là,  
6 qu'on a parlé un petit peu plus tôt, c'est un  
7 document, justement, des... qui fait état des  
8 démarches de la CSSSPNQL afin d'obtenir des données  
9 de surveillance sur les Premières Nations non  
10 conventionnées, mais pouvez-vous nous expliquer un  
11 petit peu plus pourquoi est-ce que le Registre des  
12 Indiens a été un peu exclu de... des croisements de  
13 données? Pourquoi est-ce qu'on peut pas l'utiliser,  
14 savez-vous?

15 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

16 Bien, je pense qu'il y avait certains éléments  
17 législatifs ou de... d'éléments par rapport à la  
18 qualité de donnée, mais je pense que il va pouvoir  
19 l'être dans une perspective d'un projet de recherche  
20 avec une sous-population particulière, là, j'ai  
21 l'impression, mais je vous avoue très honnêtement  
22 que je connais pas tous les détails de ça. Il y a  
23 eu une évaluation sérieuse qui a été faite, là, par  
24 rapport à ça, mais ça va être regardé peut-être dans  
25 un autre contexte et non pas dans celui du Plan

1           commun de surveillance, parce qu'il n'est pas, oui,  
2           il n'est pas identifié aussi au Plan commun de  
3           surveillance qui a été adopté puis qui doit prendre  
4           en compte les éléments législatifs.

5           L'autre chose qu'il faut comprendre, c'est que  
6           pour modifier certains éléments qu'on voudrait  
7           faire, il faudrait faire des changements législatifs  
8           qui sont très longs, et le calendrier législatif des  
9           gouvernements est choisi par le gouvernement en  
10          fonction, puis tout dépendamment de la priorité, ça  
11          pourrait être plus long. C'est pour ça aussi que  
12          même si ça... ça semble long, là on veut prendre un  
13          canal autre qui va permettre probablement à la  
14          Commission de faire son enquête, sa recherche,  
15          d'avoir un temps zéro (0) pour être capable de  
16          réévaluer un peu plus tard.

17         **LE COMMISSAIRE:**

18                 Hum, hum. Alors on poursuit...

19         **Dr. HORACIO ARRUDA:**

20                 Oui.

21         **LE COMMISSAIRE:**

22                 ... si on veut compléter.

23         **Dr. HORACIO ARRUDA:**

24                 Bon, je pense que il y a des diapos que je vais  
25                 passer rapidement, parce qu'on les a traitées, ces

1 questions-là. On l'a dit qu'il y a pas de plan de  
2 surveillance spécifique aux populations autochtones  
3 parce que la donnée n'est pas disponible, puis donc,  
4 on n'inscrit pas, par contre, dans le Plan national  
5 de surveillance, il y a des régions conventionnées  
6 qui elles, comme sont un territoire, peuvent être  
7 mêlées un peu à des... à d'autres types de  
8 communautés, mais il y a un portrait plus précis  
9 pour ces communautés-là compte tenu qu'ils  
10 correspondent à un territoire.

11 Juste pour vous dire qu'il y a des enquêtes qui  
12 ont été faites par l'Institut de la statistique du  
13 Québec, les populations sont non identifiées au  
14 regard des Autochtones ou des populations  
15 conventionnées ou non conventionnées, puis  
16 habituellement, les personnes vivant sur une réserve  
17 sont généralement exclues des enquêtes. Ça, c'est  
18 des processus de l'Institut de la statistique.

19 Bon, peut-être un peu pour vous parler de  
20 l'offre de service de... de santé publique, dans  
21 l'axe transversal sur la surveillance de l'état de  
22 santé de la population, notamment la région 2, la  
23 région 6 et la région de Lanaudière ont collaboré  
24 avec des communautés autochtones pour faire leur  
25 portrait de santé. Prenons un exemple,

1           actuellement, Montréal est en train de faire un  
2           portrait de santé des personnes en état de...  
3           urbain, en itinérance, auprès d'un groupe, donc...  
4           donc il y a certaines collaborations qui se sont  
5           faites à partir d'initiatives, la région 2 aussi  
6           avec certaines communautés où il y a eu ce qu'on  
7           appelle un support de la Direction de santé publique  
8           au point de vue méthodologique et pour faire  
9           l'analyse des traitements de données.

10                   Par rapport à... j'en ai parlé tantôt, l'axe de  
11           développement global des enfants et des jeunes, il y  
12           a eu des initiatives aux Premières Nations par  
13           rapport au Programme de services intégrés en  
14           périnatalité pour la petite enfance, l'adaptation de  
15           notre programme d'intervention intensive auprès des  
16           jeunes femmes qui ont un enfant dans des conditions  
17           de revenu difficiles, de niveau d'éducation, et la  
18           fondation OLO a reçu dans le cadre du Plan de lutte  
19           à la pauvreté une subvention importante avec la  
20           volonté d'intervenir plus particulièrement auprès  
21           des femmes autochtones, parce que la fondation OLO,  
22           c'est une fondation qui intervient par un support  
23           alimentaire, mais aussi un suivi psychosocial, avec  
24           des oeufs, du lait et des oranges pour augmenter la  
25           qualité nutritionnelle des mères pour permettre à



1 l'enfant de diminuer le taux de prématurité.

2 Il y a... par rapport à l'adaptation des modes  
3 de vie et création d'environnements sains et  
4 sécuritaires, il y a eu des exemples d'initiatives  
5 qui s'adressent aux Premières Nations, comme au  
6 niveau de la prévention du suicide, il y a eu  
7 notamment la Commission de santé et des services  
8 sociaux des Premières Nations du Québec, en  
9 collaboration avec le Centre intégré de Sherbrooke,  
10 à qui on avait confié une formation, un  
11 développement d'outils pour former les gens du  
12 réseau de la santé ou les gestionnaires à identifier  
13 les personnes à risque potentiellement de... ce  
14 qu'on appelle des... des gens sentinelles, faire de  
15 la prévention du suicide.

16 Ce programme-là était fait particulièrement  
17 pour les gestionnaires du réseau ou les intervenants  
18 dans le domaine de la santé, mais il est en train de  
19 se travailler une adaptation de ce programme-là aux  
20 communautés autochtones, qui est pas la même  
21 réalité, probablement en identifiant d'autres  
22 personnes que les gestionnaires de santé pour être  
23 capable de faire ce qu'on appelle des systèmes  
24 sentinelles par rapport à des phénomènes de suicide.

25 Il y a des interventions qui ont été faites

1           aussi en lien avec la sécurité alimentaire des  
2           personnes à faible revenu par des projets  
3           spécifiques. Il y a adaptation aussi d'un programme  
4           de lutte contre le tabagisme à la réalité des  
5           communautés autochtones en formant au programme de  
6           lutte au tabagisme, mais aussi en l'adaptant à la  
7           réalité autochtone, et il y a des programmes, par  
8           exemple, de dépistage des infections transmises  
9           sexuellement et par le sang, une adaptation de ce  
10          qu'on appelle nos centres... les SIDEP, à la réalité  
11          autochtone en travaillant avec les communautés et  
12          les centres de santé.

13                 Je l'ai dit tantôt, l'initiative... portrait  
14          sur l'itinérance autochtone de la région 6. Il y a  
15          eu des comités intersectoriaux sur les ITSS, petite  
16          enfance, saines habitudes de vie avec les  
17          Autochtones. Quand on fait certains programmes ou  
18          implications de programmes avec des partenaires, les  
19          communautés peuvent participer à ces... à ces  
20          comités-là intersectoriaux qui impliquent d'autres  
21          ministères, etc., pour être en mesure de contribuer,  
22          donner leur point de vue.

23                 Il y a par exemple une initiative "Amis des  
24          bébés". Les hôpitaux "Amis des bébés", ce sont des  
25          hôpitaux qui favorisent l'allaitement. On sait que

1 l'allaitement est une très bonne façon de prévenir  
2 certaines infections chez le bébé et avoir une  
3 meilleure santé à moyen et long terme, et donc il y  
4 a eu une initiative d'adapter, par exemple, Amis des  
5 bébés à un centre de santé de Kanesatake. Il y a de  
6 la formation aussi en clinique en matière de  
7 prévention, de dépistage ITSS au Centre de santé de  
8 Kanesatake. Donc je vous dis, ça, c'est des  
9 exemples d'initiatives, de projets qu'il y a eu en  
10 santé publique.

11 Peut-être un peu aussi vous dire des projets  
12 spécifiques qui ont eu lieu avec les maladies  
13 infectieuses. On a un programme spécial de  
14 vaccination pour le pneumocoque et la tuberculose  
15 dans les régions 17 et 18 compte tenu de  
16 l'épidémiologie comme telle. Les enfants, par  
17 exemple, reçoivent une dose supplémentaire de vaccin  
18 pneumocoque, et on ne vaccine plus au Québec pour la  
19 tuberculose parce que la maladie est rare, mais  
20 dans... quand il y a des communautés qui ont des  
21 hautes incidences, on a réintroduit le vaccin pour  
22 cette communauté-là.

23 Il y a des projets d'intervention Healthy Homes  
24 - Healthy Families qui visent à améliorer les  
25 conditions ou du moins de s'organiser pour diminuer

1 les impacts des conditions environnementales sur les  
2 allergies, les différentes moisissures qui peuvent  
3 exister. Il y a des... des outils d'information  
4 pour aider la gestion clinique au Service de santé  
5 de Kanesatake. Donc c'est des outils faits par la  
6 Santé publique qui ont été adaptés comme tels pour  
7 ces communautés.

8 Il y a la participation de (inaudible) aux  
9 Tables de concertation régionales en maladies  
10 infectieuses, gestion des produits immunisants.  
11 Donc il arrive, par exemple, dans certains  
12 territoires, ça, c'est dans le territoire de la  
13 région des Laurentides, où spécifiquement cette  
14 communauté est impliquée dans des tables de  
15 concertation intersectorielles.

16 Dernière... prochaine diapositive, euh... O.K.  
17 Il y a une évaluation en cours d'une indication  
18 élargie d'un produit immunisant contre le virus  
19 respiratoire syncytial chez les nourrissons de la  
20 région 17. On sait que des communautés autochtones  
21 de cette région-là ont des complications importantes  
22 associées à un virus respiratoire qui amène chez les  
23 enfants un haut niveau de mortalité et de morbidité,  
24 et il y a un traitement actuellement, immunisant,  
25 qui est utilisé dans ces communautés-là au moment où

1           il y a une épidémie comme telle de cette... de cette  
2           situation-là, et actuellement, ce programme-là est  
3           en évaluation aussi pour voir s'il a... il a les  
4           effets escomptés.

5           Peut-être... on a parlé du Programme national  
6           de santé publique, mais juste pour vous dire que le  
7           gouvernement a adopté la Politique gouvernementale  
8           en prévention de la santé qui inclut l'implication  
9           de quinze (15) ministères et organismes du  
10          gouvernement qui ont les leviers pour agir sur les  
11          déterminants.

12          Vous avez vu tantôt, on en a parlé, depuis  
13          tantôt on en parle, là, il y a la Santé publique qui  
14          peut faire des choses, mais elle pourra pas réussir  
15          à améliorer l'éducation des enfants toute seule si  
16          le ministère de l'Éducation est pas là, elle pourra  
17          pas améliorer les conditions de vie des individus si  
18          on ne travaille pas avec les ministères qui ont des  
19          responsabilités par rapport aux Autochtones, elle  
20          pourra pas...

21          Donc dans les faits, cette Politique  
22          gouvernementale de prévention de la santé là vise  
23          aussi à réduire les inégalités de santé, à corriger  
24          les facteurs et les politiques publiques qui ont des  
25          effets néfastes sur la santé des individus, à mettre

1 des mesures de protection, et il y a une mesure  
2 spécifique par rapport au fait que dans la politique  
3 nationale de préven... notre programme national, on  
4 n'a pas nécessairement, outre que le portrait  
5 indiqué des éléments spécifiques sur les  
6 Autochtones, ici, il y a véritablement une mesure,  
7 3.6, dans les communautés en les adaptant à leur  
8 contexte qui vise les communautés autochtones. Il y  
9 a des mandats qui ont été... qui sont confiés,  
10 notamment à l'Institut, par rapport à comment  
11 intervenir auprès de... pour aider les intervenants  
12 à faire une meilleure intervention auprès de ces  
13 gens-là. Le Secrétariat aux affaires autochtones a  
14 reçu un budget de trois point cinq millions (3.5 M)  
15 qu'il va distribuer probablement sur la base de  
16 projets au sein de ces communautés-là. Donc je  
17 pense qu'ici, on essaie aussi d'avoir une approche  
18 qui est cohérente entre les différents ministères  
19 auprès de ces communautés-là.

20 Afin d'adopter la... d'apporter la prévention  
21 en santé dans les milieux autochtones, des réponses  
22 concrètes et mieux adaptées à leur réalité, le  
23 gouvernement du Québec préconise une intervention  
24 distincte et prenant en considération les  
25 particularités notamment culturelles et

1 sociologiques des Premières Nations et des Inuits.

2 La mesure serait intégrée au Plan d'action du  
3 gouvernement pour le développement social et  
4 culturel des Premières Nations et des Inuits. Un  
5 investissement, comme je disais, de trois point cinq  
6 millions (3.5 M) est consenti à ce cadre du PAI pour  
7 cette mesure-là. Et si on regarde... vous avez ici  
8 des exemples de mesures qui ont été... qui sont  
9 prévues dans le Plan d'action interministériel, qui  
10 pourront évoluer aussi et qui pourront s'adapter un  
11 peu à la réalité des interventions qui vont se faire  
12 dans le milieu autochtone.

13 Il y a des mesures sur la question des  
14 initiatives qui permet l'adoption et au maintien des  
15 saines habitudes de vie chez les Autochtones vivant  
16 temporairement ou en permanence en milieu urbain.

17 Il y a des... soutenir des projets permettant  
18 aux élèves de participer de manière soutenue aux  
19 activités d'apprentissage à travers des  
20 interventions du ministère de l'Éducation.

21 Élaborer et déployer une formation destinée aux  
22 intervenants, j'en ai parlé tantôt, là, sur les  
23 approches à faire pour mieux prendre en compte les  
24 pratiques culturellement sécurisantes et pertinentes  
25 pour les Premières Nations. C'est à travers un

1            petit peu cette... ces formations-là aussi qu'on va  
2            être en mesure de prendre en considération ce que je  
3            discutais tantôt aussi, les approches d'intervention  
4            qui doivent prendre en considération la spiritualité  
5            puis etc. Fait que ça, c'est... on a demandé à  
6            notre Institut notamment de faire des travaux en  
7            lien avec les inégalités de santé, sur comment  
8            intervenir, mais aussi spécifiquement par rapport  
9            aux éléments autochtones.

10                    Soutenir financièrement l'organisation  
11            d'activités physiques chez les jeunes Autochtones en  
12            milieu scolaire pour favoriser un mode de vie  
13            physiquement actif, notamment par des jeux  
14            interscolaires. Ça, c'est pour permettre d'aller  
15            rejoindre ces communautés-là puis d'avoir un  
16            mouvement comme il s'est fait un peu au Québec avec  
17            les écoles pour augmenter l'activité physique, parce  
18            qu'on sait notamment qu'il y a un problème important  
19            d'obésité puis de diabète de type 2 qui peut être  
20            prévenu par l'activité physique.

21                    Il faut implanter une nouvelle politique de  
22            sécurité alimentaire pour la région du Nunavik,  
23            notamment en lien avec le MAPAQ par rapport à la  
24            politique (inaudible) alimentaire, d'essayer d'être  
25            capable de trouver une façon d'améliorer l'offre



1           alimentaire dans ces communautés-là, soit par des  
2           approches de cultures qui pourraient être faites,  
3           une meilleure utilisation éventuellement aussi  
4           potentiellement de leurs propres cultures  
5           alimentaires ancestrales. Fait que il faut regarder  
6           ça, mais il faut le travailler avec eux.

7           Puis mettre en oeuvre un nouveau programme pour  
8           l'embauche de coordonnateurs à la mobilisation  
9           communautaire, à la participation citoyenne et à la  
10          promotion des saines habitudes de vie, et ce, dans  
11          différentes communautés autochtones du Québec. Puis  
12          ça correspond un peu à ce qu'on a fait avec Québec  
13          en Forme où on a... Vous savez, pour que quelque  
14          chose avance, il faut que quelqu'un soit imputable  
15          et qu'il porte la chose. Pour mettre des acteurs  
16          autour d'une table, ça prend comme un lien qui va  
17          rappeler aux gens de s'asseoir, fait que c'est le  
18          genre de... d'intervenants qu'on veut ajouter dans  
19          les communautés, au service des communautés, mais  
20          aussi de s'assurer que le suivi se fasse entre les  
21          différentes organisations et les différents  
22          partenaires. Ça, je pense que ça... ça prend du  
23          temps à élaborer la confiance entre ces  
24          intervenants-là et la communauté, mais on s'assure à  
25          ce moment-là que les suivis des comités qui peuvent

1           exister, là, se font parce qu'il y a quelqu'un qui à  
2           la fin de la rencontre va être responsable de faire  
3           des suivis et de nous rappeler ce qu'on avait dit  
4           dans le passé.

5           Fait que ceci met fin à mon long témoignage sur  
6           ça. J'espère que j'ai... j'ai pu donner un certain  
7           éclairage sur comment est organisée la Santé  
8           publique et j'espère que nous... vous... les  
9           recommandations que vous allez faire va permettre de  
10          diminuer... d'améliorer la qualité de vie de nos  
11          concitoyens des communautés autochtones, qui ont...  
12          qui malheureusement ont pas les mêmes chances, ne  
13          partent pas nécessairement égaux. C'est vrai pour  
14          certains citoyens chez nous. Je pense qu'en santé  
15          publique on est toujours préoccupé par ceux qui ont  
16          pas nécessairement les mêmes... les mêmes chances  
17          dans la vie.

18         **LE COMMISSAIRE:**

19           Je vous remercie beaucoup, Docteur Arruda. J'aurai  
20           sans doute quelques mots à la fin, mais probablement  
21           que les procureurs ont le goût de vous poser des  
22           questions, on a encore du temps.

23         **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

24           Bien, moi, j'aurais...

25         **Dr. HORACIO ARRUDA:**

1 Je sais pas on est à combien, mais...

2 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

3 Il nous reste encore une quinzaine de minutes.

4 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

5 Ah, O.K. Excellent.

6 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

7 En fait, j'aurais...

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 Mais je voudrais pas qu'ils abusent de votre...

10 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

11 Non non, je... je suis là, mais j'avais peur d'avoir  
12 pris tout le temps puis pas vous permettre de poser  
13 vos questions.

14 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

15 Non, ça va. En fait, je suis... au niveau de la  
16 Direction nationale, combien d'employés sont...

17 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

18 Cent treize (113) employés.

19 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

20 Cent treize (113) employés.

21 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

22 Qui couvrent tous les secteurs dont... Cent treize  
23 (113) employés distribués à Montréal et Québec,  
24 organisés, je vous dirais, dans trois (3) types de  
25 directions. Il y a la Direction générale, là, qui

1 est moi avec ma petite équipe de cabinet. On a un  
2 secteur qui s'appelle la Direction de la protection  
3 de la santé publique, la Direction générale adjointe  
4 de la protection. Je vais faire attention aux  
5 acronymes. C'est ceux qui s'occupent des maladies  
6 infectieuses, santé au travail, environnement, là,  
7 ce que j'appellerais ceux qui sont couverts par la  
8 Loi de santé publique, là, en termes d'intervention  
9 d'urgence. On a la Direction de l'adaptation  
10 sociale et des interventions en termes plus comme de  
11 la promotion de la santé, avec Dr André Dontigny,  
12 avec des sous... sous-services ou sous-directions à  
13 l'intérieur de ça, des gens qui s'occupent des ITSS  
14 et des maladies transmissibles par le sang, des gens  
15 qui s'occupent des maladies chroniques, des gens qui  
16 s'occupent des dépistages, il y a des sous-sections  
17 à l'intérieur de ces directions-là. Puis il y a une  
18 Direction de la... l'évaluation et de la  
19 planification et de la surveillance, qui elle est  
20 une direction plus transversale qui travaille en  
21 collaboration avec les autres directions, mais  
22 qui... des dossiers plus transversaux, qui est  
23 responsable notamment du Plan d'act... du Programme  
24 national de santé publique dans son suivi, dans son  
25 évaluation, et porte de façon interministérielle la

1           Politique gouvernementale de prévention de la santé  
2           pour le ministère de la Santé.

3           **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

4           O.K. Est-ce qu'au niveau national, au sein de votre  
5           équipe vous avez une personne, un poste, en fait,  
6           qui est vraiment dédié aux dossiers autochtones, que  
7           ce soit parmi ces équipes-là ou au-dessus même?

8           **Dr. HORACIO ARRUDA:**

9           Bien, dans les faits, il y a pas... il y a les gens  
10          du Secrétariat aux affaires autochtones, mais dans  
11          ma Direction, dans les faits, ce qu'il y a, c'est  
12          qu'il y a un professionnel qui a... de adaptation  
13          sociale, etc., qui porte particulièrement les  
14          questions autochtones, mais ce n'est pas un poste  
15          dédié seulement aux communautés autochtones. C'est  
16          quelqu'un qui s'occupe du... de certains dossiers  
17          des services sociaux en lien notamment avec la  
18          prévention du suicide puis etc., et c'est la  
19          personne chez nous qui a, je vous dirais, qui a...  
20          pour lequel s'il y a des demandes d'état de  
21          situation ou... a une certaine connaissance  
22          supplémentaire, mais je pense que on doit tous,  
23          qu'on soit en tuberculose ou en ITSS, à mon avis,  
24          avoir une approche qui est (inaudible). On n'a pas  
25          un porteur de dossiers autochtones, comme on n'a pas

1 nécessairement un... de... de dossiers UDI ou  
2 culturels.

3 Ça s'intègre à l'intérieur, je dirais, d'une  
4 approche autour de la promotion de la santé puis des  
5 aspects psychosociaux comme tels qui sont... qui  
6 développent des... comme des... C'est quand même  
7 juste cent treize (113) personnes. Si on se compare  
8 avec les... le nombre d'individus qu'il peut avoir  
9 dans le gouvernement fédéral, par exemple, on n'est  
10 pas du tout de la même nature. On a des gens qui  
11 portent plusieurs dossiers en même temps avec des  
12 approches transversales. Puis au besoin, si on a  
13 des besoins spécifiques, on peut compter aussi sur  
14 notre Institut national de santé publique, qui elle  
15 a une équipe dédiée qui a été créée en deux mille  
16 sept (2007), là, une équipe dédiée de profess... il  
17 y a minimum un profess... quelques personnes qui  
18 travaillent dans le dossier autochtone.

19 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

20 Est-ce que vous avez au sein de votre équipe  
21 nationale des personnes autochtones qui ont été  
22 embauchées?

23 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

24 Écoutez, je regarde, là, à ma connaissance non.

25 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

1 O.K. Puis les...

2 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

3 C'est pas par discrimination négative, c'est  
4 probablement par rapport aux gens qui avaient des  
5 concours, parce que pour être engagé au  
6 gouvernement, il faut avoir passé des concours puis  
7 etc., là. On a des gens des communautés  
8 ethnoculturelles, particulièrement dans l'équipe de  
9 Montréal, notamment au niveau du secrétariat, mais à  
10 ma connaissance, une personne d'origine autochtone,  
11 je ne crois pas.

12 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

13 Est-ce que vos équipes ont reçu... le Commissaire en  
14 faisait allusion au niveau régional un peu plus tôt,  
15 là, des... sur la question des formations aux  
16 réalités autochtones ou même plus spécifiquement  
17 dans votre cas des formations qui concernent la  
18 santé publique, mais auprès des populations  
19 autochtones, est-ce qu'au sein de votre équipe il y  
20 a eu des formations de cette nature-là qui ont été  
21 dispensées?

22 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

23 Bien, il y a des formations qui ont été faites  
24 notamment par des gens du Secrétariat aux affaires  
25 autochtones central et des gens du... de la

1 Direction chez nous sur la réalité autochtone comme  
2 telle. Des formations spécifiques sur  
3 l'intervention en lien avec les Autochtones, il  
4 faudrait que je vérifie, mais à ma connaissance il y  
5 en a pas eu.

6 On a demandé à l'Institut de nous fournir des  
7 formations par rapport à l'intervention, aux  
8 inégalités de santé puis etc., fait que je pense que  
9 ça va venir, ces considérations-là, et avec la  
10 Politique gouvernementale de prévention de la santé  
11 où on a mis une emphase particulière là-dessus, va  
12 falloir instrumenter les gens avec des outils.

13 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

14 O.K. Puis au niveau régional, si on revient à ça  
15 pour les régions, par exemple l'Abitibi, la  
16 Côte-Nord ou Montréal où plusieurs Autochtones  
17 vivent, est-ce que à votre connaissance il y a... il  
18 y a des formations ou des choses très, très, très  
19 précises qui ont été faites au niveau régional pour  
20 permettre aux employés des directions régionales  
21 d'agir ou de concevoir, adapter leurs interventions  
22 en contexte autochtone?

23 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

24 Je pense qu'il a dû... je... écoutez, puis là, vous  
25 comprenez que ce que je vous dis c'est sur ce que je



1           pense, je n'ai pas fait le... le portrait, je veux  
2           être au fait avec ça, je pense qu'il y a eu des  
3           interventions générales en lien avec comment  
4           intervenir auprès des communautés plus vulnérables,  
5           de certains sous-groupes, O.K., qui viennent  
6           chercher les mêmes principes, mais pas  
7           nécessairement adaptées aux communautés autochtones.  
8           C'est... c'est mon impression.

9           **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

10           O.K.

11           **Dr. HORACIO ARRUDA:**

12           Vous me soulevez une question, je vais probablement  
13           me la poser et faire certaines vérifications.

14           Parce que faut aussi voir que, comment je  
15           pourrais dire ça, les principes d'intervenir auprès  
16           d'une communauté, qu'elle soit autochtone ou une  
17           autre, ou un groupe particulier, peuvent être les  
18           mêmes. Il y a une connaissance de la réalité puis  
19           de la culture des individus, mais l'approche qu'on  
20           doit avoir auprès de ces gens-là est celle de  
21           comprendre leur réalité, voir les barrières que les  
22           gens peuvent avoir, de travailler avec eux dès le  
23           départ dans le processus, ne pas attendre et ne  
24           surtout pas arriver à la fin avec notre programme  
25           tout monté sans prendre en considération la réalité.

1           Fait que ces principes-là sont en enseignés en santé  
2           publique, mais ils vont devoir être intensifiés.

3           **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

4           O.K.

5           **Dr. HORACIO ARRUDA:**

6           Et l'autre chose aussi il faut comprendre aussi,  
7           c'est qu'il y a quand même une réalité différente  
8           chez les Autochtones, les Inuits, c'est pas  
9           nécessairement la même culture organisationnelle que  
10          d'autres communautés. C'est pas un groupe homogène  
11          aussi, fait que faut pas... je veux dire, faut pas  
12          les mettre tous dans le même panier, si vous me  
13          permettez, parce que ils ont une histoire, ils ont  
14          un contexte particulier. Fait que c'est souvent  
15          comme ça qu'on fait aussi les formations, c'est des  
16          principes directeurs qu'on doit avoir auprès des  
17          gens.

18          **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL:**

19          Merci beaucoup. Je n'aurai plus d'autres questions  
20          pour ma part.

21          **LE COMMISSAIRE:**

22          Ça fait le tour?

23          **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

24          Moi, j'ai peut-être rapidement des questions,  
25          Monsieur le Commissaire.

1 **LE COMMISSAIRE:**

2 Rapidement. Je veux me garder un peu de temps.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

4 Oui, promis. En fait, la Commission de la santé et  
5 services sociaux des Premières Nations du Québec  
6 Labrador est venue nous parler de plusieurs  
7 préoccupations le quatre (4) septembre dernier en  
8 audience concernant la santé publique. On en a  
9 abordé un petit peu avec vous et j'aimerais ça  
10 peut-être revenir sur une des préoccupations que la  
11 CSSSPNQL avait. C'est par rapport à votre... à  
12 votre dernière diapositive, par rapport au Plan  
13 d'action interministériel, la mesure 3.6 plus  
14 spécifiquement, qui concerne les Autochtones.

15 Cette Commission-là a émis une préoccupation en  
16 disant que... d'abord, ils remerciaient le ministère  
17 de la Santé et Services sociaux de les avoir  
18 consultés pour l'élaboration de cette mesure  
19 spécifique, mais après, ils étaient préoccupés par  
20 le fait qu'ils n'avaient pas été consultés par  
21 rapport à la mise en oeuvre des actions et que les  
22 actions qui étaient mises en oeuvre avec cette  
23 mesure-là n'étaient pas les priorités de la  
24 CSSSPNQL. Qu'est-ce que vous pouvez répondre à  
25 la...

1 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

2 Je peux répondre.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

4 ... à ce contexte?

5 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

6 Je veux juste que vous sachiez aussi une chose,  
7 c'est que c'est sûr qu'on a eu plus de temps pour  
8 consulter par rapport à la politique gouvernementale  
9 dans ses grands principes. Quand est venu le temps  
10 d'élaborer le Plan d'action, pour des raisons  
11 d'agenda et de compressions importantes dans la mise  
12 en place et de... d'accès même, je vous dirais, au  
13 budget potentiel, pour ne pas le perdre, notre  
14 processus de consultation a été diminué, O.K., mais  
15 c'est pas parce que la mesure elle est là non plus  
16 qu'elle sera pas retravaillée avec les gens par  
17 rapport aux éléments de priorité. Je sais pas si  
18 vous comprenez ce que je (inaudible). Dans le fond,  
19 je pense que quand... puis ce que vous dites là, mes  
20 propres directions de santé publique nous l'ont  
21 reproché. Je sais pas si vous comprenez ce que je  
22 veux dire. Les autres acteurs ont eu l'impression  
23 aussi qu'ils ont pas pu être questionnés.

24 On a fait à la meilleure mesure de nos  
25 connaissances par rapport aux éléments, mais quand

1           va venir le temps de l'opérationnaliser, si dans un  
2           territoire ça correspond pas à une priorité puis  
3           qu'il y a pas de contradiction par rapport aux  
4           principes avec le central, il y a une adaptation.  
5           C'est pas fixe à tout jamais, c'est un plan d'action  
6           comme tel qui pourrait prendre une teneur différente  
7           dans les communautés une fois qu'on va les  
8           opérationnaliser avec... sur le terrain.

9           **LE COMMISSAIRE:**

10           Bon. Me Robillard, avez-vous des questions?

11           **Me DENISE ROBILLARD:**

12           Aucune question, merci.

13           **LE COMMISSAIRE:**

14           Aucune question. Alors, Docteur Arruda, je veux  
15           vous remercier bien sincèrement d'avoir accepté  
16           notre invitation. C'est intéressant. J'ai remarqué  
17           plusieurs éléments qui, comme je vous ai dit un peu  
18           plus tôt, ressemblent une musique à mes oreilles.

19           Évidemment, une personne c'est une personne.  
20           Moi, je suis conscient que la préoccupation quant  
21           aux réalités autochtones, le désir d'aller plus  
22           loin, d'aller au-devant, de comprendre doit être  
23           répandu à la grandeur du réseau.

24           Je vois à la fin quand vous parlez de la  
25           finalité :

1                   « Agir sur un d'ensemble de facteurs en  
2                   vue d'améliorer l'état de santé et la  
3                   qualité de vie de la population du Québec  
4                   et de réduire les inégalités sociales de  
5                   santé. »

6                   Évidemment, on pense immédiatement aux  
7                   communautés autochtones, même aux Autochtones qui  
8                   vivent en milieu urbain, et une mesure spécifique,  
9                   3.6, l'amélioration des conditions de vie des  
10                  populations autochtones.

11                 Je pense qu'on... et je vous ai entendu, bien  
12                 entendu, et ce que vous dites correspond à ce que  
13                 j'entends depuis le début des audiences, c'est que  
14                 dans le fond, la qualité de la vie des gens dans les  
15                 communautés autochtones et des Autochtones en milieu  
16                 urbain est essentielle si on veut améliorer les  
17                 relations entre les Autochtones et les services  
18                 publics visés par l'enquête, quels que soient les...  
19                 chacun des six (6) services publics.

20                 S'il y a des meilleures qualités de vie, il va  
21                 avoir moins de recours à la police, moins de recours  
22                 à la justice, moins de recours au correctionnel,  
23                 moins au service santé et services sociaux et à la  
24                 DPJ. C'est clair, on le sait, les gens se pilent  
25                 sur les pieds dans les logements. Le logement est

1 un élément important.

2 Le logement, vous avez parlé de nourriture,  
3 vous avez parlé d'éducation, ce sont des choses qui  
4 nous préoccupent, et j'ai le net sentiment que si on  
5 fait rien à ce sujet-là, bien on peinture des murs  
6 qui sont... qui sont pourris, dans le fond, puis il  
7 faut changer la peinture une fois de temps en temps.  
8 Dans le fond, on donne des coups d'épée dans... dans  
9 l'eau. T'sé, je pense qu'on se comprend.

10 Et je vous ai entendu aussi dire on doit aller  
11 vers les communautés autochtones, vers les leaders  
12 autochtones, discuter avec eux, voir les besoins.  
13 Je vous ai entendu aussi dire les nations sont  
14 différentes. Il y a onze (11) nations autochtones  
15 au Québec, dix (10) Premières Nations plus les  
16 Inuits. Il y a des éléments de culture qui sont  
17 différents puis parfois très différents. Il y a des  
18 besoins qui sont différents, des besoins  
19 socioéconomiques, des réalités... Si on prend  
20 seulement les Anishnabes en Abitibi, Pikogan a pas  
21 la même réalité socioéconomique que Lac-Simon et  
22 encore moins que Kitcisakik où il y a pas d'eau puis  
23 pas d'électricité. Alors quand on parle de  
24 déterminants sociaux, c'est important.

25 Alors moi, je... vous avez peut-être le goût de

1           dire comme moi, lancer un cri du coeur, faisons  
2           quelque chose pour améliorer la qualité de vie de  
3           ces gens-là, peut-être que... et en... pas en le  
4           faisant avec nos gros souliers et en arrivant avec  
5           nos...

6           **Dr. HORACIO ARRUDA:**

7           (Inaudible)

8           **LE COMMISSAIRE:**

9           ... nos idées préconçues mur à mur à la grandeur des  
10          communautés autochtones. On sait que c'est  
11          différent. Dans le fond, c'est d'aller au-devant de  
12          chacun, d'aller s'asseoir, de les aider, de voir  
13          leurs besoins, pas de faire pour eux, mais de faire  
14          avec eux. Pas leur dire, "ah, bien vous voulez  
15          l'autodétermination, arrangez-vous avec vos  
16          troubles". Non, c'est pas ça. C'est...  
17          L'autodétermination, ça va, mais d'aider en fonction  
18          des besoins qu'ils nous manifestent et qu'on peut  
19          sentir en s'assoyant avec eux. Alors je pense tout  
20          haut.

21                 Puis j'ai l'impression qu'au point de vue  
22          santé, vous parliez du docteur Vollant qui est bien  
23          conscient que... qu'on a entendu d'ailleurs, qui est  
24          venu à la Commission, qui est bien conscient qu'on  
25          réglera pas tout ça dans... avec un coup de baguette



1 magique, hein, personne. On n'a pas de baguette  
2 magique personne, mais on a une volonté d'améliorer  
3 la condition de ces gens-là qu'on a brimés pendant  
4 trop longtemps, et je reviendrai pas sur tout le  
5 reste, là, je pense que on connaît... en tout cas,  
6 les gens qui veulent connaissent bien l'histoire qui  
7 a été vécue, hein, vécue par les populations  
8 autochtones, qui est déchirante puis qui... qui est  
9 précurseur de ce qu'on vit.

10 Le mandat de la Commission correspond aux  
11 quinze (15) dernières années, mais c'est tributaire  
12 de tout ce qui est arrivé avant. Ç'a pas tombé  
13 comme une feuille d'un arbre. Alors ça va prendre  
14 du temps, on en est conscient. C'est pas une raison  
15 pour pas commencer tout de suite, hein.

16 Puis il y a l'éducation aussi, la formation des  
17 gens. Comme je vous disais, j'entends des choses  
18 que... agréables de votre bouche et de celle de  
19 beaucoup de personnes qui sont venues témoigner ici.  
20 Il faudrait que ce soit répandu.

21 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

22 Si vous me permettez...

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 Oui.

25 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

1           ... juste un... deux (2) commentaires. Le premier  
2           c'est que dans les sociétés où il y a des inégalités  
3           de santé, même les plus riches sont moins bien que  
4           ceux où il y a moins d'inégalités de santé, parce  
5           que quand il y a des inégalités de santé, il y a de  
6           la violence, il y a de la peur, il y a de la... il y  
7           a de la criminalité qui est générée par la pauvreté  
8           ou par plein d'éléments, il y a de la drogue puis  
9           etc., donc même pour, si vous me permettez, les  
10          mieux nantis, d'avoir une société dont les  
11          inégalités sont réduites va faire qu'ils sont en  
12          meilleure santé. Il y a des endroits aux États-Unis  
13          où il y a tellement de violence que les gens  
14          s'enferment, ont peur de sortir puis... C'est pas  
15          une société qui est adéquate. Donc ça, c'est un  
16          élément.

17                 L'autre chose, je pense, c'est qu'il faut bâtir  
18                 sur l'espoir, à mon avis, d'une jeunesse qui va se  
19                 redonner une identité puis je pense que des  
20                 démarches comme celle qui se fait ici et dans  
21                 d'autres commissions font prendre conscience des  
22                 choses où on est très ignorant, à mon avis, de la  
23                 réalité de ce qui s'est passé dans le passé.

24                 Je pense que on est beaucoup sur des  
25                 perceptions, sur des préjugés qui sont entretenus

1           comme tels puis je pense que c'est à travers des  
2           commissions comme ça qu'on peut comprendre ce qui  
3           est arrivé, puis écouter, réconcilier puis d'aller  
4           vers le progrès puis de redonner espoir à ces  
5           jeunes. Il y a des belles initiatives aussi auprès  
6           des jeunes, t'sé, au point de vue artistique ou  
7           autre, là, si vous me permettez, qui permettent de  
8           redonner un sens à cette nation-là ou une fierté à  
9           faire partie de cette nation-là pour eux, puis en  
10          harmonie, à mon avis, avec la société d'aujourd'hui  
11          puis... comme tel.

12                 Puis je pense qu'on... il y a un travail  
13          d'éducation qui est très important, notamment au  
14          niveau de votre... de votre Commission. Puis moi,  
15          du côté de santé publique, comme je vous l'ai dit,  
16          les groupes vulnérables, ça fait partie des mandats,  
17          pas parce qu'on est meilleurs que les autres, là,  
18          c'est tout simplement que ça fait partie de notre  
19          mandat d'améliorer l'état de la santé de la  
20          population, puis plus il y a des groupes qui sont...  
21          qui sont... qui ont pas les conditions adéquates,  
22          bien on n'atteint pas, même pour les plus riches,  
23          une société qui est juste et honnête.

24          **LE COMMISSAIRE:**

25          Puis moi, en ce qui me concerne, là, en ce qui

1           concerne le mandat de la Commission, bien je sens un  
2           mandat d'éducation et de formation, de faire  
3           connaître à la population en général autant que  
4           possible les réalités autochtones, qui sont les  
5           Autochtones, faire en sorte de mettre de côté la  
6           méconnaissance, le paquet de préjugés qu'il y a dans  
7           la population en général, et si on diminue les  
8           préjugés, si on diminue les comportements, on va  
9           employer le mot, discriminatoires, racistes et  
10          autres, bien on va diminuer la méfiance aussi du  
11          côté autochtone. Il y a un climat de méfiance, et  
12          vous vous occupez de santé, vous le savez. On m'a  
13          dit à plusieurs reprises, "quand un Autochtone se  
14          rend à l'hôpital, c'est parce que ça fait mal puis  
15          pas rien qu'à peu près", hein, parce que les gens  
16          sont méfiants, sont hésitants. Alors il faut  
17          diminuer ça.

18                 Alors... et je me dis que si on veut améliorer  
19          les relations entre les Autochtones et les services  
20          publics, la première étape serait de la diminuer, la  
21          relation. La diminuer comment? Bien, s'il y a des  
22          meilleures conditions de vie, il va avoir moins,  
23          comme vous dites, de violence et autres, alors moins  
24          de recours à la police, à la justice, etc., alors  
25          tout le monde va mieux se porter (inaudible).

1                   Alors merci beaucoup d'être venu partager avec  
2                   nous.

3                   **Dr. HORACIO ARRUDA:**

4                   Deux mille dix... on est en deux mille dix-huit  
5                   (2018), là, oui.

6                   **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

7                   Oui.

8                   **LE COMMISSAIRE:**

9                   Oui.

10                  **Dr. HORACIO ARRUDA:**

11                  Deux mille dix-neuf (2019), on va pouvoir lire votre  
12                  rapport, j'ai l'impression. La Commission termine  
13                  ses travaux en décembre?

14                  **LE COMMISSAIRE:**

15                  Bien, on termine les audiences à la mi-décembre et  
16                  on va rédiger le plus rapidement possible, mais  
17                  l'important, c'est pas la rapidité, c'est la  
18                  qualité. On va essayer de bien faire et que ça  
19                  puisse avoir des résultats.

20                  Et remarquez bien qu'on est ouvert à toutes les  
21                  suggestions, hein, et j'en profite pour dire, les  
22                  gens du public qui veulent soumettre des mémoires,  
23                  ils peuvent le faire et on a fixé une date au quinze  
24                  (15) octobre, mais j'ai des oreilles, là, je me  
25                  boucherai pas les oreilles le quinze (15) octobre ni

1 le quinze (15) décembre, là, on est à l'écoute, mais  
2 les audiences vont se terminer le quinze (15). Il  
3 faut terminer à un moment donné et essayer  
4 d'avancer.

5 Alors merci beaucoup puis...

6 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

7 C'est moi qui vous remercie.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 ... je vous félicite pour votre travail puis  
10 j'espère que vous pourrez diffuser dans vos  
11 directeurs régionaux la pensée que vous avez.

12 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

13 Oui, puis je tiens à remercier mes équipes, parce  
14 que vous savez, dans la vie, on n'a pas la réponse à  
15 tout, on est supporté par d'autres, et puis des gens  
16 qui sont meilleurs que nous ou qui viennent corriger  
17 nos défauts pour être en mesure de faire... offrir  
18 un meilleur... un meilleur produit. Puis comme je  
19 vous dis, je pense que aussi tout le processus,  
20 indépendamment du rapport de la Commission, fait  
21 partie de l'oeuvre d'éducation et enclenche déjà des  
22 réflexions dans la société.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 Et si on peut faire ensemble, on va arriver à  
25 quelque chose. Alors merci beaucoup.

1 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

2 C'est moi qui vous remercie.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 On suspend et ensuite on va ajourner les audiences  
5 publiques à demain matin neuf heures (9 h), hein, si  
6 je me trompe pas? Alors voilà. Il y a d'autres  
7 audiences, mais à huis clos.

8 **Dr. HORACIO ARRUDA:**

9 Bien, on va vous laisser à huis clos.

10 SUSPENSION

11 -----

12 REPRISE

13 **LA GREFFIÈRE :**

14 La Commission reprend.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Oui. Alors bonjour.

17 Alors, Maître Bourget, vous allez nous  
18 présenter le prochain témoin, et je comprends qu'il  
19 y aura une demande d'ordonnance de huis clos? Qui  
20 sera le numéro?

21 **LA GREFFIÈRE :**

22 73.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 73.

25 **ME DONALD BOURGET :**

1 Effectivement. Bonjour, Monsieur le commissaire.  
2 Alors le prochain témoin nous parlera effectivement  
3 des situations qui concernent une enfant qui lui a  
4 été confiée en famille d'accueil par la Direction  
5 de la protection de la jeunesse du territoire  
6 Nunavik. Donc c'est la raison pour laquelle on  
7 demande un huis clos.

8 Et il y a deux documents en lien avec son  
9 témoignage qu'on pourra déposer d'entrée de jeu,  
10 pour que ce soit fait, soit : un jugement  
11 concernant ladite enfant, caviardé, sous la cote P-  
12 803, jugement de 2014. Et sous la cote P-804, une  
13 correspondance entre le CDPJ et le Directeur de la  
14 protection de la jeunesse du territoire d'Ungava,  
15 sous la cote donc P-804. On pourra faire référence  
16 à ces documents durant le témoignage.

17 - PIÈCE COTÉE P-803 -

18 - PIÈCE COTÉE P-804 -

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Alors je comprends que, comme il s'agit d'une  
21 question relevant, entre autres, de la Loi sur la  
22 protection de la jeunesse, en vertu de la loi, ça  
23 doit être un huis clos. J'ai pas d'alternative,  
24 j'ai pas de choix.

25 Alors je vais ordonner, en conséquence, que



1           votre témoignage soit non diffusé, non publié, et  
2           j'ordonne aux gens qui sont présents dans la salle  
3           qui sont autorisées à y être --il y a évidemment le  
4           procureur de la Commission, le procureur de  
5           l'Association des policiers provinciaux, et les  
6           procureurs qui représentent le Procureur général du  
7           Québec, il y a quelqu'un de notre Soutien mieux-  
8           être, une personne qui travaille avec la  
9           Commission, et il y a la gardienne de sécurité, la  
10          greffière et les gens du Centre de services  
11          partagés qui sont autorisés, mais évidemment qui ne  
12          peuvent pas divulguer quoi que ce soit qu'ils ont  
13          pu entendre ici, en dehors de la salle.

14                   C'est le huis clos numéro soixante et?

15           **LA GREFFIÈRE :**

16                   Treize.

17           **LE COMMISSAIRE :**

18                   Treize. Très bien.

19           **Me DONALD BOURGET :**

20                   En fait, alors on procède à l'assermentation? S'il  
21                   vous plaît.

22           -----

23

24

25

1

2

3

Assermenté

4

-----

5

**LE PRÉSIDENT :**

6

Alors, bienvenue Monsieur [REDACTED] On va vous

7

écouter avec attention.

8

**Me DONALD BOURGET :**

9

Alors effectivement, monsieur [REDACTED] a été au

10

Nunavik durant une période de trois ans et demi

11

entre 2011 et 2014 à titre de [REDACTED]

12

[REDACTED] mais ce n'est pas à ce titre-là qu'il

13

témoigne aujourd'hui, c'est plus pour son

14

expérience alors qu'elle a été famille d'accueil

15

pour une enfant. Il pourra nous parler aussi de ce

16

qu'il a pu observer comme phénomènes sociaux dans

17

le Grand Nord. Alors, je commencerais par le

18

début. Effectivement, vous avez été au Nunavik à

19

partir de 2011?

20

**M.** [REDACTED] :

21

Oui.

22

**Me DONALD BOURGET :**

23

Avec votre famille?

24

**M.** [REDACTED] :

25

Oui. Ma conjointe et mes deux enfants à l'époque

1           âgés de, je dirais six et quatre ans, grosso modo.

2           **Me DONALD BOURGET :**

3           Et quels ont été les liens avec le Service de  
4           protection de la jeunesse?

5           **M.** [REDACTED] :

6           Bien, nous, en fait, c'est ça, on désirait... bon,  
7           c'est sûr qu'en voulant aller là-bas, on a une  
8           petite base de vouloir aider, hein, puis écouter  
9           les gens et tout ça. Puis on a pris la décision  
10          comme famille d'être famille d'accueil pour la DPJ.  
11          Bon, ça, c'était en 2011, on est arrivés là.

12                 En 2011, on a gardé deux enfants, mais en  
13          urgence seulement, grosso modo une semaine, en  
14          dépannage. Puis on avait tout passé les, tu sais,  
15          les questionnaires avec la DPJ et tout ça, les  
16          intervenants en place à ce moment-là.

17          **Me DONALD BOURGET :**

18          Donc que vous avez fait l'objet d'une évaluation.

19          **M.** [REDACTED] :

20          Oui, oui.

21          **Me DONALD BOURGET :**

22          Comme ressource.

23          **M.** [REDACTED] :

24          Oui, c'est ça, c'est ça. Fait que c'est ça. Ça,  
25          c'était vers la fin, fin 2011 à peu près. Fait que

1           là, de fil en aiguille, bon, c'est sûr que nous,  
2           comme, dû à mon emploi, on avait des sorties  
3           annuelles, des vacances et tout ça, puis on  
4           revenait. Puis là ça nous mène en octobre, que là  
5           la DPJ nous a contactés pour nous dire qu'il y  
6           avait un bébé de six jours, pas de nom encore, puis  
7           qu'il aurait besoin d'une famille d'accueil et avec  
8           une possibilité d'adoption.

9           **Me DONALD BOURGET :**

10           C'est comme ça que ça vous a été présenté?

11           **M.** [REDACTED] :

12           Oui, c'est comme ça que ça nous a été présenté.

13           **Me DONALD BOURGET :**

14           Et pour nous situer dans le temps, là on est en  
15           octobre 2012 donc?

16           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

17           Octobre 2012, c'est ça. Oui.

18           **Me DONALD BOURGET :**

19           Donc, quelle a été votre réponse? On s'en doute,  
20           mais je pose la question.

21           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

22           Bien ça a été oui. Ça a été oui. Puis c'est ça,  
23           donc, après ça, bien la DPJ nous a informés que la  
24           mère avait signé un formulaire pour -- je le sais  
25           pas c'est quoi le terme exact -- c'est un

1           formulaire d'adoption, mais que la mère avait peut-  
2           être 30 jours, je pense, pour y renoncer au quelque  
3           chose comme ça.

4           Donc, de fil en aiguille, tout ça, 30 jours  
5           plus tard --dans le fond, juste revenir, désolé,  
6           elle est née le [REDACTED] ctobre et on a eu le [REDACTED] octobre,  
7           elle avait six jours.

8           **Me DONALD BOURGET :**

9           O.K.

10          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

11          Et, 30 jours plus tard, donc la DPJ nous a informés  
12          que, finalement, la mère avait renoncé à ce droit-  
13          là --bien, pas le droit, mais qu'une famille  
14          d'accueil puisse l'adopter, si on veut.

15          **Me DONALD BOURGET :**

16          Donc elle avait changé d'idée là, si je comprends  
17          bien.

18          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

19          Oui. Oui.

20          **Me DONALD BOURGET :**

21          O.K.

22          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

23          Les raisons, je le sais pas. Je suis au courant de  
24          rien.

25          **Me DONALD BOURGET :**

1 Ce qui implique quoi là comme...

2 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Bon...

4 **Me DONALD BOURGET :**

5 ... encadrement légal ou social, autour de ce  
6 placement auprès de votre famille?

7 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Bon, c'est ça. Là, après ça, il y a eu des, je  
9 pense, des représentations à tous les six mois,  
10 tous les six mois pour qu'on soit désignés comme  
11 famille d'accueil. Puis c'est ça, c'est sûr que  
12 là, de fil en aiguille, on s'attache, hein? On  
13 s'attache, puis on est... on essaye d'être le plus  
14 conscients possible du rôle de famille d'accueil  
15 qui est pas évident. Puis là, c'est ça.

16 Puis, dans le fond, nous là-dedans, on  
17 habitait là-bas. Ma conjointe, bien, elle, elle  
18 faisait tout... Ils nous demandaient d'être -- de  
19 préserver la culture du mieux qu'on -- bien, « du  
20 mieux qu'on pouvait » oui, on le faisait. C'est  
21 sûr qu'on pouvait pas parler inuktitut, mais on lui  
22 apprenait des petits mots. Bien, ça c'est  
23 dernièrement plutôt, mais pas quand ils étaient  
24 jeunes de même. Fait que, en étant là-bas, bien on  
25 était forcément dans la culture inuite, si on veut.

1                   Donc ça nous a amené après, en mars 2014,  
2                   après un an et demi, où est-ce que là il a prononcé  
3                   -- on a témoigné devant les tribunaux et puis il y  
4                   a un placement à majorité qui a été prononcé  
5                   avec -- pour [REDACTED] ans notre famille.

6                   **Me DONALD BOURGET :**

7                   Après de vous nommément.

8                   **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

9                   Hein?

10                  **Me DONALD BOURGET :**

11                  Après de vous nommément dans le jugement?

12                  **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

13                  Oui. Oui, oui, absolument.

14                  **Me DONALD BOURGET :**

15                  Et...

16                  **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

17                  Avec plusieurs attributs là qu'ils nous ont... que  
18                  la juge Gagnon, à l'époque, qui était là cette  
19                  journée-là. Et puis, c'est ça, on a des attributs  
20                  parentaux, interdit de contact avec les parents.  
21                  Après ça...

22                  **Me DONALD BOURGET :**

23                  Par rapport à une adoption?

24                  **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

25                  Ah oui, c'est ça. Le plus important, et

1 d'envisager la possibilité que notre famille adopte

2

3 **Me DONALD BOURGET :**

4 Oui. En fait, on réfère, comme vous avez compris,  
5 à la pièce 803, le jugement rendu en 2014. Mais  
6 avant d'en arriver là, je comprends que votre  
7 famille vivait au Nunavik?

8 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Oui. Oui, oui, on vivait tous là, oui.

10 **Me DONALD BOURGET :**

11 Est-ce que vous ou des membres de la famille  
12 étaient impliqués...

13 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Oui.

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 ... par rapport à la culture inuite ou...?

17 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Oui, tout à fait, tout à fait. Regarde, on avait  
19 même des connaissances inuites. Comme je disais,  
20 ma conjointe, elle tricotait des bottes, des bas,  
21 des mitaines, elle a fait ça.

22 **Me DONALD BOURGET :**

23 O.K., elle était impliquée dans l'artisanat.

24 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Oui, l'artisanat inuit, regarde, on a vraiment vécu



1 sur à plein là. Comme on dit, on allait dans le  
2 bois, dormir dans le bois, faire du camping comme  
3 les Inuits, on avait des amis. Pas à la tonne,  
4 parce que c'est pas toujours évident, hein? On  
5 a... il faut pas trop essayer non plus. Mais on a  
6 eu deux trois bonnes connaissances inuites là, du  
7 temps qu'on a été là.

8 **Me DONALD BOURGET :**

9 Dans le jugement, on mentionne que, effectivement,  
10 l'enfant faisait partie de votre famille.

11 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Oui.

13 **Me DONALD BOURGET :**

14 Vous avez témoigné.

15 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

16 Oui.

17 **Me DONALD BOURGET :**

18 Le juge relate dans son jugement que...

19 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Oui. Puis le lien, le lien s'est créé rapidement  
21 là.

22 **Me DONALD BOURGET :**

23 Il y a pas de contact avec les membres de la  
24 famille.

25 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

1           À une reprise, avant le jugement, à l'âge 8 mois,  
2           et puis, dans le fond, on est allé porter [REDACTED] à  
3           la DPJ. C'est les... mais en tout cas. Puis elle  
4           voulait... la DPJ voulait que les parents la  
5           voient, et puis, après cinq minutes, j'ai reçu un  
6           téléphone, parce qu'elle pleurait trop puis... j'ai  
7           passé 45 minutes là.

8           **Me DONALD BOURGET :**

9           Vous êtes restés au Nunavik jusqu'en 2014. Donc  
10          vous avez quitté après le jugement?

11          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

12          Oui. Deux petites secondes...

13          **Me DONALD BOURGET :**

14          Prenez votre temps.

15          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

16          Oui, jusqu'à 2014.

17          **Me DONALD BOURGET :**

18          On comprend que ça a pas été une expérience facile,  
19          quand votre fille a vu...

20          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

21          Non.

22          **Me DONALD BOURGET :**

23          ... ses parents. Vous avez quitté combien de temps  
24          après le jugement? En référence à mars 2014?

25          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

1           Officiellement, j'ai eu ma date de placement en  
2           septembre 2014. Mais j'ai quitté avant ça pour des  
3           raisons de santé.

4           **Me DONALD BOURGET :**

5           Donc vous retournez dans le Sud, dans la région de  
6           ██████████, je crois comprendre?

7           **M.** ██████████ ██████████ :

8           Oui. C'est ça.

9           **Me DONALD BOURGET :**

10          Évidemment, l'enfant - votre famille, y compris  
11          l'enfant qui vous a été confié, ont suivi?

12          **M.** ██████████ ██████████ :

13          Oui. Oui, tout le monde a suivi à ██████████. En  
14          2014, c'est ça, oui.

15          **Me DONALD BOURGET :**

16          Comment s'est fait l'adaptation de la famille et  
17          incluant l'enfant qui vous avait été confié?

18          **M.** ██████████ ██████████ :

19          Ça a bien été. C'est sûr que le train de vie est  
20          pas pareil, je veux dire la vitesse de ██████████  
21          et Montréal et les environs, c'est pas pareil donc.  
22          Mais ça très bien été. Avec la petite, ils ont  
23          commencé l'école, tout ça, mes plus vieux enfants.  
24          On s'est installé à ██████████, notre ville  
25          d'origine. Puis tout se déroule très, très bien

1            depuis ce temps-là.

2            **Me DONALD BOURGET :**

3            Et là je comprends que [REDACTED]

4            **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

5            Oui.

6            **Me DONALD BOURGET :**

7            ...qui est la fille qui vous a été confiée, est  
8            maintenant âgée de 6 ans environ?

9            **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

10           Six ans, oui. Elle va avoir 6 ans dans [REDACTED]

11

12           **Me DONALD BOURGET :**

13           Donc, on parle pour elle aussi, éventuellement, de  
14           garderie, de maternelle...

15           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

16           Oui.

17           **Me DONALD BOURGET :**

18           ...prématernelle, d'école?

19           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

20           C'est ça. Elle a commencé l'école cette année, ça  
21           va super bien. Deux ans auparavant, bien, elle a  
22           fréquenté la garderie. Numéro un. À part elle a  
23           eu un petit problème de langage moment donné, fait  
24           qu'il a fallu consulter un orthophoniste, puis  
25           c'est le seul problème. Même là, c'est-tu un

1           problème aujourd'hui? Je pense qu'il y a plusieurs  
2           enfants qui ont ça. Mais regarde, on a fait ce  
3           qu'on ne peut comme famille pour régler le  
4           problème. Puis ça a été super bien à la garderie.

5           **Me DONALD BOURGET :**

6           L'enfant, vous, quand elle vous parle, elle vous  
7           appelle comment? Les autres membres de la famille,  
8           quels sont les types de relations et?

9           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

10           « Papa », « maman ».

11           **Me DONALD BOURGET :**

12           Et la DPJ dans tout ça?

13           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

14           Bien, quand qu'on est revenus, en 2014, bien, on a  
15           été plusieurs mois sans nouvelles de la DPJ. En  
16           2015, il y a eu une révision, puis ils nous ont  
17           demandé si on était désireux d'adopter [REDACTED] On  
18           leur a dit depuis le début qu'on veut l'adopter.

19           Et, après ça, en 2015, bien il y a une  
20           intervenante, l'intervenante de [REDACTED] qui a  
21           été mandatée, si on veut, en assistance pour faire  
22           un suivi dans notre famille. Ça fait qu'elle s'est  
23           présentée à toutes les... depuis été 2015 jusqu'à  
24           aujourd'hui, cette intervenante-là vient chez nous  
25           à tous les un mois, un mois et demi, deux mois,

1           pour s'assurer de savoir qu'est-ce qu'on fait pour  
2           conserver sa culture. Puis on le démontre très  
3           bien que on est capable de garder sa culture,  
4           avec... on fait ce qu'on peut avec ce qu'on a.  
5           Elle a des cadres inuits dans sa chambre et tout  
6           ça. Je suis conscient que... je suis conscient  
7           qu'aujourd'hui, tu sais, je lui cacherais jamais ses  
8           origines. Jamais. Sauf que ça vient lourd là,  
9           tout le temps d'être obligé de se justifier, après  
10          6 ans.

11       **Me DONALD BOURGET :**

12           Puis qu'est-ce qu'elle en pense, l'intervenante de  
13           ██████████, de tout ça?

14       **M.** ██████████ ██████████ :

15           Elle comprend absolument rien. Elle a fait des  
16           efforts pour contacter la DPJ à Ungava pour obtenir  
17           la délégation du dossier qu'on appelle. Puis elle  
18           est pas capable d'avoir de réponse. Elle s'est  
19           fait dire que, un moment donné, c'était trop  
20           politique, pour des raisons politiques. Puis,  
21           elle, elle dit de son côté : un dossier clair comme  
22           le nôtre, l'intérêt de l'enfant, et bien, il est  
23           pas respecté mais pas pantoute, puis ça serait  
24           quelque chose qui se réglerait très rapidement,  
25           disons, le même cas, dans la région de ██████████

1 par exemple.

2 **Me DONALD BOURGET :**

3 Est-ce que d'aucune façon, un moment donné ou  
4 l'autre, et il y a eu une question que la  
5 compromission -- la sécurité et le développement  
6 de...

7 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Non, jamais.

9 **Me DONALD BOURGET :**

10 ...de [REDACTED] était compromis auprès de vous?

11 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Non, non, non.

13 **Me DONALD BOURGET :**

14 Il y a jamais eu d'intervention pour... de cette  
15 nature-là?

16 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Non.

18 **Me DONALD BOURGET :**

19 Question...

20 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Vous parlez chez nous là?

22 **Me DONALD BOURGET :**

23 Oui.

24 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Ah, non, non, non. Non, non. Même là, on parle

1           quasiment de la pluie et du beau temps. Elle a sa  
2           chambre, elle a tout, tout va bien. Tu sais, puis  
3           comme je disais tantôt, du mieux qu'on peut...  
4           Regarde, je vais à la pêche avec mais, après six  
5           ans là, je vais continuer à lui inculquer ça,  
6           mais...

7           **Me DONALD BOURGET :**

8           Est-ce qu'elle a des activités?

9           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

10          Je vois pas l'intérêt de... Surtout me faire  
11          répondre « pour des raisons politiques », moi,  
12          je... Ça passe pas. Désolé.

13          **Me DONALD BOURGET :**

14          Est-ce qu'on vous a expliqué un peu c'était quoi  
15          les raisons politiques?

16          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

17          Non. C'est très difficile avoir des discussions  
18          puis là, un moment donné, j'ai pris comme une  
19          pause, parce que -- puis même l'intervenante de  
20          [REDACTED], elle est pas capable d'avoir de réponse  
21          de rien. Elle essaie de communiquer, il y a pas de  
22          réponse; il y a une réponse, finalement c'est une  
23          nouvelle intervenante, finalement : « Ah, je suis  
24          pas au courant du dossier. » C'est constamment  
25          comme ça.



1                   Ça fait que, c'est ça : en 2016, j'ai décidé  
2                   d'appeler la Commission des droits, parce que moi  
3                   je pouvais pas rien faire comme famille d'accueil.  
4                   Même pas saisir le tribunal pour aller parler ou  
5                   quoi de même. Fait que là j'ai parlé à une  
6                   enquêteur de la Commission des droits, c'est ça,  
7                   puis elle se mit ça à Monsieur [REDACTED] la  
8                   lettre en question.

9                   **Me DONALD BOURGET :**

10                   C'est la pièce 804.

11                   **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

12                   Puis il était supposé, monsieur, de donner un  
13                   suivi, un retour, à savoir où est-ce qu'on en est -  
14                   où est-ce que la Commission - voyons, la Régie de  
15                   la santé et la DPJ en étaient rendues dans notre  
16                   dossier, puis il y a jamais eu de retour. Ça fait  
17                   deux ans de ça.

18                   **Me DONALD BOURGET :**

19                   Et la CPDJ a demandé des comptes.

20                   **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

21                   Oui.

22                   **Me DONALD BOURGET :**

23                   Si je comprends bien.

24                   **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

25                   Au DPJ. Puis il y a eu aucun retour. Depuis deux

1           ans. Puis là ça été... Là, avec le CDP, la  
2           Commission des droits, là un moment donné, il y a  
3           comme eu un hold, parce que je suis conscient, je  
4           pense qu'il y a eu certains problèmes. Je sais pas  
5           qu'est-ce qu'il s'est passé là -- bien, je le sais  
6           pas, je m'en doute bien là. Mais tu sais, là, ça a  
7           été mis sur la glace avant que quelqu'un prenne une  
8           décision. Puis là, dernièrement, bien madame  
9           ██████████ m'a rappelé pour que j'écrive moi-même une  
10          lettre au DPJ pour qu'ils me donnent une réponse  
11          officielle, à savoir : « C'est quoi ta position? ».  
12          Fait qu'il faut... Fait que là, j'ai rédigé une  
13          lettre moi-même, mais je l'ai pas envoyée encore.  
14          Je voulais venir ici avant.

15       **Me DONALD BOURGET :**

16           Bon, vous avez parlé d'adoption au début, par la  
17           DPJ.

18       **M.** ██████████ ██████████ :

19           Oui. Oui.

20       **Me DONALD BOURGET :**

21           On comprend que c'est la DPJ?

22       **M.** ██████████ ██████████ :

23           Oui.

24       **Me DONALD BOURGET :**

25           Est-ce qu'ils vous ont relancé un moment donné pour

1           vous demander -- puis je pense, vous l'avez dit  
2           tantôt...

3           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

4           En 2015. Mars 2015.

5           **Me DONALD BOURGET :**

6           Deux mille quinze? Ils vous ont relancé pour dire  
7           que vous étiez intéressés à adopter l'enfant.

8           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

9           Oui. Oui.

10          **Me DONALD BOURGET :**

11          C'est par la suite que les questions politiques  
12          sont venues.

13          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

14          Oui. Puis là, c'est ça, en 2015. Puis là je le  
15          sais pas s'il y a eu un changement de réviseur ou  
16          tout ça. Là, c'est le cas en 2015, l'intervenante  
17          est arrivée dans le décor. On lui a tout expliqué  
18          l'intervenante de [REDACTED] - on lui a tout  
19          expliqué la situation et elle a fait des démarches,  
20          puis elle était pas capable d'avoir de réponse non  
21          plus de la DPJ du Nord.

22          Puis c'est en 2016 là. C'est comme plus là  
23          que ça s'est compliqué un petit peu. Là, il y a eu  
24          une autre révision en février 2016, puis là c'est  
25          là que la réviseuse use de cette époque-là, on

1           était en conférence téléphonique chez nous, puis  
2           elle nous a demandé: « Est-ce que [REDACTED] va l'école  
3           en anglais? Est-ce que [REDACTED] va...? » Là, moi, je  
4           me dis: « Voyons donc, c'est... - tu sais? - il me  
5           semble que ça a pas rapport avec la culture  
6           inuite. » -« Est-ce que vous seriez prêts à  
7           remonter dans le Nord pour lui montrer ce  
8           culture? » Ça fait que là -- puis c'est en anglais  
9           que ça se passait en plus, parce que la réviseuse  
10          parlait juste en anglais.

11                 Fait que là on était toute la gang : ma  
12          conjointe, l'intervenante puis moi. Puis on  
13          trouvait ça un petit peu ridicule, les questions  
14          qu'on nous posait. C'est correct là, on va  
15          démontrer la culture inuite, il y a pas de  
16          problème, avec l'intervenante de [REDACTED] qui  
17          vient nous voir. Mais il y a certaines questions  
18          que je trouve qui étaient un petit peu ridicules.  
19          (Inaudible)...

20          **Me DONALD BOURGET :**

21                 Est-ce que l'enfant -- excusez-moi.

22          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

23                 Oui.

24          **Me DONALD BOURGET :**

25                 Oui... Ça va?

1 M. [REDACTED] [REDACTED] :

2 Allez-y. Non, c'est correct.

3 Me DONALD BOURGET :

4 Est-ce que l'enfant a encore des liens? La  
5 famille?

6 M. [REDACTED] [REDACTED] :

7 Non.

8 Me DONALD BOURGET :

9 Famille élargie? Des liens avec la communauté?

10 M. [REDACTED] [REDACTED] :

11 Non. Rien. Rien, rien du tout. Le seul contact  
12 qu'elle a eu, c'est à 8 mois, quand que j'y ai été.

13 LE COMMISSAIRE :

14 Puis c'était, si je comprends bien, avec la mère?

15 M. [REDACTED] [REDACTED] :

16 Et le père.

17 LE COMMISSAIRE :

18 Avec le père? Le contact à huit mois?

19 M. [REDACTED] [REDACTED] :

20 La père -- la mère et le père.

21 LE COMMISSAIRE :

22 La mère et le père.

23 M. [REDACTED] [REDACTED] :

24 Puis vu qu'elle pleurait trop, bien là, il a fallu  
25 que j'aie assisté pendant...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 O.K., on savait qu'il...

3 **Me** [REDACTED] [REDACTED] :

4 J'étais déchiré dans cette histoire-là, c'est un  
5 mélange d'émotions, quelque chose. C'est sûr que  
6 c'est, ça...

7 **Me DONALD BOURGET :**

8 Est-ce que, d'une façon ou d'une autre, soit un  
9 réviseur ou une intervenante du Nord, a soulevé  
10 quelque difficulté, outre la question de la culture  
11 dans le développement de cette enfant-là?

12 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Rien du tout. Rien du tout.

14 **Me DONALD BOURGET :**

15 La prochaine étape, vous envoyez une lettre  
16 éventuellement?

17 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Oui.

19 **Me DONALD BOURGET :**

20 Pour la Commission, vous savez...

21 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

22 Dans le fond, on m'a demandé à la Commission des  
23 droits d'envoyer une lettre demandant au DPJ,  
24 monsieur [REDACTED], de statuer sur la position  
25 relativement à l'adoption. Fait que c'est ce que

1 je vais faire dans les prochains jours, en copie  
2 conforme, madame [REDACTED] pour qu'elle puisse  
3 poursuivre dans son enquête, si on veut. De la  
4 façon qu'il va s'y prendre? Je le sais pas là.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Il y a pas de chemin tracé, dépendant de la réponse  
7 de monsieur [REDACTED] on vous a pas dit: faire telle  
8 chose ou telle autre chose?

9 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Non. Ça va dépendre de sa réponse.

11 **Me DONALD BOURGET :**

12 Et des pouvoirs peut-être limités de la Commission  
13 aussi là. C'est à voir.

14 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Oui, j'imagine que Maître Bourget a dû vous  
18 expliquer ce qu'on peut puis ce qu'on peut pas  
19 faire?

20 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Absolument.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Disons que...

24 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Mais je...

1 **Me DONALD BOURGET :**

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Évidemment, notre rôle, c'est d'entendre ce qui va  
5 bien puis ce qui va mal.

6 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Oui.

8 **Me DONALD BOURGET :**

9 Puis d'essayer de faire des recommandations pour  
10 améliorer les choses.

11 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Oui.

13 **Me DONALD BOURGET :**

14 Mais on peut pas régler les questions  
15 particulières.

16 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Ah oui. Non, je comprends.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Est-ce que vous êtes conscients de ça? O.K.

20 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Je suis conscient.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Parce que je voudrais pas que vous ayez des  
24 attentes qui...

25 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :



1 Je suis au courant de tout ça.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 O.K., c'est beau.

4 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

5 Je vais prendre tous les véhicules que je peux pour  
6 m'exprimer.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Oui. C'est sûr que, nous, on fait un rapport d'ici  
9 septembre 2019. J'espère que ça sera réglé d'ici  
10 là, votre...

11 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Rendu là...

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Bon.

15 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

16 Il y a pas de presse.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Oui, oui. Mais il a jamais été question qu'on  
19 reprenne l'enfant puis qu'on l'envoie ailleurs?

20 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Non. Non.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 C'est juste qu'il y a pas de O.K. pour l'adoption.

24 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Il y a pas d'O.K. pour l'adoption puis, en même

1            temps, je m'interroge sur son identité et aussi, la  
2            petite. Pourquoi qu'elle s'appelle [REDACTED] [REDACTED], tu  
3            sais? Tu sais, qu'on me donne d'autres raisons que  
4            des raisons politiques s'il vous plaît.

5            **Me DONALD BOURGET :**

6            Oui. Est-ce qu'on vous a parlé d'un moratoire ou  
7            de quelque chose du genre? Ou juste des questions  
8            politiques?

9            **M. [REDACTED] [REDACTED] :**

10           Ah non. Ah oui, c'est la seule réponse qu'on a eue  
11           via l'intervenante de [REDACTED] ui est venue.

12           **Me DONALD BOURGET :**

13           L'intervenante qui a essayé d'avoir l'autorisation  
14           de la délégation...

15           **M. [REDACTED] [REDACTED] :**

16           Oui.

17           **Me DONALD BOURGET :**

18           ...pour pouvoir décider du sort de [REDACTED] est-ce  
19           que on lui a donné des raisons pour lesquelles elle  
20           pouvait pas avoir l'autorisation, puisque l'enfant  
21           et sa famille était...

22           **M. [REDACTED] [REDACTED] :**

23           Les seules raisons qui ont été données, c'est ça.

24           **Me DONALD BOURGET :**

25           Autant pour...

1 M. [REDACTED] [REDACTED] :

2 On dirait que c'est comme une patate chaude, puis  
3 personne ose prendre une décision.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 En somme, si je comprends bien, l'intervenante  
6 elle-même est soumise à ce qui lui est dit par la  
7 DPJ de l'Ungava?

8 M. [REDACTED] [REDACTED] :

9 C'est ça. Parce qu'elle est juste en assistance.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 C'est pas elle qui crée le problème, si je  
12 comprends.

13 M. [REDACTED] [REDACTED] :

14 Non.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Ça finit par être harassant de la voir à tous les  
17 mois et demi, mais...

18 M. [REDACTED] [REDACTED] :

19 Mais elle aussi, elle a dit: « Je perds mon temps  
20 là. »

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Oui, tu sais, j'ai compris qu'elle semblait dire:  
23 « Si c'était ici, ça serait réglé. »

24 M. [REDACTED] [REDACTED] :

25 Puis elle a essayé. Elle a essayé là.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Ah, O.K.

3 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Puis essayé, puis essayé d'obtenir la délégation,  
5 qu'on puisse procéder à l'adoption. Faire ça à  
6 [REDACTED] par exemple.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Je comprends que vous avez un appui avec elle.

9 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Oui. Oui, oui. Tout à fait.

11 **Me DONALD BOURGET :**

12 Et vous craignez éventuellement qu'elle puisse  
13 avoir des problèmes d'identité à partir du moment  
14 où elle fait partie de votre famille puis qu'elle  
15 porte pas le même nom que ses frères et sœurs?

16 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Ça peut arriver. Puis, tu sais, je pense un petit  
18 peu, je me dis bon, des fois, à l'adolescence, c'est  
19 pas toujours évident. Elle va-tu... tu sais. Peut-  
20 être que je pense un petit peu loin, mais, tu  
21 sais... Si, un moment donné, tu sais, à  
22 l'adolescence, ça va des fois, ça va pas si bien que  
23 ça.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Oui.

1 M. [REDACTED] [REDACTED] :

2 Puis si elle dit: « Bien là, attends un petit peu,  
3 moi je décide de retourner en haut là », tu sais...  
4 C'est nous autres ses parents là.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui.

7 M. [REDACTED] [REDACTED] :

8 Tu sais?

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Puis là vous êtes famille d'accueil dans le fond.

11 M. [REDACTED] [REDACTED] :

12 Famille d'accueil.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Oui. Quel est votre contrôle à l'adolescence? Il  
15 y a des difficultés. C'est là que...

16 M. [REDACTED] [REDACTED] :

17 Tu sais, là c'est pas pire, elle pose pas trop de  
18 questions mais tu sais, elle le sait qu'elle est  
19 Inuite. Elle dit: « Papa il est-tu Inuit? » Elle  
20 dit: « Non. Puis toi, oui. » Tu sais? Je lui  
21 cacherai jamais. Mais je comprends pas pourquoi.

22 **Me DONALD BOURGET :**

23 Je vous demanderais de commenter peut-être...

24 M. [REDACTED] [REDACTED] :

25 Oui.

1 **Me DONALD BOURGET :**

2 ...un des passages de la lettre déposée sous la  
3 cote P-804 : « Lorsque la Régie » -- c'est  
4 l'enquêtrice de la Commission qui écrit le  
5 document :

6 « Lorsque la Régie régionale a établi la  
7 règle que les enfants inuits ne devraient  
8 pas être adoptés par des allochtones,  
9 l'objectif était que la DPJ allait, par  
10 ses pouvoirs, s'assurer du maintien des  
11 liens entre l'enfant et sa culture en  
12 s'assurant le contexte régulier entre  
13 l'enfant et les membres de sa famille ».

14 Ça peut être vrai dans certains cas. Mais  
15 dans le cas de votre famille, je comprends que ces  
16 liens n'existent pas d'aucune façon?

17 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Bien...

19 **Me DONALD BOURGET :**

20 Je...

21 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

22 Juste me dire quel paragraphe? Je vais juste  
23 vérifier.

24 **Me DONALD BOURGET :**

25 La page... la troisième page, le premier paragraphe

1           complet en haut.

2           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

3           Oui.

4           **Me DONALD BOURGET :**

5           Excusez-moi là. Je vous... je l'ai lu un peu vite.

6           Est-ce que ça fait du sens dans votre cas en

7           particulier?

8           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

9           Bien oui, ça fait du sens certain. Puis -- désolé,  
10          je vais me moucher.

11          **Me DONALD BOURGET :**

12          Vous pouvez déposer les...

13          **PAR LA PRÉSIDENT**

14          C'est ça.

15          **Me DONALD BOURGET :**

16          Il y a un panier exprès pour ça.

17          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

18          Absolument. Puis ça va toujours faire partie de  
19          notre vie, ce passage là-bas. Puis on encore des  
20          amis aussi, en plus, qu'on côtoie, qui ont  
21          travaillé dans le Nord, qui sont encore là  
22          seulement même.

23          **Me DONALD BOURGET :**

24          Donc ça, c'est le côté « maintien de la culture »,  
25          mais le côté « contacts régulier entre l'enfant et

1 des membres de sa famille »? Dans ce cas-ci, est-  
2 ce que c'est... est-ce que ça fait sens pour [REDACTED]

3 M. [REDACTED] [REDACTED] :

4 Qu'elle ait des contacts avec...

5 Me DONALD BOURGET :

6 Oui.

7 M. [REDACTED] [REDACTED] :

8 ... ses parents d'origine?

9 Me DONALD BOURGET :

10 Oui.

11 M. [REDACTED] [REDACTED] :

12 Ah, bien non. Bien non. Ça fait aucun sens.

13 Me DONALD BOURGET :

14 Oui, c'est peut-être ça le sens de la politique,  
15 selon l'explication que l'on donne.

16 M. [REDACTED] [REDACTED] :

17 Ça fait... Bien non. Puis on parlait d'intérêt de  
18 l'enfant. Tu sais, je pense pas, tu sais... On  
19 était conscient au départ, tu sais, que ça pourrait  
20 arriver dans l'année suivante que, si les parents  
21 se reprenaient en main, tout ça. On était  
22 conscients de ça. Sauf que là on parle de liens  
23 d'attachement, on parle plein de choses. Comme je  
24 vous ai dit tantôt, elle nous appelle « papa »,  
25 « maman », ses frères, ses sœurs, « grand-papa »,



1           « grand-maman ».

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Je comprends qu'il y avait pas de contact...

4           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

5           Non.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           ... quand vous étiez là-bas non plus?

8           **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

9           Non.

10          **LE COMMISSAIRE :**

11          Il y a eu la fois après 8 mois-là?

12          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

13          C'est tout.

14          **LE COMMISSAIRE :**

15          Puis c'est tout.

16          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

17          C'est tout. C'est tout ce qu'il y a eu.

18          **Me DONALD BOURGET :**

19          En considérant que la Loi de la protection de la  
20          jeunesse est une loi d'exception, en principe, il  
21          faut qu'il y ait des motifs pour la sécurité et le  
22          développement de l'enfant. On n'en a jamais  
23          invoqué?

24          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

25          Jamais, en aucun temps. Vous parlez encore de ma

1 famille?

2 **Me DONALD BOURGET :**

3 Oui, oui.

4 **M. [REDACTED] [REDACTED] :**

5 Non, non, non. Jamais, en aucun temps.

6 **Me DONALD BOURGET :**

7 D'ailleurs, le jugement de 2014 le confirme.

8 **M. [REDACTED] [REDACTED] :**

9 Oui.

10 **Me DONALD BOURGET :**

11 Pouvez-vous nous parler un peu, si vous avez le  
12 goût, de ce que vous avez pu observer dans les  
13 difficultés en général? Pas nécessairement de la  
14 famille...

15 **M. [REDACTED] [REDACTED] :**

16 Oui.

17 **Me DONALD BOURGET :**

18 ... entourant [REDACTED] mais, de général -- en  
19 général, vous avez été dans le Grand Nord pendant  
20 trois ans et demi : vous avez été confrontés à quel  
21 genre de...

22 **M. [REDACTED] [REDACTED] :**

[REDACTED]

[REDACTED]

25 [REDACTED]

█ [REDACTED]  
█ [REDACTED]  
█ [REDACTED]  
█ [REDACTED]  
█ [REDACTED]  
█ [REDACTED]  
7 [REDACTED]

8 **Me DONALD BOURGET :**

█ [REDACTED]  
█ [REDACTED]

11 [REDACTED] Vous parlez de meurtres pour une  
12 population quand même restreinte.

13 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Absolument. Moi, je dirais, ça tournait autour de  
15 15 à peu près, si on parle de meurtres là, en trois  
16 ans et demi.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Est-ce que vous aviez à circuler dans...

19 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Oui, les villages.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ...les 14 villages?

23 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Oui. Oui, oui, oui.

25 **LE COMMISSAIRE :**



1 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Je pense que j'ai arrêté de compter à 15. C'est  
3 beaucoup.

4 **Me DONALD BOURGET :**

5 J'ai pas d'autres questions, Monsieur le  
6 commissaire.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Des questions, Maître Coderre?

9 **Me DAVID CODERRE :**

10 Pas de question pour moi, merci.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Non? Maître Riendeau?

13 **Me VINCENT RIENDEAU :**

14 Aucune question, Monsieur le commissaire.

15 Merci pour votre témoignage.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez  
18 ajouter?

19 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Bien, merci de m'avoir écouté.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Oui. Bon, merci d'être venu partager avec nous.

23 Écoutez, je pense qu'on pense tous ce que le  
24 meilleur intérêt de l'enfant, c'est ce qui doit  
25 guider en matière de Jeunesse.

1 M. [REDACTED] [REDACTED] :

2 Oui.

3 LE COMMISSAIRE :

4 On va vous souhaiter que les choses s'arrangent.

5 Tu sais, on peut comprendre que les gens veulent  
6 préserver la culture de leurs enfants.

7 M. [REDACTED] [REDACTED] :

8 Oui. C'est ça, c'est...

9 LE COMMISSAIRE :

10 C'est...

11 M. [REDACTED] [REDACTED] :

12 Je comprends ça.

13 LE COMMISSAIRE :

14 C'est correct.

15 M. [REDACTED] [REDACTED] :

16 Oui. C'est bien correct.

17 LE COMMISSAIRE :

18 Par contre, là il y a un contexte où vous partez de  
19 là-bas avec l'enfant, il y a personne qui vous a  
20 empêché de partir avec l'enfant. Puis que vous  
21 élevez, ça fait six ans que l'enfant est avec vous,  
22 c'est « papa », « maman ». Et là vous dites:  
23 « Bien, peut-être que dans une dizaine d'années »,  
24 l'enfant va avoir 16 ans, peut-être 14, 15, 16 ans,  
25 les jeunes, bon. Je pense qu'on se contre pas de

1           peurs, on sait que c'est pas facile tout le temps.

2   **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

3           Oui.

4   **LE COMMISSAIRE :**

5           Puis, comme famille d'accueil, c'est pas la même  
6           chose que comme parents. Pas tout à fait la  
7           même...

8   **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

9           Pogne.

10   **LE COMMISSAIRE :**

11           ...le même pouvoir.

12   **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

13           Oui.

14   **LE COMMISSAIRE :**

15           On est conscient de ça. Bien écoutez, je vais vous  
16           souhaiter que ça s'arrange.

17   **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

18           Merci.

19   **LE COMMISSAIRE :**

20           Nous, évidemment, c'est une question qui nous a été  
21           soulevée ça, l'histoire du moratoire. C'est pas la  
22           première fois que j'en entends parler. C'est  
23           certain que on se pose des questions. Mais là vous  
24           allez envoyer votre lettre, j'imagine?

25   **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

1           Oui.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           J'ai pas lu la lettre, c'est pas de mon ressort.  
4           J'espère que ça donnera quelque chose, que ça  
5           permettra de soit régler immédiatement ou soit avec  
6           l'aide de la Commission des droits de la personne,  
7           l'intervenante. Au moins vous avez l'intervenante  
8           qui est un support, si on veut. C'est pas une  
9           ennemie.

10          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

11          Non, pas du tout.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Tu sais, ça peut certainement aider. En tout cas,  
14          je vous encourage à continuer à avoir des bonnes  
15          relations avec l'intervenante, puis se croiser les  
16          doigts, puis espérer.

17          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

18          Oui.

19          **LE COMMISSAIRE :**

20          Puis garder espoir dans le fond. C'est important  
21          pour vous. C'est important pour l'enfant aussi.  
22          On va vous souhaiter bonne chance. Merci d'avoir  
23          partagé avec nous, puis on va avoir une bonne  
24          pensée pour vous.

25          **M.** [REDACTED] [REDACTED] :



1           Merci.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Si jamais ça s'arrange dans les prochains mois,  
4           vous avez l'adresse de la Commission, peut-être  
5           nous envoyer un petit mot pour nous dire: « C'est  
6           réglé. » On va être contents. Ça va?

7           Alors on va suspendre quelques minutes avant de  
8           passer au dossier suivant.

9           **Me DONALD BOURGET :**

10          Merci à vous. Bon courage.

11          SUSPENSION

12          -----

13          REPRISE

14          **LA GREFFIÈRE :**

15          La Commission reprend.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          Oui. Alors, bonjour. Je comprends, Maître  
18          Bourget, que votre prochain témoin, vous demandez  
19          un huis clos et une protection d'identité.

20          **Me DONALD BOURGET :**

21          Parce que, effectivement, elle dénonce des  
22          situations qui peuvent concerner des personnes en  
23          fonction et qui ont des liens avec elle.

24          **LE COMMISSAIRE :**

25          Oui. Et d'ailleurs, c'est un choix et j'ai souvent

1            exprimé l'idée que, quand quelqu'un exprime le  
2            choix, que son témoignage protégé. Je suis  
3            d'accord avec ça. Je préfère avoir un témoignage  
4            qui est pas diffusé, qui est pas publié, que de pas  
5            avoir de témoignage. J'ai besoin d'informations.  
6            Alors, vu la demande, je vais ordonner la non-  
7            diffusion, non-publication, ainsi que la protection  
8            de l'identité du prochain témoin dans le dossier  
9            huis clos numéro 74.

10        **LA GREFFIÈRE :**

11            Hum, hum.

12        **LE COMMISSAIRE :**

13            Ça va?

14        **Me DONALD BOURGET :**

15            Et protection de l'identité, 35. Et,  
16            effectivement, il s'agit de madame [REDACTED] qui est  
17            Innue, de la communauté d'appartenance du [REDACTED]  
18            et c'est en référence à des situations vécues là-  
19            bas, et qui réside désormais à [REDACTED] Donc, après  
20            son assermentation ou son affirmation solennelle,  
21            on pourra rentrer dans le récit.

22        -----

23

24

25

1 Mme [REDACTED] [REDACTED]  
2 Témo [REDACTED] o [REDACTED]  
3 Assermentée

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors bienvenue, Madame [REDACTED] Ça fait plaisir  
7 de vous accueillir. On va vous écouter avec  
8 attention.

9 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :  
10 Bien, merci.

11 **Me DONALD BOURGET :**

12 Alors, d'entrée de jeu, je faisais référence à une  
13 situation où des situations qui ont été vécues dans  
14 la communauté de [REDACTED] où vous habitez. On  
15 comprend que c'est en 2015, et il y a eu des  
16 situations qui ont été récupérées -- je le dis  
17 comme ça là, vous allez expliquer pourquoi -- par  
18 le conseil de bande de [REDACTED] Alors de quoi  
19 s'agit-il?

20 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :  
21 Lors du décès de ma fille le [REDACTED] 2015, il y  
22 a eu comme un genre de demande de la part du  
23 conseil auprès du ministre ou auprès du  
24 gouvernement pour avoir une enquête publique. Ça  
25 été fait, la demande a été faite par le conseil de

1 bande, par la directrice des services sociaux qui  
2 est [REDACTED] Fait que ça s'est tout enclenché sans  
3 que je sois au courant. Étape un: une demande  
4 d'enquête publique.

5 **Me DONALD BOURGET :**

6 Quand vous parlez d'une enquête publique ou en lien  
7 avec le décès de votre fille, peut-on comprendre  
8 pourquoi ce décès nécessitait une enquête publique?

9 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

10 Ça faisait le [REDACTED] d'une lignée de cinq [REDACTED]  
11 [REDACTED]

12 **Me DONALD BOURGET :**

13 On parle de suicides?

14 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

15 De suicides, oui. Cinq (5) suicides en dedans de  
16 quelque temps. Donc, [REDACTED] c'était comme  
17 une de trop. D'où la commande a été placée par le  
18 conseil de bande auprès d'organismes  
19 gouvernementaux.

20 **Me DONALD BOURGET :**

21 Sans que vous ayez été consultée ou informée a  
22 priori.

23 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

24 Non, j'ai pas été informée. Je l'ai su par une  
25 tierce personne, qui était présente lors de la

1           réunion, la première réunion lors de la demande  
2           faite, qui était la directrice du [REDACTED]  
3           qui avait appelé chez mes parents pour nous  
4           informer que le conseil avait mandaté un avocat,  
5           [REDACTED] pour demander la tenue  
6           d'une enquête publique.

7           **Me DONALD BOURGET :**

8           Donc, [REDACTED] représentait les  
9           familles?

10          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

11          Les familles, oui.

12          **Me DONALD BOURGET :**

13          Donc vous-même?

14          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

15          Dont moi-même, oui.

16          **Me DONALD BOURGET :**

17          Est-ce que vous avez été en contact avec celui-ci?

18          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

19          Pas vraiment, non. Ils ont tous fait ça entre eux-  
20          autres là. C'est comme, j'ai su ça par une tierce  
21          personne, mais tout le système était déjà  
22          enclenché. Toutes les demandes avaient été faites.

23                 Ensuite, il y a eu la conférence de presse.

24          [REDACTED] en tant que directrice des services  
25          sociaux, c'était comme elle qui était en charge de

1 tout ça, que ça touchait le secteur santé et  
2 services sociaux, nous l'a présenté, nous a dit  
3 qu'il y allait avoir une conférence de presse.  
4 Mais comme j'étais pas à l'aise avec l'idée de  
5 parler aux médias, je lui ai dit : « Bien, voici :  
6 toi, tu vas savoir quoi dire, quoi faire ». Fait  
7 que, depuis ce temps-là, j'ai été comme mise sur la  
8 glace.

9 Donc, à chaque fois qu'il y avait des choses  
10 par rapport à ce dossier-là, ça a toujours été elle  
11 qui a été devant, sans que moi je sois au courant.  
12 Donc les correspondances entre le conseil de bande,  
13 l'avocat, c'est tout elle qui avait ça puis, moi,  
14 je savais rien. Ça a commencé comme ça.

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 Et, effectivement, est-ce que la Commission a donné  
17 des résultats?

18 **Mme [REDACTED] :**

19 Pas à ma connaissance. Sur toutes les  
20 recommandations qu'il y a eues, je crois qu'il y en  
21 a peut-être juste une qui a été comme sur le top,  
22 c'était enrayer la drogue. Parce que [REDACTED] est  
23 situé, comme c'est une plaque tournante pour la  
24 drogue, soit à l'Est, soit au Nord, donc, c'était  
25 ça la priorité du conseil, c'était comme de faire

1           une escouade mixte entre la Sûreté du Québec puis  
2           la [REDACTED], afin d'enrayer la drogue. C'était dans  
3           les recommandations, mais c'était ça que le conseil  
4           visait, dans les 130 recommandations du ministre --  
5           pas du ministre, [REDACTED] le coroner.

6           **Me DONALD BOURGET :**

7           Et est-ce qu'il s'agit d'une enquête du coroner ou  
8           une enquête...

9           **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

10          Oui, c'est une enquête du coroner.

11          **Me DONALD BOURGET :**

12          O.K., c'est pas une enquête publique?

13          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

14          C'est une enquête publique...

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          Mais du coroner.

17          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

18          ... du coroner.

19          **Me DONALD BOURGET :**

20          Mais du coroner. O.K., bon.

21          **LE COMMISSAIRE :**

22          Ah oui. L'enquête de [REDACTED]

23          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

24          Oui, c'est ça.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1 Qui a été déposée d'ailleurs.

2 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Oui.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Dont on a parlé à quelques reprises. Oui?

6 **Me DONALD BOURGET :**

7 Et donc... Mais au-delà de la lutte à la drogue ou  
8 aux substances, est-ce qu'il y avait, dans les  
9 recommandations, de l'aide qui était proposée pour  
10 des personnes et les familles vivant des situations  
11 de détresse?

12 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Il y avait, dans les recommandations, une maison de  
14 crise. Donc, c'est comme avant de... en état... en  
15 crise suicidaire. Il était supposé d'avoir un  
16 genre de maison.

17 **Me DONALD BOURGET :**

18 Ça prend des fonds pour ça.

19 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Bien oui, ça prend des fonds ou...

21 **Me DONALD BOURGET :**

22 Est-ce qu'il y avait eu des fonds, finalement,  
23 d'alloués par le gouvernement ou autrement...

24 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Bien...



1 **Me DONALD BOURGET :**

2 ... d'autres ressources pour aider des gens de la  
3 communauté?

4 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

5 Pendant l'enquête publique justement, Maître  
6 [REDACTED] avait mentionné que, suite aux démarches  
7 qui avaient été entamées, il y a eu des versements  
8 pour engager des psychologues, parce que c'était  
9 comme urgent. Puis pendant l'enquête publique,  
10 c'était comme, là c'était l'échéance : ça faisait  
11 un an. Fait que donc, là, le montant n'était pas  
12 renouvelé. Fait qu'ils étaient supposés de  
13 retravailler là-dessus pour avoir d'autres fonds.

14 **Me DONALD BOURGET :**

15 Mais pour un an, donc, il y a des fonds qui avaient  
16 été avancés pour des services...

17 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

18 Oui, ils avaient avancé pour le...

19 **Me DONALD BOURGET :**

20 ... de support psychologique?

21 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

22 Oui, pour le support psychologique. Oui.

23 **Me DONALD BOURGET :**

24 Est-ce que vous avez pu en profiter?

25 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

1 Non. Pas vraiment, non. Le support psychologique,  
2 c'est moi qui ai fait des démarches auprès de  
3 [REDACTED], vu -- c'est une psychologue,  
4 c'était elle qui connaît la communauté, puis c'est  
5 [REDACTED] Fait que quand j'ai eu besoin de  
6 services, j'ai passé par madam [REDACTED] pour mes  
7 enfants.

8 Donc, en janvier, ressentant le besoin d'aider  
9 mes enfants, pour ma fille, je lui ai parlé en  
10 janvier, elle a commencé des suivis. Bien, c'était  
11 une fois par mois. Donc, en janvier, elle a  
12 commencé.

13 En février, ça a été pour mon fils. Puis,  
14 comme c'est une fois par mois, des fois, dans son  
15 horaire du temps, c'était comme, les deux en même  
16 temps, vu que c'était pour la même affaire.

17 En mars, ça été pour ma plus vieille. Il y  
18 avait déjà, les services sociaux avaient déjà  
19 engagé des psychologues. Donc, j'ai passé encore  
20 par [REDACTED] pour avoir accès à un  
21 psychologue pour ma fille.

22 En -- janvier, février, mars -- avril peut-  
23 être, j'appelle... Je passe par [REDACTED], je passe  
24 par les services première ligne. Je parle à la  
25 coordonnatrice des services première ligne pour

1 avoir des services pour moi-même. J'ai été référée  
2 à une psychologue qu'ils avaient engagée.

3 Je suis allée ma première rencontre. Comme  
4 c'était la première fois que je rencontrais une  
5 psychologue, ça s'est pas bien passé. Je me  
6 sentais pas bien. Donc, j'ai parlé à [REDACTED] de  
7 mes états d'âme, comment je m'avais sentie, puis  
8 elle dit: « Bien, c'est pas normal. Demande à ce  
9 que tu en aies une autre. Repasse par les services  
10 première ligne, par la coordonnatrice, pour lui  
11 raconter que « ça c'était pas bien passé, puis que  
12 j'aimerais ça peut-être essayer une autre  
13 personne. » Elle a tout pris ma déposition, on  
14 pourrait dire ça comme ça. -« Je vais vous  
15 rappeler. » Bien, elle m'a jamais rappelée.

16 Fait que là, après un autre mois d'attente,  
17 d'être appelée, j'ai rappelé, mais j'ai parlé à une  
18 autre coordonnatrice des services première ligne à  
19 [REDACTED], elle était de garde. Je lui raconte la même  
20 chose, que j'aimerais avoir un autre psychologue,  
21 dû à ce que ça cliquait pas. Là aussi et, j'ai  
22 tout, tout dit: « Je vais vous rappeler. » Elle  
23 m'a jamais rappelée non plus.

24 **Me DONALD BOURGET :**

25 Ça, c'est...

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2       Donc, j'ai repassé par [REDACTED], en lui expliquant  
3       que j'avais appelé deux fois, deux coordonnatrices,  
4       puis que j'avais pas eu accès à rien. Donc elle  
5       m'a référé à un psy, mais en clinique privée.

6 **Me DONALD BOURGET :**

7       Je comprends que, jusqu'à date, vous nous parlez  
8       des démarches que vous avez faites puis...

9 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

10       Oui, oui.

11 **Me DONALD BOURGET :**

12       ... des résultats ou du peu de résultats que vous  
13       avez eus. Est-ce que, effectivement, le centre de  
14       santé vous en proposait quelque chose?

15 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

16       Depuis le décès de ma fille qui est survenue le [REDACTED]  
17       [REDACTED], au mois de novembre, il y a toujours un  
18       colloque à Montréal sur le dialogue pour la vie,  
19       donc la prévention du suicide.

20       Donc, suite à son décès, le conseil de bande  
21       nous a envoyés, moi et ma famille -- ça incluait:  
22       moi, mon conjoint, ma fille la plus vieille, ma  
23       sœur, mon frère. Ils nous envoient à Montréal pour  
24       la durée du colloque, quelques jours là. C'est à  
25       peu près, peut-être, quatre jours, hein? Quatre

1 jours de temps. Ils nous envoient à Montréal.

2 On est revenus de Montréal puis on n'a jamais  
3 vu personne. Ça été les seuls, la seule chose que  
4 le conseil nous a offerte. J'ai pas vu  
5 d'intervenants après ou voir si j'avais besoin de  
6 quelque chose ou... ni pour moi ni pour mes enfants  
7 ni pour ma sœur, pour mes parents. Ça été comme:  
8 on a été laissés à nous-mêmes.

9 **Me DONALD BOURGET :**

10 Puis êtes-vous au courant pour les autres familles  
11 qui ont vécu des situations analogues? Est-ce  
12 qu'il y a eu des... À votre connaissance?

13 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

14 J'en connais quelques-uns, puis je croirais pas  
15 qu'ils ont reçu quelque chose.

16 **Me DONALD BOURGET :**

17 Vous restez dans la communauté de [REDACTED]

18 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

19 Présentement?

20 **Me DONALD BOURGET :**

21 Non.

22 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

23 À ce moment-là, oui.

24 **Me DONALD BOURGET :**

25 « Est-ce que vous êtes restée? », C'est une

1 question.

2 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Oui, oui. Oui, je suis restée à [REDACTED] oui.

4 **Me DONALD BOURGET** :

5 O.K. Et est-ce que, pendant les mois qui ont  
6 suivi, vous avez eu d'autres offres de service ou  
7 des relances, de quelque façon?

8 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Non, j'ai eu aucun contact avec les services  
10 sociaux, malgré mes demandes... mes demandes. J'ai  
11 eu aucun retour d'appel ou aucun... aucune...  
12 Bien, j'ai rien eu.

13 **Me DONALD BOURGET** :

14 Si je reviens en arrière, votre fille a vécu des  
15 choses particulières. Est-ce que, elle, elle avait  
16 besoin et reçu de l'aide?

17 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

18 À ma connaissance, quand qu'elle a eu son  
19 agression, la seule aide qu'il y a eue, c'est parce  
20 que... c'est parce que c'était pas sa première  
21 tentative. Elle en a fait plusieurs. Je pense, au  
22 total, elle en a fait sept. Donc le processus de,  
23 quand tu fais des tentatives, bien, c'est: tu vas  
24 l'hôpital, puis tu vas en psychiatrie. C'est que,  
25 à partir de là, là elle avait du service, quand

1           qu'elle était en psychiatrie.

2           **Me DONALD BOURGET :**

3           Mais de la part de la communauté?

4           **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

5           De la part de la communauté? Je me souviens pas.

6           Ça m'étonnerait. Tout ce qu'il y avait comme  
7           services après l'agression, ça a été... Les seules  
8           fois où est-ce qu'elle en a eu, c'est quand qu'elle  
9           faisait des tentatives puis rentrer à l'hôpital.

10          Donc, c'était la pédopsychiatre qui était de  
11          l'hôpital, puis la travailleuse sociale de  
12          l'hôpital.

13          **Me DONALD BOURGET :**

14          Et quant à -- parce que l'hôpital est à  
15          l'extérieur?

16          **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17          Oui.

18          **Me DONALD BOURGET :**

19          Quand elle revenait dans la communauté...

20          **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21          Non.

22          **Me DONALD BOURGET :**

23          ... il y avait pas de suivi de la part des services  
24          de première ligne? Vous parlez d'une agression,  
25          pour les fins de compréhension, on comprend qu'elle

1           avait été victime d'agression sexuelle?

2       **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3           Oui.

4       **Me DONALD BOURGET** :

5           Puis il y a eu un processus judiciaire, un procès  
6           qui est engagé.

7       **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

8           Oui, un processus judiciaire, oui. Donc, c'est ça.  
9           Au niveau service première ligne, elle avait pas  
10          reçu... Quand elle sortait de l'hôpital, c'était  
11          des rendez-vous avec la pédopsychiatre qui était  
12          comme attitrée à son dossier, puis le travailleuse  
13          sociale aussi de l'hôpital. Mais il y en avait pas  
14          rapport, de ma communauté, des services première  
15          ligne, services sociaux, il y a pas de suivi  
16          externe.

17       **Me DONALD BOURGET** :

18          Vous êtes déménagée à [REDACTED] un moment donné?

19       **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

20          Oui.

21       **Me DONALD BOURGET** :

22          Contez-nous un peu là?

23       **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

24          Bien, c'est ça. Après le... J'étais en processus  
25          judiciaire contre l'agresseur de ma fille, parce



1 que le processeur judiciaire continuait son cours.  
2 Comme il se promenait librement, bien je le voyais  
3 souvent, puis je pouvais pas rien faire. J'ai  
4 décidé de quitter la communauté pour déménager à  
5 [REDACTED] J'avais une opportunité de retour à  
6 l'école, donc j'ai sauté sur l'occasion.

7 **Me DONALD BOURGET :**

8 Avez-vous réussi à avoir plus de support, d'aide à

9 [REDACTED]

10 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

11 Rendue à [REDACTED] comme j'étais étudiante, il y a un  
12 service de psychologie à l'école puis de  
13 travailleuse sociale. J'ai sauté sur l'opportunité  
14 de pouvoir offrir ce qui me manquait chez nous.  
15 J'ai fait des démarches pour avoir, pour mes  
16 enfants, avoir de la psychologique pour mon fils,  
17 puis pour mon autre fils aussi, avec la  
18 travailleuse sociale de l'école. Puis vu que je  
19 c'est comme affilié avec la bande, j'ai le droit,  
20 moi aussi, à des services inhérents d'avec l'école.

21 **Me DONALD BOURGET :**

22 On comprend que c'est...

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 [REDACTED] est-ce que c'est le collègue [REDACTED] ?

25 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

1           Oui.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Oui, c'est ça? O.K.

4           **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

5           Fait qu'il y a beaucoup de services.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           Madame [REDACTED] ?

8           **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

9           Oui, c'est ça.

10          **Me DONALD BOURGET :**

11          On comprend donc que vous avez des services qui  
12          étaient plutôt de l'ordre du fédéral?

13          **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

14          Oui.

15          **Me DONALD BOURGET :**

16          Parce que c'était à votre affiliation...

17          **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

18          Oui.

19          **Me DONALD BOURGET :**

20          Et là vous en avez eu des services, contrairement à

21

22          **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

23          Oui, oui, oui. Dès mon arrivée, ça a été... le  
24          système a été enclenché pour mon fils -- bien, pour  
25          mes deux fils puis pour moi-même. Puis pour ma

1            fille qui était adolescente, quand qu'on est arrivé  
2            à [REDACTED] le temps d'adaptation était peut-être un  
3            petit peu plus difficile pour elle. Elle a fait un  
4            genre de crise, crise suicidaire, sans passer à  
5            l'acte, mais avec des mots. J'ai comme appelé la  
6            police. La police est venue, nous a envoyé une  
7            personne qui était de garde, qui venait faire une  
8            évaluation de la dangerosité de la situation.

9            Il a parlé à ma fille, il m'a parlée. Mais  
10           comme on avait deux discours différents, ça a donné  
11           qu'ils nous ont envoyé quelqu'un, mais c'était pas  
12           pour elle, c'était comme, c'était rendu familial.  
13           Une intervenante familiale à la maison. Puis  
14           c'était comme une stagiaire, ça fait que là on a eu  
15           trois, quatre intervenantes en dedans de six à huit  
16           mois. Fait que c'était comme... Ça se changeait  
17           souvent. C'était supposé d'être pour ma fille,  
18           fait que...

19           À l'école, elle a eu du soutien un peu, mais  
20           vu toutes les intervenantes qui venaient à la  
21           maison, puis c'était pour elle puis pour nous, elle  
22           s'est... Elle était saturée là, de toujours répéter  
23           la même chose puis voir que ça donne absolument  
24           rien.

25           **Me DONALD BOURGET :**

1 Est-ce qu'elle a décroché des services, à cause...

2 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Oui, oui.

4 **Me DONALD BOURGET** :

5 ... du roulement de personnel?

6 **Mme DONALD BOURGET** :

7 Êtes-vous déménagée avec tous vos enfants?

8 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Oui, sauf avec ma plus vieille que j'avais laissée  
10 la maison à [REDACTED], quand j'ai décidé de partir,  
11 en une semaine, j'avais tout pacté ce que j'avais  
12 besoin, j'avais pas besoin de grand-chose, puis je  
13 suis partie.

14 **Me DONALD BOURGET** :

15 Vous parlez de...

16 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Puis je lui ai tout laissé.

18 **Me DONALD BOURGET** :

19 [REDACTED] [REDACTED]

20 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21 [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] c'est 11 heures de  
22 route.

23 **Me DONALD BOURGET** :

24 Mais [REDACTED] et [REDACTED] c'est...

25 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

1 C'est la même chose.

2 **Me DONALD BOURGET :**

3 C'est la même chose. On parle de la même  
4 communauté?

5 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

6 Oui... Bien, c'est parce que [REDACTED] c'est...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 C'est...

9 **Me DONALD BOURGET :**

10 Pas loin...

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 C'est que [REDACTED] c'est un [REDACTED] [REDACTED]

13 **Me DONALD BOURGET :**

14 [REDACTED] oui, c'est ça.

15 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

16 C'est ça.

17 **Me DONALD BOURGET :**

18 Bon, bien quand vous parlez de [REDACTED], donc vous  
19 référez à [REDACTED] en fait?

20 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

21 Oui, oui, oui.

22 **Me DONALD BOURGET :**

23 C'est ça que je voulais vous faire dire.

24 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

25 Oui.

1 **Me DONALD BOURGET :**

2 Puis, elle, elle est restée donc derrière?

3 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

4 Chez nous, oui.

5 **Me DONALD BOURGET :**

6 Puis est-ce qu'elle a eu des services de la  
7 communauté, contrairement à ce que vous nous disiez  
8 précédemment?

9 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

10 Quand qu'on est arrivé à [REDACTED] vu que je l'avais  
11 laissée toute seule, il y a une période où elle a  
12 fait une tentative de suicide. Elle a voulu se  
13 pendre. Elle était majeure.

14 Donc je l'ai su - ça s'est passé vendredi, je  
15 l'ai su vendredi soir mais par une tierce personne.  
16 Samedi matin, j'étais au téléphone. J'ai appelé la  
17 ville de [REDACTED] au complet pour avoir des  
18 informations, si ça allait bien. Parce que  
19 techniquement, en tant que personne adulte, j'ai  
20 pas le droit d'appeler puis de vérifier si tout  
21 était correct. Fait que j'ai appelé la  
22 pédopsychiatre, j'ai appelé la travailleuse  
23 sociale, j'ai appelé son ancienne psychologue, j'ai  
24 appelé tous mes contacts qui pourraient me donner  
25 des nouvelles.

1           Le samedi soir -- bien ils m'ont, ils ont tout  
2 vérifié, ils m'ont rappelée pour dire: « O.K., elle  
3 est correcte là », tout était sous contrôle. Le  
4 samedi soir, elle m'appelle, ou le dimanche puis  
5 elle m'autorise à l'aider. Là je lui parle de  
6 thérapie, elle accepte. Le dimanche, dans la  
7 journée, j'ai des amis qui ont été en thérapie à la  
8 Futaie dans le coin de Sainte-Rose-du-Nord donc on  
9 Chicoutimi. Puis j'ai des contacts

10           Donc j'ai réussi à l'inscrire à l'admission, à  
11 faire des démarches pour qu'elle puisse avoir une  
12 place dans les plus brefs délais. Donc dans la  
13 semaine... elle sortait le dimanche, donc dans...  
14 le lundi ou le mardi, elle devait se rendre en  
15 thérapie. Comme c'est une thérapie privée, au  
16 cours des 5000 dollars -- ce que j'avais pas en  
17 tant qu'étudiante -- j'ai fait des démarches auprès  
18 de son ancienne travailleuse, son ancienne  
19 psychologue qui était à [REDACTED] pour qu'elle  
20 puisse demander à Services Canada de défrayer les  
21 coûts de thérapie. Puis ça a été accepté. Fait  
22 que c'est comme ça que j'ai réussi à la sauver en  
23 24 heures.

24           **Me DONALD BOURGET :**

25           Par vos démarches.

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Oui.

3 **Me DONALD BOURGET** :

4 Vous avez pas sollicité l'aide du Centre de  
5 santé...

6 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Bien, les fins de semaine, c'est... Les fins de  
8 semaine, c'est fermé.

9 **Me DONALD BOURGET** :

10 Non, mais avez-vous... auriez-vous pensé à  
11 solliciter la collaboration du Centre santé et  
12 services sociaux?

13 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Bien, je pense pas, non. Ça aurait rien donné,  
15 parce que, pour entrer en thérapie maintenant, il  
16 faut certaines étapes. Donc il faut tu rencontres  
17 l'agent [REDACTED] au moins sept fois avant de pouvoir  
18 penser y aller en thérapie. J'avais pas le temps  
19 de faire toutes ces démarches-là admettons.

20 **Me DONALD BOURGET** :

21 Suite à la Commission publique coronaire, est-ce  
22 qu'il y a eu des changements finalement dans les  
23 services qui laissaient à désirer auparavant? Est-  
24 ce que ça a apporté quelque chose de nouveau  
25 dans... pour la communauté?



1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Je suis désolée, mais je pense vraiment pas que ça  
3 ait changé. Le service première ligne, c'est un  
4 service où, si tu as besoin de quelque chose, tu  
5 sais, il faut que tu ailles cogner. Puis même à  
6 ça, même quand tu cognes, ça donne pas les  
7 résultats voulus. Fait que... Non.

8 J'ai vécu une situation avec ma nièce, qui a  
9 voulu attenter à sa vie. Ça faisait un an qu'elle  
10 voulait aller en thérapie, puis elle avait toujours  
11 eu pas de nouvelles. Puis ça a donné que j'étais  
12 là quand qu'elle a essayé. Donc j'ai fait encore  
13 des démarches moi-même pour qu'il puisse y aller.  
14 J'ai contacté les mêmes personnes que j'avais  
15 contactées pour ma fille, qu'on puisse essayer de  
16 faire les mêmes démarches que j'avais faites.

17 Mais là, ma sœur est arrivée puis elle a tout  
18 réglé. Fait que ça a marché là.

19 **Me DONALD BOURGET :**

20 Mais pensez-vous que s'il y a des problèmes au  
21 niveau des services de première ligne, c'est à  
22 cause qu'il manque de personnel, il manque de  
23 fonds?

24 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Non, c'est pas un manque de personnel puis c'est ni

1 un manque de fonds. C'est vraiment, c'est  
2 tellement politisé, il y a... Malheureusement,  
3 c'est comme ça, c'est de la petite partisannerie  
4 politique.

5 **Me DONALD BOURGET :**

6 Vous avez parlé, en parallèle de ce que votre fille  
7 vivait là, de procédures judiciaires en matière  
8 criminelle, suite à une agression, parlez-nous-en  
9 donc de ce que votre fille a dû vivre à travers ce  
10 processus-là?

11 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

12 Quand qu'elle a décidé de dénoncer puis de faire  
13 des démarches judiciaires, et il y a une rencontre,  
14 une première rencontre avec un agent, une agente à  
15 la CAVAC, donc une ouverture du dossier.

16 Suite à ça, toutes les procédures de report  
17 d'audience par rapport à l'agression, ça été fait  
18 par téléphone. Donc s'il y avait quelque chose par  
19 rapport à la cour, quelle était pas obligée de se  
20 présenter, mais il fallait qu'elle soit informée.  
21 C'était toutes des conversations téléphoniques avec  
22 son agente -- voyons, une agente de la CAVAC.

23 **Me DONALD BOURGET :**

24 De la CAVAC? Une agente...

25 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

1           Oui, c'est ça.

2           **Me DONALD BOURGET :**

3           Donc il y a jamais eu de rencontre physique, à part  
4           l'ouverture du dossier...

5           **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

6           Oui, c'est ça.

7           **Me DONALD BOURGET :**

8           ... pour constater qu'est-ce qu'elle vivait et  
9           comment ça se passait?

10          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

11          Oui.

12          **Me DONALD BOURGET :**

13          Ça a toujours été par téléphone.

14          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

15          Ça a toujours été par téléphone, jusqu'au [REDACTED]  
16          [REDACTED], où elle a reçu un appel de son agente de  
17          la CAVAC pour lui dire que : encore une fois, le  
18          dossier avait été reporté.

19          **Me DONALD BOURGET :**

20          Et?

21          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

22          Bien là, elle reçoit l'appel le [REDACTED] au matin. Le  
23          [REDACTED], bien l [REDACTED] au soir, c'est, il y a comme une  
24          [REDACTED] un party d'anniversaire. Disons  
25          que... elle fait le party. Mais là, le lendemain,

1           elle est encore sur le party. Fait que c'est plus  
2           facile -- c'était dans ces moments-là où elle avait  
3           plus de succès de tentative, c'était dans des  
4           moments où elle était en consommation.

5           **Me DONALD BOURGET :**

6           Et c'est effectivement ce qui est arrivé le [REDACTED]  
7           [REDACTED].

8           **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

9           Oui, le [REDACTED], c'est ça qui est arrivé, oui.

10          **Me DONALD BOURGET :**

11          On comprend que les procédures criminelles ont  
12          abouti, malgré...

13          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

14          Oui, après...

15          **Me DONALD BOURGET :**

16          Vous avez poursuivi?

17          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

18          J'ai poursuivi jusqu'à la fin pour avoir un verdict  
19          de culpabilité. Ça a pris deux ans, mais il était  
20          coupable. Dix-huit mois fermes, c'est bon.

21          **Me DONALD BOURGET :**

22          Est-ce qu'il y a des protocoles, comme ailleurs,  
23          lorsqu'il s'agit de tentative de suicide? Est-ce  
24          qu'il y a des interventions qui doivent être faites  
25          normalement par le service de première ligne?

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Dans... Je sais qu'ils se sont aperçus -- il y a un  
3 protocole mais qui était désuet, quand c'était dans  
4 le cas de [REDACTED]. Là ils ont toujours retravaillé  
5 là-dessus. Mais il y avait déjà un protocole.

6 **Me DONALD BOURGET** :

7 Suite au rapport du coroner entre autres? Là  
8 j'imagine qu'il y a eu...

9 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Non.

11 **Me DONALD BOURGET** :

12 Non?

13 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Parce que, dans le fond, c'est parce que... [REDACTED]  
15 et directrice des services sociaux, ma [REDACTED] est  
16 psychologue, ma [REDACTED] est comme travailleuse --  
17 bien pas travailleuse sociale, mais dans le domaine  
18 social, puis c'était tous des gens qui étaient dans  
19 la liste, qui était, [REDACTED] Donc  
20 c'était tous [REDACTED] qui était  
21 dans la liste de protocole. Donc ça a été comme  
22 retravaillé suite au décès de [REDACTED] parce que  
23 justement, [REDACTED].

24 **Me DONALD BOURGET** :

25 Est-ce que vous aviez le droit à des services en

1 termes d'un protocole quelconque?

2 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Lors de l'enquête publique, la coordonnatrice des  
4 premières lignes a mentionné que : quand qu'il y a  
5 suicide, il y a un protocole d'ouvert pendant un  
6 mois. Donc, pendant un mois, les intervenants  
7 doivent se rendre dans la famille proche -- les  
8 parents, les amis -- pour vérifier si eux autres  
9 mêmes auraient pas, seraient pas en état de crise.  
10 Mais ça, c'est ouvert un mois.

11 Puis lors de l'enquête publique, la personne a  
12 dit : « Mais dans le cas de [REDACTED]  
13 exceptionnellement, ça a été ouvert quatre mois ».   
14 Mais pendant quatre mois, il y a jamais personne  
15 qui est venu chez nous voir mes enfants, mes  
16 parents, ma sœur qui était sa meilleure amie. On a  
17 vu personne. Pourtant, ça a été ouvert quatre  
18 mois. Pendant quatre mois, ils ont vu qui? Je le  
19 sais pas. Ça coûte-tu des sous? Je le sais pas.

20 **Me DONALD BOURGET** :

21 Mais ce que vous savez sous c'est que,  
22 effectivement, encore là, vous avez pas eu les  
23 services auxquels vous vous attendiez.

24 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Non, j'ai aucunement eu des services de la part de

1           qui que ce soit.

2           **Me DONALD BOURGET :**

3           Aviez-vous... avez-vous, en cours de route -- je  
4           comprends que vous vivez beaucoup de choses, vous  
5           avez, à tout le moins, trois enfants avec vous?  
6           Plus même?

7           **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

8           J'en ai cinq à ma charge, parce que j'en ai une qui  
9           est adulte, plus, vu le décès de ma fille, la  
10          charge de ma petite-fille.

11          **Me DONALD BOURGET :**

12          O.K., donc s'ajoute la prise en charge de votre  
13          petite-fille.

14          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

15          Oui.

16          **Me DONALD BOURGET :**

17          Est-ce que, par moment, vous aviez besoin de  
18          respirer, de souffler, d'avoir un peu d'oxygène?

19          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

20          De congé parental, c'est sûr que j'aurais besoin de  
21          congé parental. J'en ai fait la demande auprès de  
22          madame [REDACTED] de savoir si j'aurais le droit à un  
23          congé parental de trois jours.

24          **Me DONALD BOURGET :**

25          Ça, on parle de [REDACTED]

1 Mme [REDACTED] [REDACTED] :

2 Oui. J'ai demandé à [REDACTED] : « C'est tu  
3 possible, tu penses, que j'ai un congé de trois  
4 jours? Tout ce que je demanderais, c'est qu'on  
5 paye ma gardienne puis, pour le reste, j'ai pas  
6 besoin de rien ». Moi, s'ils défraient ma  
7 gardienne, c'est : on rentre dans la business.  
8 Elle dit : « Je vais faire la demande ».

9 Fait la demande, la demande est refusée. Ça  
10 rentre pas dans les programmes, dans aucun  
11 programme parce que j'ai pas d'enfants handicapés.  
12 Pour que ça rentre dans un programme de services  
13 sociaux, il faudrait que j'en aie un handicapé 24  
14 heures sur 24. Mais malheureusement, ils sont tous  
15 en santé. Fait que j'ai pas eu de congé. Fait que  
16 ma demande a été refusée.

17 Suite à ça, on est dans l'enquête publique.  
18 L'avocat qui représente les familles fait son  
19 discours à la fin pour chaque personne qu'il  
20 représente. Quand c'est le tour à [REDACTED] je suis  
21 pas là. Je suis en retard. J'arrive, tout est  
22 fini. Fait que moi la partie qui parle de [REDACTED]  
23 bien je suis pas là.

24 Fait que là, en sortant de la cour, il me voit  
25 puis il me dit: « T'étais pas là. » J'ai dit:



1 « Non, j'ai eu un contretemps puis j'ai pas pu me  
2 rendre à temps. » Mais il dit: « Tu veux-tu que je  
3 te remette le document où je parle de [REDACTED] »  
4 J'ai dit: « Oui ». Fait que là il me remet des  
5 papiers. Fait que je suis assis dans la salle  
6 d'attente, où est-ce qu'il y a la cour.

7 Je commence à lire. Mais là je suis brûlée.  
8 Fait que là, les larmes, je suis une vraie  
9 Madeleine: je pleure. [REDACTED] est assis à côté de  
10 moi, directrice des services sociaux. Puis il y a  
11 [REDACTED] qui est pas loin, parce qu'elle  
12 sait que je pleure, fait qu'elle est comme: « Je  
13 suis là si t'as besoin. »

14 Là, [REDACTED] me dit: « Oui, mais je vois que tu  
15 es fatiguée. Pourquoi tu demandes pas de te  
16 reposer? » -« O.K. C'est parce que tu veux-tu  
17 rire de moi? Je lui en ai fait la demande. J'ai  
18 demandé un répit parental, trois jours. J'ai  
19 demandé qu'on paye ma gardienne. Ça a été refusé.  
20 J'ai dit, tu peux même demander à [REDACTED]: c'est  
21 elle qui a fait les démarches pour que je puisse  
22 avoir un congé ». Fait que ça reste comme ça.  
23 Mais là je la vois texter, parce que moi je pleure.  
24 Je suis en larmes. Fait que, elle, elle texte. Je  
25 m'en occupe pas. Le j'ai fini de pleurer, mais

1            tout le monde est parti. Il reste les avocats puis  
2            les conseillers. On sort de la cour, parce qu'il  
3            est midi là, il faut fermer les portes là.  
4            Fait que là, on sort dehors, moi je suis encore là.  
5            Je vois quelqu'un arriver: la coordonnatrice des  
6            services première ligne. Puis là elle se dirige  
7            vers moi. Là je me pose pas de questions pourquoi  
8            qu'elle est là. Il y a quelqu'un qui l'a textée.

9            **Me DONALD BOURGET :**

10           Ah, c'est par hasard?

11           **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

12           Non, c'est par hasard. Donc elle s'approche puis  
13           elle me dit: « Tu sais, [REDACTED] t'es quand même  
14           haut placée au niveau des services sociaux. La  
15           porte est toujours ouverte, t'auras rien qu'à  
16           demander puis tu vas l'avoir. Tu as des clés. Tu  
17           as des clés des portes » -« Ah bon? Merci. »  
18           Puis là je me dis: « O.K., moi j'ai des clés, je  
19           suis haut placée, mais j'ouvre pas une maudite  
20           porte quand j'ai besoin d'être. » Tu penses-tu un  
21           citoyen normal, qui a pas de -- qui est pas haut  
22           placé puis qui a pas de clé, on est mal partis.

23           Fait que quelqu'un de haut placé te dit ça:  
24           « Tu as des clés, mais tu ouvres pas de porte puis  
25           tu... »... Puis une personne normale, elle fait

1           quoi? Là je me suis dit: « Ça a pas de bon sens. »

2           **Me DONALD BOURGET :**

3           Si on exclut toutes les démarches que vous avez  
4           faites de votre propre initiative, puis il y en a  
5           probablement qui sont moins débrouillards que  
6           vous...

7           **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

8           Bien, c'est ça.

9           **Me DONALD BOURGET :**

10          ... avez-vous l'impression que, un moment donné, il  
11          y a quelqu'un qui vous a lancé une bouée de  
12          sauvetage? Quelqu'un qui a été là dans les  
13          services officiels j'entends, les services sociaux?

14          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

15          Dans les services sociaux, non. Bien, quand j'ai  
16          demandé de l'aide auprès de [REDACTED] qui est  
17          psychologue, là ça passe. Mais pour ce qui est du  
18          reste, si ça avait pas été de ça, je le sais pas ce  
19          que j'aurais eu. Probablement rien. Rien.

20          **LE COMMISSAIRE :**

21          Je comprends que madame [REDACTED] vous a aidée?

22          **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

23          Oui, à faire mes démarches, à faire... Parce  
24          qu'elle a pris en charge mes enfants quand je lui  
25          ai demandé que j'avais besoin de quelqu'un, elle a

1 pris en charge mes enfants. Quand ça été au tour  
2 de [REDACTED], là ça faisait là trois -- la troisième  
3 personne, la même membre de famille. Je pouvais --  
4 elle ne pouvait plus. Donc elle m'a référée à...  
5 Puis, quand ça été mon tour aussi, quand ça  
6 marchait pas avec la première psychologue, elle m'a  
7 référé par une clinique privée, le système privé  
8 gouvernemental. Donc, si ça aurait pas été de ça,  
9 j'aurais eu aucun service.

10 **Me DONALD BOURGET :**

11 Qu'est-ce qui devrait changer : plus  
12 d'intervenants, plus d'argent, plus de quoi?

13 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

14 Moins de politique.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Oui, c'est ce qu'elle a dit. C'est ce qu'elle a  
17 dit tout à l'heure.

18 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

19 Malheureusement, c'est ça.

20 **Me DONALD BOURGET :**

21 Je voulais l'entendre à nouveau.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Ah oui?

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Non, j'avais...

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Parce que des intervenants, il y en a plein. On a  
3 plein de ressources, mais s'ils sont pro... Ils  
4 sont pas proactifs, c'est ça l'affaire. Tu sais,  
5 tu peux pas attendre que les gens viennent cogner,  
6 c'est tellement étiqueté « services sociaux »,  
7 « première ligne ». Tu peux pas attendre que  
8 quelqu'un vienne. Il faut que les gens, quand  
9 qu'ils savent que ça va pas, essayer d'aller...  
10 d'essayer de voir -- juste prendre contact :  
11 « Bien, ça va pas, je suis là », tu sais? Quelque  
12 chose comme ça. Pas attendre que la personne se  
13 décide, parce que ça marche pas de même.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Mais les services, est-ce que c'est [REDACTED]

16 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Non.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Non?

20 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Le conseil de bande.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Les conseils de bande.

24 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 O.K.

3 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Le conseil de bande, les services sociaux.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 O.K., qui relèvent du conseil de bande.

7 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Oui, c'est ça. Le service de police qui relève du  
9 conseil de bande.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Oui.

12 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Puis le conseil de bande, bien c'est le chef.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Oui. Mais avez-vous l'impression que les gens ont  
16 pas de service ou que seulement quelques personnes  
17 ont des services?

18 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Quelques personnes. Si j'aurais été d'un autre  
20 clan politique, peut-être que j'aurais eu du  
21 service. Mais, malheureusement, je suis pas dans  
22 le bon clan. J'étais dans le bon clan quand j'ai  
23 joué le rôle de la marionnette. Ça, avant... C'est  
24 payant. Parce que c'est ça que j'ai joué comme  
25 rôle lors de l'enquête publique, j'ai joué le rôle

1 de marionnette : ils m'ont mis en avant, la maman  
2 qui est désespérée. Mais après ça, quand qu'ils  
3 ont eu ce qu'ils ont voulu, bien ils m'ont tassée  
4 puis ciao, bye.

5 J'ai bûché dur pour avoir accès à certaines  
6 informations. Parce que, même là, comme c'est le  
7 conseil de bande qui a engagé les avocats, là  
8 aussi, ça a été difficile d'avoir mes propres  
9 documents que, normalement, ça aurait été moi qui  
10 aurais été la première à avoir des informations  
11 privilégiées. Là, c'est comme je suis même pas  
12 dans les cc. Il y a [REDACTED] puis le directeur de  
13 bureau de l'Environnement qui est en cc.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Oui.

16 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

17 Fait que...

18 **Me DONALD BOURGET :**

19 J'ai pas d'autre question, Monsieur le commissaire.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui. Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez  
22 ajouter?

23 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

24 Ce que j'avais...

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Je sais pas, Maître Riendeau, avez-vous des  
2 questions?

3 **Me VINCENT RIENDEAU :**

4 Aucune question, Monsieur le commissaire.

5 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

6 Non?

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Aucune?

9 **Me VINCENT RIENDEAU :**

10 Merci pour votre témoignage.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Non, pensez-y, si vous voulez... Je suis pas... je  
13 suis à votre disposition, Madame [REDACTED] si vous  
14 voulez regarder tranquillement.

15 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

16 Mais, c'est ça, je cherche la lettre ou est-ce que  
17 je suis... Je pense, j'ai ça à nulle part, quant à  
18 chercher.

19 Oui. C'est ça, dans le fond, oui, j'ai été  
20 obligée d'écrire par rapport à l'enquête publique,  
21 j'ai écrit à Maître -- non, c'est [REDACTED]  
22 [REDACTED] qui était... elle est responsable du bureau  
23 du coroner, d'être reconnue comme personne  
24 intéressée. Pas normal. En copie conforme : [REDACTED]  
25 [REDACTED] le chef; [REDACTED]



1 directeur du bureau de l'Environnement au conseil  
2 de bande; [REDACTED] directrice des services  
3 sociaux, [REDACTED] puis Monsieur [REDACTED] ça,  
4 c'est le père d'une personne qui s'avait enlevé la  
5 vie.

6 Mais techniquement, j'aurais pas dû...  
7 j'aurais pas dû demander, faire une demande. Ça  
8 aurait dû être automatique. Toutes les  
9 correspondances que j'ai pas reçues... J'ai reçu  
10 des correspondances, mais je suis pas sûre que je  
11 les ai toutes reçues. Je pense j'ai reçu ce qu'ils  
12 voulaient me montrer. Parce que je sais pas grand-  
13 chose. Je sais rien. Pour l'enquête publique, je  
14 sais absolument rien, à partir de la conférence de  
15 presse jusqu'à la fin. Je sais absolument rien du  
16 tout.

17 Fait que si monsieur [REDACTED] est aussi dans le  
18 même état, je pense qu'on sait rien du tout. C'est  
19 entre avocats, conseil de bande, puis c'est des  
20 questions administratives, financières. Parce que  
21 je me souviens, au mois de -- je suis partie à  
22 [REDACTED] j'étais à [REDACTED], le ministre --  
23 comment il s'appelle, le ministre? [REDACTED]?

24 **UNE VOIX FÉMININE INCONNUE :**

25 [REDACTED] à l'époque.

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Non, non, non.

3 **UNE VOIX FÉMININE INCONNUE** :

4 Le ministre de la justice.

5 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Non, le ministre, le premier ministre. Comment il  
7 s'appelle?

8 **LE COMMISSAIRE** :

9 Ah...

10 **UNE VOIX FÉMININE INCONNUE** :

11 [REDACTED]

12 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

13 [REDACTED] c'est ça.

14 **LE COMMISSAIRE** :

15 Monsieur [REDACTED]

16 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Mais le ministre [REDACTED] était à [REDACTED] puis  
18 j'ai su d'une source sûre qu'il s'en allait au  
19 conseil puis dans l'ordre du jour, il y avait ça.  
20 Il y avait l'enquête, ils allaient parler de  
21 l'enquête publique. Donc, ça cherchait des fonds  
22 auprès du ministre [REDACTED] Fait que, encore là,  
23 je suis la marionnette qu'ils utilisent à bon  
24 escient, puis moi j'ai absolument rien. Aucun,  
25 aucun service m'a été donné tout le long. Fait

1 que...

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Eh bien! Évidemment, c'est une histoire triste.

4 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

5 Bien, pendant le procès, le procès final, tu sais,

6 où est-ce qu'il y avait -- c'est quoi, c'était

7 quatre jours, cinq jours?

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 L'audience?

10 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

11 L'audience.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 L'audience devant le coroner.

14 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Bien, l'audience concernant l'agression.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 O.K.

18 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

19 On était rendu à l'étape de...

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Le procès de l'agresseur sexuel.

22 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Oui. Oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Oui.

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 On était rendu à la fin. Donc, le procès, ça  
3 s'étirait sur quasiment cinq jours. Moi, j'étais  
4 déjà basée à [REDACTED] Là, tout le monde suit la  
5 saga de ce cause-là, parce que c'est exceptionnel  
6 comme cause.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bien oui, une cause ou la victime n'est plus là.

9 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Bien, c'est ça.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 C'est ça.

13 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Fait que là, il y a beaucoup de gens qui étaient  
15 présents en tant que spectateur pour savoir.

16 Beaucoup, beaucoup d'avocats étaient là, tu sais,  
17 pour prendre compte du dossier. Puis, pour me

18 soutenir, il y a eu [REDACTED] mais dont les

19 démarches ont été faites par [REDACTED] qui est à [REDACTED]

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 O.K.

22 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Pour que je puisse avoir du soutien psychologique  
24 tout le long du processus.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Avec [REDACTED]

2 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Avec madame [REDACTED] Donc ça vient pas encore de  
4 ma communauté, ça vient d'une communauté  
5 extérieure. Fait que dans toutes les sphères où  
6 l'enquête publique, l'enquête de procédures  
7 judiciaires, j'ai aucun lien avec...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Les services sociaux de votre communauté d'origine.

10 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

11 ... les services sociaux de « ma » communauté.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Oui.

14 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Puis pourtant, j'ai des clés.

16 **Me DONALD BOURGET :**

17 Il y a pas de serrure.

18 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Fait que, c'est ça que ça a donné. Les seules  
20 personnes qui étaient là, mais c'était pas des gens  
21 pour me soutenir, c'était plus des senteux, parce  
22 qu'il y avait des médias. Fait que là, c'est le  
23 fun de voir qu'il y a du monde des services sociaux  
24 à la TV. Mais, techniquement, c'était pas pour me  
25 soutenir. C'était pour passer à la TV.

1 **Me DONALD BOURGET :**

2 Bon.

3 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

4 Parce qu'il y en avait des gens tout le long du  
5 processus. Mais c'était pour leur propre intérêt.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Est-ce que ça correspond à ce que vous voulez me  
8 dire?

9 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

10 Pardon?

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Est-ce que ça représente ce que vous voulez me  
13 dire?

14 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

15 Oui... J'en ai plein de dossiers. On va être sûr  
16 d'avoir tout dit.

17 Ah oui. Il y a une enquête -- non, c'est... Il y  
18 avait une rencontre, un colloque ou une rencontre à  
19 Québec concernant les femmes disparues et  
20 assassinées.

21 **Me DONALD BOURGET :**

22 Oui.

23 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

24 Ça, c'était organisé par Femmes autochtones. Donc,  
25 je suis supposée d'être là, mais c'est pas moi qui

1 y va. Pourquoi? Parce qu'il y a déjà quelqu'un  
2 qui s'avait inscrit pour aller raconter au nom de  
3 [REDACTED] [REDACTED] vait pris les devants. Elle  
4 avait été avec son conjoint, parce que son  
5 conjoint, c'est l'oncle d'une personne décédée à  
6 [REDACTED]. Donc les deux vont à Québec au  
7 colloque ou en réunion ou je sais pas trop quoi.  
8 Je suis informée le dimanche. Elle me dit: « Bien,  
9 tu aurais peut-être pu y aller. Ils payaient la  
10 gardienne, ils payaient... ils payaient tout. »  
11 -« Bien, c'est dimanche. Tu aurais peut-être pu me  
12 le dire avant? » Mais c'est...

13 Donc, j'ai peut-être eu plein d'occasions  
14 d'aller à des affaires comme ça, sans que je sois  
15 informée. Je suis comme... Moi, j'existe pas.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 En fait, vous avez l'impression qu'on se servait de  
18 vous...

19 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

20 Bien oui.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ... quand c'était utile.

23 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

24 Bien, c'est ça.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           Quand c'était pour vous donner du support, ça...

2   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3           Non, c'est ça.

4   **LE COMMISSAIRE :**

5           ... vous n'étiez plus là.

6   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

7           Non, c'est ça. Fait que j'ai vraiment joué le rôle  
8           de la marionnette : quand tu as besoin des fonds,  
9           je suis là; puis quand tu en as eus, bien je  
10          suis...

11   **LE COMMISSAIRE :**

12          Oui. Et pourtant...

13   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

14          ... relayé dans le placard.

15   **LE COMMISSAIRE :**

16          Et pourtant, c'est votre fille [REDACTED] qui est  
17          partie.

18   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

19          Oui. Oui, c'est ça.

20   **LE COMMISSAIRE :**

21          Tu sais, la personne qui a besoin du support, c'est  
22          vous.

23   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

24          Moi, mes enfants, parce que je suis pas...

25   **LE COMMISSAIRE :**



1 Et votre famille.

2 Mme [REDACTED] [REDACTED] :

3 Je suis pas seule.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui.

6 Mme [REDACTED] [REDACTED] :

7 Toutes les démarches que j'ai faites jusqu'à  
8 présent, c'est pour eux autres. Puis si je suis  
9 encore à [REDACTED] c'est pour eux autres. Puis tant  
10 et aussi longtemps que je vais être capable, je  
11 vais me battre pour eux autres.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Ça va bien au collègue?

14 Mme [REDACTED] [REDACTED] :

15 Ah, un petit peu plus difficile avec le...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Oui?

18 Mme [REDACTED] [REDACTED] :

19 ... avec l'horaire.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Ah.

22 Mme [REDACTED] [REDACTED] :

23 La rentrée scolaire, c'est pas évident.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Ah oui?

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Mais là, ils sont tous à l'école, fait que ça va  
3 bien.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Avec cinq enfants, c'est...

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Oui. Eh bien!

8 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Fait que c'est ça, mon message: j'ai été la  
10 marionnette de plusieurs événements, plusieurs  
11 choses que je sais même pas.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 En fait, vous aimeriez que les services sociaux se  
14 préoccupent des gens, aillent aux devants des  
15 gens...

16 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 ... qui sont dans une situation où quelqu'un de  
20 moindrement intelligent va penser qu'il y a besoin  
21 de support.

22 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Bien, c'est ça.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Tu sais?

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 L'après est aussi important que l'avant.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui.

5 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Même peut-être plus les après, parce que tu es...

7 ça concerne quand même... On est des communautés

8 où est-ce que c'est familles élargies.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Oui.

11 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Mes parents là, ils se font vieux. Mais il y a

13 jamais personne qui ont été les voir.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Oui.

16 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Ma sœur a fait des démarches auprès du CLSC en

18 ville, justement parce qu'elle a bien vu que, moi,

19 ça marche pas de mon côté, elle a fait : « Ah ben,

20 je vais aller en ville. Je vais aller au CLSC

21 demandé de l'aide ». Elle a eu une première

22 rencontre, ça fait que c'est une rencontre

23 d'évaluation. Après ça, bien, elle a été mise sur

24 une liste d'attente de deux ans. Fait que ça ne

25 l'intéressait plus.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui. Disons que c'est pas au bout de deux ans que  
3 vous aviez besoin du support.

4 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

5 Pas vraiment, non.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Oui.

8 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Fait que c'était ça.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Écoutez, je trouve ça triste. Je sympathise avec  
12 vous, le décès de votre fille. C'est évident que  
13 c'est un événement triste. Puis ce qui est triste,  
14 c'est que, évidemment, la série de remises qu'il y  
15 a eues avant certainement eu un impact, d'après ce  
16 que je comprends, sur la situation. Ça l'a  
17 affecté. Puis, dans les cas d'agressions  
18 sexuelles, bien, je pense qu'on aura compris qu'il  
19 faut pas que ça traîne indûment, pour pas que la  
20 victime soit victime plusieurs fois.

21 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

22 Bien, c'est ça. Tout le temps revenir sur le  
23 récit, puis ça revient, puis...

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Oui. C'est de revivre ça à chaque fois.

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Puis ça passe pas, c'est remis. Il faut  
5 recommencer à penser. Puis, tu sais, j'imagine que  
6 la victime d'un événement comme ça, aller  
7 témoigner, ça doit pas être facile.

8 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

9 J'ai dû témoigner puis j'ai pas trouvé ça facile.

10 **Me DONALD BOURGET :**

11 Non.

12 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Puis, pourtant, j'étais pas victime de rien.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Oui, oui. Tu sais, c'est certainement stressant  
16 d'aller témoigner.

17 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Devant un tribunal.

21 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Ici, j'espère que ça l'est moins.

25 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

1 Non, non, ça l'est moins. Parce que je commence à  
2 m'habituer, on dirait.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Bon.

5 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

6 J'en ai plein, moi, de...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Oui.

9 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

10 ...de background de témoin.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Bon, mais on essaye ici mettre les gens le plus à  
13 l'aise possible. Mais à la cour, c'est différent.

14 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Le juge est sur une tribune, puis les avocats, bon,  
18 il y a tout un décorum qui est différent.

19 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Oui, oui.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Puis c'est pas quelque chose auquel on est habitué.  
23 Puis l'idée d'aller là, bien, c'est stressant.

24 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Je le comprends. Même si, dans notre vie, on a  
3 toujours essayé de dire aux gens de pas être  
4 stressés pour rien.

5 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Ah, oui, oui, oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 On sait bien que c'est...

9 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

10 La réalité est différente.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 La réalité différente. Tu sais, je le conçois  
13 bien. Puis, pendant 30 ans, quand j'étais juge je  
14 voyais des gens qui m'arrivaient, tu sais, dans des  
15 histoires de garde d'enfants ou ces choses-là, je  
16 voyais bien que les gens avaient pas dormi depuis  
17 plusieurs jours, les yeux rentrés dans la tête,  
18 puis... C'était pas le temps de commencer à leur  
19 couper la parole puis... Il fallait les écouter.

20 Bien, écoutez, je retiens ce que vous dites.  
21 J'espère que ça va s'améliorer. Évidemment, les  
22 communautés sont pas toutes les mêmes, on le sait,  
23 les nations sont pas toutes les mêmes. Tu sais, je  
24 me rends compte de ça depuis le début des  
25 audiences. C'est à espérer que ça s'améliore, que

1           les messages, bien... les gens dans les  
2           communautés, bien souvent, on pas les services  
3           auxquels il pourrait s'attendre. Ça relève,  
4           évidemment, ça relève pas du provincial, ça relève  
5           du fédéral. Bon, il y a des endroits où les  
6           services sont insuffisants; il y a d'autres  
7           endroits où, comme vous dites, c'est politique.  
8           Comment changer?

9                    Puis quand vous dites, c'est des gens [REDACTED]  
10           [REDACTED] qui dirigent, c'est quand même étonnant de  
11           se retrouver dans une situation où vous dites:  
12           « J'ai pas de services. »

13           **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

14           Ou tu penses justement : [REDACTED] tu  
15           devrais peut-être avoir un petit peu plus de  
16           service.

17           **LE COMMISSAIRE :**

18           Ça...

19           **Me DONALD BOURGET :**

20           Oui.

21           **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

22           Tu imagines que...

23           **LE COMMISSAIRE :**

24           Sans avoir du favoritisme, au...

25           **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :



1 Non, sans avoir, mais...

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Au moins avoir les services.

4 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

5 Bien, c'est ça. Avoir ou, tu sais, tu es  
6 directrice, tu sais que ça, tu peux aller chercher  
7 dans tel programme, puis c'est le faire offrir.  
8 Bien: « J'ai... vu que ça, ça cadre avec ta  
9 situation, voudrais-tu...?... ».

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Oui. Oui.

12 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Mais non...

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Mais je comprends que vous avez le sens de l'humour  
16 quand vous dites: « Je suis haut placée et j'ai la  
17 clé. Qu'est-ce qui arrive aux gens qui sont pas  
18 haut placés, qui ont pas de clé? » Ça, je  
19 comprends. Oui.

20 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Ça a pas de bon sens.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Ah, oui. Mais en tout cas, je retiens ce que vous  
24 dites. Je vous remercie d'avoir partagé avec nous,  
25 puis je vous souhaite que tout aille bien. C'est

1 pas facile.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Être étudiante et chef d'une famille de cinq  
4 enfants.

5 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Oui, monoparentale.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Monoparentale. Non... Vous avez beaucoup de...

9 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Tu débarques dans une communauté ou tu avais aucune  
11 idée c'est quoi des [REDACTED]

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Ah oui.

14 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

15 C'est où [REDACTED] Je suis arrivée là, avec... je  
16 connaissais absolument rien. Quand tu prends le  
17 GPS pour savoir c'est où tu restes...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Oui.

20 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21 C'est pas fort.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Mais en tout cas, vous avez beaucoup de courage,  
24 puis on le note. On va vous souhaiter... vous avez  
25 le droit d'être heureuse.

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 On vous souhaite d'être heureuse.

5 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Un jour.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Vous le méritez. Hein?

9 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Un jour.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Chaque petit moment de bonheur vaut la peine d'être  
13 vécu.

14 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Oui, c'est ça.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors on vous souhaite le meilleur des mondes.

18 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Bien, merci beaucoup.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Puis je garde une pensée pour vous.

22 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Merci.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors, on va suspendre, et on reprend demain à 9 h?

1           Oui?

2           **Me DONALD BOURGET :**

3           Demain à 9 h.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Très bien.

6           **Me DONALD BOURGET :**

7           Bon courage, Madame.

8           -----

9

10           Nous, soussignées, **Karine Bédard et Karine**  
11           **Laperrière**, sténographes officielles, certifions  
12           que les pages qui précèdent sont et contiennent la  
13           transcription exacte et fidèle des notes  
14           recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique,  
15           le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la  
16           qualité dudit enregistrement, le tout conformément  
17           à la loi;

18

19           Et nous avons signé :

20

21



22

**KARINE BÉDARD, s.o.**

23

24



25

26

27

**Karine Laperrière, s.o.b.**